SAINT-LOUIS 2013

ANSD
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis

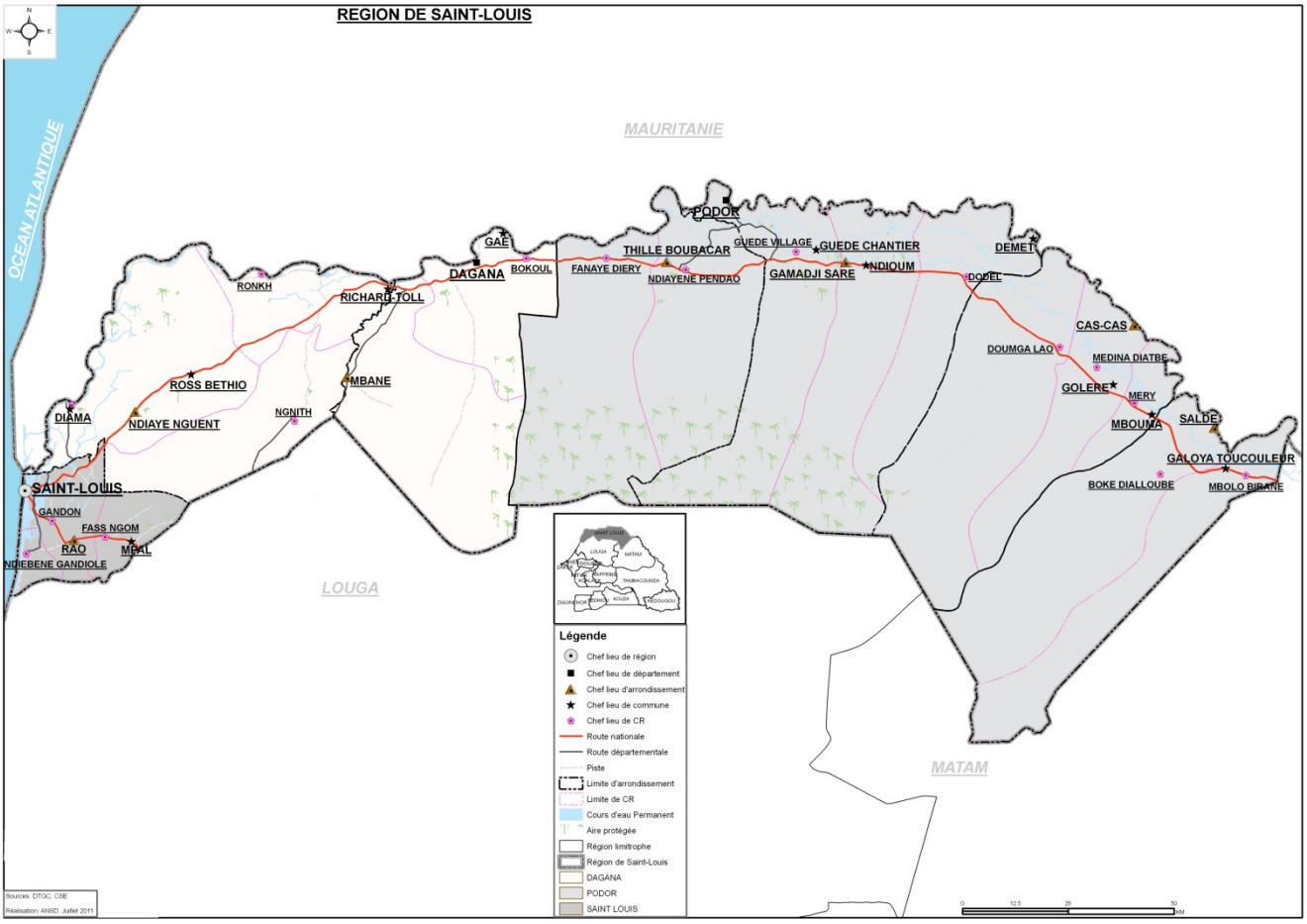

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2013

Avril 2015

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Abou BA
Adjoint Chef de Service Régional	Khalifa MBAYE
Agent d'appui	Adji Maïmouna FALL
Agent de saisie	Adjaratou GAYE
Chauffeur	El Hadji Samba FALL
Enquêteur	Mamadou KANE
Enquêteur	Awa Boubou SALL

COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant
Dakar .B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone : (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15
Site web : www.ansd.sn
Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers
ou
Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis, quartier SUD, ex-locaux de l'OMVS, BP 46
Tél : (221) 33 961 14 09

SOMMAIRE

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES ..... **VII**
LISTE DES TABLEAUX ..... **X**
LISTE DES GRAPHIQUES ..... **XI**
LISTE DES ANNEXES ..... **XII**
AVANT PROPOS **13**
RESUME EXECUTIF **14**
I. PRESENTATION DE LA REGION **18**
II. DEMOGRAPHIE **21**
INTRODUCTION 21
II.1 ANALYSE DE LA PYRAMIDE DES AGES 21
II.1.1 Pyramide des âges observée *21*
II.2 LES INDICES DE STRUCTURE 22
II.2.1 Rapport de masculinité *22*
II.2.2 Répartition spatiale de la population *23*
II.2.3 Les groupes ethniques *24*
II.2.4 Urbanisation *24*
II.2.5 Femmes en âge de reproduction (FAR) *25*
II.2.6 Etat matrimonial de la population *26*
II.2.7 Niveau et tendance de la fécondité *27*
II.2.8 La contraception *27*
II.2.9 Niveau et tendance de la mortalité des enfants *27*
II.2.10 La situation nutritionnelle *28*
II.2.11 Taux de séroprévalence du VIH/Sida *28*
CONCLUSION 29
III. URBANISME, HABITAT ET CADRE DE VIE **30**
INTRODUCTION 30
III.1. LOGEMENT 30
III.1.1 Type de logement *30*
III.1.2 Statut d'occupation *30*
III.2. NOMBRE DE PIECES A USAGE D'HABITATION 31
III.3. TAILLE DU MENAGE 31
III.4. EQUIPEMENT DES MENAGES 32
III.5. PRINCIPALE SOURCE D'ECLAIRAGE 33
III.6. LE LIEU D'AISANCE 33
III.7. AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE 33
III.8. REALISATIONS DE LA SNHLM 34
CONCLUSION 35
IV. EDUCATION ET FORMATION **36**
INTRODUCTION 36
IV.1 OBJECTIFS SECTORIELS 36
IV.2 POPULATION CIBLE 37
IV.3 ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE 37
IV.3.1 Offre préscolaire *38*
IV.3.2 Les effectifs du préscolaire *38*
IV.3.3 Le Taux Brut de Préscolarisation *39*
IV.3.4 Le personnel *39*
IV.4 ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE 40
IV.4.1 Offre scolaire *40*
IV.4.2 Effectifs de l'élémentaire *40*
IV.4.3 Taux brut de scolarisation *41*
IV.4.4 Résultats au CFEE *42*
IV.4.5 Le personnel *42*
IV.5 ENSEIGNEMENT MOYEN ET SECONDAIRE 42

IV.5.1 Offre scolaire ... *42*
IV.5.2 Effectifs de l'enseignement moyen secondaire ... *43*
IV.5.3 Le personnel ... *43*
IV.5.4 Le taux brut de scolarisation Secondaire ... *44*
IV.5.5 Résultats aux examens du moyen secondaire ... *45*
IV.6 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ... 46
IV.6.1 Les effectifs de l'UGB ... *46*
Source : UGB ... *46*
IV.7 ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE (ETFP) ... 46
IV.8 EDUCATION DE BASE DES JEUNES ET DES ADULTES ANALPHABETES (EBJAA) ... 48
CONCLUSION ... 49
V. SANTE/NUTRITION ... 50
INTRODUCTION ... 50
V.1. LES INFRASTRUCTURES SANITAIRES ... 50
V.2. LE PERSONNEL DE SANTE ... 51
V.3. LES EQUIPEMENTS DES STRUCTURES DE SANTE ... 52
V.4. SANTE DE LA REPRODUCTION ... 53
V.4. NUTRITION ... 53
V.5. SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE ... 54
CONCLUSION ... 54
VI. EMPLOI ... 55
INTRODUCTION ... 55
VI.1 SITUATION DE L'EMPLOI ... 55
VI.1.1 Relations professionnelles et climat social ... *55*
VI.1.2 Sécurité au travail ... *55*
VI.1.3 Main d'œuvre ... *56*
VI.1.4 Créations d'entreprises ... *56*
VII. ASSISTANCE ... 58
INTRODUCTION ... 58
VII.1 ACTIVITES DU GROUPEMENT NATIONAL DES SAPEURS POMPIERS ... 58
VII.2 ACTIVITES DE L'AEMO (ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT) ... 61
CONCLUSION ... 62
VIII ACTION SOCIALE ... 63
INTRODUCTION ... 63
VIII.1 LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ... 64
VIII.2 LES DAARAS ET L'ENFANCE EN SITUATION DIFFICILE ... 64
VIII.3 LES ACTIVITES REALISEES ... 65
VIII.4 LES ACTIVITES DE SOLIDARITE ... 66
CONCLUSION ... 68
IX AGRICULTURE ... 69
INTRODUCTION ... 69
IX.1 EVOLUTION DE LA PLUVIOMETRIE ... 69
IX.2 CULTURES IRRIGUEES ... 70
IX.3 SITUATION DES INTRANTS ET DU MATERIEL AGRICOLE DANS LA REGION ... 76
IX.3.1 Situation des intrants ... *76*
IX.3.2 Engrais ... *78*
IX.4 MATERIEL AGRICOLE ET CREDIT OCTROYE ... 79
IX.5 CONTRAINTES LIEES AU SECTEUR ... 80
IX.6 PART DE L'AGRICULTURE REGIONALE DANS LA CAMPAGNE AGRICOLE NATIONALE 2013-2014 ... 80
CONCLUSION ... 80
X. ELEVAGE ... 81
INTRODUCTION ... 81
X.1 LE CHEPTEL ... 81
X.2 LES ABATTAGES CONTROLES ... 82
X.3 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX ... 83
X.4 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL ... 83
X.5 LA SANTE ANIMALE ... 85

CONCLUSION 86
XI PECHE 87
INTRODUCTION 87
XI.1 PECHE MARITIME 87
XI.1.1 Mareyage 88
XI.1.2 Consommation locale 88
XI.1.3 Transformation artisanale 89
XI.1.4 Consommation mensuelle de carburant 90
XI.2 PECHE CONTINENTALE 91
XI.3 AQUACULTURE 92
XI.4 CONTRAINTES 92
CONCLUSION 92
XII TOURISME 94
INTRODUCTION 94
XII.1 EVOLUTION ANNUELLE DES INDICATEURS DU TOURISME 94
XII.2 CARACTERISTIQUES DES STRUCTURES D'HEBERGEMENT 95
XII.3 SITUATION DU TOURISME EN 2013 96
XII.3.1 Evolution des arrivées 96
XII.3.2 Evolution des nuitées 97
XII.3.3 Evolution des chambres vendues 98
CONCLUSION 99
XIII POSTE ET TELECOMMUNICATIONS 100
INTRODUCTION 100
XIII.1 RESEAU DES BUREAUX DE POSTE 100
XIII.2 MOUVEMENTS FINANCIERS 100
XIII.2.3 Caisse d'épargne 102
XIII.2.4 Trafic Postal 102
CONCLUSION 102
XIV EAUX ET FORETS 103
INTRODUCTION 103
XIV.1 DOMAINES FORESTIERS 103
XIV.2 LES FEUX DE BROUSSE 103
XIV.3 ACTIVITES DE REBOISEMENT 104
XIV.4 LES ACTIVITES DE CHASSE 106
CONCLUSION 106
XV EAUX, ENERGIE ET ASSAINISSEMENT 107
INTRODUCTION 107
XV.1 HYDRAULIQUE 107
XV.1.1 Hydraulique urbaine 107
XV.1.2 Hydraulique rurale 110
XV.2 ENERGIE 113
XV.3 ASSAINISSEMENT 113
XV.3.1 Assainissement urbain 113
XV.3.2 L'assainissement rural 114
CONCLUSION 116
XVI COMMERCE 117
INTRODUCTION 117
XVI.1 SITUATION DU SECTEUR COMMERCIAL 117
XVI.1.1 Principales activités du secteur commercial 117
XVI.1.2 Interventions du Service Régional du Commerce 118
XVI.2 EVOLUTION DES PRIX DES PRINCIPAUX PRODUITS A LA CONSOMMATION 119
XVI.2.1 Prix des légumineuses 119
XVI.2.2 Prix des céréales 119
XVI.2.3 Prix des légumes 120
XVI.3 LES INTERVENTIONS 121
XVI.4 CONTRAINTES 122
CONCLUSION 123

XVII FINANCES PUBLIQUES 124
INTRODUCTION 124
XVII.1 RECOUVREMENT DES RECETTES 124
XVII.1.1 Recouvrement des impôts directs 124
XVII.1.2 Recouvrement de recettes par les régies 125
XVII.1.3 Les dépenses effectuées et recettes 126
XVII.1.4 Recettes recouvrées et Dépenses payées par les collectivités locales 126
CONCLUSION 127
XVIII HYGIENE 128
INTRODUCTION 128
XIX JUSTICE 135
INTRODUCTION 135
XIX.1 REPARTITION DE LA POPULATION CARCERALE 135
XIX.2 EVOLUTION DU NOMBRE D'ECROUES SELON LA MAC 136
XIX.3 INFRACTIONS 137
CONCLUSION 137
XX CULTURE 138
INTRODUCTION 138
XX.1 PATRIMOINE MATERIEL 138
XX.2 PATRIMOINE IMMATERIEL 139
XX.3 INFRASTRUCTURES 139
XX.4 ACTIVITES CULTURELLES 139
XX.4.2 Partenaires 140
CONCLUSION 142
XXI TRANSPORT 143
INTRODUCTION 143
XXI.1 TRANSPORT TERRESTRE 143
XXI.1.1 Le réseau routier 143
XXI.1.2 Les gares routières 144
XXI.1.3 Structure des véhicules immatriculés selon l'état 145
XXI.1.4 Genre et âge des véhicules immatriculés 145
XXI.1.5 Les infrastructures routières 146
XXI.2 TRANSPORT AERIEN 147
XXI.2.1 Les mouvements des avions 147
XXI.2.2 Les mouvements des passagers 148
CONCLUSION 148
XXII SPORT 149
INTRODUCTION 149
XXII.1 LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES 149
XXII.2 LES DIFFERENTES DISCIPLINES 151
XXII.2.1 Les clubs 151
CONCLUSION 152
XXIII MINES ET GEOLOGIE 153
INTRODUCTION 153
XXIII.1 LE SABLE 153
XXIII.2 LA LATERITE 154
XXIII.3 LE BANCO 155
CONCLUSION 156
CONCLUSION GENERALE 157
CHAPITRE I : ANNEXES 158

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

Numéro	*Sigle*	*Dénomination*
1.	AEMO	Action Educative en Milieu Ouvert
2.	ANEJ	Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes
3.	ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
4.	APIX	Agence Nationale Chargée de la Promotion de l'Investissement et des Grands Travaux
5.	ARD	Agence Régionale de Développement
6.	ASECNA	Agence pour la Sécurité et la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar
7.	ASER	Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale
8.	BFEM	Brevet de Fin d'Etudes Moyennes
9.	BIT	Bureau International du Travail
10.	CAP	Certificat d'Aptitude Préparatoire
11.	CDSMT	Cadre de Dépense Sectoriel à Moyen Terme
12.	CGER	Centre de Gestion et d'Economie Urbaine
13.	CIFA	Centre Interprofessionnel pour la Formation aux métiers de l'Agriculture
14.	CL	Consommation Locale
15.	CNH	Comité National des Hydrocarbures
16.	CRETEF	Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin
17.	CRFS	Centre Régional de Formation Sanitaire
18.	CSS	Compagnie Sucrière Sénégalaise
19.	CTFP	Centre Technique de Formation Professionnelle
20.	DF	Descendance Finale
21.	DPEE	Direction de la Prévision et des Etudes Economiques
22.	DRDR	Division Régionale du Développement Rural
23.	DRH	Division Régionale de l'Hydraulique
24.	DRID	Division Régionale des Impôts et Domaines
25.	DRTT	Division Régionale des Transports Terrestres
26.	DRU	Division régionale de l'urbanisme
27.	DSRP	Document de Stratégie pour la croissance et de Réduction de la Pauvreté
28.	EDS	Enquête Démographique et de Santé
29.	EPS	Education physique et sportive
30.	ESIS	Enquête Sénégalaise sur les Indicateurs Sociaux

Numéro	*Sigle*	*Dénomination*
31.	ESPS	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
32.	FNIJ	Fonds National d'Insertion des Jeunes
33.	FNPJ	Fonds National de Promotion des Jeunes
34.	GDS	Grands Domaines du Sénégal
35.	GNSP	Groupement National des Sapeurs Pompiers
36.	GOANA	Grande Offensive pour l'Agriculture et la Nourriture en Abondance
37.	GPF	Groupement de Promotion Féminine
38.	I	Instituteur
39.	IA	Inspection d'Académie
40.	IAS	Instituteur adjoint stagiaire
41.	IP	Indice de Parité
42.	IRC	Impôt sur le revenu des créances
43.	IREF	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
44.	IRSV	Inspection Régionale des Services Vétérinaires
45.	IRTSS	Inspecteurs et Contrôleurs du Travail et de la Sécurité Sociale
46.	IRVM	Impôt sur le revenu des valeurs mobilières
47.	IS	Instituteur stagiaire
48.	ISF	Indice Synthétique de Fécondité
49.	ISRA	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
50.	LPG	Licence Professionnelle en Gestion
51.	MAC	Maison d'Arrêt et de Correction
52.	MC	Maitre Contractuel
53.	NINEA	Numéro d'Identification Nationale des Entreprises et Associations
54.	OCB	Organisations Communautaires de Base
55.	OIM	Organisation Internationale sur les Migrations
56.	OIT	Organisation Internationale du Travail
57.	OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
58.	OMS	Organisation Mondiale de la Santé
59.	OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
60.	ONAS	Office National d'Assainissement du Sénégal
61.	ORSEC	Plan National d'Organisation des Secours
62.	PCI	Programme de Comparaison Internationale
63.	PEPAM	Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire

Numéro	*Sigle*	*Dénomination*
64.	PIB	Produit Intérieur Brut
65.	PNDL	Programme National de Développement Local
66.	PNT	Programme National de lutte contre la Tuberculose
67.	PRP	Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté
68.	REVA	Plan de Retour Vers l'Agriculture
69.	RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
70.	RM	Région Médicale
71.	RTA	Réservé à la Transformation Artisanale
72.	SAED	Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé
73.	SCA	Stratégie de Croissance Accélérée
74.	SDE	Sénégalaise Des Eaux
75.	SENELEC	Société Nationale d'Electricité du Sénégal
76.	SNHLM	Société Nationale d'Habitat à Loyer Modéré
77.	SNIS	Système National d'Information Sanitaire
78.	SOCAS	Société de Conserves Alimentaires du Sénégal
79.	SRAS	Service Régional de l'Action Sociale
80.	SRDC	Service Régional du Développement Communautaire
81.	SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
82.	SRPM	Service Régional des Pêches Maritimes
83.	SRSD	Service Régional de la Statistique et de la Démographie
84.	TGFG	Taux Global de Fécondité Générale
85.	TPR	Trésorerie Paierie Régionale
86.	TPV	Taxe de plus-value immobilière
87.	TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
88.	UGB	Université Gaston Berger
89.	UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
90.	UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
91.	VCE	Valeur Commerciale Estimée
92.	VEN	Volontaire de l'Education Nationale

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Effectif de la population par sexe, superficie et densité par département en 2013..... 24
Tableau 2.2 : Evolution des taux d'urbanisation de 1976 à 2013..... 25
Tableau 2.3 : Répartition des femmes en âge de procréation par groupe d'âge..... 25
Tableau 4.10 : Personnel de l'élémentaire en 2013..... 42
Tableau 4.11: Structures du Moyen Secondaire Général en 2013 selon le cycle et le statut..... 42
Tableau 4.12. : Effectifs des CEM selon le genre et le statut en 2013..... 43
Tableau 4.13 : Personnels du Public du Moyen Secondaire Général en 2013 selon le genre..... 43
Tableau 4.14. : Taux brut de scolarisation de l'enseignement moyen de la région de 2006 à 2013..... 44
Tableau 4.15: Evolution du taux brut de scolarisation du secondaire de 2006 à 2013..... 44
Tableau 4.17 : Résultats du BAC 2013..... 45
Tableau 4.20 : Effectif à alphabétiser..... 48
Tableau 4.21 : Besoin à alphabétiser..... 49
Tableau 6.1 : Sécurité au travail 2012..... 56
Tableau 6.2 : Situation de la main d'œuvre 2013..... 56
Tableau 6.3 : Entreprise immatriculées au NINEA entre 2012 et 2013..... 57
Tableau 7.3: Evolution des opérations de secours selon le type entre 2012 et 2013..... 60
Tableau 7.4 : Evolution des activités diverses par type entre 2012 et 2013..... 60
Tableau 9.4 : Le taux de cession des semences mise en place..... 77
Tableau 9.5 : Situation des engrais en (tonnes) 2013-2014..... 78
Tableau 9.6 : Evolution des mises en place des engrais (en tonnes)..... 79
Tableau 9.7: Situation de la cession du matériel agricole dans la région..... 79
Tableau 10.3 : Production de cuirs et de peaux entre 2012 et 2013..... 83
Tableau 13.2 : Répartition du nombre et du montant des Mandats Emis et Payés en Milliers..... 101
Tableau 13.4 : Trafic Postal en 2013..... 102
Tableau 15.3: Facturation par type de consommateur entre 2010 et 2013 (Millions FCFA)..... 109
Tableau 15.7: Evolution du secteur énergétique entre 2012 et 2013..... 113
Tableau 16.4 : Evolution des prix en F CFAdes légumes en 2013..... 120
Tableau 19.1 : Evolution mensuelle des détenus dans la région de Saint-Louis selon la nationalité en 2013..... 136
Tableau 20.1 : Situation des infrastructures culturelles par département..... 139
Tableau 21.2 : Répartition de l'infrastructure routière par catégorie en 2012..... 144
Tableau 21.4: Répartition du nombre de véhicules immatriculés selon l'état 2004 à 2013..... 145
Tableau 21.5: Répartition des véhicules selon l'âge et le type en 2013..... 146

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population de Saint Louis en 2013 22
Graphique 2.2 : Rapport de masculinité par classe d'âge en 2013 23
Graphique 2.3 : Répartition de la population régionale selon le département en 2013 23
Graphique 2.4 : Répartition de la population selon le groupe ethnique 24
Graphique 2.5: Evolution du taux régional d'urbanisation 25
Graphique 2.6 : Répartition du nombre de FAR suivant le groupe d'âge 25
Graphique 2.7 : Proportion de femmes et d'hommes célibataires par âge 26
Graphique 4.1 : Evolution du TBS dans l'élémentaire de 2006 à 2013 41
Graphique 4.3 : Evolution du TBS du secondaire 45
Graphique 5.1 : Répartition des infrastructures sanitaires en 2013 51
Graphique 7.1 : Répartition des sorties selon les brigades en 2013 59
Graphique 7.2: Bilan des activités en 2012 et 2013 61
Graphique 9.1 : Répartition de la pluviométrie dans la région de Saint Louis (hivernage 2013) 70
Graphique 9.2: Comparaison des cumuls de l'hivernage 2013 à la moyenne des hauteurs de pluie des 5 dernières années 70
Graphique 9.3: Evolution des principales spéculations entre 2010 et 2013 72
Graphique 9.4 : Evolution des superficies cultivées au cours des 5 dernières années 72
Graphique 9.5 : Evolution de la production du riz lors des 5 dernières campagnes agricoles 74
Graphique 9.6 : Evolution des principales spéculations (autres que le riz) cultivées dans la région 75
Graphique 9.7: Evolution du rendement des principales spéculations entre les dernières campagnes agricoles 75
Graphique 9.8 : Répartition des semences par type entre 2012 et 2013 78
Graphique 10.3 : Morbidité et mortalité dans les foyers épidémiologiques en 2013 85
Graphique 12.4: Evolution des nuitées 98
Graphique 13.1 : Evolution des mandats payés ou émis selon la provenance et la destination 101
Graphique 14.1: Evolution des feux de brousses de 2002 à2013 104
Graphique 17/4 : Evolution des Recettes et dépenses TPR Saint-Louis 127
Graphique 18.5: Répartition des contrôles dans les ERP et assimilés en milieu rural 131
Graphique 18.7 : Répartition des types d'infractions 133
Graphique 19.1 : Répartition de la population carcérale selon la MAC entre 2012 et 2013 136
Graphique 21.3 : Répartition des véhicules immatriculés selon l'âge en 2013 146

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Evolution des effectifs du primaire par département selon le genre 2007-2013..... 158
Annexe 2 : Evolution des effectifs du moyen secondaire par département de 2007 à 2013..... 159
Annexe 3 : Evolution des effectifs des CEM entre 2007 et 2013..... 160
Annexe 4: Evolution des effectifs du secondaire selon le sexe par département de 2007 à 2013..... 160
Annexe 5 : Situation de la santé reproductive en 2013..... 161
Annexe 6 : Tableau récapitulatif des besoins en signalisations routières..... 161
Annexe 7 : Personnes en situation d'handicap en 2013..... 163
Annexe 8 : Evolution des situations pluviométriques par poste pluviométrique..... 164
Annexe 9 : La situation des mises en place des semences en 2013..... 164
Annexe 10 : Part de l'agriculture régionale dans la campagne agricole 2013-2014..... 165
Annexe 11: Evolution des abattages contrôlés par année et par espèce selon les départements..... 165
Annexe 12: Répartition des foyers d'affections, morbidité et mortalité en 2013..... 166
Annexe 13 : Evolution du nombre de pirogues entre 2012 et 2013..... 166
Annexe 14 : Trafic Financier relatif à la CNE en 2012 et 2013 (en millions)..... 167
Annexe 15 : Evolution du nombre d'abonnés au téléphone fixe (pas de données en 2013)..... 167
Annexe 16: Evolution du nombre d'abonnés de la SDE de 2006 à 2013..... 168
Annexe 17: Recouvrement de l'impôt sur le revenu en F CFA par poste comptable entre 2007 et 2013
..... 168
Annexe 18: Recouvrement de recettes en F CFA par les régies..... 169
Annexe 19 : Recettes et dépenses en F CFA par poste comptable entre 2009 et 2013..... 170
Annexe 20 : Répartition des infractions commises selon le type par département en 2013..... 170
Annexe 21 : L'agenda culturel régional de la région de Saint-Louis..... 171
Annexe 22 : Population de la région de Saint-Louis en 2013..... 172
Annexe 23 : Répartition par âge dans la région de Saint-Louis en 2013..... 173

AVANT PROPOS

Dans la réalisation de ses missions de coordination technique des activités du système statistique national et de production et diffusion des données statistiques, l'ANSD réalise régulièrement des publications parmi lesquelles la « Situation Economique et Sociale du Sénégal » et les « Situations Economiques et Sociales » régionales.

Les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales, élaborées chaque année par les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) pour l'année précédente, figurent en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD. Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chaque SES régionale essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité dans la région concernée. De 2006 à 2013, la publication des SES a été précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD).

Cette Edition de l'année 2013 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier tout particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

RESUME EXECUTIF

Capitale	***Saint-Louis***
Département	3 (Dagana, Podor, et Saint Louis)
Arrondissements	7
Communes	20 (Podor(12), Dagana(6), Saint-Louis(2))
Communauté rurales	18 (Podor(10), Dagana (5), Saint- Louis(3))
Population (2013)	908 942 habitants
Superficie	19 034 Km2
Densité	48,7 hab. /Km2 Contre 70,8 au niveau national
Langues	Poular (54%), Wolof (39%), Maure (4%)
Taux Brut de Scolarisation primaire	92,9% /Podor (83%) Dagana (84%) Saint-Louis (96%)
TMM (Taux de mortalité maternelle)	392 pour 100 000 Naissances Vivantes
ISF (Indice Synthétique de Fécondité)	5 enfants par femme
TMIJ (Taux de Mortalité infanto-juvénile)	91 pour 100 000 Naissances Vivantes
Solde migratoire	-34 813
Climat	Sahélien (alternance saison sèche et saison des pluies)
Taux de chômage	15,2% contre 10,2% au niveau national
Secteur économique	Agriculture (11,4%) du Produit local brut Elevage (7%), Pêche (5%), Commerce secteur informel (50%)

ACTIVITES ECONOMIQUES : **5,6%** à la formation du PIB national.

- **Agriculture : 50%** du secteur primaire régional et **11,4%** de l'économie régionale.

Les terres irrigables estimées à **272 800 ha** dans la région

La SAED contribue à **73%** à la production du riz dans la région et à **30%** de l'objective autosuffisance du Sénégal en riz (1080000T de paddis).

Evolution des productions

LOCALITES	MIL			Mais			Riz			Total Céréales	
	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	PROD (T)
DAGANA	3596	253	910				58 000	6 500	**377 000**	**61 731**	**378 004**
PODOR	800	200	160				15 000	6 257	**93 850**	**16 220**	**94 325**
SAINT-LOUIS	121	200	24							**121**	**24**
SAED				**4 990**	**4 037**	**20 145**	**56346**	**6100**	**343611**	**5 590**	**21 943**
Prod2012/2013	4 517	242	1 094	4 990	4 037	20 145	73 000	6 450	**470 850**	**83 662**	**494 296**
Prod2011/2012	10 921	258	2 820	5 332	2 500	13 330	48 749	6 446	**314 234**	**65 423**	**330 413**

Source : DAPSA

Les Contraintes :

- la faiblesse des rendements
- l'insuffisance des aménagements hydro agricoles
- la vétusté des équipements et du matériel agricoles
- la salinisation et l'acidification des sols et de la nappe phréatique
- les difficultés d'accès aux crédits, la faible organisation des producteurs et des filières.

➢ **Elevage**

Effectifs du cheptel par espèce et par département de 2009 à 2012

Départements	Année	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camelins	Total
Saint Louis	2009	12000	12000	23000		4000		51000
Dagana		77 000	41 000	70 000	1 000	15 000	1 000	205000
Podor		212 000	284 000	219 000	11 000	21 000	0	747000
Total		**301000**	**337000**	**313000**	**12000**	**40000**	**1000**	**1003000**
Saint Louis	2010	12 430	12 320	24 300	300	3 750	434	53534
Dagana		78 030	42 700	72 500	1 220	15 350	585	210385
Podor		215 690	293 500	226 970	10 760	21 025	465	768410
Total		**306 150**	**348 520**	**323 770**	**12280**	**40 125**	**1 484**	**1032329**
Saint Louis	2011	12490	12670	24900	300	3770	440	54570
Dagana		78420	43900	74500	1 200	15450	590	214060
Podor		216760	301700	233300	10800	21150	470	784180
Total		**307670**	**358270**	**332700**	**12300**	**40370**	**1500**	**1052810**

Source : SREL de Saint-Louis

Production de viande **: 56582 têtes** en 2012.

Production de lait **1,5 litre** par jour et par vache

Evolution du mouvement de bétail avec la RIM en 2013

Départements	Entrées			Sorties		
	Camelins	Petits ruminants	Bovins	Camelins	Petits ruminants	Bovins
Dagana	1509	-	2160	231	253	109
Podor	500	1110	-	-	-	-
Totaux	**2009**	**1110**	**2160**	**231**	**253**	**109**

Source : IRSV de Saint-Louis

➢ **Pêche : 3** quais, **1 632 pirogues** .La production **79 922 tonnes** en 2012les autorités mauritaniennes ont accordé 26 février dernier **300** licences un quota de **40.000 tonnes** an fixée à **6.500 FCFA** par tonne à pêcher. Le Sénégal a versé en 2013 au trésor Mauritanien environ **262 millions** de FCFA pour l'acquisition de licences

Les **Contraintes** : sécurité (surveillance, éclairage et dé dragage) surtout au niveau de la brèche

- **Transports** : Le réseau routier (1 158,1 km,) représentant 8% de la longueur du réseau National (14 825,1 km) : routes nationales (539,4 km), régionales (215 km), départementales (146,8 km), de pistes répertoriées 243,1 km et de la voirie urbaine (17,7 km).Les routes non revêtues affichent 60% de la longueur totale du réseau dont 35% sont constitués de pistes répertoriées, 30% de routes régionales, 22% de routes nationales et 13% de routes départementales. Pour les routes revêtues, 83% de sa longueur sont constitués de routes nationales et 12% de routes départementales.
- **Transport** aérien : un aéroport international et 3 aérodromes
- **Industries** : Industries alimentaires **(47%**), les BTP **(21%)**, des agro-services **(16%)**
- **Tourisme :** 75 réceptifs dont 26 hôtels, 16 campements et 33 auberges.

Le recul enregistré sur le nombre d'arrivées en 2011 (54 960 arrivées en 2010 et 35 106 en 2011) s'est accentué en 2012 avec une baisse estimée à près de 30%.

Les Contraintes :

- Absence de liaison aérienne régulière,
- Insuffisance de la promotion de la destination et d'infrastructures hôtelières de haut standing,
- Difficultés de conservation du patrimoine bâti (notamment du patrimoine colonial),
- Insuffisance des aménagements des circuits éco touristiques entre autres.

- **Santé** : **3 hôpitaux, 4 centres de santé, 100 postes de santé et 155 cases**

Structures sanitaires par département

Département	Hôpital	Centre de Santé	Poste de santé	Case de Santé	Pop./2012	Pop./H	Pop./CS	Pop./PS
Saint-Louis	1	2	18	36	286 818	286 818	143409	7967
Dagana	1	3	21	48	254 418	254 418	84806	12115
Podor	1	4	58	94	411 602	411 602	102900	7096
Région	3	8	107	139	952 838	317 612	119104	8905

Source: Région médicale H Hôpital PS poste de santé CS case de santé

Normes en personnel et les besoins de la région

District	Normes OMS/PNDS	Situation actuelle	Gap
Médecins	1/10000 hbts	1/13566 hbts	34
Dentistes	1/10000 hbts	1/73300	80
Sages femmes d'Etat	1/300 à 2000 FAR	1/2900 FAR	33
Infirmiers	1/5000 hbts	1/3800	

*Source : La région médicale de Saint-**Louis***

- **Hydraulique et assainissement** : 130 forages et 38 unités de potabilisation : Podor (95%) des forages ; stations de potabilisation : Dagana (86%)

Accès à l'eau potable : le taux de branchement 75%, à 4 point de l'objectif 2015.

Le milieu rural a atteint 73%, soit un gap de 9 points pour atteindre l'objectif 2015

Taux d'accès par localité AEP (Accès à l'Eau Potable)

DEPARTEMENT	Accès Global		Accès par AEP	
	2010	**2011**	**2010**	**2011**
DAGANA	64,40	**74,5%**	**53,1%**	63,8%
PODOR	89,50	**95,4%**	**82,5%**	86,1%
SAINT LOUIS	88,20	**88,3%**	**84,0%**	83,3%
TOTAL REGION ST. LOUIS	**81,00**	**90,1%**	**73,0%**	**80,9%**

Source : SRH

Le taux d'accès à l'assainissement dans la région est de 10,4% loin de l'objectif de 78% en 2015

L'objectif du taux d'accès à un service d'assainissement de base de 26% à 63% dans la période 2010-2015 est loin d'être atteint : la latrine et la nature constituent les lieux d'aisance les plus usités par les ménages ruraux, avec des taux respectifs de 45% et de 43%.

- **Energie**

Mode d'éclairage des ménages

	électricité (SENELEC)	groupe	solaire	lampe à gaz	lampe tempête	lampe à pétrole artisanale	lampe rechargeable	bougie	bois	autre
Saint-Louis	53,76%	2,20%	1,45%	0,03%	1,42%	0,45%	20,64%	1,51%	0,47%	18,07%
Sénégal	56,24%	0,31%	1,72%	0,22%	1,73%	0,70%	26,03%	6,37%	0,47%	5,36%

Source : ESPS 2010-2011

- **Electrification rural**

La COMASEL en 2013 a raccordé 129 villages sur un objectif de152 (2011 2014) et 1448 foyers individuels au réseau solaire. Ainsi pour le réseau électrique le taux de réalisation est de 80,20% tandis que le réseau solaire est à 47%. Ce projet de 25 ans a pour objectif d'électrifier à termes tous les villages de la Région.

I. PRESENTATION DE LA REGION

Introduction

Au gré de la loi n° 2002-002 du 15 février 2002 et du décret n° 2002-166 du 21 février 2002 la région de Saint-Louis s'étend désormais sur une superficie de 19.034 Km², soit environ 10 % du territoire national. Elle est limitée au Nord par le Fleuve Sénégal, au Sud par la région de Louga, à l'Est par la région de Matam et à l'Ouest par l'Océan atlantique.

Située à 270 km de Dakar, elle compte une population estimée à 908941habitant en 2013, soit une densité de 47,8 habitants au Km².

- Données climatologiques

Le climat de la région est de type sahélien caractérisé par des alizés continentaux chauds et secs ou Harmattan et des alizés maritimes à l'ouest. Les températures moyennes annuelles sont relativement élevées avec cependant l'influence adoucissante de la mer à l'ouest, favorable pour les cultures maraîchères. Par contre, la zone continentale a des températures élevées presque toute l'année allant parfois au-delà de 40°c dans le département de Podor.

- Données physiques

Par rapport au fleuve, la région est répartie en trois zones :

- le Walo qui se caractérise par des terres humides propices à la culture irriguée et à la pisciculture. Bordant le fleuve Sénégal, il dispose des sols favorables à la riziculture et aux cultures de décrue.
- le Diéri, éloigné du fleuve, avec des terres favorables au maraîchage et à l'élevage.
- la Zone des Niayes ou le Gandiolais, située sur la frange maritime, très connue pour ses activités de pêche maritime et de cultures maraichères.

- Données hydrographiques

La région de Saint-Louis dispose de ressources en eau abondantes. On distingue des eaux de surface et des eaux souterraines. Les eaux de surface sont constituées essentiellement par le Fleuve Sénégal, qui traverse tout le long de la région, ses défluents, le lac de Guiers et de nombreux marigots et mares temporaires. Le lac occupe une place importante à cause de sa réserve d'eau douce et joue un rôle stratégique pour l'alimentation en eau potable de la ville de Dakar et pour l'Horticulture. Le fleuve et ses affluents constituent la source d'eau la plus importante pour l'agriculture. Ce riche potentiel est valorisé par la réalisation des barrages de

Diama et Manatali. Les eaux souterraines sont constituées par les nappes phréatiques peu profondes mais sujettes à la salinisation.

- Organisation administrative

La région de Saint-Louis est composée depuis le découpage opéré en 2002, des départements de Dagana, Podor et Saint-Louis. L'année 2008 a correspondu à l'érection de plusieurs localités de la région en communes et communauté rurales. Ainsi, entre 2007 et 2008 le nombre de communes est passé de 08 à 19 soit 11 nouvelles créations et le nombre de communautés rurales de 16 à 18 soit 2 créations supplémentaires. Le département de Podor a enregistré le plus grand nombre de communes nouvellement créés soit 73% du total régional. Ainsi la région de Saint-Louis compte 3 départements, 7 arrondissements, 19 communes, 18 communautés rurales, ce qui fait un total de 38 collectivités locales.

Carte n°1 : Découpage administratif et territorial

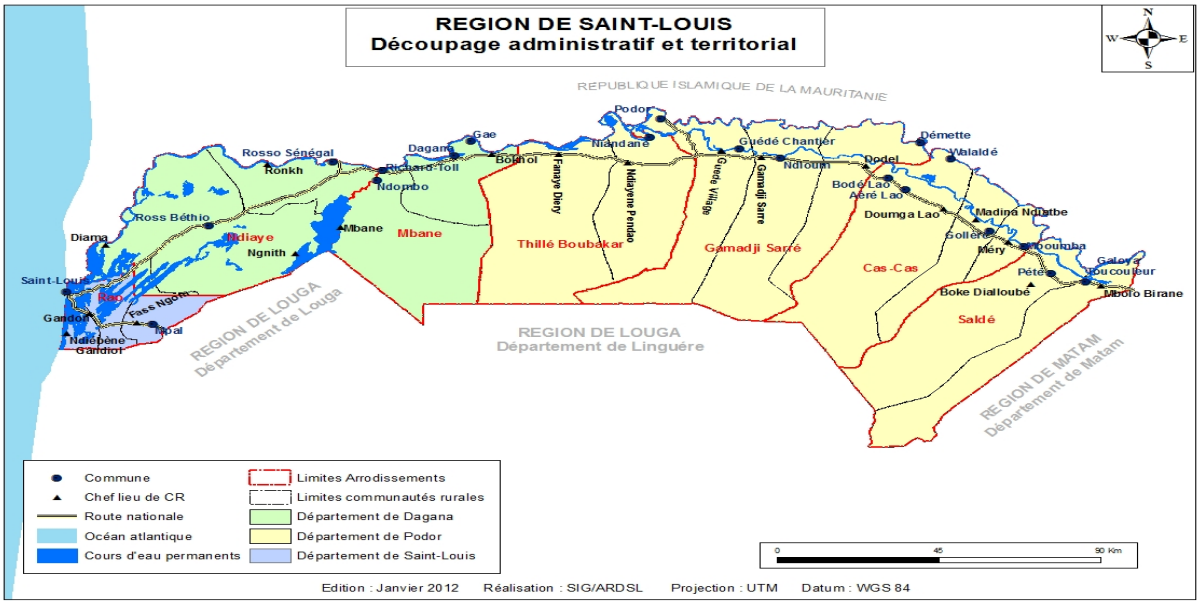

- Données économiques

La région de Saint-Louis occupe une place prépondérante dans les stratégies nationales de développement économique. Elle se distingue particulièrement dans le secteur primaire et dans l'agroalimentaire. L'économie de la région repose essentiellement sur l'agriculture et sur l'élevage. Une bonne partie de la production nationale de céréales provient de la région, en plus la totalité de la canne à sucre et de la tomate industrielle y est également produite. L'oignon ainsi qu'une partie importante du riz sont cultivées dans la région. La présence de grosses unités agro industrielles telles que la CSS, la SOCAS, les GDS et d'autres sociétés exportatrices constituent des indicateurs pertinents des potentialités agricoles de la région. Elles contribuent à la réduction du chômage des jeunes à travers des emplois directs et indirects qu'elles génèrent. La pêche participe aussi au dynamisme de l'économie

locale. Ces produits halieutiques alimentent aussi bien le reste du pays que les pays frontaliers avec le Sénégal. La région regorge également d'énormes potentialités touristiques encore sous exploitées.

- Culture

La région de Saint-Louis s'est dotée d'un agenda culturel de dimension internationale. Le festival international de Jazz est une des activités culturelles les plus marquantes de la région. Plusieurs autres événements rythment la vie culturelle et religieuse de la région. Parmi ces derniers, on note le « FANAL », le « magal des deux rakas », les « gamous » annuels et la fête du 15 août qui constituent tous des moments de convergence vers la région. L'année 2010 a été aussi marquée par l'organisation du troisième Festival Mondial des Arts Nègres dans la région nord.

II. DEMOGRAPHIE

Introduction

Le rapport provisoire du Recensement général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) estime la population de la région de Saint Louis à 908941 (soit 6.4% de la population du Sénégal) avec un taux d'accroissement intercensitaire de 3.4% par rapport à 2002. La densité de population est de 49 habitants au km2. L'effectif de la population masculine est inférieur à celle des femmes, avec un rapport de masculinité de 96 hommes pour 100 femmes.

II.1 Analyse de la pyramide des âges

II.1.1 Pyramide des âges observée

La région de Saint-Louis est caractérisée par une structure par âge très jeune avec les moins de cinq ans qui constituent 15% de la population. La répartition de la population selon les grands groupes d'âge montre l'importance des moins de 15 ans constituant 43% contre 51 % d'adultes (15-59 ans). Il est à noter que les vieux (60ans et plus) constituent 6% de la population de Saint Louis. Ce taux de dépendance élevé induit des besoins énormes dans les domaines de la santé, de l'alimentation, de l'éducation et de l'emploi.

L'allure de la pyramide des âges avec une base large et se rétrécissant vers le sommet est caractéristique d'une population très jeune qui est sans doute la résultante d'une forte natalité et d'une mortalité soutenues, caractéristique des pays sous développés qui ont entamé leurs transitions démographiques.

Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population de Saint Louis en 2013

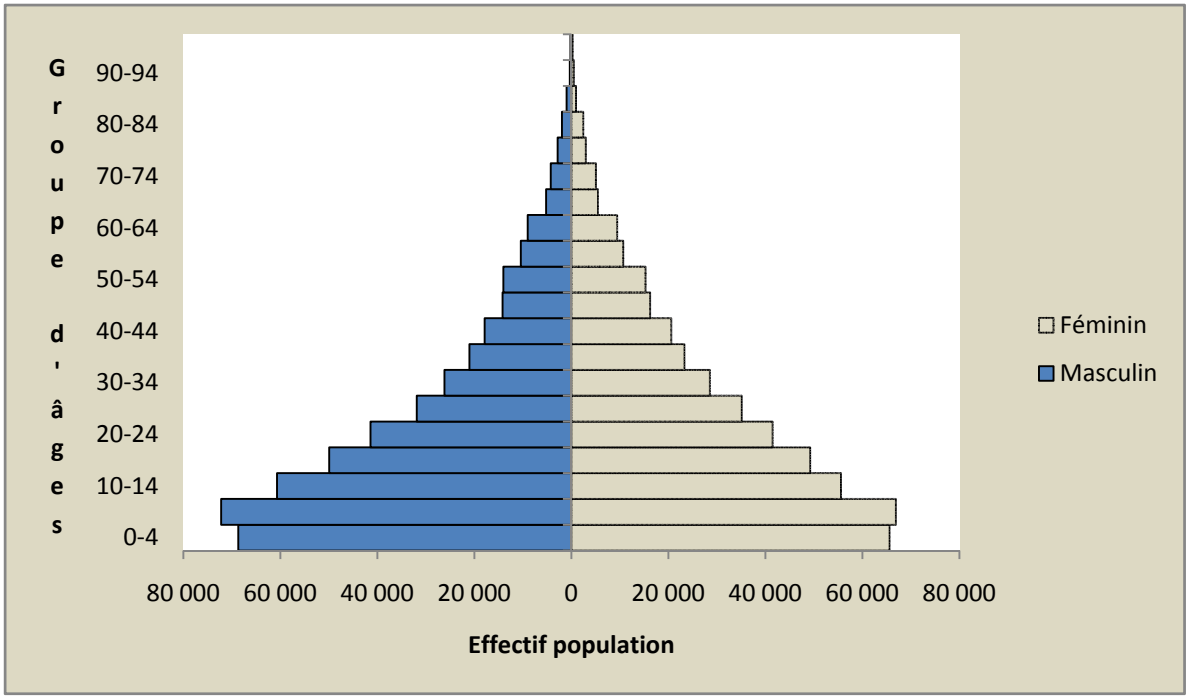

Source : ANSD. RGPHAE 2013.

II.2 Les indices de structure

II.2.1 Rapport de masculinité

Le rapport de masculinité permet d'indiquer la répartition par sexe de la population. Il est obtenu par le rapport entre l'effectif masculin et l'effectif féminin de la population, exprimé en nombres d'hommes pour 100 femmes. Le recensement de 2013 estime l'effectif des hommes à 453315 individus et celui des femmes à 455626 individus soit, un rapport de masculinité de 106,3 hommes pour 100 femmes.

En examinant les rapports de masculinité par grands groupes d'âge, il apparaît que les effectifs masculins sont dominants pour les groupes d'âge de moins de 20 ans. Par contre dans le groupe d'âge 25 ans et plus (majorité de la population potentiellement active), l'effectif féminin est prédominant. L'explication réside essentiellement, dans un solde migratoire favorable aux hommes à partir de 25 ans et, éventuellement dans une espérance de vie meilleur pour les femmes au de là de 75 ans.

Graphique 2.2 : Rapport de masculinité par classe d'âge en 2013

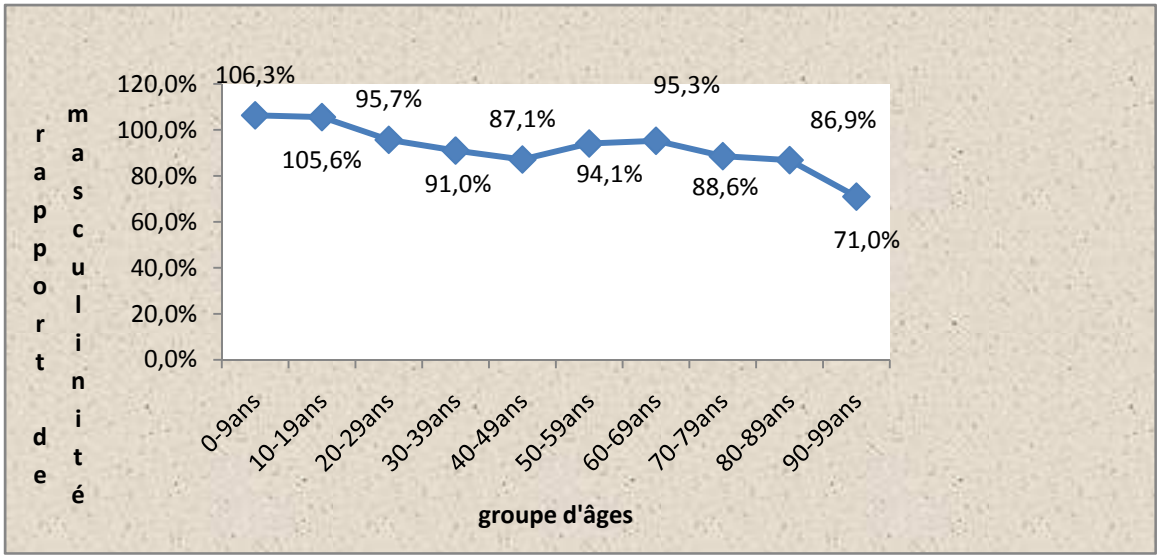

Source : ANSD. RGPHAE 2013.

II.2.2 Répartition spatiale de la population

La région de Saint-Louis est subdivisée en trois départements : Dagana, Podor et Saint-Louis et sept(7) arrondissements. Le nombre de collectivités locales s'établit à 38, soit 19 communes, 18 communautés rurales et la région. Cependant, la population est très inégalement répartie entre ces entités administratives. La densité régionale moyenne est de 47,80 d'habitants au km2 avec des disparités selon le département. Le département de Podor avec 370751 habitants concentre 41% de la population régionale soit une densité de 28,6 habitants/km2, la plus faible. Le département de Saint-Louis abrite une population de 296496 habitants constituant 33% de la population totale répartie sur une forte densité 337,3 habitants/km2 alors que Dagana représente 27% avec ses 241 695 habitants et une densité moyenne de 46,4 habitants au km2.

Graphique 2.3 : Répartition de la population régionale selon le département en 2013

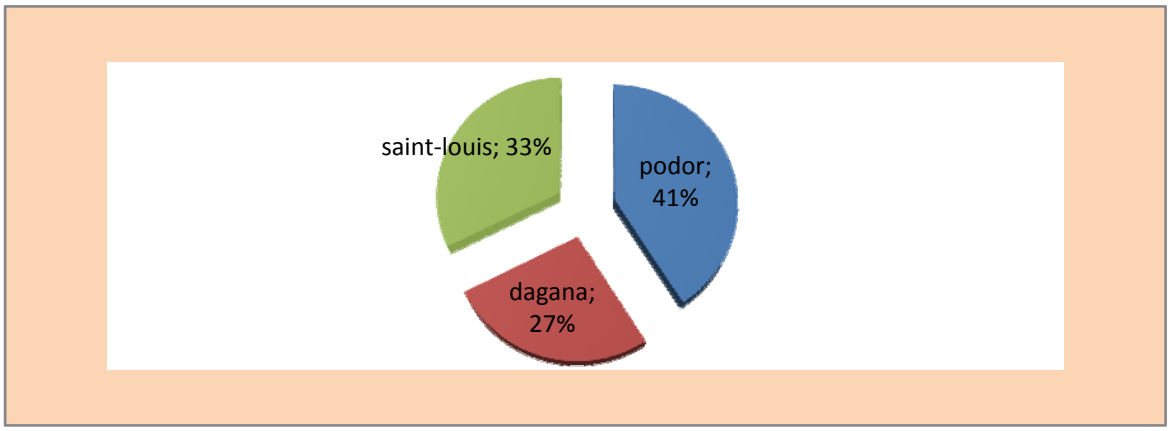

Source : ANSD. RGPHAE 2013.

Tableau 2.1 : Effectif de la population par sexe, superficie et densité par département en 2013

Nom localité	Effectif 2002			Effectif 2013			Superficie (km²)	Densité 2013 (hbts/km²)
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total		
REG. SAINT-LOUIS	335 758	358 475	694233	453 315	455 626	908 941	19 034	47,8
DEP. DAGANA	96 115	96 529	192 644	124 771	116 924	241 695	5 208	46,4
DEP. PODOR	135 725	152 231	287 956	180 977	189 774	370 751	12 947	28,6
DEP. SAINT-LOUIS	103 918	109 715	213 633	147 568	148 928	296 496	879	337,3

Source : ANSD. RGPHAE 2013.

II.2.3 Les groupes ethniques

La région de Saint-Louis demeure une zone de résidence d'une diversité d'ethnies. Les ethnies Wolof et Halpular sont les mieux représentées dans la région. La communauté Pulaar est de loin l'ethnie numériquement dominante représentant plus de la moitié de la population régionale, soit 54% résidant pour l'essentiel dans le département de Podor. Les Wolofs constituent le second groupe ethnique dominant localisés majoritairement dans les départements de Dagana et Saint-Louis et représentant quelque 39%. On rencontre dans la région beaucoup de minorités ethniques notamment des Maures (4%), des Bambara (1%), des Sérer (0,8%), etc.

Graphique 2.4 : Répartition de la population selon le groupe ethnique

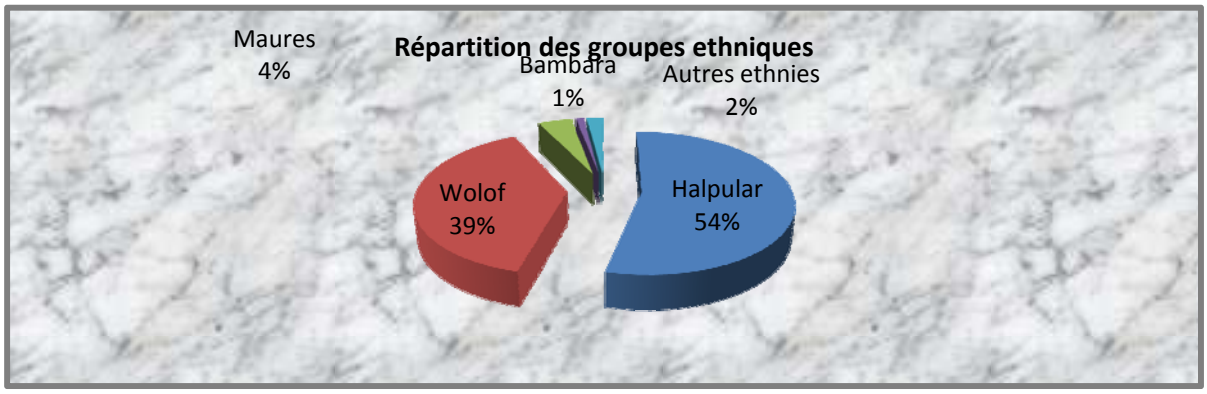

Source : RGPH 2002

II.2.4 Urbanisation

Dans la région de Saint-Louis, la population urbaine est estimée en 2013 à 412037, soit un taux d'urbanisation de 45,3% qui est au dessus de la moyenne nationale (45,2%). Le département de Saint- Louis apparait de loin comme le plus urbanisé avec un taux d'urbanisation de 76,8% et concentrant plus de la moitié de la population urbaine de la région (52,6%). Le département de Podor est le moins urbanisé soit un taux d'urbanisation de 20,8% derrière Dagana (44,6%). La part des départements de Podor et Dagana dans la population urbaine de la région s'élève respectivement à 18,3% et 28,8%.

Tableau 2.2 : Evolution des taux d'urbanisation de 1976 à 2013

Régions	1976	1988	2002	2013
Saint Louis	23,4%	27,1%	36,8%	45,3%
Sénégal	34%	39%	40,7%	45,2%

Graphique 2.5: Evolution du taux régional d'urbanisation

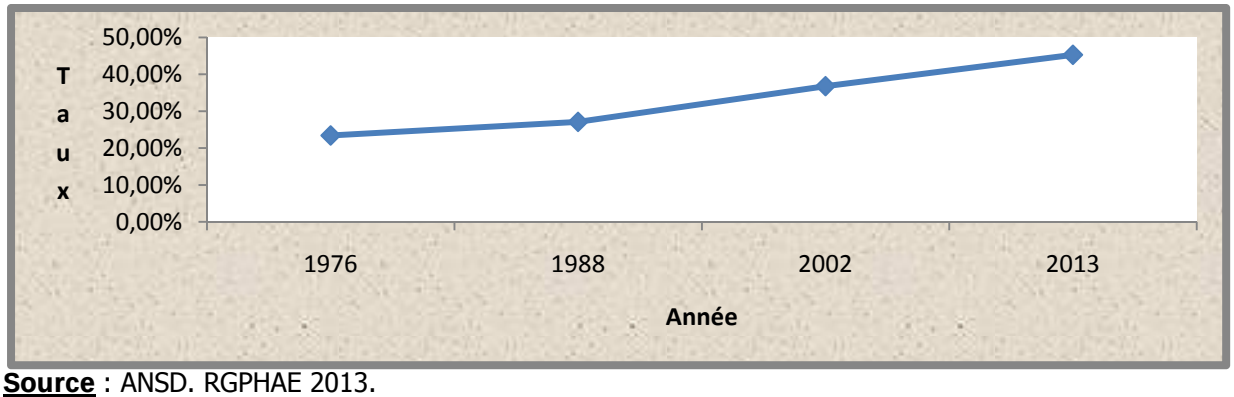

Source : ANSD. RGPHAE 2013.

II.2.5 Femmes en âge de reproduction (FAR)

L'effectif des Femmes en Age de Reproduction est estimé en 2011 à 223158 individus représentant 47,3% de la population féminine totale de la région. Les effectifs des FAR sont inversement proportionnels à l'âge entre 15 et 49 ans. La plus forte proportion de femmes en âge de reproduction, soit 23%, a moins de 20 ans. Un peu plus d'une FAR sur cinq (21%) a un âge compris entre 20 et 24 ans. Les femmes ayant des âges compris entre 39 et 44 ans ou 45-49 ans constituent seulement 9% et 7% respectivement.

Tableau 2.3 : Répartition des femmes en âge de procréation par groupe d'âge

Age	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	Ensemble
Effectif	51400	46155	36223	28118	24899	19929	16437	223158
Proportion	23%	21%	16%	13%	11%	9%	7%	100%

Source : RGPHAE 2013

Graphique 2.6 : Répartition du nombre de FAR suivant le groupe d'âge

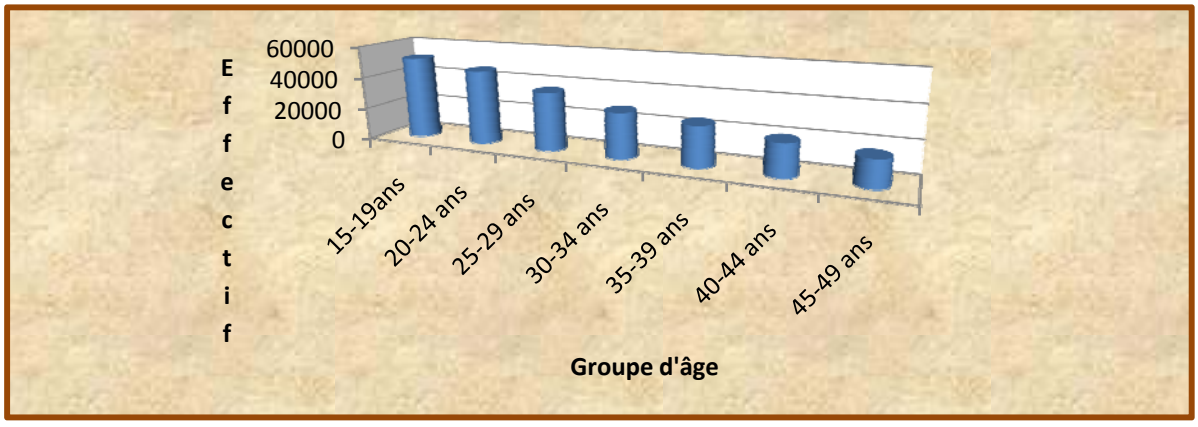

II.2.6 Etat matrimonial de la population

Le tableau ci-dessous présente la répartition des femmes et des hommes selon leur état matrimonial au moment du RGPHAE 2013. Pour les femmes de 15-49 ans, 63,9% d'entre elles et 34,4%des hommes de 15-59 ans étaient en union au moment de l'enquête.

Dans la région de Saint-Louis, l'union se réduit quasiment au mariage, 99,7% des femmes et tous les hommes déclarés en union, étant effectivement mariés. Seulement 0,2 % des femmes vivaient avec un conjoint sans être mariés (union consensuelle). Le célibat concernait 32,7% des femmes et 65,2% des hommes (29 % des femmes et 56% des hommes au niveau national) ; la proportion de divorcés était de 1,7% chez les femmes et de 0,4% pour les hommes. Environ 1,3% des femmes étaient veuves. Le calendrier de la nuptialité plus tardif chez les hommes explique les plus forts pourcentages d'hommes encore célibataires. La pratique de la polygamie explique en partie les faibles proportions de divorcés et de veufs parmi les hommes.

Graphique 2.7 : Proportion de femmes et d'hommes célibataires par âge

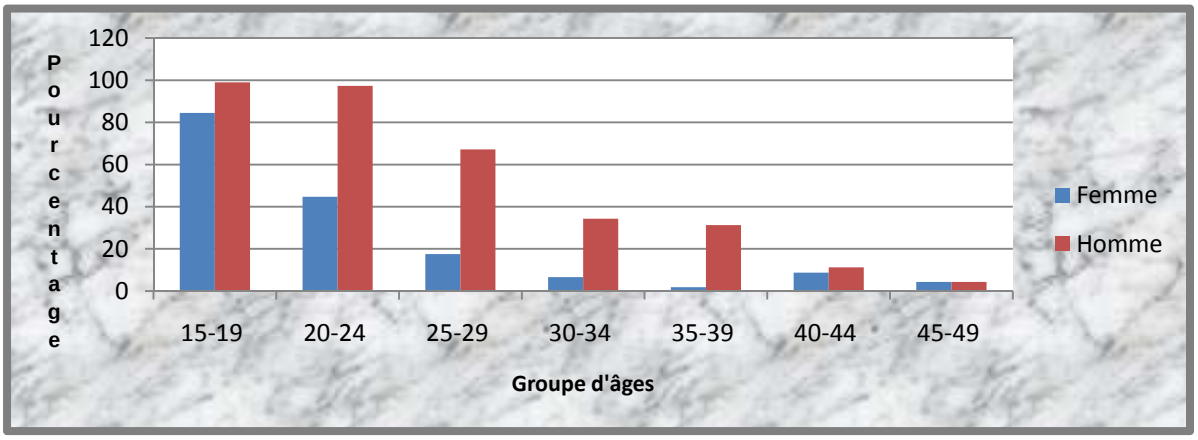

Source : ANSD. RGPHAE 2013.

Les proportions de femmes célibataires diminuent rapidement avec l'âge, passant de 84,5% à 15-19 ans à 17,5% à 25-29 ans et à 10,5% à 35-44 ans ; après 45 ans, le célibat est à 4,3%. Inversement, la proportion de femmes mariées augmente avec l'âge. Elle passe de 14,1% à 15-19 ans à 54 % à 20-24 ans, pour atteindre son maximum à 35-39 ans (92,2 %). Comme pour les femmes, le pourcentage d'hommes célibataires diminue rapidement avec l'âge, à l'inverse du pourcentage de mariés. Les hommes se marient plus tard : à 20-24 ans, 97,3% sont encore célibataires contre 44,7 % chez les femmes.

II.2.7 Niveau et tendance de la fécondité

Le Sénégal dispose d'une bonne série d'Enquêtes Démographiques et de Santé qui ont permis d'avoir une bonne appréciation du niveau et des tendances de la fécondité. Pour la mesure du phénomène de la fécondité trois indicateurs sont souvent utilisés notamment le Taux Global de Fécondité Générale (TGFG), l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF), et la Descendance Finale (DF).

L'Indice Synthétique de Fécondité (ou indice conjoncturel de fécondité) qui mesure le nombre moyen d'enfants qu'une femme en fin de vie féconde mettrait au monde si elle était soumise, à chaque âge, aux taux de fécondité du moment demeure le meilleur indicateur pour comparer l'intensité de la fécondité courante entre différents groupes de femmes. Le taux de natalité au Sénégal est passé de 42% (RGPH, 2002) à 37,4% (EDS V, 2010/2011) soit une baisse de 1,4% en moyenne par an.

La région de Saint-Louis avec une descendance finale de 5 enfants selon les résultats de l'EDS V 2010-2011 est apparue comme une zone de forte fécondité malgré une baisse. Une entrée précoce dans la vie féconde avec un âge au premier mariage et un âge à la première maternité relativement bas, soit respectivement 19,6ans et 21,2 ans constitue un facteur important déterminant une forte fécondité.

II.2.8 La contraception

D'une manière générale, la pratique contraceptive dans la région de Saint-Louis est faible malgré la volonté politique déclarée des différents gouvernements qui se sont succédé au Sénégal et les nombreuses dispositions prises pour encourager la planification des naissances. Contrairement à ce que pouvait laisser croire une tendance générale d'une fécondité en baisse, la pratique contraceptive est demeurée faible dans la région comme pour l'ensemble du pays globalement même si la connaissance des méthodes contraceptives est forte. En effet, 94,1% des femmes et 97,5% des hommes de 15-49 ans connaissent au moins une méthode contraceptive quelconque contre 93,8% et 95,5% respectivement pour une méthode moderne.

Selon les résultats de (l'EDS V, 2010/2011), 17,7% des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans utilisent un moyen de contraception quelconque et 16,1% une méthode moderne. Les méthodes les plus utilisées sont la pilule (8,5 %), et les injections (4,7 %).

II.2.9 Niveau et tendance de la mortalité des enfants

De 52% lors de l'ESD IV (2005), le quotient de mortalité infantile a atteint 59 ‰ (EDS V, 2010/2011), soit une hausse de 13,5%. Cependant, pour la même période, les quotients de mortalité infanto juvénile et juvénile ont connu des baisses respectives de 2,2% et 19 %.

Principal indicateur de l'état de santé de la population, la mortalité infantile qui a connu une hausse entre 2005 (EDS IV) et 2010 (EDS V) pose un réel paradoxe inquiétant pour la région vu la multiplication des programmes de santé, notamment de vaccination, de la connaissance des conditions d'hygiène et de l'état nutritionnel des enfants, etc.

En dépit de la baisse enregistrée entre les EDS IV et V, la mortalité juvénile et la mortalité infanto juvénile demeurent toujours globalement très fortes dans la région.

II.2.10 La situation nutritionnelle

Les prévalences de malnutrition aigüe et chronique chez les enfants de moins de 5 ans demeurent précaires voir critiques avec respectivement 18% et 23% (EDS2010), soit une augmentation de la malnutrition aigüe (poids-taille) de presque 50%. Par ailleurs la prévalence de l'anémie est supérieure à 50% aussi bien chez les enfants que chez les femmes en âge de reproduction. Les principaux déterminants.

La malnutrition infanto-juvénile est tributaire de plusieurs facteurs parmi lesquels les problèmes liés à l'accès aux services de base (eau potable pour éviter les maladies diarrhéiques, les structures de santé pour assurer les services de santé adéquats et aux produits alimentaires de qualité et en quantité suffisante) mais aussi à une instabilité dans la couverture des besoins alimentaires.

Par ailleurs, il y a l'insuffisance dans la mobilisation communautaire et la mobilisation des ressources en faveur de la santé et de la nutrition.

II.2.11 Taux de séroprévalence du VIH/Sida

D'une manière générale, la prévalence du sida au Sénégal demeure très faible comparativement à ce qui se passe dans beaucoup de pays africains vu que notre pays s'est engagé très tôt, dans la prévention des maladies sexuellement transmissibles et dès 1986, un programme national de lutte contre le sida a été mis en place.

Ainsi, le Sénégal présente un taux de séroprévalence de 0,7% tous sexes confondus chez les personnes âgées de 15-49 ans testées selon les résultats de l'EDS V. Les résultats du tableau ci-dessous montrent que dans la région de Saint-Louis 0,4% des adultes âgés de 15-49 ans sont séropositifs contre 0,7 %au niveau national. Le taux de séroprévalence chez les femmes de 15-49 ans est estimé à 1,2% (0,8 % pour le Sénégal) et il est supérieur à celui observé chez les hommes du même groupe d'âges qui est de 0,5 %. Il en résulte un ratio d'infection entre les femmes et les hommes de 2,4 ; autrement dit, il y a 240 femmes infectées pour 100 hommes. Les femmes semblent nettement plus vulnérables que les hommes à l'infection au VIH.

Conclusion

La structure par âge et par sexe montre une population jeune et à prédominance féminine. Cette structure de la population de la région engendre d'énormes difficultés liées aux besoins croissants que nécessite une population jeune, mais aussi beaucoup de dépenses dans les secteurs sociaux en particulier tels que la santé, l'éducation, la formation et l'accès aux services de logement. Par ailleurs, les populations sont inégalement réparties dans la région. En effet, la distribution de la population met en évidence une disparité importante au niveau département. Cependant l'espoir est permis pour corriger ses inégalités avec la mise en œuvre des projets et programmes visant à développer l'agrobusiness. Il s'agit notamment des réalisations : de la route Saint-Louis Ndioum ; des ponts de Ndioum, de Halwar et des aménagements hydro agricoles dans tout le Delta.

III. URBANISME, HABITAT ET CADRE DE VIE

Introduction

Aujourd'hui, avec la forte croissance démographique mondiale et l'urbanisation fulgurante, la majorité des populations vivent dans les centres urbains. Le ratio qui était d'un homme sur dix au vingtième siècle dépasse aujourd'hui la moitié des populations.

Au niveau de la région de Saint Louis le taux d'urbanisation s'élève à 47% Cependant ce taux d'urbanisation est très variable d'un département à l'autre avec 77% pour celui de Saint-Louis, 45% pour Dagana et les 21% réside à Podor.

La concentration de la population et l'occupation rationnelle de l'espace urbain constituent les enjeux majeurs de ce chapitre. Au niveau de la région de Saint-Louis, la maîtrise de l'espace rural et urbain ainsi que la création des établissements humains sont des défis à relever. Dans les lignes qui se suivent, il s'agira d'analyser les données de la Division régionale de l'urbanisme sur les autorisations de construire et celles de l'antenne régionale de la SNHLM sur les logements construits. Dans ce cadre, nous allons d'abord passer en revue les caractéristiques des logements et le cadre de vie des ménages de la région de Saint Louis tirées des résultats du RGPHAE 2013.

III.1. Logement

III.1.1 Type de logement

D'après les données du RGPHAE 2013, on constate que les maisons basses représente 69,5% contre 57,2 au niveau national suivi des cases 20,9% les maisons à étage qui ne représente que 6,1% et enfin les baraques qui ne font que 2,1%.

III.1.2 Statut d'occupation

Le mode d'occupation le plus fréquent dans la région de Saint louis est la propriété et la location, en effet plus de 85,4% des ménages étaient propriétaires ou copropriétaires du logement qu'ils occupaient au moment de l'enquête contre 72,6% au niveau national, alors que 10,5% étaient locataires ou colocataires dont la moitié par rapport au niveau national qui est de 23,1%. Le reste des ménages soit 3,2% était logé gratuitement par un tiers (parents, amis ou entreprise).

Graphique 3.1: **Répartition de la population selon le statut d'occupation**

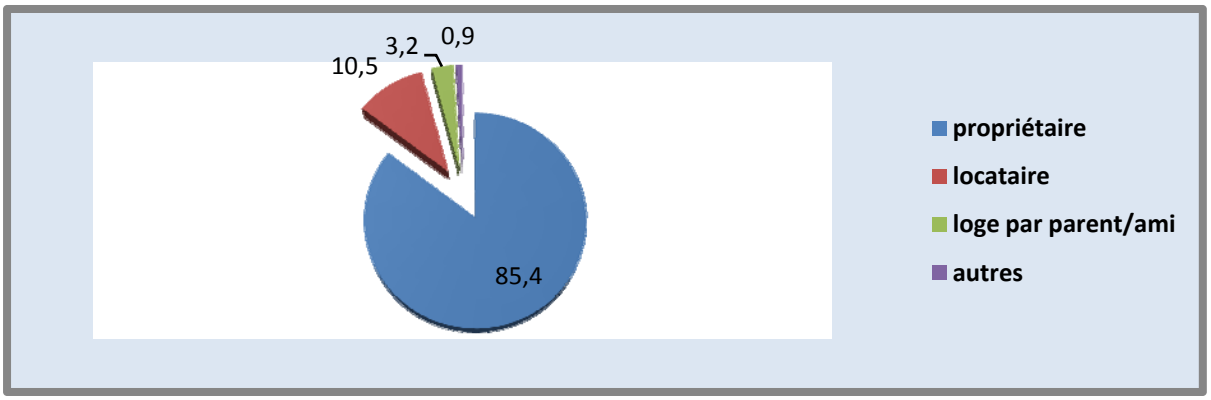

Source *:* ANSD. RGPHAE 2013.

III.2. Nombre de pièces à usage d'habitation

L'information sur le nombre de pièces à usage d'habitation permet de mesurer indirectement le degré de promiscuité dans lequel vit le ménage, ce qui peut traduire, d'une certaine manière, les conditions de vie et le niveau socioéconomique de celui-ci. Le nombre de pièces du logement peut dépendre, à la fois, de la taille du ménage et du standing de vie des occupants. En particulier, en milieu urbain où la promiscuité est un phénomène assez répandu, la plupart des ménages disposent d'un nombre limité de pièces dans leur logement.

La majeure partie de la population Saint-Louisienne vit dans des maisons de 1 à 3 pièces et elle représente 49% de la population citadine.

III.3. Taille du ménage

Le rapport du RGPHAE 2013 révèle qu'un ménage est composé généralement de 5 à 9 personnes dans cette région dont 42% de cette catégorie réside en milieu urbain. Ses proportions sont de 40% en milieu urbain, 42% en milieu rural et 42,1% au niveau national.

La répartition des pièces à usage d'habitation entre les ménages des différents milieux est en conformité avec celle du nombre de personnes : les ménages ruraux comptent en moyenne huit personnes de même que les ménages urbains. Exprimée en termes de taux de peuplement ou nombre de personnes par pièces la mesure de la promiscuité est plus précise et plus pertinente. Ainsi, on peut distinguer trois types de ménages : les ménages sous peuplés (quand le nombre de pièces est supérieur au nombre de personnes), les ménages surpeuplés (quand trois personnes ou plus partagent une seule pièce) et les ménages normalement peuplés (quand le nombre de personnes par pièce est 1 ou 2). Les données montrent que les ménages surpeuplés font 25% à Saint-Louis et 23% en milieu rural. La tendance est la même pour les ménages sous peuplés (près de 14% en milieu urbain et 9,5% en milieu rural).

III.4. Equipement des ménages

Principale source d'approvisionnement en eau des ménages

L'approvisionnement en eau constitue une variable importante dans l'appréciation du niveau de bien être des ménages dans la mesure où la qualité de cette eau influe en grande partie sur l'état de santé de ceux qui la consomment. L'objectif de cette section est d'apprécier la qualité de l'eau que les membres du ménage utilisent principalement pour la boisson et d'autres besoins comme la cuisson des repas. La source étant fortement corrélée avec la qualité de l'eau, il est important de la saisir pour déterminer la potabilité de l'eau utilisée. Il est reconnu qu'une eau potable insalubre, est un vecteur potentiel de maladies comme la diarrhée, le choléra et la fièvre typhoïde, qui ont des effets hautement néfastes sur la santé. La contamination de l'eau constitue donc un sérieux problème de santé, particulièrement en milieu rural où le transport de l'eau sur de longues distances, son transfert dans divers récipients et sa conservation, ne garantissent pas toujours sa bonne qualité. La source d'eau utilisée est considérée ici comme un bon indicateur de la qualité de l'eau potable.

Pour la région de Saint Louis plus de 7 ménages sur dix consomment l'eau de robinet, dont 54% disposent d'un robinet intérieur, 16%, s'approvisionnent par les bornes fontaines publiques et 4% utilisent le robinet du voisin, soit un taux d'accès à l'eau de robinet de (74%) contre 68,4% au niveau national. Ce taux d'accès à l'eau courante et à l'eau de robinet, a été estimé à 52,3% en 2002 pour la région de Saint Louis/Matam selon l'ESAM II et se situe aujourd'hui à 74,0% selon l'ESPSII. Ce résultat semble indiquer une légère amélioration de l'accès à l'eau de robinet.

Graphique 3.2 : **Principale source d'approvisionnement en eau**

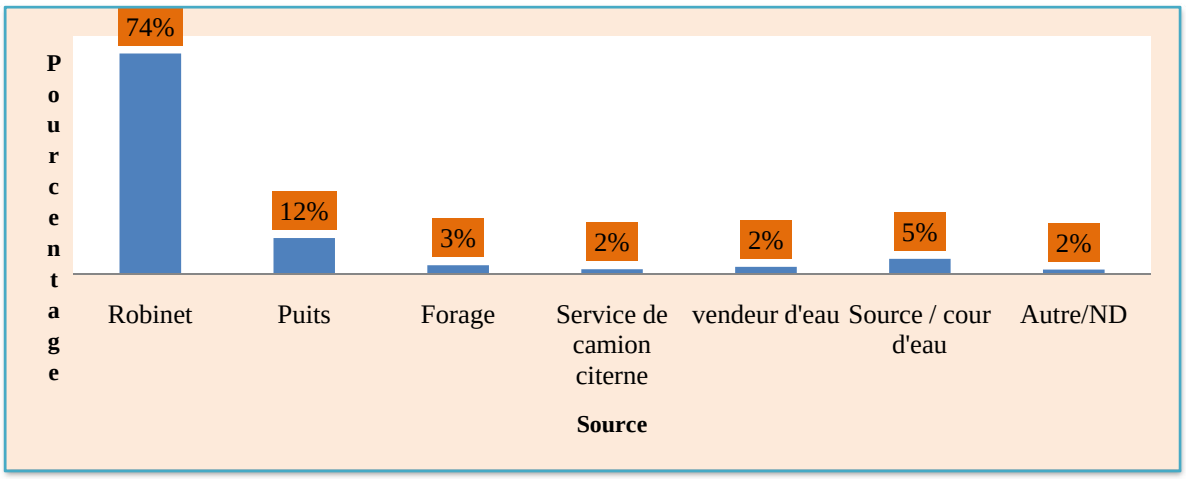

Source : ANSD. *Résultats de l'enquête ESPS II, 2010-2011*

III.5. Principale source d'éclairage

Dans la région de Saint-Louis, on note que plus de la moitié des ménages urbains ont accès à l'électricité 86,7% tandis que au niveau de la zone rural les lampes rechargeables sont plus utilisés 27,3% dans les Départements de Dagana et Podor, 6,8% utilise les lampes tempêtes

Graphique 3.3 : **Principale source d'éclairage des ménages**

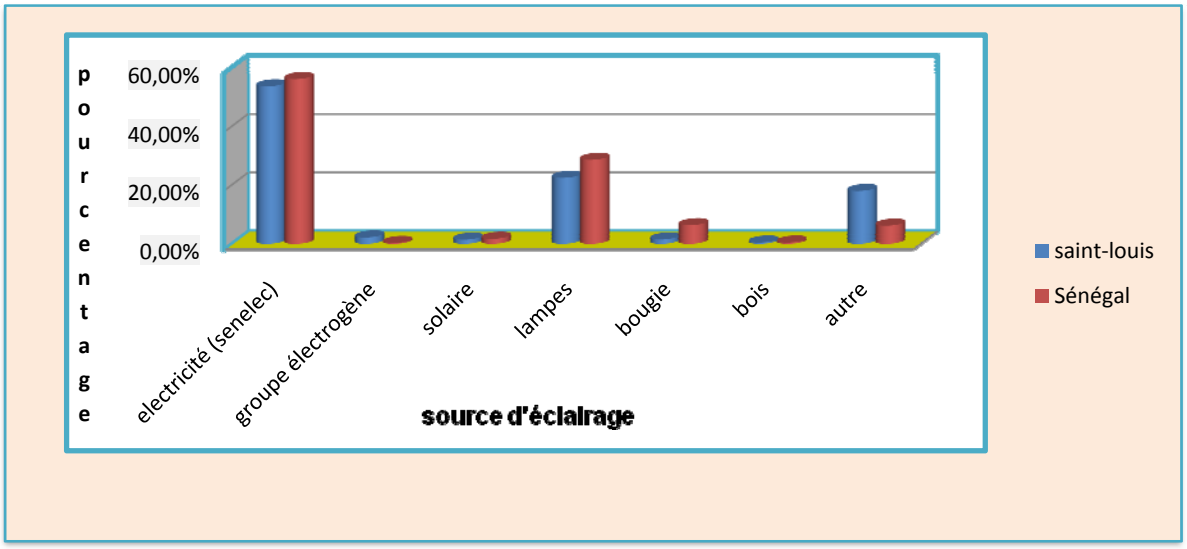

***Source* : ANSD.** *ESPSII*

III.6. Le lieu d'aisance

L'accès à des toilettes décentes, important indicateur des conditions d'hygiène familiale est encore un problème pour de nombreux ménages. En effet selon le rapport de L'ESAM II en 2002 sur l'ensemble du pays, 32,5% des ménages disposent de toilettes avec chasse, 18,6% de latrines tandis que 19,3% n'ont pas de toilettes du tout. Si dans le milieu urbain près de 7 ménages sur 10 (66,1 %) sont dotés de toilettes avec chasse, le milieu rural n'en compte que 5,6 %. Dans les campagnes, les ménages dotés de latrines représentent 52% tandis que 42,6% se contentent des autres types d'aisance (la nature, le fleuve, la mer, un coin de la maison, etc.).

Concernant la région de Saint Louis, selon ce même rapport seul 21,3% des ménages disposent de toilettes avec chasse, 23,7% de latrines et plus de 21% n'en disposent même pas.

III.7. Autorisations de construire

Les constructions nouvelles et les modifications d'architecture d'une concession nécessitent la collaboration et l'autorisation des services compétents. L'analyse de l'évolution du nombre d'autorisation au cours de ces dernières années montre une tendance à la baisse. De 2012 à 2013, le nombre d'autorisation passe de 87 à 70 soit une baisse de 19,54%.

Cette tendance à la baisse pourrait en partie s'expliquer par la hausse des prix des matériaux de construction notamment le ciment qui, en une décennie, a presque doublé.

Graphique 3.4*:* Evolution de la demande d'autorisation de construire

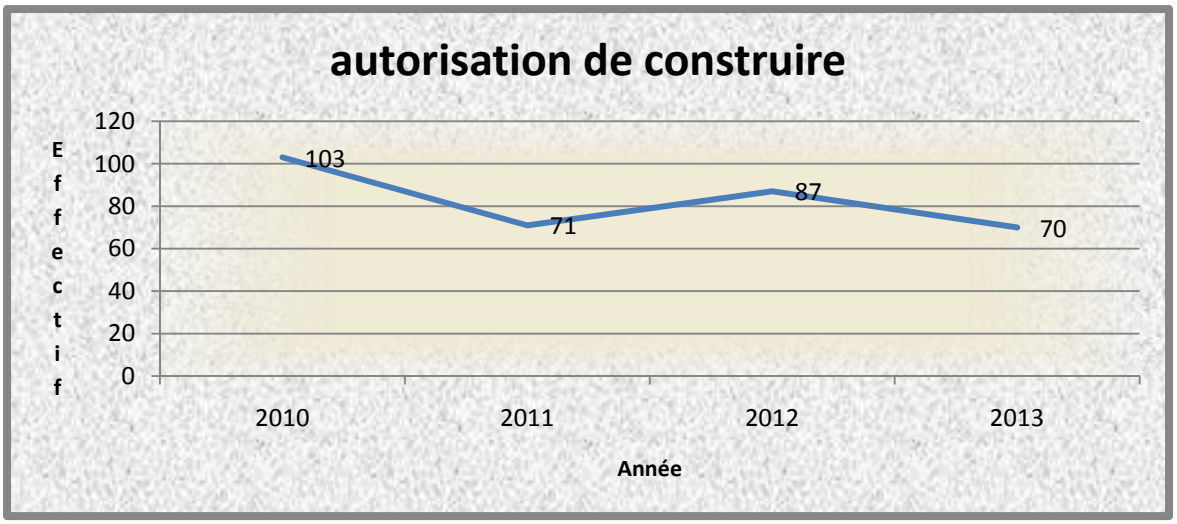

Source ***:*** *Service régional de l'urbanisme à Saint-Louis*

III.8. Réalisations de la SNHLM

Selon le rapport annuel de l'antenne régionale de la SNHLM depuis 2010 la construction et l'octroi de parcelles n'ont pas augmenté. Ainsi de 1960 à 2010, la SNHLM a construit 569 logements et octroyé 973 parcelles dans la région de Saint-Louis. Ces réalisations ont lieu dans les communes de Saint-Louis, Richard-Toll, Dagana et Podor. Le tableau suivant décrit la situation au niveau de ces communes.

Tableau 3.1 : Réalisations de la SNHLM

Communes	Logements		Parcelles	
	Nombre	%	Nombre	%
Saint-Louis	450	33%	927	67%
Dagana	74	63%	44	37%
Richard-Toll	25	93%	2	7%
Podor	20	100%	0	0%
Région	569	37%	973	63%

Source : Rapport annuel de l'antenne régionale de la SNHLM

Conclusion

L'urbanisation galopante et la croissance continue de la population particulièrement dans les pays africains font que la maitrise du foncier, visée à travers l'étude de l'urbanisme, est devenue un impératif. Face à cette situation, Saint Louis, à l'image des autres régions du Sénégal, connait une baisse tendancielle des demandes d'autorisation de construction de logement et parallèlement l'activité de la SNHLM n'a pas évolué depuis 2010. Ceci a favorisé le développement de la promiscuité et les conditions de vie des ménages deviennent de plus en plus précaires.

Pour améliorer cette situation, l'Etat du Sénégal pourrait en plus d'alléger les procédures de demande, développer des politiques d'habitat social dans cette région afin que les démunis puissent en bénéficier et que l'objectif « un ménage, un toit » soit atteint.

IV. *EDUCATION ET FORMATION*

Introduction

Le système éducatif régional est structuré autour de 7 sous secteurs : Développement Intégré de la Petite Enfance, Enseignement Elémentaire, Enseignement Moyen, Enseignement Secondaire Général, Education Non Formelle, Formation Professionnelle et Technique et Enseignement Supérieur. Chacun de ces sous-secteurs constitue un palier important vers l'objectif : « former des hommes et des femmes capables de travailler efficacement à la construction du pays ». Toutefois, la priorité reste accordée à l'éducation primaire, érigée au rang de deuxième priorité par les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Une attention particulière est de plus en plus accordée à la Formation professionnelle, à l'Apprentissage et à l'Artisanat.

Dans ce chapitre, nous allons présenter la situation de chaque secteur dans la région de Saint Louis en 2013.

IV.1 Objectifs sectoriels

L'éducation est un paramètre essentiel pour une croissance économique soutenue, dans la mesure où elle fournit des ressources humaines qualifiées capables de répondre aux besoins de développement. Conscientes de ce fait, les autorités du pays ont exprimé une volonté de développer le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle en fixant les objectifs suivants :

- l'universalisation de l'achèvement du cycle élémentaire ;
- le développement de l'enseignement moyen dans la perspective d'une éducation de base de dix ans et l'amélioration de l'accès dans les autres cycles ;
- la création des conditions d'une éducation de qualité à tous les niveaux d'éducation et de formation, avec une attention accrue à l'amélioration notable de l'environnement scolaire et des conditions d'enseignement et d'apprentissage ;
- l'éradication de l'analphabétisme et la promotion des langues nationales ;
- la promotion et l'orientation de la formation professionnelle vers le marché du travail ;
- la prise en compte effective de l'éducation inclusive et l'élimination des disparités, à tous les niveaux d'enseignement : inter et intra régionales, entre groupes socio-économiques, entre sexes, entre milieux (urbain/rural) ;

- la libéralisation et la diversification de l'offre d'éducation et de formation, la promotion d'un partenariat efficace et bien coordonné et l'ouverture à la coopération régionale au sein de l'espace CDEAO ;
- la décentralisation et la déconcentration renforcées de la gestion du système, dans une dynamique de responsabilisation et d'une participation accrues des collectivités, des communautés et des inspections ;
- la gestion rationnelle et efficiente des ressources matérielles, financières et humaines, dans une optique de responsabilisation et d'imputabilité des centres d'exécution.

IV.2 Population cible

La population cible représente les individus qui ont l'âge de fréquenter un cycle de formation bien défini.

Tableau 4.1 : Groupes cibles du système éducatif dans la région

Ordre d'enseignement		Tranches d'âges du groupe cible	Populations cibles en 2012		
			Homme	Femme	Total
Petite enfance		3 à 6 ans	62770	59344	122114
Enseignement Elémentaire		7 à 12 ans	86513	81699	168212
Enseignement Moyen		13 à 16 ans	47321	47374	94695
Enseignement Secondaire		17 à 19 ans	28845	32710	61555
Education Non Formelle	Ecoles Communautaires de Base	09 à 14 ans	81018	76068	157086
	Adolescents et adultes non alphabétisés	15 ans et plus	244509	275517	520026
Enseignement technique et formation professionnelle		13 ans à 19 ans	76166	80084	156250
Enseignement supérieur		20 ans et plus	657767	80084	156250

Source : ANSD. Projections

IV.3 Enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire constitue la première étape du système scolaire formel. Il est assuré par quatre types de structures à savoir, la case communautaire, la case des tout-petits, l'école maternelle et la garderie. La DIPE cible la tranche d'âge 3-6 ans. La population pré scolarisable de la région s'élève en 2013 à 10084 enfants dont

4737 garçons et 5347 filles. Quant à la répartition spatiale, elle est marquée par un déséquilibre en faveur du département de Podor qui concentre 63% de l'effectif total, le reste étant réparti entre Saint-Louis et Dagana (19% chacun).

IV.3.1 Offre préscolaire

Le nombre d'établissements préscolaires a augmenté en passant de 140 en 2012 à 146 en 2013. La répartition des établissements préscolaires par département laisse apparaitre un profond déséquilibre au profit du département de Saint Louis qui comptabilise 58% de ces structures, suivi du département de Podor avec 22% et le département de Dagana 20%. Par ailleurs, les collectivités locales disposent de 23 structures chargées de la petite enfance. Parmi les 146 établissements préscolaires, 44 sont privés, 79 publics, 8 franco arabe et 15 communautaires.

Tableau 4.2 : Etablissements du préscolaire par département en 2013 selon le statut

IDEN	Total 2012	Communautaire	Privé	Public	Total	% par département
Dagana	28	17	4	9	30	20%
Podor	30	-	-	32	32	22%
Saint-Louis	82	6	40	38	84	58%
Total général	140	23	44	79	146	100%
% par statut		16%	30%	54%	100%	

Source : IA Saint-Louis

IV.3.2 Les effectifs du préscolaire

Les effectifs du préscolaire se sont accrus en 2013 passant ainsi de 9273 à 10084, soit un taux d'accroissement de 8,75%. Les résultats attestent que les filles sont plus nombreuses que les garçons au préscolaire dans tous les départements de la région. Par ailleurs, on enregistre une baisse de 6,64% des effectifs dans le département de Podor, due probablement à une fermeture d'établissement. Cependant on note une forte hausse des effectifs de 15,64% dans le département de Saint-Louis.

Tableau 4.3 : Evolution des effectifs du préscolaire entre 2012 et 2013

Départements	Total 2012			Total 2013			Var 2012-2013 (%)		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Dagana	753	1016	1769	841	1025	1866	11,69	0,89	5,48
Podor	933	1071	2004	847	1024	1871	-9,22	-4,39	-6,64
Saint Louis	2689	2811	5500	3049	3298	6347	13,39	17,32	15,40
Région	4375	4898	9273	4737	5347	10084	8,27	9,17	8,75

Source : IA Saint-Louis

Tableau 4.4 : Effectifs du préscolaire par genre et par statut en 2013

Statut	Sexe	Dagana	Podor	Saint-Louis	TOTAL IASL
Public	Garçons	661	288	1702	2651
	Filles	790	423	1923	3136
	TOTAL	1451	711	3625	5787
Privé	Garçons	435	479	1026	1940
	Filles	493	508	1078	2079
	TOTAL	928	987	2104	4019
communautaire	Garçons	100	98	265	463
	Filles	143	82	313	538
	TOTAL	243	180	578	1001
Total Garçons		**1196**	**865**	**2993**	**5054**
Total Filles		**1426**	**1013**	**3314**	**5753**
TOTAL GF		**2622**	**1878**	**6307**	**10807**

Source : IA Saint-Louis

IV.3.3 Le Taux Brut de Préscolarisation

Le taux brut de préscolarisation (TBPS) permet d'apprécier le développement intégré de la petite enfance et de se faire une idée précise de l'importance de la préscolarisation. C'est un indicateur qui mesure la capacité du système éducatif à accueillir les enfants pré scolarisables.

Il est à noter l'inégale performance des départements dans le TBPS de 2013 : Podor 3,30%, Dagana 6%, Saint-Louis 16%. Il importe de diversifier les offres d'éducation afin d'espérer atteindre l'objectif d'un TBS de 15% en 2015.

Tableau 4.5 : Taux brut de préscolarisation en 2013

DEPT	G	F	T
Dagana	7,42%	8,70%	8,07%
Podor	5,37%	6,18%	5,78%
Saint-Louis	18,57%	20,23%	19,41%
Total	8,37%	9,37%	8,87%

Source : IA Saint-Louis

IV.3.4 Le personnel

En 2013, la région de Saint Louis compte 565 enseignants contre 538 en 2012, soit un accroissement de 5%. Les 362 agents (64% du personnel) sont en service dans le département de Saint Louis.

Tableau 4.6 : Le personnel des établissements du préscolaire par genre en 2013

IDEN	Total 2012	EPS	I	IA	IAEPS	ID	MC	VE	indéterminé	Autres	Total général
Dagana	123	2	3	6			34	14	10	39	108
Podor	92		5	10			44	6		30	95
Saint-Louis	323	7	18	25	1	2	62	10	62	175	362
Total général	538	9	26	41	1	2	140	30	72	244	565

Source : IA Saint-Louis

IV.4 Enseignement élémentaire

IV.4.1 Offre scolaire

L'offre de l'enseignement élémentaire assure la plus grande couverture. Dans la région de Saint Louis, 717 écoles élémentaires ont été recensées en 2013 contre 705 en 2012, soit un accroissement de 1.7%. Ainsi, 12 nouvelles écoles primaires ont été créées entre 2012 et 2013 dont, 8 dans le département de Podor et 5 écoles dans le département de Saint Louis. Sur les 717 écoles recensées en 2013, 700 sont du public et 17 du privé avec une augmentation des écoles privées par rapport à l'année précédente. Dans le département de Dagana on observe une diminution du nombre d'écoles qui passe de 230 en 2012 à 223 en 2013.

Tableau 4.7 : Etablissements élémentaires par département selon le statut en 2013

IDEN	Total 2012	2013		Total 2013	Var 2012-2013 (%)	Nouvelle création
		Privé	Public			
Dagana	230	1	222	223	-3%	-7
Podor	299	0	307	307	3%	8
Saint-Louis	182	16	171	187	3%	5
Total général	711	17	700	717	1%	13

Source : IA Saint-Louis

IV.4.2 Effectifs de l'élémentaire

En 2013 le nombre d'élèves dans l'élémentaire a connu un accroissement de 1% en passant de 127284 à 128593. Ce faible taux d'accroissement s'explique entre autres facteurs par des contraintes liées à l'offre caractérisée en zone urbaine par des difficultés d'extension du réseau du fait de l'inexistence de réserves foncières et en zone rurale par l'émiettement de la carte scolaire avec une forte proportion d'écoles à cycle incomplet (42% à Podor, 59% à Dagana).

A ce rythme, il est peu probable que la région atteigne ses objectifs de scolarisation universelle à l'horizon 2015 d'autant plus qu'au cours des 4 dernières années, la population scolarisable connaît un taux d'accroissement moyen annuel nettement plus élevé (4%).

IV.4.3 Taux brut de scolarisation

Le taux brut de scolarisation est le rapport de l'effectif de la population scolaire à l'effectif de la population scolarisable. C'est un indicateur pertinent pour mesurer le niveau de fréquentation scolaire d'une population.

Le taux brut de scolarisation de la région est de 91% en 2013 contre 92.9% en 2012, soit une baisse de 1,9 point par rapport à 2012. Cette contreperformance est due sans doute à la baisse enregistrée sur le TBS filles qui a accusé une perte de 3,5 points entre ces deux années alors que celui des garçons a chuté de 1,9 point.

Toutefois, l'indice de parité reste toujours en faveur des filles (1.23) même s'il enregistre une légère baisse par rapport à 2012 où il était à 1.25.

Le taux brut de scolarisation qui dépasse 100% chez les filles en 2011/2012 rend compte d'une population scolaire supérieure à la population scolarisable. En d'autres termes, sous l'effet de la scolarisation précoce ou tardive, il peut arriver que l'effectif de la population scolaire du primaire dépasse l'effectif de la population ayant l'âge légal de fréquenter l'école primaire.

Tableau 4.8 : Taux bruts de scolarisation dans l'élémentaire de 2006 à 2013

Année Sexe	2005/ 2006	2006/ 2007	2007/ 2008	2008/ 2009	2009/2 010	2010/2 011	2011/2 012	2012/2 013
Filles	88,8	92,5	93,7	100	102	103,8	103,5	100%
Garçons	78,7	80,4	79,8	83,8	83	82,8	82,9	81%
TBS	83,7	86,3	86,6	91,9	92,5	93	92,9	91%
IP	1,13	1,15	1,17	1,19	1,23	1,25	1,25	1,23

Source : IA Saint-Louis

Une étude judicieuse de l'évolution du TBS dans l'élémentaire au cours des sept dernières années montre que le TBS des filles de même que celui du cumul garçon-fille suit une tendance croissante. Par contre celui des garçons a connu une baisse entre 2009 et 2010.

Graphique 4.8 : Evolution du TBS dans l'élémentaire de 2006 à 2013

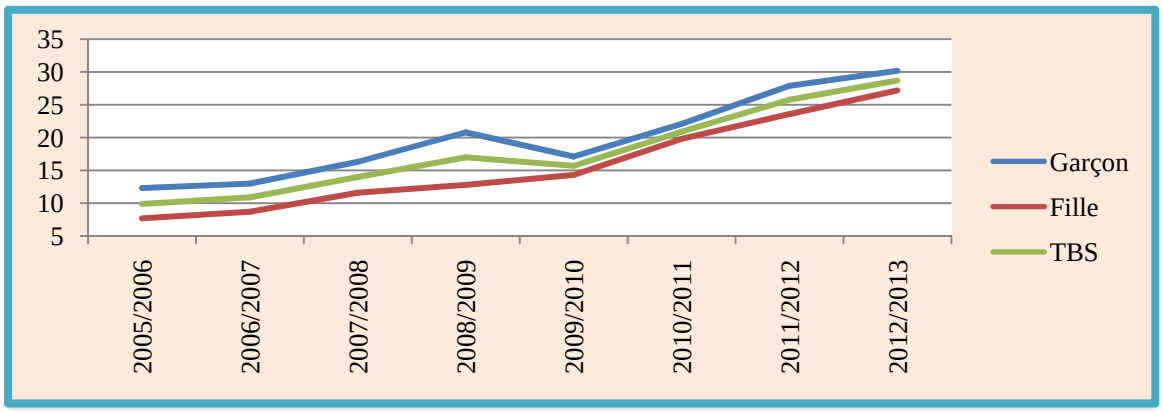

Source : IA Saint-Louis

IV.4.4 Résultats au CFEE

Tableau 4.9 : Evolution des résultats au CFEE de 2005 à 2013

Année	Présents			Admis			Taux admis (%)		
	Garçon	Fille	Total Région	Garçon	Fille	Total Région	Garçon	Fille	Total Région
2005	6282	6447	12729	3631	3300	6931	57,80	51,20	54,50
2006	6491	6877	13368	4827	4735	9562	74,40	68,90	71,60
2007	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	75,00
2008	6621	7379	14000	4736	4887	9623	71,50	66,20	68,70
2009	7628	6699	14327	4775	4672	9447	62,60	69,70	65,90
2010	6848	8143	14991	4997	5490	10487	73,00	67,40	69,90
2011	nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	Nd	Nd
2012	6815	8402	15217	3839	4341	8180	56,33	51,67	53,76
2013	6634	8601	15235	1591	1721	3312	23,98	20,01	21,74

Source : IA Saint-Louis

Le taux de réussite au CFEE de la région de Saint-Louis en 2013 est de 21,74%. Ce taux est très faible par rapport à l'année précédente. Le taux d'admission le plus important est enregistré chez les garçons avec 21,98% contre 20,01% pour les filles.

IV.4.5 Le personnel

En 2013, la région de Saint Louis compte 4224 enseignants contre 4159 en 2012. Plus de la moitié des enseignants sont des MC.

Tableau 4.4 : Personnel de l'élémentaire en 2013

Département	I	IA	MC	VEN	Autres	TOTAL
Dagana	218	281	479	98	27	1103
Podor	188	270	883	174	65	1580
Saint Louis	387	288	720	69	77	1541
Région	793	839	2082	341	169	4224

Source : IA Saint-Louis

IV.5 Enseignement moyen et secondaire

IV.5.1 Offre scolaire

Le tableau ci-dessous présente les statistiques relatives aux infrastructures scolaires. La région de Saint-Louis à connu en 2013 une augmentation du nombre d'écoles du moyen secondaire qui sont passées de 125 en 2012 à 129 en 2013. Le département de Podor est le mieux servi, car abritant 51% des CEM et lycées.

Tableau 4.5: Structures du Moyen Secondaire Général en 2013 selon le cycle et le statut

CEM ET LYCEES			
IEF	CEM	LYCEE	Total général
IEF Dagana	24	4	28
IEF Podor	53	12	65
IEF St Louis Commune	20	5	25
IEF St Louis Département	10	1	11
IA SL	107	22	129

Source : IA Saint-Louis

IV.5.2 Effectifs de l'enseignement moyen secondaire

En 2013, l'effectif des élèves au moyen secondaire s'est accru de 8% par rapport à 2012 passant ainsi de 66 275 à 71891. Cette hausse de l'effectif résulte de l'accroissement considérable de l'effectif du secondaire entre ces deux années. Le département de Saint-Louis a le plus grand nombre d'élèves du moyen secondaire malgré le fait qu'il vienne en deuxième position en termes de population (Voir annexe).

Les effectifs du moyen ont subi une faible hausse de 6,81% entre 2012 et 2013 passant ainsi de 50262 à 53683. Cette hausse est plus importante chez les filles que chez les garçons. Le département de Podor, comparé aux autres départements, enregistre la plus forte hausse.

L'effectif de l'enseignement privé moyen n'est pas aussi important. En effet, avec 1635 élèves, le privé ne représente que 3,36% de l'effectif des élèves au moyen. Le département de Saint-Louis détient la plus grande proportion de l'effectif du privé, suivi de Dagana.

Tableau 4.6 : Effectifs des CEM selon le genre et le statut en 2013

IDEN	Garçons	Filles	TOTAL
Dagana	6703	6784	13487
Podor	8182	11838	20020
Saint-Louis	10027	10149	20176
Total	24912	28771	53683

Source : IA Saint-Louis

Les effectifs du secondaire dans la région de Saint-Louis sont passés de 16 013 en 2012 à 18208 en 2013. Le nombre d'élèves a augmenté de 13,7% entre 2012 et 2013. Cela résulte de l'accroissement des effectifs dans le département de Podor de 36,8%, suivi du département de Saint-Louis avec 8,6% atténué par une baisse dans celui de Dagana de 1%.

IV.5.3 Le personnel

La région compte 2294 enseignants du moyen secondaire en 2013 qui exercent dans le public soit une augmentation de 83 enseignants par rapport à 2012. Parmi ces enseignants, la répartition se fait comme suit : Saint-Louis 41%, Dagana 21% et le département de Podor qui dispose de 38%.

Tableau 4.7 : Personnels du Public du Moyen Secondaire Général en 2013 selon le genre

IDEN	Homme	Femme	Total général
Dagana	393	84	477
Podor	753	122	875
Saint-Louis	244	698	942
Total général	1844	450	2294

Source : IA Saint-Louis

IV.5.4 Le taux brut de scolarisation Secondaire

- Le taux brut de scolarisation au moyen secondaire général

Le TBS au moyen secondaire général est de 61,5% en 2013 contre 56,89% en 2012 soit un gain de 4,6 points. Cependant, cette performance est la moins importante durant ces trois dernières années mais permet à la région d'atteindre la valeur cible du PDEF qui était de 50%.

Tableau 4.8 : Taux brut de scolarisation de l'enseignement moyen de la région de 2006 à 2013

Genre	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Garçon	34,9	39,3	37,8	45,1	51,7	53,73	56,0
Fille	32,1	37,4	36,6	45,5	56,0	60,14	67,2
Total	33,5	38,4	37,2	45,3	53,8	56,89	61,5

Source : IA Saint-Louis

Le graphique ci-dessous montre que le TBS filles et le TBS garçons suivent la même tendance jusqu'à 2008. Cependant le TBS garçons qui était plus important de 2006 à 2008 perd de plus en plus son allure et commence à décroitre tandis que celui du TBS filles croit jusqu'en 2013.

Graphique 4.2: Evolution du TBS au moyen

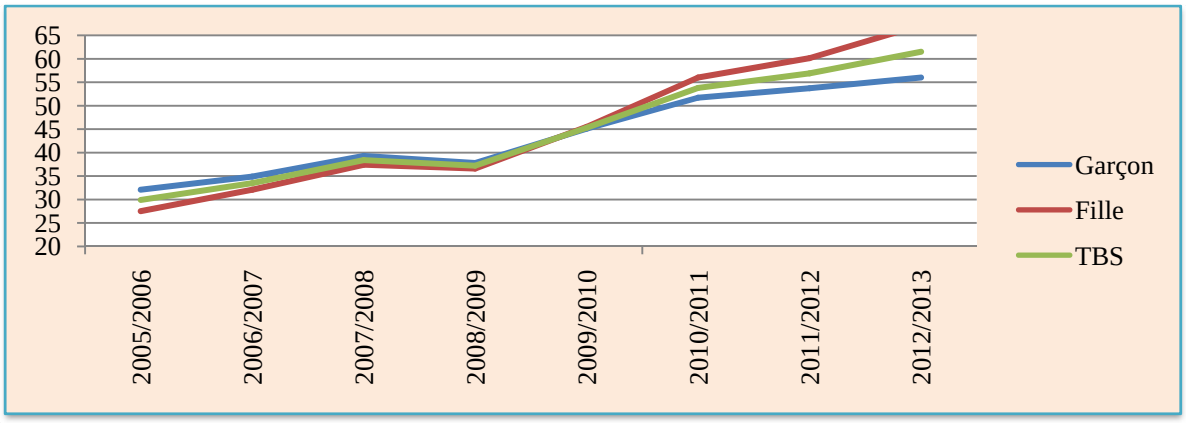

Source : IA Saint-Louis

- Le taux brut de scolarisation du secondaire

Le taux brut de scolarisation du secondaire est à 28,7% en 2013, soit un gain de 1,19 point par rapport à l'année 2012. Cette valeur a presque doublé la valeur ciblée par le PDEF qui est de 15% pour l'enseignement secondaire et technique. La tendance du taux brut de scolarisation résulte de la hausse simultanée du TBS des filles et celui des garçons.

Tableau 4.9: Evolution du taux brut de scolarisation du secondaire de 2006 à 2013

Genre	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Garçon	12,3	13,0	16,3	20,8	17,1	22,1	27,9	30,2
Fille	7,7	8,7	11,6	12,8	14,3	19,8	23,58	27,2
Total	9,9	10,9	14,0	17,0	15,7	20,9	25,77	28,7

Source : IA Saint-Louis

Au niveau du secondaire, le TBS est plus important chez les garçons que chez les filles. Au cours des deux dernières années, le TBS des deux sexes suit une allure ascendante remarquable due à la nouvelle politique mise en place pour l'atteinte des OMD.

Graphique 9.3 : Evolution du TBS du secondaire

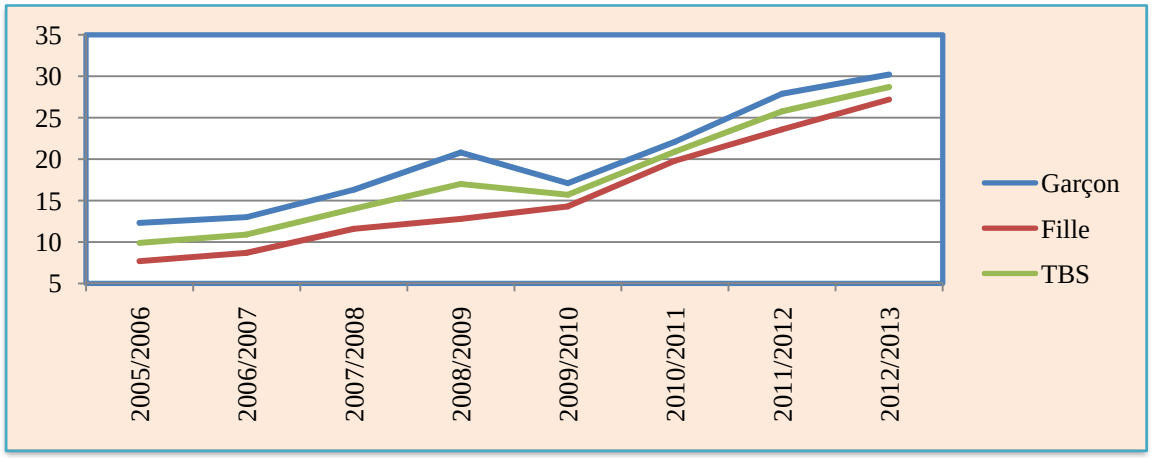

Source : IA Saint-Louis

IV.5.5 Résultats aux examens du moyen secondaire

En 2013, le taux de réussite au BFEM est égal à 44%. Le taux de réussite des garçons est de 49% et celui des filles 40%. Par ailleurs, les résultats du BAC de 2013 donnent un taux de réussite égal à 36% dans la région de Saint Louis.

- BFEM 2013

Tableau 4.16 : *Résultats du BFEM 2013*

IEF	INSCRITS			PRESENTS			Total Admis			% ADMIS		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
DAGANA	1529	1565	3094	1463	1491	2954	827	733	1560	57%	49%	53%
ST-LOUIS COM	1941	2038	3979	1888	1981	3869	814	763	1577	43%	39%	41%
ST-LOUIS DEPT	508	561	1069	501	551	1052	250	221	471	50%	40%	45%
PODOR	1866	2354	4220	1823	2268	4091	884	780	1664	48%	34%	41%
IA SAINT LOUIS	**5844**	**6518**	**12362**	**5675**	**6291**	**11966**	**2775**	**2497**	**5272**	**49%**	**40%**	**44%**

Source : IA Saint-Louis

- BAC 2013

Tableau 107 : *Résultats du BAC 2013*

Résultats au Baccalauréat		
ANNEES	**2013**	**2012**
Garçons	39%	48%
Filles	32%	39%
Total	36%	44%

Source : IA Saint-Louis

IV.6 Enseignement supérieur

IV.6.1 Les effectifs de l'UGB

La région de Saint-Louis abrite la deuxième université du Sénégal, l'Université Gaston Berger (UGB). L'évolution de ses effectifs par Unité de Formation et de Recherche (UFR) a augmenté de 14% en passant de 6127 étudiants en 2012 à 6957 en 2013. Cette forte hausse est due à l'ouverture de deux nouvelles UFR à savoir SEFS et CRAC. Il faut aussi noter la prédominance des disciplines littéraires (68%) par rapport à celles scientifiques (32%).

Tableau 4.18 : Effectifs des étudiants de l'UGB

	2012			2013			Variation 2012/2013		
UFR	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
SAT	707	122	829			926			12%
SEG	557	232	789			925			17%
SJP	804	454	1258			1375			9%
LSH	1652	917	2569			2663			4%
S2ATA	177	84	261			312			20%
2S	50	21	71			120			69%
SEFS	206	47	253			336			33%
CRAC	55	42	97			273			181%
IPSL						27			
Total	4208	1919	6127			6957			14%

Source : UGB

IV.7 Enseignement technique et formation professionnelle (ETFP)

La formation professionnelle et technique, dans sa nouvelle vision, a pour objectif d'assurer une formation professionnelle et technique en adéquation avec les besoins du marché du travail permettant une meilleure compétitivité et une performance accrue de l'économie. L'intervention de la coopération décentralisée Sénégal-Luxembourg, la coopération canadienne et Oxfam, ont permis de révolutionner le secteur dans la région avec un investissement massif en réhabilitation et équipement, constructions, formation, implantation et suivi des programmes selon l'APC avec un dispositif de suivi et d'appui à l'insertion des sortants.

De manière spécifique, il s'agit de :

- Mettre sur le marché du travail une main-d'œuvre qualifiée, en réponse aux besoins du secteur productif et de l'économie ;

- Promouvoir le savoir agir, l'employabilité et la créativité chez les jeunes et les préparer à devenir des acteurs performants dans la vie active et respectueux des droits humains ;
- Accroître le taux de qualification professionnelle et technique au sein de la population.

Au plan de l'accès, la région compte plusieurs structures de formation technique et professionnelle avec une dizaine d'instituts privés, de niveau secondaire et supérieur, offrant diverses filières de formation (génie civil, productions et services divers).

La région compte un seul lycée technique, le lycée André Peytavin : deux sections y sont ouvertes a)« enseignement technique : i) séries techniques et scientifiques « S3 » ; ii) séries techniques : »fabrication mécanique (T1) et électrotechnique (T2) et la série « GESTION »

b) Dans « formation professionnelle » les filières suivantes sont notées : BTS machinerie agricole, BT, structure métallique et électricité Bâtiment, BEP électricité et mécanique auto, entre autres.

En 2013, 1507 jeunes ont été recensés contre 1293 en 2012. On constate que le département de Saint-Louis assure 58% des offres de formations, contre 12 % pour Podor et 30% pour Dagana.

Les formations ci-dessous ont fait l'objet d'un Référentiel de formation en Approche Par les Compétences validé.

Tableau 4.19 : Liste des formations disponibles dans les CRETF et CETF

CRFP ET CDFP	CRETF ET CETF
Métier d'Electricien bâtiment	Métier agent de développement local
Métier de mécanicien automobile	Métier agent de santé communautaire
Métier maçon	Métier coiffeur
Métier froid-climatisation	Métier couturier modéliste
Métier menuiserie bois	Métier horticulteur
Métier menuisier métallique	Métier de cuisinier
Métier d'habillement	Métier de serveur
	Métier en transformation des produits agricoles et halieutiques

Source : IA Saint-Louis

D'autres programmes validés sont en attente d'implantation :

- Métier d'Eleveur
- Métier de Céramiste
- Métier de Fabricant mécanicien
- Métier de Comptable
- Métier de Teinturier sérigraphe

Au lycée technique, des programmes en Maintenance/Machinerie agricole (niveau BTS) sont en cours d'implantation. Le niveau CAP est en cours d'écriture.

Le projet Education pour l'Emploi (EPE) a finalisé entièrement l'écriture et l'implantation du programme de formation BTS Maintenance de la machinerie agricole, écrit selon l'approche par les compétences (APC). Il a participé aussi aux équipements de la filière (outillage et équipements agricoles).

La faiblesse du ratio élèves/formateur montre avec acuité le problème de la rationalisation des ressources humaines.

IV.8 Education de base des jeunes et des adultes analphabètes (EBJAA)

- **Les daaras**

Pour le moment, l'Académie de Saint-Louis dispose d'un répertoire des daaras de la commune avec 326 Daaras. Le nombre de talibés recensés dans ces daaras s'élève à 38 634.

Sur l'initiative de l'Inspection des Daaras, 30 maitres coraniques ont été formés sur l'Approche par les compétences et la pédagogie de l'intégration.

Le collectif des Borom Daaras est bien structuré et ses membres tiennent des rencontres périodiques.

- **L'Alphabétisation**

Selon les sources de la Direction de l'alphabétisation et des Langues Nationales (DALN), le taux d'analphabétisme de la région de Saint-Louis est de 59,03% avec des disparités : Podor : 63,70% ; Dagana : 59,30% et Département de Saint-Louis : 54,10%.

L'enquête menée par la DALN au mois de mars 2010 a donné les résultats suivants :

Tableau 4.11 : Effectif à alphabétiser

	À alphabétiser					
	- 15 ans			+ 15 ans		
DEPT	H	F	T	H	F	T
ST-LOUIS	7246	9579	16825	27465	50766	78231
PODOR	8472	10988	19460	16306	22891	39197
DAGANA	8678	12000	20678	13178	17043	30221
TOTAL REGION	**24 396**	**32 567**	**56 963**	**56 949**	**90 700**	**147 649**

Source : IA Saint-Louis

- ***Besoin pour résorber cet effectif***

Pour résorber l'effectif recensé par les collectivités locales, la région doit bénéficier d'appui pour ouvrir 4922 Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle (CAF) ainsi répartis :

Tableau 4.12 : Besoin à alphabétiser

DEPARTEMENT	Effectifs à alphabétiser			Nbre CAF à ouvrir	Besoin en manuels
	H	F	T		
SAINT-LOUIS	27465	50766	78231	2608	156462
Podor	16306	22891	39197	1307	70946
Dagana	13178	17043	30221	1007	51332
TOTAL	56949	90700	147649	4922	278740

Source : IA Saint-Louis

L'objectif fixé par la région est d'alphabétiser 20 000 apprenants par an d'ici 2015 pour réduire le taux d'analphabètes. Pour résorber cet effectif, la région doit ouvrir 1800 CAF par an soit 1 sous projet par collectivité locale.

Conclusion

Des efforts restent à faire pour l'éducation dans la région de Saint-Louis. Malgré l'atteinte de certains objectifs fixés. Cependant, il faudra assurer la planification du développement de l'Education et de la formation par les collectivités locales et favoriser l'intégration des daaras dans le système éducatif.

V. SANTE/NUTRITION

Introduction

La santé est un des leviers les plus importants voire même prioritaires pour le développement d'un pays. C'est la raison pour laquelle elle est placée au sommet de l'objectif du millénaire pour le développement (OMD) horizon 2015. Vu l'importance accordée à ce secteur de l'économie, le ministère de la santé et de la prévention en collaboration avec ses partenaires de développement ont mis en œuvre depuis plusieurs décennies des voies et moyens à travers lesquels ils peuvent améliorer la santé de la population. A travers ces politiques, on peut noter la couverture en moustiquaire imprégnée (MILDA), la vaccination des enfants de 0 à 5 ans entre autres que nous allons développer ultérieurement. Il faut noter aussi que cela est possible grâce à certains partenaires comme l'Organisation Mondiale de la Santé, le Programme des Nations Unies pour le Développement, la Banque mondiale, USAID et l'Union Européenne dont les objectifs principaux sont la réduction de la mortalité maternelle, celle infantile et juvénile, la maitrise de la fécondité de même que la lutte contre les maladies épidémiques. Ainsi nous allons tour à tour restreindre l'étude de ces objectifs, politiques et résultats dans la région de Saint-Louis.

En outre des interventions en matière de nutrition sont mises en œuvre au niveau de la région de Saint-Louis par des ONG et des projets comme le PSSC2. Aussi, l'Etat à travers la Cellule de Lutte contre la Malnutrition/Programme de Renforcement de la Nutrition (PRN), finance à plus de 50% des projets de nutrition des collectivités locales à partir des fonds de la contrepartie nationale et des financements des partenaires. Les interventions du PRN tournent autour des activités spécifiques (prévention de la malnutrition et des carences en micronutriments, surveillance de la malnutrition et prise en charge de la malnutrition aigüe au niveau communautaire) qui ciblent pour l'année 2014, 190 .029 enfants de moins de 5 ans et des activités pro-nutrition qui permettent de prendre en charge certains déterminants liés à l'insécurité alimentaire et à l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé et eau/assainissement).

V.1. Les infrastructures sanitaires

Selon les données de la région médicale, la région de Saint-Louis en 2013 compte au total 3 hôpitaux, 7 centres de santé contre 9 en 2012, ce qui indique la fermeture de deux d'entre eux, 107 postes de santé et 187 cases de santé, soit une hausse de 48 cases de santé sur une année. La répartition des infrastructures sanitaires montre que le district de Podor occupe la première place avec 31,9%, Saint-Louis la deuxième place avec 21, 38% suivi de Pété, Richard- Toll et de Dagana respectivement 19,4%, 19,07% et 8,22%. Mais une situation polémique se pose dans le département de Saint-Louis du fait qu'il ne respecte aucune norme de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Les taux de couverture passive sont de 290210 habitants pour 1 hôpital, 1 centre de santé pour 124376 habitants et 1 poste de santé pour 8137 habitants. Ces taux s'écartent largement des normes définies par de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour les hôpitaux et les centres de santé (1 hôpital pour 150 000 habitants, 1 centre de santé pour 50 000 habitants). Par contre, en ce qui concerne les postes de santé, la situation est, dans l'ensemble, meilleure que celle établie par l'OMS et qui est d'un poste de santé pour 10 000 habitants.

Tableau 5.1 : Indicateurs de couverture passive en 2013

Département	Hôpital(H)	C S	PS	Population en 2013	Population/H	Pop/CS	Pop/PS
Dagana	1	2	32	232474	232474	116237	7265
Podor	1	3	57	356408	356408	118803	6253
Saint-Louis	1	2	18	281474	281474	140737	15637
Région	3	7	107	870629	290210	124376	8137

Source : Région Médicale (RM) de Saint Louis

Graphique 5.10 : Répartition des infrastructures sanitaires en 2013

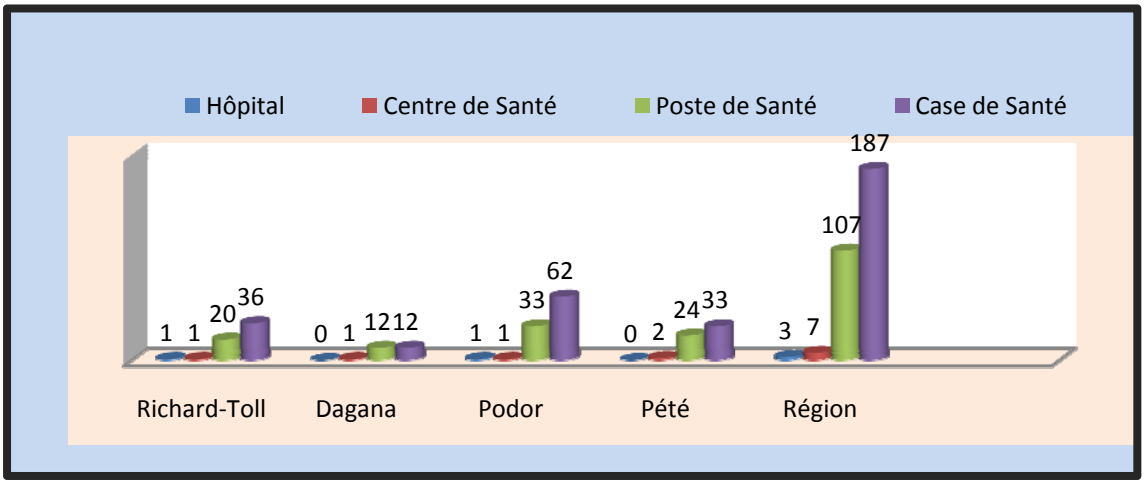

V.2. Le personnel de santé

La région de Saint-Louis compte au total 14 médecins spécialistes, 22 médecins généralistes, 10 chirurgiens dentistes, 29 Techniciens Supérieurs de Santé, 167 Infirmiers d'Etat, 90 Sages Femmes d'Etat, 25 Agents d'Hygiène, 585 Agents de Santé Communautaire et 326 matrones. La totalité des médecins spécialistes de la région est répartie entre Saint-Louis, Richard- Toll, CHSL, CH Ndioum et EPS1 Richard-Toll respectivement 14 .28%, 7.14%, 42.85%, 14 .28% et 21.43%. Dagana, Podor et Pété n'en disposent pas. Pété présente la situation la plus critique. Il ne dispose pas de Médecin Spécialiste, de Chirurgien dentiste, de Technicien Supérieur de Santé et d'Agent d'Hygiène. Ce qui ne respecte pas la norme établie par

l'Organisation Mondiale de la Santé. Parmi les infirmiers d'Etat, 30,18, 39, 4, 23, 7, 25 se trouvent respectivement à Saint-Louis, Richard-Toll, Dagana, Podor, Pété, CHSL, CH NDioum, EPS1 Richard-Toll.

Graphique 5.2 : Répartition du personnel de santé en 2013 selon les départements

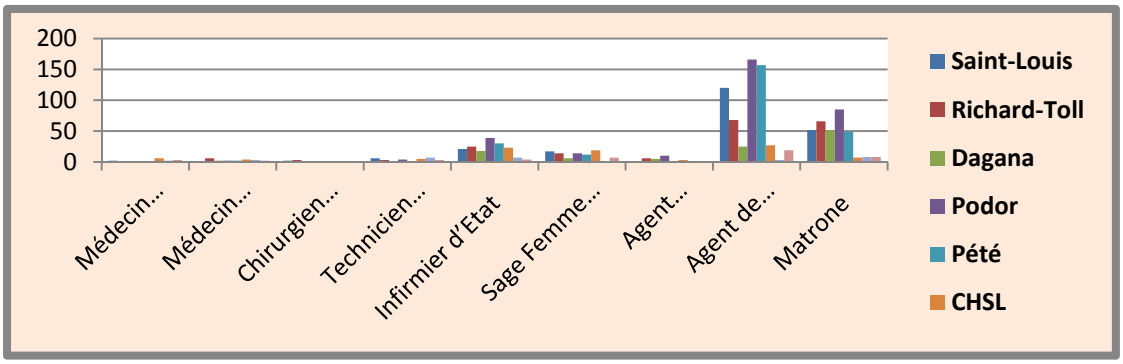

Source : RM de Saint-Louis

Graphique 5.3 : Répartition du personnel qualifié par catégorie

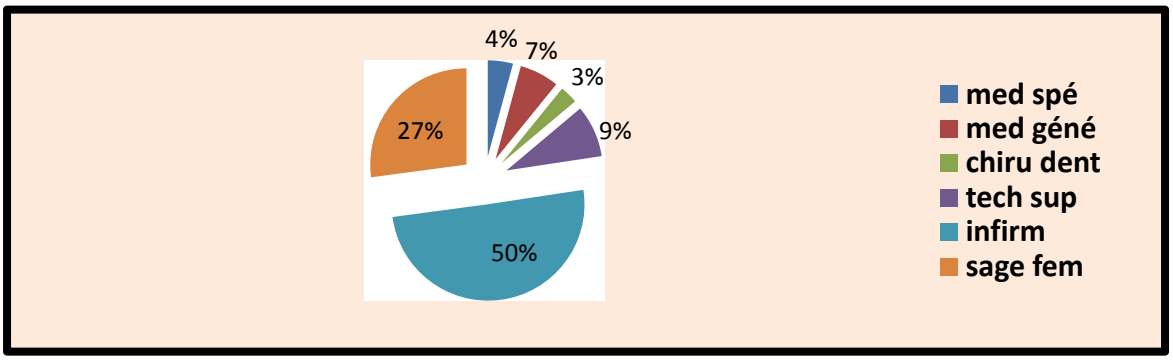

Source : RM de Saint-Louis

Tableau 5.2 : Normes et besoins de la région

District	Normes OMS/PNDS	Situation actuelle	Besoins additionnels
Hôpitaux	1H/150000	1H/290210	2
Centres de santé	1CS/50000	1CS/124376	2
Postes de santé	1PS/10000	1PS/8137	-

Source *: RM*

V.3. Les équipements des structures de santé

Les équipements participent au bon fonctionnement des structures sanitaires ainsi qu'à la qualité des soins. Les districts de la région de Saint-Louis ont 18 échographes, 150 réfrigérateurs, 17 congélateurs et la logistique s'élève à 18 véhicules de liaisons, 34 ambulances, 86 motos. 13.93% des matériaux appartiennent à la structure de Saint-Louis, Richard-toll, Dagana, Podor, Pété, et l'hôpital de Saint-Louis disposent respectivement de 15.48, 12.38%, 22.91%, 22.29%, 13% de ces derniers.

Tableau 5.3: Répartition des équipements selon la structure en 2013

Structure	Echographe	Réfrigérateur	Congélateur
Saint-Louis	7	16	6
Richard-Toll	1	28	2
Dagana	1	14	2
Podor	1	36	1
Pété	2	35	1
Hôpitaux	6	21	5
Région	**18**	**150**	**17**

Source *: RM*

Tableau 5.4 : Répartition de la logistique selon la structure en 2013

Structure	Véhicule de liaison	Ambulance	Moto
Saint-Louis	2	2	12
Richard-Toll	2	6	11
Dagana	5	5	13
Podor	2	7	27
Pété	3	8	23
Hôpitaux	4	6	0
Région	**18**	**34**	**86**

Source *: RM*

V.4. Santé de la reproduction

Graphique 5.4 : Pourcentage d'équipement par district

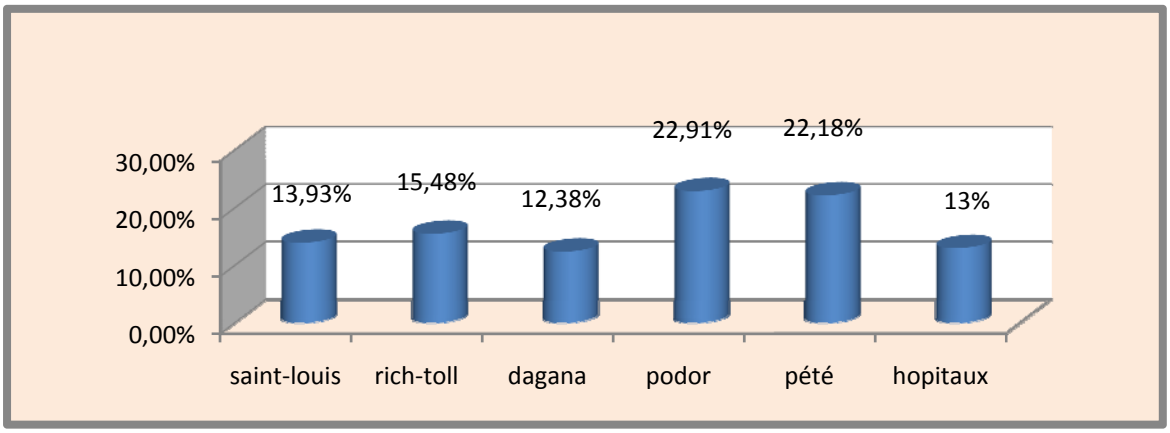

Source : RM

V.4. Nutrition

Tableau 5.5 : Enquêtes ENSAN 2013

Départements	Prévalence émaciation (6-59 mois) poids pour taille			Prévalence insuffisance pondérale (0-59 mois) poids pour âge			Prévalence retard de croissance (0-59 mois) Taille pour âge		
	Globale	Modérée	Sévère	Globale	Modérée	Sévère	Globale	Modérée	Sévère
Dagana	11,1%	10,7%	0,4%	17,20%	12,80%	4,40%	18,60%	14,50%	4,10%
Podor	16,7%	12,8%	3,9%	21,00%	17,50%	3,50%	12,00%	9,60%	2,30%
Saint-Louis	8,1%	8,1%	0,0%	14,00%	11,00%	2,90%	18,10%	16,40%	1,80%

La situation nutritionnelle ne cesse de se détériorer. Le département de Podor a une situation préoccupante avec une prévalence de la MAG qui dépasse le seuil de crise nutritionnelle, et ceci malgré toutes les interventions du gouvernement et de ses partenaires.

Pour renverser la tendance et améliorer la nutrition des couches vulnérables (enfants moins de 05 ans, femmes enceintes et femmes allaitantes), les stratégies qui tournent autour des activités spécifiques nutrition doivent être maintenues et renforcées. Aussi, une importance capitale doit être accordée aux initiatives pro-nutrition en rapport avec la sécurité alimentaire, l'accès aux services de santé, à l'eau, à un système d'assainissement adéquat, aux marchés et à l'éducation.

V.5. Surveillance épidémiologique

La santé pour tous fait partie des objectifs du millénaire pour le développement horizon 2015. Les autorités cherchent des politiques coercitives pour améliorer la santé de la mère ainsi celle des enfants. Mais le taux de couverture prénatale de 2013 reste largement inférieur à celui de 2010 : 19,2% en 2013 contre 95% en 2010. Le taux de couverture des accouchements dans les structures est relativement en baisse : 67,2%, 61% et 53,3% respectivement en 2009, 2010 et 2013. Par contre, la proportion des accouchements assistés par un personnel qualifié a fortement augmenté. Pour atteindre leurs objectifs, les autorités sanitaires doivent trouver les voies et moyens pour inciter la population à respecter les consultations prénatales pour leur bien et celui des enfants.

- **Vaccination des enfants en 2013**

La prévention contre la rougeole et le penta 3 tend à régresser. Si on se réfère à 2010, la couverture en Penta 3 a baissé de 11.61% et celle de la rougeole de 0.04%. Des efforts restent à fournir pour éviter les maladies épidémiologiques.

Tableau 5.6 : Couverture vaccinale

				Penta 3					Rougeole
2009	2010	2011	2012	2013	2009	2010	2011	2012	2013
96%	90%			78,39%	76%	75%			74,96%

Source *: RM*

Conclusion

Une bonne politique sanitaire permettra d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement. Pour cela, il faut renforcer les moyens pour avoir une bonne couverture vaccinale, une bonne maîtrise de la santé de la reproduction. Ces efforts consistent à construire des structures sanitaires de base bien équipées et à former un personnel qualifié.

VI. EMPLOI

Introduction

Le Sénégal fait face à une crise chronique de l'emploi. Cette problématique a toujours occupé une place importante dans les réflexions des autorités. A l'égard des autres régions, Saint-Louis n'est pas en reste. En effet, la région qui se caractérise par une population jeune et à prédominance féminine peine à satisfaire cette demande.

L'Etat, à travers diverses agences mises en place (FNIJ, ANEJ, FNPJ, OFEJBAN), tente de renverser la tendance par la promotion de l'emploi particulièrement axé sur la catégorie des jeunes.

Dans le chapitre qui suit, il sera question de présenter la situation de l'emploi à Saint Louis, d'analyser les données de l'IRTSS ainsi que les immatriculations au NINEA en 2013.

VI.1 Situation de l'emploi

VI.1.1 Relations professionnelles et climat social

Au cours de l'année 2013, trois (3) conflits collectifs ont été notés et ont eu comme lieu de manifestation le Centre Hospitalier Régional de Saint-Louis. Le rapport note que les revendications ont essentiellement trait à la rémunération et aux conflits interpersonnels internes.

En outre cinquante-quatre (54) conflits individuels de travail ont abouti à une conciliation pour un montant de 13.947.722 FCFA contre vingt-quatre (24) qui ont fait l'objet de non conciliation, et ont alors été transmis au Tribunal du Travail de Saint Louis. De même le montant des protocoles et départs négociés s'élève à 80.942.183 FCFA.

Par rapport à l'année précédente, il semble qu'il y ait un apaisement du climat social. En effet, le nombre de conflits collectifs est en net baisse de 2012 à 2013 (on est passé d'u nombre de 9 conflits en 2012 à 3 en 2013), de même le nombre de dossiers transmis au Tribunal du Travail (non conciliation) a baissé de 41,5%.

VI.1.2 Sécurité au travail

Au cours de l'année, il y a eu 23 accidents du travail déclarés à côté des 31 enquêtes légales d'accident du travail effectuées aux fins de constitution de dossiers de rentes à la Caisse de Sécurité Sociale. Le gap constaté entre le nombre d'accidents de travail déclaré et le nombre d'enquêtes légales effectué s'expliquerait essentiellement par le fait que les employeurs notifient directement les cas d'accidents à la Caisse de Sécurité Sociale sans en faire ampliation à l'IRTSS.

Le tableau suivant compare la situation de 2013 par rapport à celle de 2012

Tableau 13 : Sécurité au travail 2012

Nature	2012	2013	variation
Déclarations d'accident de travail reçu	29	23	-20,7
Enquêtes légales sur les accidents de travail	60	31	-48,3
Demandes de rachat de rente	2	-	-
Comités d'hygiène et de sécurité installés	4	4	0

Source : IRTSS

Ainsi, il semble avoir une amélioration de la sécurité au travail vu que le nombre d'accidents de travail a baissé de 20,7% au niveau régional.

VI.1.3 Main d'œuvre

Sur l'étendue du ressort administratif, 3746 contrats de travail ont été enregistrés dans l'année 2013. Les services de l'IRTSS ont dénombré 100 établissements ouverts contre 28 fermés. La majorité des entreprises ouvertes est constituée de GIE et d'entreprises individuelles. Si les déclarations d'entreprises fermées ont causé la perte de 969 emplois, force est de constater que les ouvertures d'entreprises ont généré 1462 emplois directs formels.

Le tableau suivant permet de comparer la situation actuelle par rapport à 2012

Tableau 14 : Situation de la main d'œuvre 2013

Nature	2012	2013	variation
Contrats	3796	3746	-1%
Etablissements ouverts	88	100	14%
Etablissements fermés	29	28	-3%
Emplois générés par les établissements ouverts	439	1462	233%
Emplois perdus suite à la fermeture d'établissements	81	969	1096%

Source : IRTSS

Il semble que la situation de la main d'œuvre au niveau régional ne s'est pas améliorée de 2012 à 2013. En effet, le nombre de contrats enregistrés a connu une légère baisse (baisse de 1% en terme relatif, ou 50 en valeur absolu). Ceci malgré qu'il y ait une recrudescence de la création d'entreprises (hausse de 14%), et une légère baisse du nombre d'entreprises fermées (baisse de 3%). La destruction d'emplois suite à la fermeture d'établissements est très importante entre les deux périodes, ce qui en partie, explique la stagnation du nombre de contrats enregistrés.

VI.1.4 Créations d'entreprises

Au cours de l'année 2013, le nombre d'entreprises nouvellement immatriculées au NINEA est de 624. Soit une progression de 75% par rapport à 2012, et 73% des immatriculations est composée d'entreprises individuelles contre 71% en 2012.

Tableau 15 : Entreprise immatriculées au NINEA entre 2012 et 2013

Régime juridique	2012	2013	Variation
Entreprise individuelle	255	453	78%
Groupement d'intérêt économique	75	76	1%
Organisme mutualiste-mutuelle	-	4	-
Société à responsabilité limitée	10	20	100%
Société unipersonnelle à responsabilité limitée	5	7	40%
Etablissements publics à caractère administratif	-	20	-
Société anonyme	-	4	-
Société anonyme unipersonnelle	1	-	-
Association de droit commun non commerciale	9	11	22%
Société civile professionnelle	2	-	-
Propriétaire (titre foncier)	-	29	-
TOTAL	357	624	75%

Source : IRTSS

Au vu du tableau, il semble que la hausse du nombre d'immatriculations soit essentiellement due à la hausse du nombre d'entreprises individuelles (en variation absolue de 198 nouvelles immatriculations).

Conclusion

La région de Saint Louis est particulièrement caractérisée par une forte demande d'emploi des jeunes. Le manque de système d'information pouvant fournir des statistiques relatives à l'emploi constitue un réel handicap. En outre, l'inaccessibilité aux services financiers est un frein à l'expansion des entreprises individuelles (qui en 2013 représentent 73% des immatriculations au NINEA), mais aussi favorise le sous-emploi des ressources observé.

Par ailleurs, le climat des affaires a connu quelques moments difficiles et des périodes d'incertitudes. Toutefois, des perspectives de création d'emplois en nombre important se dessinent avec les travaux du Millenium Challenge Account (MCA) et l'installation progressive et massive d'entreprises à vocation agricole dans les localités de Diama, Mbane, Gnith, Dagana etc.

VII. ASSISTANCE

Introduction

Dans ce chapitre, les données traitées proviennent des activités d'une part du Groupement National des Sapeurs Pompiers et d'autre part des activités du Service Régional de l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO).

Le Groupement National des Sapeurs Pompiers joue un rôle essentiel dans la gestion des risques et catastrophes. Dans cette région, il est composé de la 51ème compagnie de Saint-Louis, du centre de secours de Richard-Toll et du centre de secours de Podor.

Ses principales missions sont :

- La lutte contre les incendies
- La prévention des risques de la Sécurité Civile
- L'application des mesures de sauvegardes et l'organisation des moyens de secours.
- La protection des biens, des personnes et de l'environnement
- Le secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leurs évacuations.

VII.1 Activités du Groupement National des Sapeurs Pompiers

Les activités du Groupement National des Sapeurs Pompiers ont baissé entre 2012 et 2013.

Le nombre total d'interventions est passé de 1656 sorties en 2012 à 1543 sorties en 2013, soit une baisse annuelle de 6,8%.

Le nombre moyen de sorties par jour des sapeurs pompiers est passé de 4,5 en 2012 à 4,2 en 2013, soit une légère baisse de 0,3 point. Tous les centres ont connu une baisse par rapport à l'année précédente.

Les activités d'assistance ont constitué 64% du nombre total de sorties, suivies des opérations de secours avec 27%, des incendies qui représentent 6,5% et des activités diverses 2,4%. Elles ont toutes connu une baisse entre 2012 et 2013.

On relève que plus de la moitié des interventions a été réalisée par la 51ème compagnie de Saint-Louis, (919, soit 60 %) et un peu moins d'une intervention sur trois par le centre secours de Richard-Toll (466, soit 30%) ; celui de Podor ferme la marche avec 158 sorties, soit 10%.

Graphique 7.11 : Répartition des sorties selon les brigades en 2013

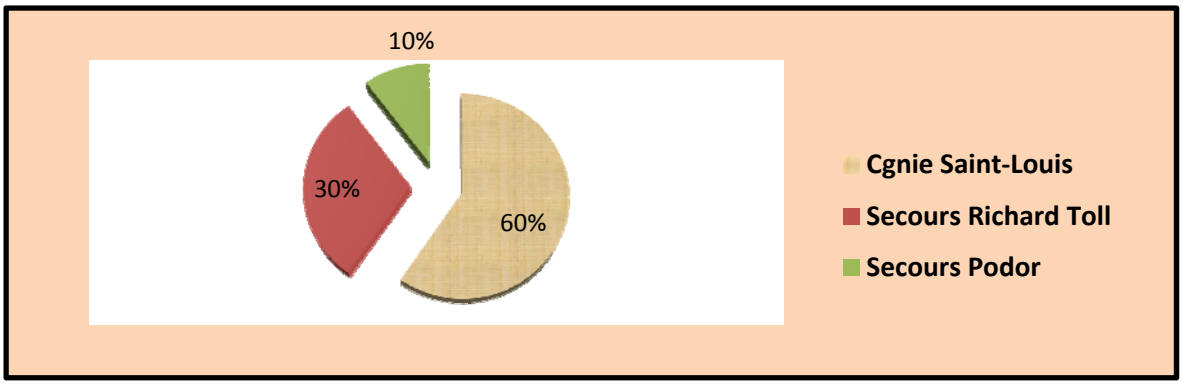

❖ Incendies

Plus de la moitié des sorties sur 10 (55%) a été effectuée par la 51ème compagnie de Saint-Louis contre environ 3 sorties sur 10 (30 %) par le centre de secours de Richard-Toll, enfin plus d'une sortie sur 10 par le centre de secours de Podor (15%).

Tableau 7.1 : Evolution des incendies par type entre 2012 et 2013

Type	Compagnie de Saint-Louis		Centre secours de Richard-Toll		Centre secours de Podor		Total	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Habitation	28	12	21	20	2	6	51	38
ERP	2	3	2	0	3	2	7	5
Autres	23	41	37	10	4	7	64	58
Total	53	56	60	30	9	15	122	101

Source : GNSP

❖ Assistance

Durant l'année 2013, on a constaté au niveau régional une légère baisse sur les sorties. Les interventions destinées à secourir les accidentés ont augmenté au niveau de la compagnie de Saint-Louis, légèrement au centre de secours de Podor, alors qu'au centre de secours de Richard-Toll, elles ont baissé. Elles représentent 44%, suivies des sorties relatives à l'assistance des personnes malades 36% et des personnes en danger 28%. Cette diminution pour les asphyxiés est passée de 24 à 8 sorties.

Tableau 7.2: Evolution des opérations de l'assistance entre 2012 et 2013

Type	Compagnie de Saint Louis		Centre secours de Richard-Toll		Centre secours de Podor		Total	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Accident	247	267	149	142	17	22	413	431
Asphyxie	0	0	0	0	8	9	8	9
Maladie	92	173	148	126	65	55	305	354
Personne en danger	182	124	84	49	17	22	283	195
Total	521	564	381	317	107	108	1009	989

Source : GNSP

❖ Opérations de secours

Par rapport à l'année 2012, globalement le nombre d'interventions concernant les opérations de secours a baissé en 2013 passant de 479 sorties à 415. Cette baisse a été occasionnée par la descente au niveau du type service de représentation, qui de 201 en 2012, est descendu à 144 en 2012, alors que le type corps sans vie a subi des hausses.

Tableau 7.16: Evolution des opérations de secours selon le type entre 2012 et 2013

Type	Compagnie de Saint Louis		Centre secours de Richard-Toll		Centre secours de Podor		Total	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Corps sans vie	46	64	34	43	8	17	88	124
Ravitaillement en eau	16	5	5	0	0	1	21	6
Assainissement	10	9	20	11	15	1	45	21
Alerte motivée	69	59	40	51	7	7	116	117
Fausse alerte	8	3	0	0	0	0	8	3
Service de représentation	190	137	7	1	4	6	201	144
Total	339	277	106	106	34	32	479	415

Source : GNSP

❖ Opérations diverses

Le nombre d'interventions concernant les opérations diverses a baissé en 2013 passant de 64 à 37 sorties. Cette baisse a été enregistrée au niveau de tous les postes. Elle provient d'ailleurs pour beaucoup des interventions pour les évènements religieux : 23 en 2012 contre 16 en 2013, des visites de prévention : 37 en 2012 contre 18 en 2013.

Tableau 17.4 : Evolution des activités diverses par type entre 2012 et 2013

Type	Compagnie de Saint Louis		Centre secours de Richard-Toll		Centre secours de Podor		Total	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Evènement religieux	0	6	7	10	16	0	23	16
Visite de prévention	19	13	18	3	0	2	37	18
Fête du 15 Août	0	1	0	0	0	0	0	1
Régate	2	1	0	0	1	0	3	1
Magal des deux Rakaas	1	1	0	0	0	0	1	1
Total	22	22	25	13	17	2	64	37

Source : GNSP

Graphique 7.12: Bilan des activités en 2012 et 2013

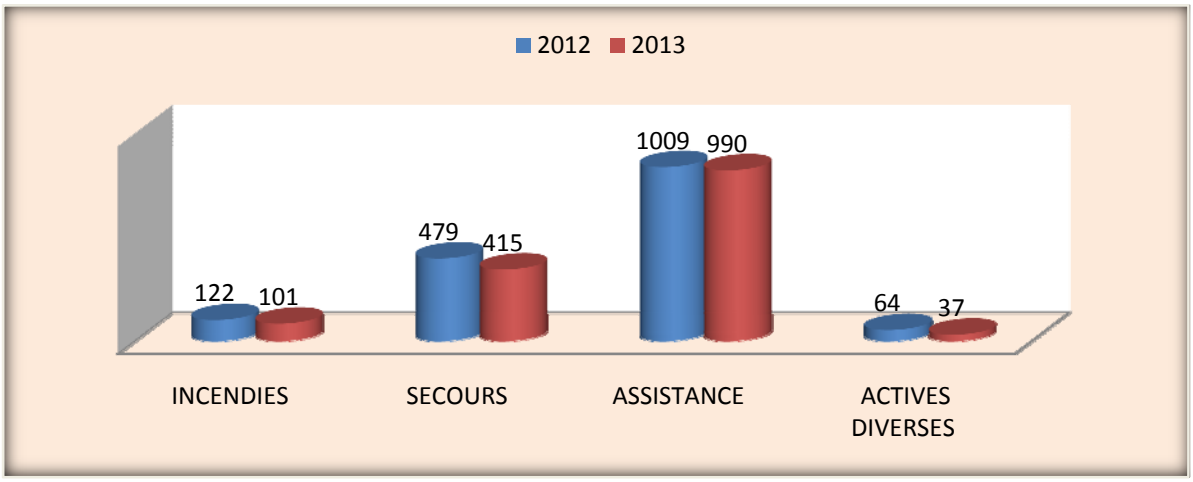

Source : GNSP

VII.2 Activités de l'AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert)

Quant à L'AEMO, elle intervient dans la prise en charge des enfants mineurs en situation difficile c'est-à-dire les enfants déviants ou enfants délinquants. Elle prend également en charge les enfants ayant commis un délit et reçoit également des mineurs sur demande d'assistance éducative des parents.

Ses missions sont les suivantes :

- Prévention de la déviance et de la délinquance chez les enfants et les jeunes ;
- Accompagnement éducatif spécialisé des enfants victimes ou en conflit avec la loi ou en danger ;
- Renforcement des capacités d'auto-insertion des enfants et des jeunes ;
- Promotion des droits de l'enfant ;
- Insertion et réinsertion sociale, familiale, scolaire des enfants et des jeunes.

Durant l'année 2013, le Service Régional de l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) a assisté vingt cinq mineurs en conflit avec la loi. Le vol demeure l'infraction la plus fréquente (56%).Les coups et blessures volontaires constituent (28%) des délits commis par les mineurs, les viols (12%), les coups mortels (4%), aucun meurtre n'a été enregistré. Nous notons au cours de cette année que la quasi-totalité des enfants en conflit avec la loi est de sexe masculin.

Tableau 7.5 : Répartition des mineurs selon le type d'assistance

Type	Désignation	Garçon	Fille	Total
Type d'Infraction	Vol	14	0	14
	Coups Blessures Volontaires	5	2	7
	Meurtre	0	0	0
	Coup mortel	1	0	1
	Viol	3	0	3
	Ensemble	23	2	25
Type de placement	Délinquance	26	3	29
	Assistance Educative	16	11	27
	Prévention Large	45	18	63
	Ensemble	87	32	119
Type d'orientation	Assistance Placement Scolaire	15	8	23
	Placement Professionnel externe	5	4	9
	Assistance Médico Sociale	2	0	2
	Jeunes en Détention	16	3	19
	Jeunes en Fugue	47	8	55
	Ensemble	85	23	108
Nature de la Maltraitance	Viol	0	6	6
	Sévices Corporels	24	8	32
	Vagabondage	47	8	55
	Agressions Verbales	13	17	30
	Ensemble	84	39	123

Source : AEMO

La délinquance juvénile est une réalité à Saint-Louis, la famille ne joue plus son rôle irremplaçable d'éducation. Les jeunes sont de plus en plus impliqués dans les vols au niveau des marchés et des gares routières, beaucoup d'entre eux échappent à la procédure judiciaire, suite à des médiations au niveau des commissariats de police.

L'offre éducative laisse à désirer, car les structures en place rencontrent d'énormes difficultés pour placer les enfants en apprentissage.

Quant à la maltraitance ou sévices corporels, elle concerne surtout les talibés mendiants qui n'arrivent pas à honorer les sommes réclamées, ils font l'objet de châtiments parfois très sévères. On note également une présence massive d'enfants dans la rue en situation de vagabondage et de fugue.

Conclusion

L'année 2013 a été marquée par une baisse des interventions du groupement des sapeurs pompiers par rapport à l'année 2012 du aux baisses des crédits de fonctionnement constatées depuis le second semestre de 2012. Par ailleurs, l'AEMO apporte de plus en plus son assistance aux enfants ayant commis des délits et les protège contre toutes les formes de violences.

VIII ACTION SOCIALE

Introduction

Le Service Régional de l'Action Sociale coordonne et met en œuvre la politique d'action sociale dans la région. Il s'appuie sur des services départementaux qui constituent à la fois les centres de promotion et de réinsertion sociale, les centres sociaux privés les villages de reclassement social (VRS).

La structure a pour principale mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et à la promotion économique et sociale des couches sociales défavorisées. Il est chargé de veiller à l'application de la politique d'action sociale définie par les pouvoirs publics.

Durant cette année 2013, les services de l'Action Sociale de la Région de Saint-Louis ont développé plusieurs activités que sont :

- Superviser et coordonner l'ensemble des structures intervenant dans le domaine de l'Action Sociale et de la solidarité Nationale (Centres de promotion et de réinsertion sociale, centres sociaux privés) ;
- Conseiller les autorités administratives et les autorités locales en matière d'action sociale ;
- Assister les collectivités locales dans l'organisation et la gestion des secours au profit des nécessiteux ;
- Assurer la formation continue des intervenants en matière d'action sociale et de solidarité nationale ;
- Promouvoir toutes actions susceptibles de contribuer à l'insertion et à la réinsertion sociale des personnes en situation difficile ;
- Mettre en place une base de données relative à l'action sociale et à la solidarité nationale.

Les cibles de l'action sociale tournent autour de :

- Les personnes en situation de handicap ;
- Les enfants en situation difficile ;
- Les indigents ;
- Les veuves sans soutien ;
- Les personnes âgées sans ressources ni soutien ;
- Les daaras et talibés ;

- Les PVVIH ;
- Les sinistrés ;
- Les réfugiés.

VIII.1 Les personnes en situation de handicap

Un recensement des personnes en situation de handicap a été effectué dans tous les départements en rapport avec les principales associations des concernés. Les résultats sont présentés dans le tableau en annexe.

Ainsi, 4463 personnes en situation de handicap ont été dénombrées dont 1102 à Saint-Louis, 1104 à Dagana et 1959 à Podor.

Toujours dans le cadre de la promotion et la réinsertion sociale des personnes handicapées, certaines ont été placées en formation dans différentes structures.

Un projet de même nature est également financé à Dagana pour le compte de l'association des handicapés moteurs. Par ailleurs, un projet d'atelier de couture financé par le partenariat suit son cours à Richard Toll. Le suivi de tous ces projets a été effectué cette année. La mise en œuvre est dans l'ensemble correcte La section féminine de la fédération des organisations de personnes handicapées a reçu un financement d'un projet de couture et de teinture d'un montant de cinq millions (5.000.000) FCFA du Mouvement Citoyen dans le cadre d'un programme d'appui aux groupes vulnérables. Le suivi du projet se fera au cours de l'année 2013. Des associations des personnes handicapées ont bénéficié d'un financement.

Le partenariat s'est illustré dans la prise en charge médicale des handicapés. C'est ainsi que deux missions de consultation et de prise de mesure ont été effectuées à Saint –Louis et Dagana. Deux missions de livraison d'appareillages orthopédiques ont été également organisées dans les départements précités.

VIII.2 Les daaras et l'enfance en situation difficile

Au dernier recensement, la situation des daaras de la Région se présentait comme suit :

Tableau 8.1*: Situation des daaras dans la région*

Département	Nombre de Daaras	Nombre de Talibés
Dagana	115	7330
Podor	164	13470
Saint-Louis	326	24906
Région	**605**	**45706**

Source : Service Régional de l'Action Sociale

Il faut souligner une évolution positive dans la tenue de ces établissements d'éducation non conventionnelle – Daaras. Aujourd'hui, nombre de foyers religieux optent pour l'édification d'Instituts islamiques modernes qui offrent de meilleures conditions d'étude et un éventail de compétences et de savoirs plus étendus. D'autres Daaras, dits traditionnels, tentent de mettre leurs pensionnaires dans des situations meilleures pour l'apprentissage du Coran et des préceptes de l'Islam. Par conséquent, la mendicité des talibés, qui est principalement le fait de daaras saisonniers venus d'autres régions ou du milieu rural, est moins alarmante que dans certains grands centres urbains du pays. Il apparait donc urgent d'identifier les zones pourvoyeuses et de mettre en place avec les marabouts et les collectivités locales concernés un projet pilote susceptible de freiner le flux vers la ville et encourager le retour. Une collecte et distribution d'habits aux talibés a été organisée pour une meilleure prise de conscience des conditions des enfants de la rue.

En outre, des jeunes filles mères et celles en déperdition scolaire sont formées en teinture et couture dans le centre de promotion et réinsertion sociale de Ndiollofène. De même, deux garderies d'enfants gèrent 62 enfants en situation difficile.

VIII.3 Les activités réalisées

Les principales activités tournent autour de la promotion et la réinsertion sociale, de la prophylaxie sociale, de l'encadrement et la formation et des activités de solidarité.

En matière de promotion et de réinsertion sociale, les axes d'intervention ont concerné les PVVIH, les personnes en situation de handicap et les aînés.

S'agissant des PVVIH, formation et financement des PVVIH, 20 AGR individuelles et collectives ont été financées, des lignes de crédits ont été accordés par le PRP à une organisation des PVVIH. Les bénéficiaires ont été, au préalable, formés en gestion administrative et financière par le service régional de l'action sociale.

Les activités ci-dessous ont été aussi relevées :

- Dépôts de projets de personnes handicapées pour assurer l'autonomisation et la prise en charge des handicapées ;
- Organisation d'un atelier sur le cadre régional de coordination des personnes handicapées Harmonisation de l'intervention des personnes en situation de handicap. Organisation des personnes handicapées pour la confection de projets ;
- Organisation de la Journée Nationale des Personnes Handicapées lors de la commémoration de la Journée Internationale des Personnes Handicapées pour une meilleure prise de conscience du phénomène de handicap par les autorités ;

- Appropriation de la journée par les acteurs Organisation des personnes en situation d'handicap pour une meilleure gestion des fonds octroyés par l'Etat ;

  Pour ce qui est des aînés, dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui à la promotion des aînés, quatre (4) projets ont été sélectionnés et soumis à la Direction Générale de l'Action Sociale pour financement ;

- Faciliter l'intégration des personnes âgées dans le tissu socio- économique par le renforcement des capacités, le montage d'instances sectorielles et de section départementale ;
- Recensement et placement des jeunes issus de familles vulnérables dans trois centres de formation (CRETEF, CRFP et ESUP) 15 jeunes au total placés ;
- Favoriser les conditions d'études harmonieuses des élèves et étudiants par des dons de fournitures scolaires – paiements de frais d'inscription – paiement de la formation en maintenance, en couture, en soudure pour une durée de trois ans ;
- Elaboration d'enquêtes sociales en vue de l'obtention d'un certificat d'indigence pour dépôt demande de bourses des nouveaux bacheliers de l'UGB, 62 étudiants en ont bénéficié ;
- Redynamisation des mutuelles de santé à Saint-Louis, restructuration en vue de la mise en œuvre de la Couverture Maladie Universelle (CMU).
- Causerie et dépistage drépanocytose : 346 dépistés et orientés vers les 2 districts pour suivi ;
- Causerie et dépistage Diabète : 98 personnes dépistées et leurs connaissances approfondies sur la maladie ;
- Elaboration d'arrêtés sur la RBC au niveau de tous les départements de la région avec une meilleure connaissance des nouvelles dispositions prises pour une organisation harmonieuse des différentes fédérations.

VIII.4 Les activités de solidarité

En dehors de l'accompagnement psychosocial des couches vulnérables inhérent aux activités de tous les jours de l'Action Sociale, des actions de solidarité ont été faites tant au niveau de la prise en charge médicale qu'au niveau alimentaire et financier.

Au niveau médical, en collaboration avec les collectivités locales, la prise en charge médicale des indigents a permis de réduire la vulnérabilité de certaines couches sociales. La signature d'une convention entre l'hôpital régional de Saint-Louis et la commune de Saint-Louis continue de faciliter l'accès aux soins de santé à une bonne frange de la population nécessiteuse. Seulement, ce mécanisme de protection sociale

reste à améliorer. En effet, les lettres de garantie pour bénéficier de la prise en charge médicale gratuite pour les couches vulnérables devraient émaner du Service Régional de l'Action Sociale afin de s'assurer que les bénéficiaires en ont vraiment droit. Il faut également signaliser des difficultés notées cette année pour la mise en œuvre de ce mécanisme de couverture médicale des groupes vulnérables.

Toujours dans un élan de solidarité en faveur des groupes vulnérables, la région a reçu des dons et des financements composés:

- D'une distribution de carcasses de mouton : des centaines de familles réparties dans les trois départements ont bénéficié de cette aide ;
- D'une grande quantité de dattes répartie dans les trois départements.

Dans le cadre de la lutte contre les inondations, le service régional de l'action sociale a eu à sensibiliser les populations sur la nécessité de la collaboration avec les autorités et d'adopter des comportements responsables afin d'éviter des conflits sociaux liés à gestion de cette catastrophe. C'est ainsi que des comités de quartiers de lutte et de prévention des inondations ont été installés dans les quartiers les plus touchés. Le recensement de maisons effondrées, de lieux de culte et d'un bar dancing (Chaumière) lors du ras de marée à Guet-Ndar a été effectué, ainsi que des remises de matelas, de couvertures, de draps, de riz et d'une certaine somme d'argent de la part de la Direction Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale.

Au plan financier, Il faut noter que la plupart des collectivités locales mobilisent de très faibles ressources pour les groupes vulnérables. Elles ont dans leur budget un fonds de secours aux indigents. S'agissant des traditionnels secours logés dans les collectivités locales à travers les Fonds de dotations.

Prise en charge de l'Association régionale des personnes handicapées pour une subvention de 1.000.000 de FCFA, cela permettra des opportunités d'accès offertes aux cibles aux

Ressources productives.

Financement de 5.000.000 de FCFA pour des projets communautaires ;

-Financement de 500.000 de FCFA pour projets individuels ;

-Evaluation des treize projets financés par l'Etat- Formation en technique de montage et de gestion des projets - renouvellement des instances sectorielles et de l'instance départementale d'un montant de 4.000.000 de FCFA. ;

-Autonomisation des enfants d'anciens lépreux, par la livraison de fournitures scolaires, le paiement de la formation professionnelle, évaluation du projet agricole

financé par l'Etat, livraison de la pirogue financée par l'Etat, sensibilisation sur l'importance du respect des TDR des projets pour un coût total de 3.500.000 FCFA.

-Focus groupes avec les Personnes Atteintes de Lèpre (Pal) pour la Dahw, une subvention de 500.000 FCFA pour les Agr.

-Elaboration de la liste devant servir d'enquêtes pour l'obtention des bourses familiales. 7000 ménages vulnérables ont été recensés dont 2665 ont pu bénéficier de cette aide comme dans tout le Sénégal. La répartition au niveau régional s'établit comme suit :

Département de Dagana : 1025 ménages

Département de Saint-Louis : 520 ménages

Département de Podor : 1120 ménages.

Conclusion

Dans sa mission de veiller à la protection et à la promotion sociale des groupes vulnérables (femmes, aux personnes âgées, à celles vivant avec le VIH, aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux plus démunis), le service de l'action est confrontés a plusieurs contraintes. Il s'agit de:

- la faiblesse des montants alloués ;
- des problèmes de ressources humaines et de logistiques
- l'accès difficile au crédit et du manque de fonds d'insertion sociale ;
- l'insuffisance des structures de prise en charge de l'enfance dans les Daaras ;
- la faiblesse de la prise en charge des personnes en situation de handicap, des aînés, des personnes vivant avec le VIH, des Daaras,
- la non effectivité du programme des « **Daaras modernes** » dans la région de Saint-Louis

A cet effet, il importe d'accélérer les efforts consentis jusque là en améliorant le suivi et l'élaboration des actions dirigées vers les groupes vulnérables et en renforçant les activités génératrices de revenus pour les handicapés. Il faut également noter le programme des bourses de sécurité familial qui est une réalité dans la région et va participer à dissiper les inégalités sociales

IX AGRICULTURE

Introduction

L'agriculture joue un rôle crucial dans l'économie sénégalaise. Elle constitue la principale source de nourriture, de revenus et d'emplois pour les populations rurales. Sa part dans le PIB (16,7% en 2012), et dans l'emploi de la population active (plus de 60%) lui confère une importance capitale pour les perspectives de développement.

La position géographique de Saint-Louis offre des conditions climatiques favorables à la production agricole. Associé au potentiel en terre irrigable évalué à 172 800 ha ainsi qu'à l'abondance de l'eau, la région dispose de potentiels considérables pour être un pôle agricole d'envergure.

Fort de ses atouts, elle occupe une place importante dans les politiques mises en place par le gouvernement pour mener le pays vers l'autosuffisance alimentaire.

Dans ce chapitre, on passera en revue la situation des facteurs de production mis en place lors de la campagne agricole 2013-2014, l'état de la pluviométrie, les statistiques agricoles et les difficultés rencontrées.

IX.1 Evolution de la pluviométrie

A l'égard des autres régions du Nord Sénégal, la pluviométrie est, en général, déficitaire à Saint-Louis et l'hivernage débute tardivement. La pluviométrie est marquée par une grande variabilité et une courte durée dépassant rarement 30 jours de pluie. Les hauteurs d'eau annuelles cumulées dépassent rarement 400 mm.

L'hivernage 2013 s'est caractérisé par une installation tardive des pluies. Les premières pluies ont été enregistrées le 08 juin avec notamment 9,9 mm au niveau du poste pluviométrique de Galoya. Les premières pluies utiles ont été enregistrées dans la deuxième décade du mois de juillet tandis que les dernières pluies l'ont été dans la dernière décade d'octobre. En plus de cela, l'hivernage a été marqué par des pauses pluviométriques, ainsi qu'une mauvaise répartition dans l'espace.

Graphique 13 : Répartition de la pluviométrie dans la région de Saint Louis (hivernage 2013)

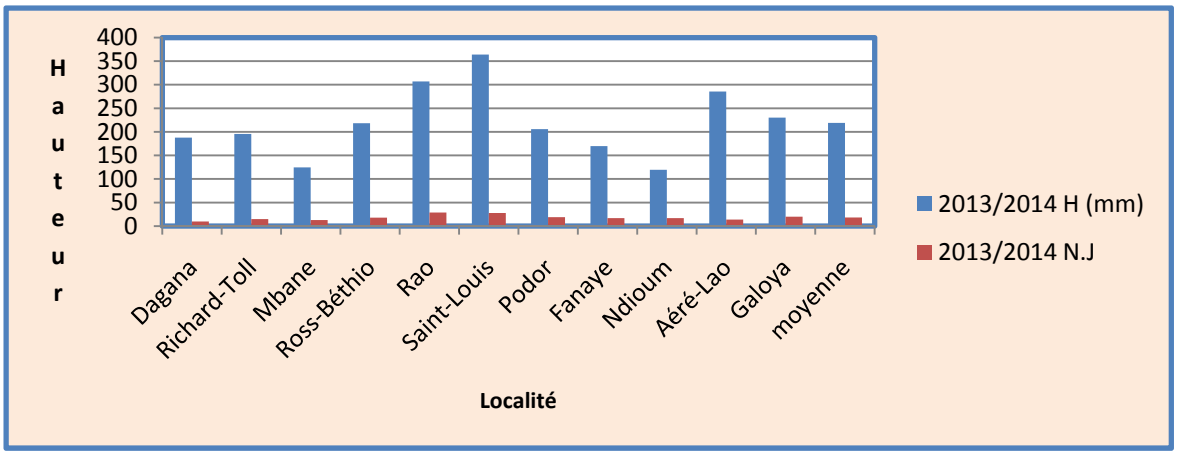

Source : DRDR

Comparé à la moyenne des 5 dernières années, la saison hivernale 2013 n'a pas été bonne. En effet, seuls les postes pluviométriques de Saint-Louis et d'Aéré-Lao sont excédentaires avec respectivement 33,2 mm et 29,7 mm. Tous les autres postes suivis sont déficitaires, en particulier Mbane, Fanaye et Dagana qui enregistrent les écarts les plus sévères avec respectivement -147,1 mm, -119,2 mm et -117,4 mm. Par ailleurs, notons qu'entre les saisons de pluie 2012 et 2013, la pluviométrie a, en moyenne, été stable. La moyenne des cumuls n'a pas évolué (elle est de 219 mm pour les deux périodes considérées) de même que le nombre de jours de pluie (18 jours en moyenne pour les deux périodes).

Graphique 9.14: Comparaison des cumuls de l'hivernage 2013 à la moyenne des hauteurs de pluie des 5 dernières années

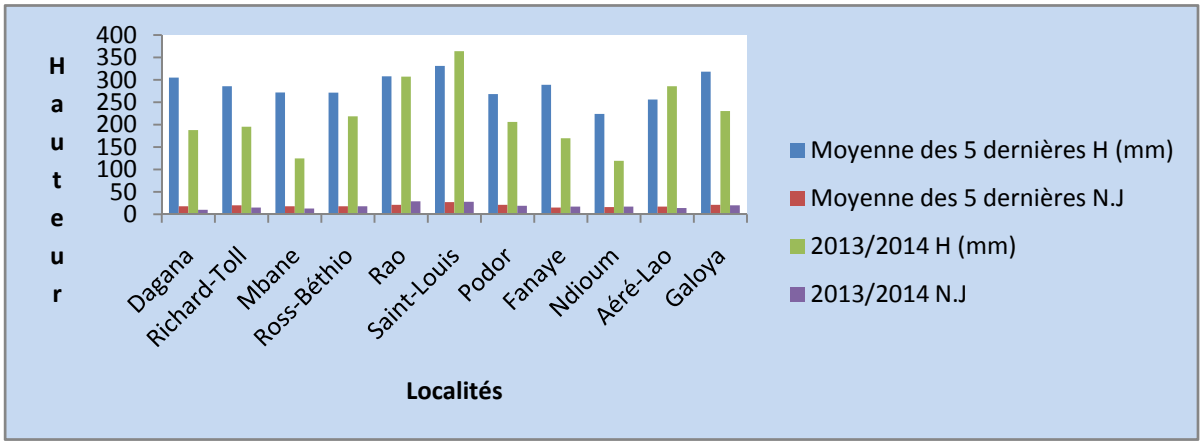

Source : DRDR

La situation de la pluviométrie dans la région en 2013 ne favorise pas une bonne agriculture, notamment les cultures pluviales.

IX.2 Cultures irriguées

Avec une pluviométrie nettement inférieure à la moyenne des cinq (5) dernières années, combinée à une baisse de la quantité de semences mise en place par

rapport à la campagne de 2012-2013, il serait probable que cela se reflète sur le comportement des spéculations cultivées.

Par ailleurs, la région dispose d'importantes ressources naturelles (terre, eau, soleil) et humaines, ce qui constitue un atout considérable pour le développement des cultures irriguées. C'est donc tout naturellement pour cette raison que l'Etat y a consenti d'importants investissements pour le développement de l'agriculture irriguée avec comme maître d'œuvre la SAED.

- Evolution des superficies cultivées

Les superficies cultivées pendant la campagne agricole 2013-2014 se sont établies à 82 168 ha, soit une baisse de 8% par rapport à la campagne précédente. Les superficies consacrées à la culture du riz représentent l'essentiel des superficies emblavées, soit 59%. Le Niébé et l'arachide d'huilerie suivent avec respectivement 13% et 10%.

Tableau 9.1 : Superficies cultivées lors de la campagne 2013-2014

Variétés	Dagana	Podor	St Louis	Région 2013	Part en 2013
Mil	5618	-	426	6044	7%
Sorgho	-	-	-	-	-
Maïs	1398	1045	-	2443	3%
Riz	38148	10136	-	48284	59%
Arachide huilerie	3474	-	4553	8027	10%
Niébé	4119	2631	4010	10760	13%
Pastèque	2237	45	269	2551	3%
Tomate	173	-	-	173	0%
Bissap		45	23	68	0%
Manioc	990	-	-	990	1%
Gombo	61	60	17	138	0%
Beref	187	2503	-	2690	3%
Total	56405	16465	9298	82168	100%

Source : DRDR

On constate que seuls le mil, le maïs, le niébé et le béref ont connu un accroissement de leurs superficies cultivables. Toutes les autres spéculations ont vu leurs surfaces cultivables diminuer, notamment le riz dont les superficies emblavées ont diminué de 8%.

Graphique 15: Evolution des principales spéculations entre 2010 et 2013

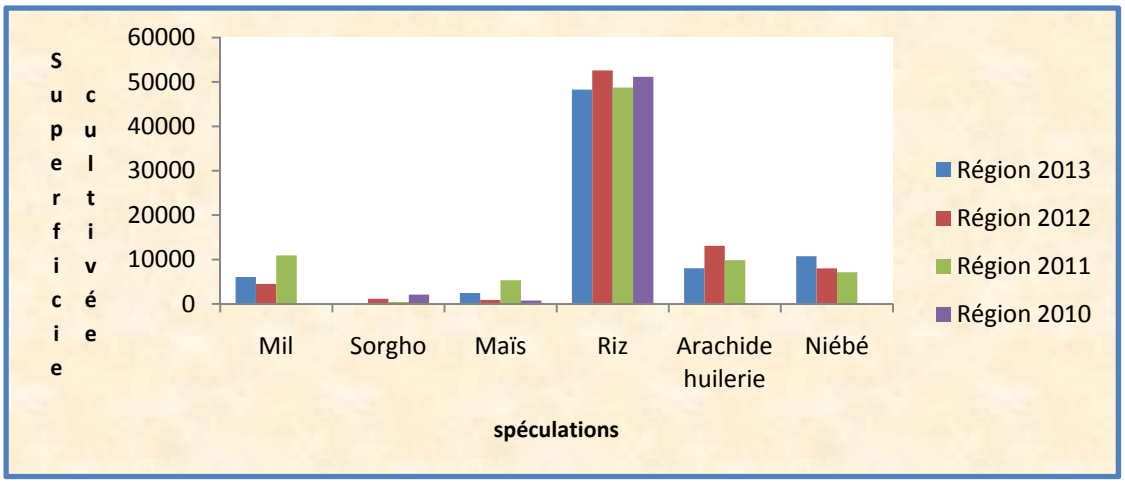

Source : DRDR

Mise à part le niébé qui connait une hausse régulière des superficies cultivées, les autres spéculations affichent des évolutions en dents de scie.

Graphique 16 : Evolution des superficies cultivées au cours des 5 dernières années

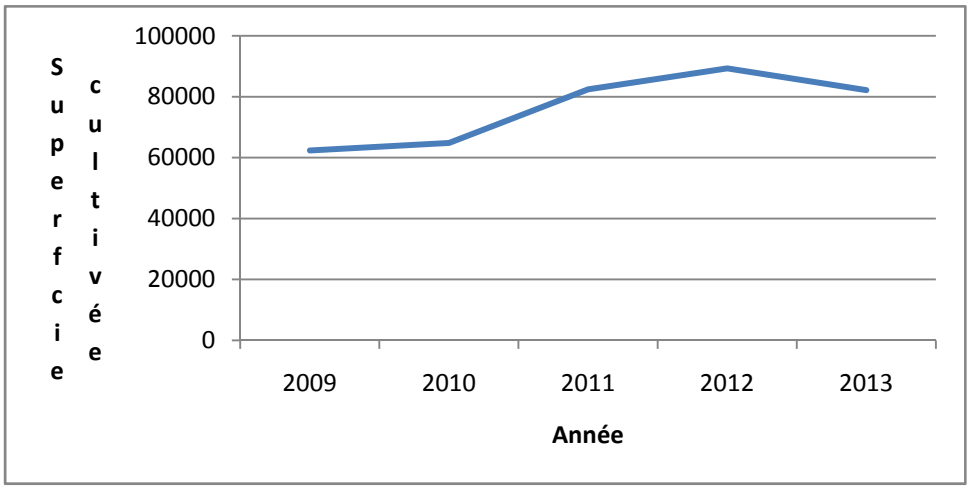

Source : DRDR

On constate que depuis la période de référence (2009), la superficie mise en culture au niveau de la région ne cesse de croitre. Ainsi, de 2009 à 2013, la superficie mise en culture a augmenté de 32%, malgré une baisse de 8% constatée entre les campagnes agricoles 2012-2013 et 2013-2014.

- ❖ Evolution des productions

Le riz, est la principale spéculation avec 88% de la production totale. Suivent la pastèque et le maïs avec respectivement 6% et 2% de la production lors de la campagne 2013-2014. Les autres spéculations représentent à peine 4%.

Pour cette campagne agricole, toutes les spéculations sauf le maïs, le mil et beref ont connu une baisse de leurs productions par rapport à la campagne 2012-2013. En

effet, ces céréales ont subi respectivement des hausses de 68%, 31% et 197% de leurs productions.

Par rapport à la campagne agricole 2012-2013 :

- Le riz, avec une production évaluée à 306 594 tonnes, enregistre une baisse de 3% de sa production.
- le gombo avec une production de 999 tonnes, connaît une chute de 96% de sa production
- L'arachide avec une production de 1308 tonnes, enregistre une diminution de 82% de sa production
- Le beref enregistre la plus forte baisse (de près 197%) pour une production estimée à 104 tonnes.

Tableau 9.2 : L'évolution de la production agricole au cours des 5 dernières saisons

Année	Riz	Maïs	Mil	Sorgho	Tomate	Oignon	Gombo
2009-2010	253783	2283		122	93520	80465	13967
2010-2011	449051	2788	2285	146	93479	113417	10942
2011-2012	314235	13331	2820	29			
2012-2013	317524	3640	1094	409			22707
2013-2014	306594	6106	1435		2595		999

Tableau 9.3 : L'évolution de la production agricole au cours des 5 dernières saisons (Suite)

Année	Manioc	Arachide	Patate douce	Pastèque	Niébé	Bissap	Beref
2009-2010	3148	2324	30503	15949			
2010-2011	13	4408	29381	9624			
2011-2012		2092					
2012-2013	15599	7158		25059	2205	26	108
2013-2014	5099	1308		21567	2003	16	321

Source : DRDR

Analyse de l'évolution de la production des principales spéculations :

- Le riz

Graphique 17 : Evolution de la production du riz lors des 5 dernières campagnes agricoles

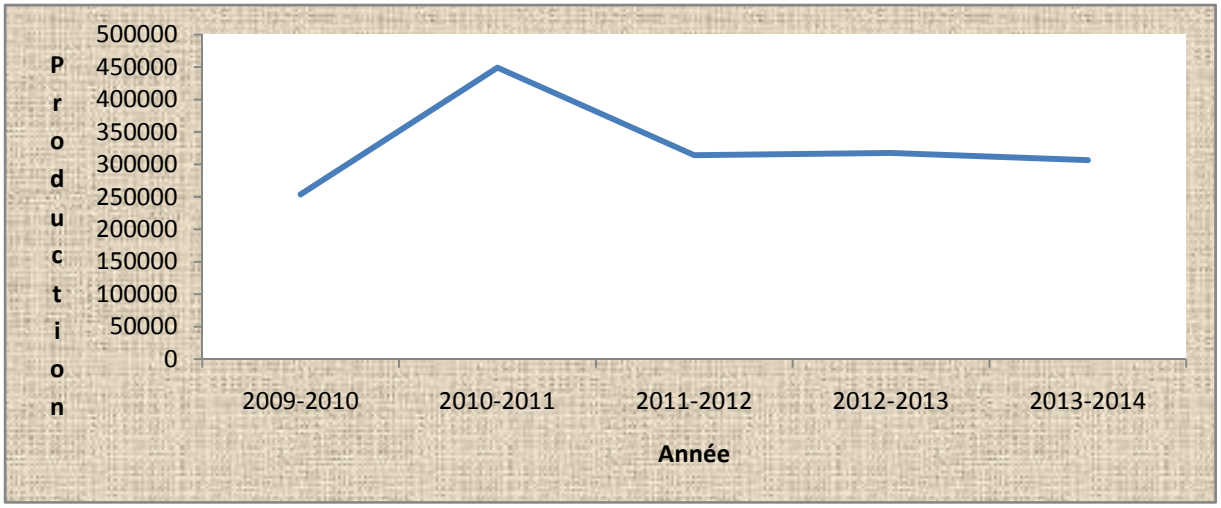

Source : DRDR

Le riz est la variété la plus consommée au Sénégal. La région fournit la plus importante production. Plusieurs initiatives sont entreprises pour booster la production de riz dans la vallée du fleuve Sénégal. Cela se traduit par une hausse substantielle de la production depuis la campagne 2007-2008 (augmentation de 85% de la production entre 2007 et 2013).

Cependant, on note une baisse significative de la production de riz depuis la campagne 2010-2011. Depuis cette date, la production de riz semble se stabiliser avec une baisse de 3% en 2013.

- Les autres spéculations

Le graphique suivant montre l'évolution de la production des autres spéculations qui sont cultivées dans la région.

On constate une évolution en dents de scie. D'un autre côté, l'observation des diagrammes montre un pic de la production lors de la saison 2012-2013 pour toutes les spéculations à l'exception du mil et du maïs. Ainsi, il apparait évident que la campagne agricole 2012-2013 est nettement meilleure que la campagne de 2013-2014 en terme de production réalisée.

Cependant, si on suit les tendances à long terme (les 5 dernières années), on ne peut pas conclure que cette présente campagne est mauvaise.

Graphique 18 : Evolution des principales spéculations (autres que le riz) cultivées dans la région

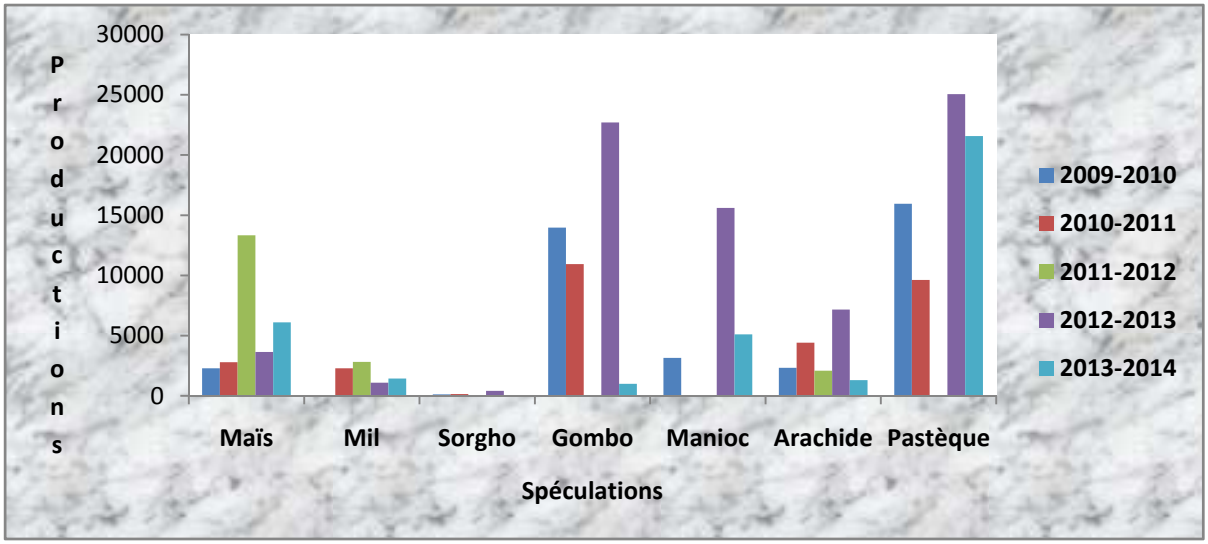

Source : DRDR

- Evolution des rendements

Les rendements diffèrent d'une spéculation à une autre. Cependant, toutes les spéculations sauf le riz et la pastèque ont subi une diminution de leurs rendements. Leurs rendements ont augmenté respectivement de 5% et 43%. A noter que le mil et le béref ont enregistré des variations nulles de leurs rendements.

L'arachide et le manioc ont connu les plus fortes baisses de rendement. Ils ont subi respectivement une chute de 71% et 57% de leurs rendements par rapport à la saison 2012-2013.

Graphique 19: Evolution du rendement des principales spéculations entre les dernières campagnes agricoles

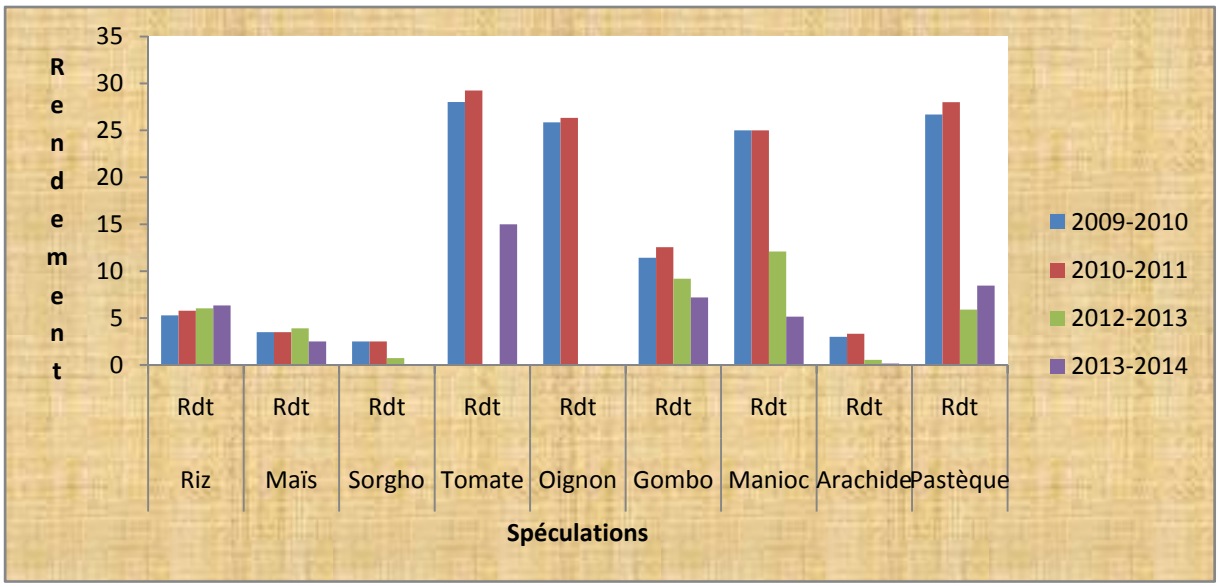

Source : DRDR

On constate que le rendement du riz affiche une progression constante. Cependant, le rythme de la progression reste lente (croissance de 20% entre 2009-2013).

Pour les autres spéculations, la tendance est à la baisse par rapport aux campagnes agricoles 2009-2010 et 2010-2011 qui s'avèrent être très bonne en termes de rendements réalisés.

Ainsi, il semble que les rendements réalisés durant la campagne agricole 2013-2014 soient en dessous de la moyenne réalisée lors des 5 dernières campagnes agricoles précédentes.

IX.3 Situation des intrants et du matériel agricole dans la région

La campagne agricole 2013-2014 est marquée encore une fois par la responsabilisation des producteurs à travers leur union concernant la mise en place et la cession des facteurs de production.

Une subvention de 44,51% sur l'urée et une subvention variant de l'ordre de 31,3% à 78,9% pour les semences ont été accordées aux producteurs par le gouvernement du Sénégal. L'équipement du monde rural en matériel agricole a également bénéficié d'une attention particulière de la part de l'Etat depuis la campagne 2012-2013. Des stocks du quota de motoculteurs, de faucheuses à riz et de polisseurs octroyés à la région sont toujours disponibles à des prix subventionnés. Cet effort consenti par l'Etat vise sans nul doute à booster la production agricole.

Ainsi, la situation du stock des semences, des engrais, du crédit et du matériel agricole mis en place pour la campagne agricole 2013-2014 se présente comme suit :

IX.3.1 Situation des intrants

La difficulté d'accès à des semences de bonne qualité constitue un réel obstacle pour une agriculture compétitive. Pour relever ce défi, l'Etat s'est engagé à mettre en place des semences de bonne qualité dans toutes les régions du Sénégal.

Les opérations de mise en place des semences de la campagne agricole 2013-2014 ont débuté durant la première décade du mois de juin dans la région (voir tableau en annexe).

(MP= Mise en place ; V=vendu ; St= Stock)

Selon le rapport de la DRDR sur le bilan de la campagne agricole 2013-2014, le taux de mise en place des semences est de 100% pour l'arachide, le mil, le maïs local et le maïs hybride ; 99,9% pour le niébé ; 25% pour le sorgho hybride.

Tableau 9.18 : Le taux de cession des semences mise en place

Région	Maïs Local (%)		Niébé (%)		Mil (%)		Arachide (%)		Maïs hybride (%)		Sorgho Hybride (%)	
	TMEP	TC	TMEP	TC	TMEP	TC	TMEP	TC	TMEP	TC	TMEP	TC
	100	75,3	99,9	67,5	100	100	100	58,82	100	33,04	25	0

Source : DRDR

TMEP = taux de mis en place ; TC = taux de cession

On constate que la totalité des semences de mil mis en place a été écoulée. Suivent le maïs local et le niébé pour des taux de cession respectifs de 75,3% et 67,5%. Pour ces variétés l'Etat peut se satisfaire des réalisations obtenues.

Par contre, les taux de cession réalisés pour l'arachide (58,82%), le maïs hybride (33,04%) et le sorgho hybride (aucune cession) sont largement en- deçà des atteintes fixées par l'Etat.

Notons que la qualité des graines d'arachide n'est pas bonne, ce qui explique son faible taux de cession.

Tableau 9.5 : Evolution des mises en place de semences par rapport à la campagne 2012-2013

Année	Maïs Local			Maïs hybride			Sorgho Hybride			Niébé			Mil			Arachide		
	MP	V	TC	MP	V	TC	MP	V	TC	MP	V	TC	MP	V	TC	MP	V	TC
2013	60	45,2	75%	5	1,65	33%	0,5	0	0	49,95	33,75	68%	20	20	100%	127	74,7	59%
2012	60	59,5	99%	36	27	75%	0	0	0	51	44,85	88%	5	4,96	99%	190	190	100%

Source : Ministère de l'Agriculture

Par rapport à l'année 2012, on constate que le taux de cession du maïs local est en baisse considérable avec des quantités de mise en place identiques. Le maïs hybride aussi attire l'attention du fait de son faible taux de cession en 2013, malgré une diminution de la quantité mise en place de 86,11% par rapport à 2012. Il en est de même pour les semences en arachide mises en place et vendues qui sont en baisse entre les deux périodes.

Le mil est la seule spéculation qui enregistre une hausse en termes de mise en place et de cession. En effet, par rapport à 2012, la quantité de semences mise en place a augmenté de 300%. Et toute cette quantité a été écoulée, ce qui constitue une bonne performance.

Globalement, on constate que la situation des mises en place et de cession de semences s'est nettement dégradée par rapport à la campagne précédente.

En dehors des semences subventionnées par l'Etat, les producteurs privés semenciers de l'UNIS/NORD ont mis en place pour cette campagne agricole 1663,16 tonnes de semences certifiées de riz.

Là aussi, la tendance est à la baisse par rapport à 2012.

Graphique 920 : Répartition des semences par type entre 2012 et 2013

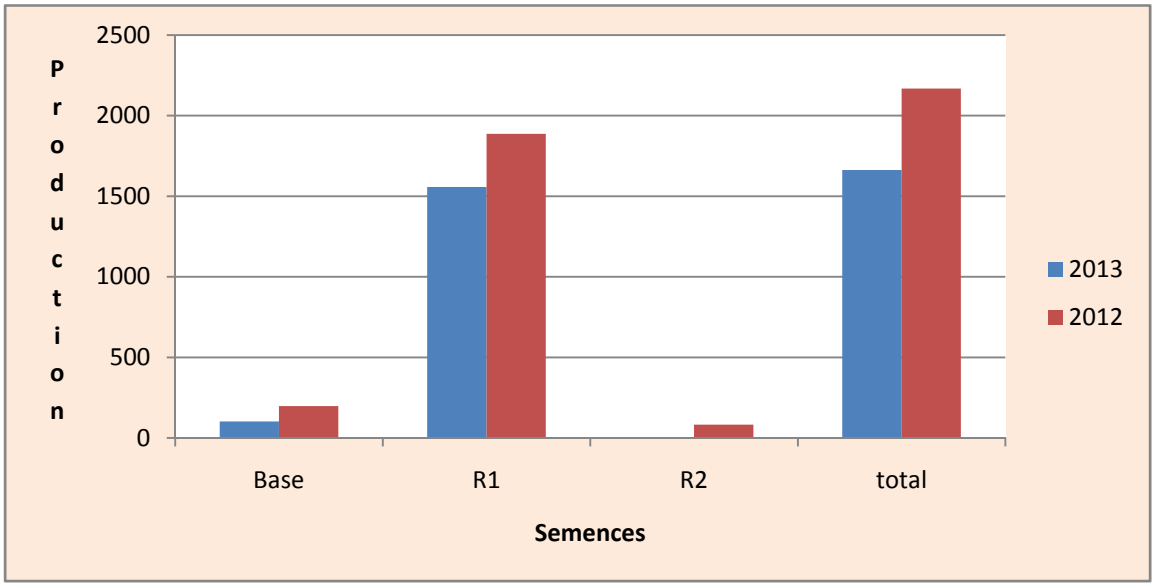

Source : DRDR

Sur toutes les variétés de semences, on observe une baisse des mises en place par rapport à la campagne 2012-2013.

IX.3.2 Engrais

Pour la campagne agricole 2013-2014, la situation des engrais distribués se présente comme suit :

Tableau 19 : Situation des engrais en (tonnes) 2013-2014

Dept	UREE			DAP			15-10-10			15-15-15			6-20-10		
	MP	vendu	Stock	MP	vend	Stock	MP	Vend	Stock	MP	vend	Stock	MP	vend	Stock
Saint Louis	0	0	0	0	0	0	40	4,8	35,2	115	7,75	107,25	78	33,25	44,75
Dagana	4376,8	1819,85	2556,95	1170	437,88	732,1	60	15,75	44,25	360	152,74	207,26	80	45,05	34,95
Podor	1383,45	1353,8	29,65	420	338,35	81,05	40	6	34	0	0	0	59	0,75	58,25
Total Région	5760,25	3173,65	2586,6	1590	813,17	648,3	140	26,55	113,45	475	160,49	314,51	217	79,05	137,95

Source : DRDR

A l'échelle de la région, il a été prévu la mise en place de 15 318,6 tonnes d'urée pour la campagne agricole 2013-2014 (7660, 8 tonnes pour l'hivernage et 7657, 8 tonnes pour la contre saison ; 228 tonnes pour le 6-20-10 ; 600 tonnes pour le 15-15-15 ; 150 tonnes pour le 15-10-10 ; 3000 tonnes pour le 9-23-30.

Entre 2010 et 2013, les efforts consentis pour fournir aux agriculteurs des semences en quantités suffisantes sont bien visibles.

Tableau 20 : Evolution des mises en place des engrais (en tonnes)

Année	Urée			15-10-10			15-15-15			6-20-10		
	MP	Vendu	TC	MP	Vendu	TC	MP	Vendu	TC	MP	Vendu	TC
2013	5760,25	3173,65	55%	140	26,55	19%	475	160,49	34%	217	79,05	36%
2012	7238	4788	66%	134	50,7	38%	40	16	40%	130	100	77%
2010	3326	608	18%	30	28	93%	25	20	80%	65	37	57%

Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural

Concernant l'urée, les quantités mises en place ont presque doublé entre 2010 et 2013. Une baisse des mises en place et de cession d'urée a été observée entre 2012 et 2013.

Pour l'engrais 15-10-10, une hausse vertigineuse (plus de 300%) des mises en place a eu lieu entre 2010 et 2013. Cela n'a pas eu l'effet escompté sur la cession de ce type d'engrais qui connait une baisse importante dans la même période. Il en est de même pour les variétés 15-15-15 et 6-20-10 pour lesquelles les quantités mises en place ont triplé. Cela a permis d'augmenter considérablement les quantités vendues, même si le taux de cession reste faible pour ces deux variétés.

IX.4 Matériel agricole et crédit octroyé

Dans le cadre du Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR), l'Etat a, depuis la campagne agricole 2010-2011, mis en place un important lot d'équipement composé de 1 400 motoculteurs équipés de semoirs, de charrues et de remorques, de 700 faucheuses à riz, de 100 décortiqueuses à riz, de 200 polisseurs à riz et 15 moissonneuses batteuses.

L'Etat a alloué à la région 80 motoculteurs, 380 faucheuses à riz et 100 polisseurs à riz. La mise en place est effective sauf pour les polisseurs pour lesquels la région a reçu 86 sur les 100 prévus.

Tableau 21: Situation de la cession du matériel agricole dans la région

Départements	Motoculteurs					Faucheuses à Riz					Polisseurs				
Dagana	Prévu	Reçu	Versé	Enlevé	Reliq	Prévu	Reçu	Versé	Enlevé	Reliq	Prévu	Reçu	Versé	Enlevé	Reliq
	35	35	35	35	0	160	160	17	7	153	60	52	35	35	17
Podor	25	25	23	23	2	200	200	23	15	185	30	24	10	3	21
Saint-Louis	20	20	20	20	0	20	20	12	12	8	10	10	6	6	4
Total Région	80	80	78	78	2	380	380	52	34	346	100	86	51	44	42

Source : DRDR

Concernant le financement de la campagne agricole de 2013-2014, la situation se présente comme suit :

- le programme autorisé à être financé pour le département de Dagana : 2 279 369 580 FCFA équivalant à 7896 ha ;
- le programme financé pour le département de Podor : 899 898 557 FCFA équivalant à 3330 ha.

IX.5 Contraintes liées au secteur

La campagne agricole 2013-2014 est marquée par un certain nombre de contraintes qui ont eu des conséquences néfastes sur les rendements et la production. Parmi les éléments majeurs ont peut citer :

- ✓ le non-respect du calendrier culturel,
- ✓ l'aspect organisationnel pour la mise en place des intrants, ainsi que la distribution de semences de mauvaise qualité,
- ✓ l'insuffisance de matériel agricole pour la réalisation d'une double culture afin de réaliser les objectifs du PNAR,
- ✓ les problèmes de commercialisation.

IX.6 Part de l'agriculture régionale dans la campagne agricole nationale 2013-2014

L'agriculture constitue le moteur de l'économie régionale. Le potentiel en terre irrigable et la disponibilité en eau font que la région occupe une place importante dans le développement du secteur agricole national. En effet, la production de riz de la région représente 70% de la production nationale avec 44% des superficies aménagées. En outre, la région fournit 46% de la production nationale de tomates, 16% des pastèques et 19% des berefs. (Voir annexe).

Conclusion

La campagne agricole 2013-2014 a été mauvaise dans la région comparativement aux 5 dernières campagnes. Une pluviométrie en baisse et mal répartie sur le territoire régional, ainsi que des difficultés dans la distribution des intrants ont constitué des handicaps majeurs pour la réalisation d'une bonne campagne. Il urge donc de mettre en place un système organisationnel performant pour une meilleure mise en place des facteurs de production, mais aussi d'accompagner davantage les producteurs agricoles dans le circuit de commercialisation de leurs produits.

X. ELEVAGE

Introduction

L'élevage fournit le tiers du PIB et il occupe plus de 350 000 familles. Elle constitue un des piliers du développement économique de la région. Ceci s'explique par l'existence d'une vaste zone pastorale (le Diéri), d'une longue tradition d'élevage, de ressources en eau (cours d'eau, forages, puits) et de résidus agricoles. Malgré ce potentiel, la région d'ailleurs, connait un déficit structurel de viande et de lait dont une bonne partie de la production est perdue chaque année dû à une absence de moyens de conservation et de transformation.

Selon la nouvelle initiative sectorielle pour le développement de l'élevage (NSIDEL), le système pastoral concerne 32% des bovins et 35% des petits ruminants (ovins et caprins). Dans le cadre de cette politique, un centre d'impulsion pour la modernisation de l'élevage (CIMEL) a été crée à Saint-Louis dont sa vision est de faire produire l'éleveur en quantité et en qualité pour une meilleure prise en charge de la sécurité alimentaire

Les missions sont :

- La multiplication et la diffusion de génisses métisses de race laitière ;
- La diffusion de génisses de races exotiques (Montbéliard) ;
- La démonstration sur les nouvelles techniques d'élevage ;
- L'organisation de sessions de formation destinée aux éleveurs (alimentation animale, gestion de la reproduction, hygiène de la traite, transformation du lait).

La pluviométrie de l'année 2012 a été globalement satisfaisante dans la région. La saison sèche qui s'en est suivi a été difficile. Il y a eu des mouvements traditionnels de transhumance vers le sud et le sud-est, à partir de Podor et Dagana. Dans ce chapitre, l'effectif du cheptel, les abattages, la production de viande, les mouvements commerciaux du bétail ainsi que la santé animale seront abordés.

X.1 Le cheptel

Durant l'année 2013 on constate qu'il n'ya pas de variation de l'effectif du cheptel. Le département de Podor abrite 64% du total régional. Ceci montre que Podor représente la zone où l'élevage s'est développé le plus.

Graphique 10.1 : Effectif du cheptel suivant l'espèce et par département en 2013

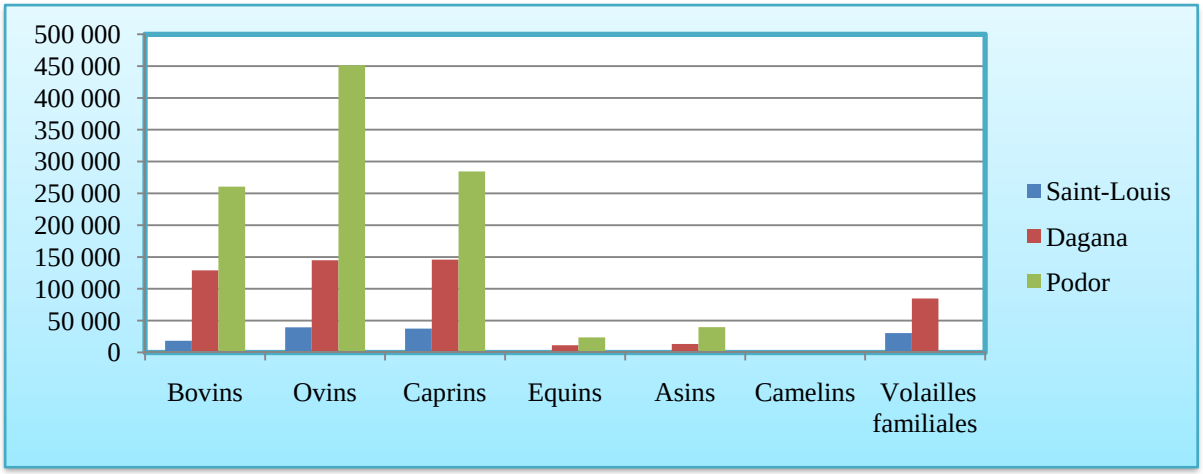

Source : IRSV de Saint-Louis

X.2 Les abattages contrôlés

Le tonnage global de viande contrôlée, toutes espèces confondues est de l'ordre de 1973,27 tonnes en 2013 contre 1829,709 tonnes l'année dernière, soit une hausse de 143,57 tonnes par rapport à l'année précédente. 73,89% de cette viande est produite par les bovins.

Au niveau des dromadaires, les effectifs abattus passent de 20 en 2008, à 66 en 2009, 36 en 2010, 177 en 2011, 170 en 2012 et 50 cette année. On remarque une chute de 71% par rapport à l'année passée.

Tableau 10.1: Nombre de têtes dans les abattages contrôlés selon l'espèce

Année	Nombre de têtes				Ensemble
	Bovin	Ovin	Caprin	Camelin	
2010	9524	17668	23712	36	50940
2011	10243	16502	25314	177	52236
2012	12461	17541	26410	170	56582
2013	11771	15461	40627	50	67909

Source : IRSV de Saint-Louis

Tableau 10.2: Poids des abattages contrôlés selon l'espèce

Année	Poids contrôlé				Ensemble
	Bovin	Ovin	Caprin	Camelin	
2010	1193	264	252	8	1717
2011	1332	242	249	39	1862
2012	1306	245	245	33	1829
2013	1458	223	281	11	1973

Source : IRSV de Saint-Louis

X.3 Production de cuirs et peaux

La production de cuir est estimée à 18280 et celle de peaux à 48631 contrairement à l'année dernière dont celle du cuir a augmenté de 43% et celle de peau de 13%. On constate que la grande proportion de cuir est issue de Dagana 56% suivi de Saint-Louis avec 35% et une faible proportion à Podor 6%. En ce qui concerne la production de peaux, Saint-Louis vient en tête avec 39% suivi de Dagana 36% et 26% à Podor.

Graphique 10.2: Production (en tonnes) de cuirs et de peaux entre 2012 et 2013 selon le département

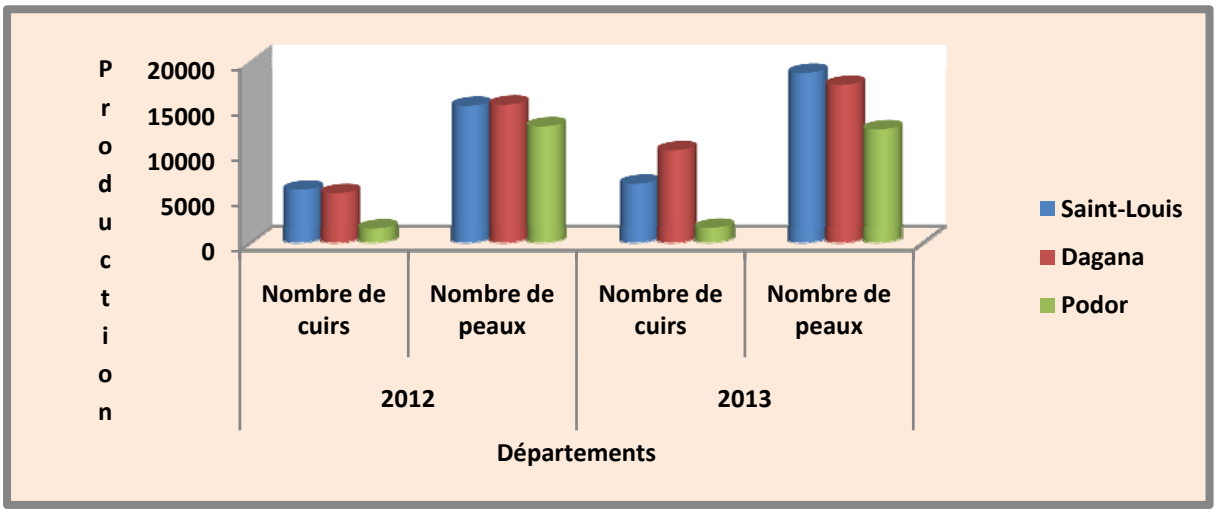

Source : IRSV de Saint-Louis

Tableau 220.3 : Production de cuirs et de peaux entre 2012 et 2013

Département	2012		2013	
	Nombre de cuirs	Nombre de peaux	Nombre de cuirs	Nombre de peaux
Saint-Louis	5824	15090	6489	18733
Dagana	5450	15223	10178	17399
Podor	1540	12825	1613	12499
Total	12814	43138	18280	48631
Variation			43%	13%

Source : IRSV de Saint-Louis

X.4 Mouvement commercial du bétail

Saint-Louis est une région exportatrice de bétail en particulier le département de Podor. A partir des régions sahéliennes de production, partent les principaux flux pour approvisionner les grands centres de consommation situés dans les pays côtiers. On distingue ainsi plusieurs zones : - La zone de la « façade ouest » : Les animaux partent de la Mauritanie pour alimenter la région.

Le nombre d'entrées de bétail est de 161307 en 2013 contrairement à 2012 dont le nombre est de 229679 têtes dont une diminution de 30%.

Le nombre d'entrées de bovins en provenance de la RIM et de Louga est estimé à 21919 en 2013 contre 17702 têtes en 2012 soit une augmentation de 24%. Cette même tendance est observée chez les asins 36%, les camelins 1675% et les caprins 6% par contre une diminution du nombre d'entrées est observée chez les ovins 39% et les asins 10%. On constate que 86% des entrées de bétail proviennent de la RIM tandis que Louga ne représente que 14%.

Les sorties de bétail représentent 200013 têtes contrairement à l'année 2012 avec 224538 têtes, donc une diminution de 11%. Le nombre de sorties de bovins a augmenté de 48% en passant de 22580 en 2012 à 32367 en 2013. On observe la même tendance chez les caprins 24%, les asins 77% et les camelins 300%.

La différence des sorties-entrées est positive ce qui montre que la balance commerciale est excédentaire de 38706 têtes avec des entrées évaluées à 161.307 têtes contre 200.013 de sorties.

Tableau 10.4: Evolution des entrées de bétail en 2013

Poste contrôle	Origine	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Volaille	Camelins	Total
Dép. St Louis	Interne/Louga	2556	19388	991	227	75			23237
Dép. Dagana	Interne/RIM	9 320	21 776	9 065	34	5	-	-	40 200
Dép. Podor	Interne/RIM	10043	75614	11155	676	98	-	284	97 870
TOTAL		21919	116778	21211	937	178	-	284	161 307

Source : IRSV de Saint-Louis

Tableau 10.6: Evolution des sorties de bétail en 2013

Origine	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Volaille	Camelins	Autres	Total
Département St Louis	360	5658	1939	50	91	-	-	-	8098
Département Dagana	9 590	15 617	4 845	13	645	-	-	252	30 962
Département Podor	22417	116500	20530	606	86	790	24	-	160953
TOTAL	32367	137775	27314	669	822	790	24	252	200013

Source: IRSV de Saint-Louis

X.5 La santé animale

La prévention des maladies épidémiologiques chez les animaux est une des préoccupations majeures du Programme d'appui au plan national de prévention et lutte contre la grippe Aviaire (PAPLUGA)

- La surveillance épidémiologique

Graphique 210.3 : Morbidité et mortalité dans les foyers épidémiologiques en 2013

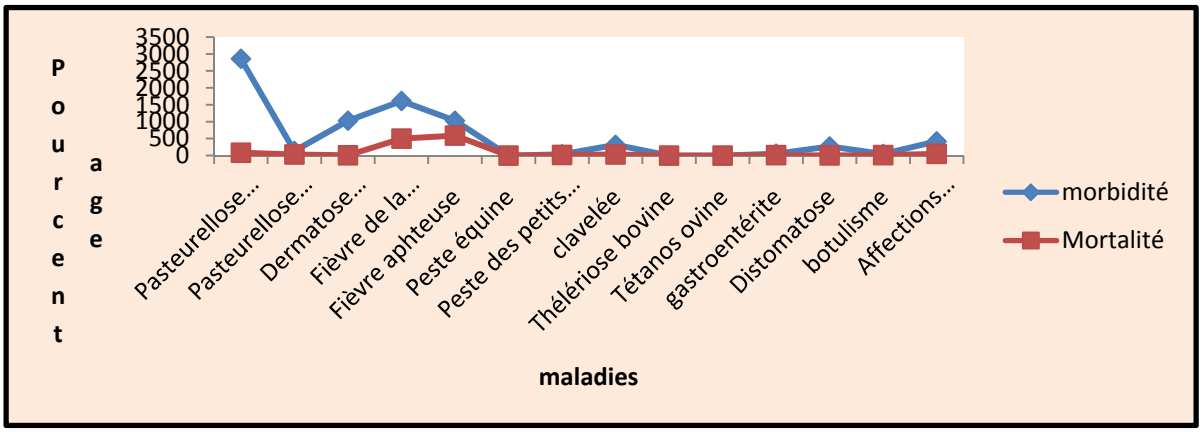

Source : IRSV de Saint-Louis

La Fièvre Aphteuse tend à devenir endémique dans la région de Saint-Louis avec 57% de létalité suivie de la peste des petits ruminants 53%.

La fièvre de la vallée du Rift est également réapparue en 2013 après une absence de près de 10 ans avec 31%.

- **Assistance vétérinaire**

En ce qui concerne la santé animale, le CIMEL a joué un rôle important par l'insémination de 18 vaches gestantes avec un meilleur suivi dans leurs villages et la vaccination de la volaille contre la maladie de Newcastle.

Parmi les consultations, l'espèce ovine demeure la mieux suivie avec 43%, suivie des équins 28%, les bovins 18% et enfin les caprins 10%.

Suivant l'espèce, la répartition des consultations montre que les ovins sont les plus suivis avec 43% suivis des bovins 18%, les équins 28%, les caprins 10% et enfin les asins 1%.

Parmi les affections, l'helminthose est plus fréquent chez les ovines 45%, suivi de la carence 15%.

Graphique 10.4 : Répartition des consultations vétérinaires selon l'espèce en 2013

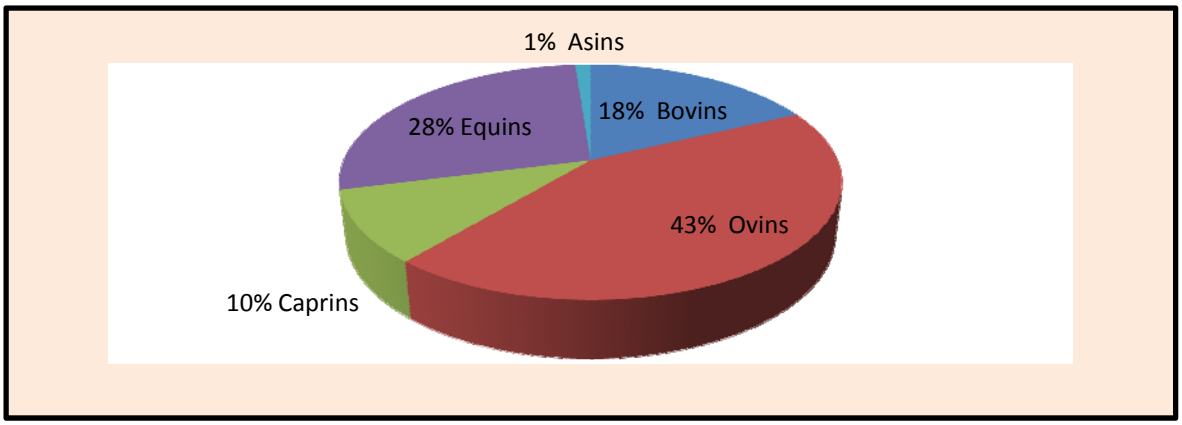

Source : IRSV de Saint-Louis

Conclusion

Les producteurs devraient emboucher des ruminants, afin de mettre sur le marché des sujets de qualité pour les opérations de Tabaski. La réalisation du premier recensement de l'élevage de 2013, la démultiplication des fermes privées modernes (FPM), l'aménagement de pistes d'accès et des pistes internes du (CIMELS), le renforcement de la surveillance épidémiologique, l'accroissement en ressources humaines, matérielles et logistiques des services vétérinaires constituent les actions pouvant conduire à un développement plus rapide et plus soutenu du secteur de l'élevage dans les prochaines années.

XI PECHE

Introduction

Au plan économique et social, le secteur de la pêche joue un rôle important dans l'économie du Sénégal. Il est une activité génératrice de revenus et occupe une place prépondérante dans la politique de créations d'emplois particulièrement le secteur artisanal. La pêche contribue à l'alimentation des populations côtières et génère une richesse pour les ménages et les administrations publiques. Elle est une composante essentielle de la politique de l'État en matière de sécurité alimentaire et forme un secteur stratégique pour préconiser un développement durable. Cependant, la région de Saint-Louis renferme d'énormes potentialités favorisant l'émergence du secteur de la pêche qui participe à son développement économique et social. En effet, avec la proximité de l'océan atlantique, du fleuve Sénégal et de ses défluents et le lac de Guiers, la région de Saint-Louis cumule la pratique de la pêche maritime, de la pêche continentale et de l'aquaculture. Filière naguère dynamique et porteuse, la pêche connait une évolution mitigée depuis 2006.

XI.1 Pêche maritime

En 2011, la pêche maritime a contribué à la production nationale à hauteur de 10,4 %, soit un volume de 59 tonnes, pour une valeur de 5 milliards de francs CFA, soit 5,4 % au plan national. Classée deuxième en terme de débarquement, la région de Saint-Louis alimente en produits halieutiques les autres régions du Sénégal et certains pays limitrophes tels que la Mauritanie, le Mali et la Gambie.

Pratiquée dans une zone pourtant réputée poissonneuse, la pêche maritime se caractérise par une production en dents de scie avec une forte tendance à la baisse des mises à terre qui, de l'ordre de 59.611 tonnes en 2009, sont passées à 38.623 tonnes en 2010, puis à 59.12 tonnes en 2011, 79.922 tonnes en 2012 pour ensuite chuter à 71.511 tonnes en 2013. Les valeurs commerciales pour 2012 et 2013 sont estimées respectivement à 7.386.840.050 FCFA et 10.107.054.300 FCFA ; soit une baisse pondérale de 8.400 tonnes en valeur absolue soit 1,187% en valeur relative ; baisse consécutive aux conditions météorologiques défavorables fréquentes entraînant ainsi une réduction du nombre de sorties en mer, donc de l'effort de pêche d'où la diminution de la prise par unité d'effort (PUE).

Par contre, on constate une hausse considérable de 2.721.214.250 FCFA de la valeur des mises à terre, soit un taux de 26,91% en valeur relative. Ce qui est dû notamment au fait de la diminution de la moyenne des captures (la demande étant supérieure à l'offre) et la qualité des espèces débarquées (diversification des espèces débarquées et apparition d'une nouvelle espèce la ceinture communément appelée Talar en woloff à grand intérêt commercial) qui ont relevé la valeur commerciale en 2013.

Graphique 11.1: Evolution des mises à terre en volume (tonnes) et en valeur (millions) entre 2009 et 2013

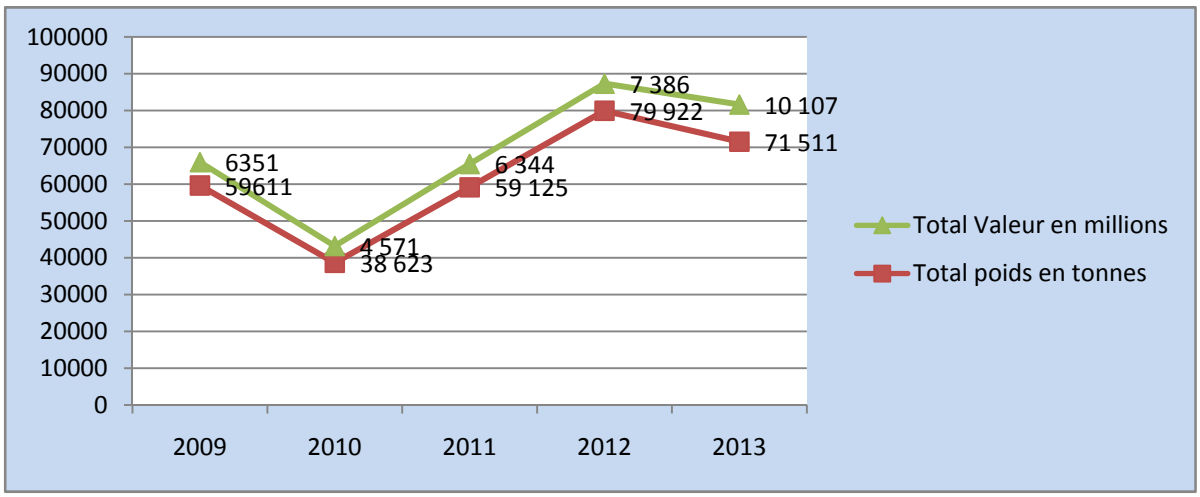

Source: SRPM Saint-Louis

XI.1.1 Mareyage

Entre 2012 et 2013, la région de Saint-Louis enregistre un tonnage global de mareyage de 58.678 tonnes et de 49.287 tonnes respectivement, soit une baisse de 9.391 tonnes. Selon les données du tableau ci-dessous, c'est aux mois de janvier et de février que le taux de mareyage est plus marquant avec respectivement 16,48% et 18,26%. Au mois de mars, il ya eu une baisse considérable de 9,61% par rapport au mois précédent. Entre Avril et juin, le pourcentage a connu une légère croissance pour ensuite rechuter sur le reste de l'année 2013.

Tableau 10.1: Evolution mensuelle du mareyage en 2013

Mois	Poids en tonnes	pourcentage
Janvier	8.123	16,48%
Février	9.000	18,26%
Mars	4.261	8,65%
Avril	5.002	10,15%
Mai	7.162	14,53%
Juin	8.135	16,51%
Juillet	2.019	4,09%
Août	6.09	1,24%
Septembre	5.66	1,15%
Octobre	3.99	0,81%
Novembre	8.32	1,69%
Décembre	3.179	6,44%
TOTAL	49.287	100%

Source: SRPM Saint-Louis

XI.1.2 Consommation locale

La consommation locale en 2013 varie selon les périodes. Le tableau ci-dessous montre que la consommation locale est très représentative allant du mois de janvier au mois de juin. A compter du mois de juillet jusqu'au reste de l'année, il y a eu une légère baisse.

Tableau 10.2: Evolution mensuelle de la consommation locale en 2013

Désignation	2013
Janvier	279350
Février	280800
Mars	282950
Avril	287300
Mai	286850
Juin	287350
Juillet	200800
Août	188900
Septembre	161250
Octobre	165450
Novembre	168750
Décembre	202300
TOTAL	2792050

Source: SRPM Saint-Louis

XI.1.3 Transformation artisanale

La transformation artisanale des produits est un sous secteur de la pêche et occupe une place prépondérante dans la valorisation optimale des ressources halieutiques. Elle est particulièrement pratiquée par les femmes qui en font leurs activités génératrices de revenus. La transformation se fait dans des sites tels que Guet-Ndar et Goxu Mbacc, quartiers réputés des pêcheurs. Par ailleurs, la production moyenne des produits transformés chaque année tourne autour de 6.400 tonnes pour différentes variétés de produits. Sur ce, en 2013, l'évolution annuelle de la transformation artisanale se situe à 19.232 tonnes, soit une moyenne de 1602,6 tonnes et varie selon les saisons. En effet, du mois de janvier au mois de juin, cette activité s'est le plus développée en raison de l'abondance des mises à terre et du degré d'évolution du mareyage. Cependant, il y a une baisse assez considérable au mois de juillet qui se maintiendra jusqu'au mois de décembre.

Graphique 10.2: Evolution mensuelle de la transformation artisanale en valeur (millions)

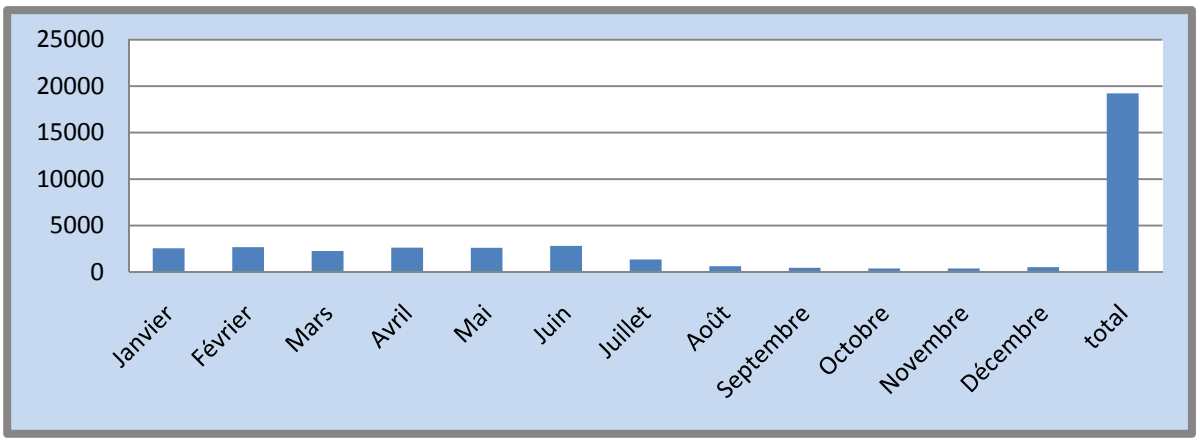

Source: SRPM Saint-Louis

Tableau 10.3: Evolution mensuelle de la transformation artisanale en tonnes

Mois	Volume (tonnes)
Janvier	2557
Février	2678
Mars	2251
Avril	2620
Mai	2607
Juin	2817
Juillet	1352
Août	621
Septembre	451
Octobre	378
Novembre	381
Décembre	519
TOTAL	19 232
Moyenne	1602,7

Source: SRPM Saint-Louis

XI.1.4 Consommation mensuelle de carburant

Pour l'année 2013, la consommation de carburant constitue 5.847.322 litres, soit une valeur commerciale de 3.509.233.338 FCFA. Les consommations de carburant les plus représentatives se situent aux mois de mars, avril, mai et décembre avec respectivement un taux de 13,68%, 13,82%, 14,00% et de 12,30%. Par contre, la consommation de carburant la plus faible se situe au mois de juin avec un taux de 0,14%.

Tableau 10.4: Evolution de la consommation mensuelle de carburant en 2013

Mois	Litres	Valeurs en F CFA	Pourcentage
Janvier	268791	184659417	5,26%
Février	342095	235019265	6,70%
Mars	699182	480338034	13,68%
Avril	706030	485042610	13,82%
Mai	715310	491417970	14,00%
Juin	746735	5130069	0,14%
Juillet	397624	273167688	7,78%
Août	310863	213562881	6,08%
Septembre	342543	235327041	6,70%
Octobre	292282	200797734	5,72%
Novembre	397322	272960214	7,77%
Décembre	628545	431810415	12,30%
TOTAL	5 847 322	3 509 233 338	100%

Source: SRPM Saint-Louis

- **Pirogues**

En moyenne, le nombre de pirogues en 2013 est supérieur à celui enregistré en 2012 avec respectivement, 1370 et 1565 soit une augmentation de 195 pirogues.

La moyenne de pêcheurs enregistrée en 2012 est de 8161; En 2013 elle est de 8146, soit une légère baisse de 15. En 2012, le nombre de pêcheurs enregistré le plus marquant se situe au mois de février et de mars. Concernant l'année 2013, les pêcheurs notés sont plus représentatifs aux mois de mai, juin et décembre. (voir annexe)

XI.2 Pêche continentale

La pêche continentale est pratiquée sur les 600 000 Ha de surface d'eau, constitués par le fleuve. Longtemps considérée comme une activité importante, elle connaît un déclin et est en difficulté dans la vallée du Sénégal car les sécheresses et les aménagements en ont dégradé les conditions écologiques. En outre, les services de la pêche sont confrontés à un problème de valorisation de ces ressources halieutiques due à une absence de données statistiques complètes et récentes mais aussi du fait que l'essentiel de ces ressources sont destinées à la consommation locale. La pêche continentale s'inscrit dans la même dynamique que la pêche maritime avec une baisse vertigineuse de la production. En effet, d'après le service régional de la pêche, la pêche continentale cache des disparités.

Durant l'année 2013, dans le département de Podor, 302837 Kg de poissons frais d'eau douce (dont 103135 Kg destinés à l'autoconsommation) ont été enregistrés dans le département contre 270110 Kg en 2012, soit une augmentation de 32 727 Kg. La valeur commerciale de ces prises est estimée à 204 725 150 FCFA. Ces débarquements sont pour la plupart constitués de: Alestes dentex, Lates niloticus, Heterotis niloticus, Chrysichthys nigrodigitatus, Citharinus citharus, Clarias gariepinus, Chrysichtis, Tilapia / Oreochromis, Mormyrus rumer, Gymnarchus niloticus. Les apports extérieurs (poisson frais de mer), essentiellement constitués de sardinelles, sont estimés à 1 051 600 Kg contre 1 638 700 Kg en 2012, soit une baisse de 587 100 Kg qui s'explique en grande partie par la lenteur administrative pour l'acquisition de nouvelles licences de pêche en République Islamique de la Mauritanie. La valeur commerciale estimée du poisson frais de mer est 899 946 250 FCFA. Les salés séchés et poissons fumés qui viennent le plus souvent de Saint-Louis et Richard-Toll sont estimés à 111 310 Kg contre 129 591 Kg en 2012, soit une baisse de 18 281 Kg. La valeur commerciale des produits transformés de la pêche est estimée à 53 627 050 FCFA.

Quant au département de Dagana, les débarquements sont estimés pour l'année 2014 à 5 842 500 Kgs pour une valeur commerciale de 842 000 000 FCFA dont 3 515 050 Kgs pour le mareyage frais vers Aniam, Ourossogui, Bakel, Kidira et Mali, 979 550 Kgs pour la transformation en « Guedj » et « Tambadiang », 1 347 900 Kgs pour la consommation locale.

Les apports extérieurs en provenance de la Mauritanie et des autres centres de pêche du Sénégal s'élèvent à 779 500 Kgs.

XI.3 Aquaculture

Quant à l'aquaculture, elle est une activité récente et peu développée avec une production estimée à environ 115.000 Kg de poissons par cycle. Elle se développe de plus en plus avec la création de l'Agence Nationale de l'Aquaculture en 2008 avec son antenne nord installée à Saint-Louis en 2011.

L'antenne dispose de trois stations de production d'alevins :

- La station piscicole de Thiabax ; 10 étangs et 24 bassins en bétons fonctionnels
- L'ancienne station de recherche de Richard-Toll; 8 étangs et 8 bassins fonctionnels
- La nouvelle écloserie ; 13 bassins en bétons, 10 bacs en fibre de verre et un circuit d'incubation d'œufs de Tilapia

Production d'aliments : 37 tonnes d'aliments.

XI.4 Contraintes

La pêche est un secteur qui occupe une place de choix dans l'économie de la région de Saint-Louis. Cependant, elle est confrontée à des enjeux négatifs et pas des moindres qui constituent une entrave à son développement. Parmi ceux-ci, il y a l'ouverture de la brèche vers tassinère provoquant d'énormes pertes de vies humaines, l'absence d'un quai de pêche adéquat, le manque d'infrastructures, la commercialisation des produits halieutiques transformés. Entre autres problèmes, il y a la raréfaction de la ressource, l'accès contraint aux zones de pêche de la Mauritanie, la faible compétitivité, la faible valeur ajoutée locale dans la mesure où elle est concentrée sur la Langue de Barbarie et s'endigue dans des conditions environnementales insoutenables. Le manque de formation des pêcheurs en aquaculture se pose avec acuité, sans oublier l'accès difficile des matériels de pêche dû à leur cherté.

Conclusion

En dépit des politiques de relance de la filière pêche avec la promotion des Aires Marines Protégées (AMP), la redynamisation des conseils de pêche, la mise en place de structures faitières regroupant les acteurs et la réalisation de fermes aquacoles, la situation de la pêche reste préoccupante dans la région. En ce qui concerne la coopération bilatérale avec la Mauritanie, la région de Saint-Louis a pu bénéficier en 2013 de trois cents (300) licences de pêche pélagique pour les pirogues de sennes tournantes qui ont largement contribué aux quantités de produits débarquées. Ce qui offre actuellement à la région de Saint-Louis une place privilégiée au niveau national.

Le nombre d'usines de traitement des produits halieutiques installées est de deux (02) qui sont fonctionnelles et deux (02) autres qui sont en cours de réalisation. Cependant, il faut créer un environnement propice à l'expansion des retombées socio-économiques, en créant ou en renforçant les conditions préalables suivantes :

- les infrastructures portuaires (bases de pêche)/ traitement des produits halieutiques
- les accords avec le Maroc, la Mauritanie pour l'obtention de plus de licences de pêche ;
- former les acteurs de le pêche en matière d'aquaculture ;
- améliorer la compétitivité de la filière et l'accroissement de la valeur ajoutée locale ;
- réhabiliter le port.

XII TOURISME

Introduction

L'industrie touristique contribue fortement à l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à travers la valorisation des ressources culturelles et naturelles, l'accès aux services sociaux de base et la création d'emplois. Au Sénégal, le tourisme s'affirme comme un levier majeur de l'économie nationale, de réduction de la pauvreté. Il prône le développement durable et constitue le deuxième secteur pourvoyeur de devises, après la pêche, deuxième employeur après l'agriculture. La région de Saint-Louis est l'une des plus grandes régions touristiques du Sénégal. Elle dispose des parcs nationaux, tels que Djoudj, Guembeul et la Langue de Barbarie. Elle a aussi des plages et des hôtels. Ainsi, nous allons montrer l'évolution du tourisme, sa situation globale dans la région de Saint-Louis en mettant en évidence ses divers indicateurs sur une certaine période donnée. Nous entamerons par les visites effectuées par les touristes dans les parcs nationaux, avant d'en arriver à la situation d'hébergement en prenant en compte les arrivées, les nuitées et le nombre de chambres vendues.

XII.1 Evolution annuelle des indicateurs du tourisme

Saint-Louis est une ville qui a un passé exceptionnel lui conférant une renommée internationale. C'est une vielle ville construite par les français et est considérée comme la vitrine de la France en Afrique, ce qui lui donne un statut particulier. En plus de son patrimoine historique et architectural, elle bénéficie d'un environnement naturel exceptionnel. Ce qui explique le fait qu'elle soit une destination touristique à part entière au Sénégal. Elle dispose de sites comme les parcs nationaux, Djoudj, Guembeul et la Langue de Barbarie qui attirent l'attention des touristes de par leurs atouts naturels et la belle vue qu'ils dégagent. La courbe sur l'évolution annuelle des visiteurs nous en dira autant en termes de chiffre et d'évolution sur les visites effectuées dans les parcs nationaux allant de la période de 2010 à 2013.

Graphique 12.1: Evolution annuelle des visiteurs

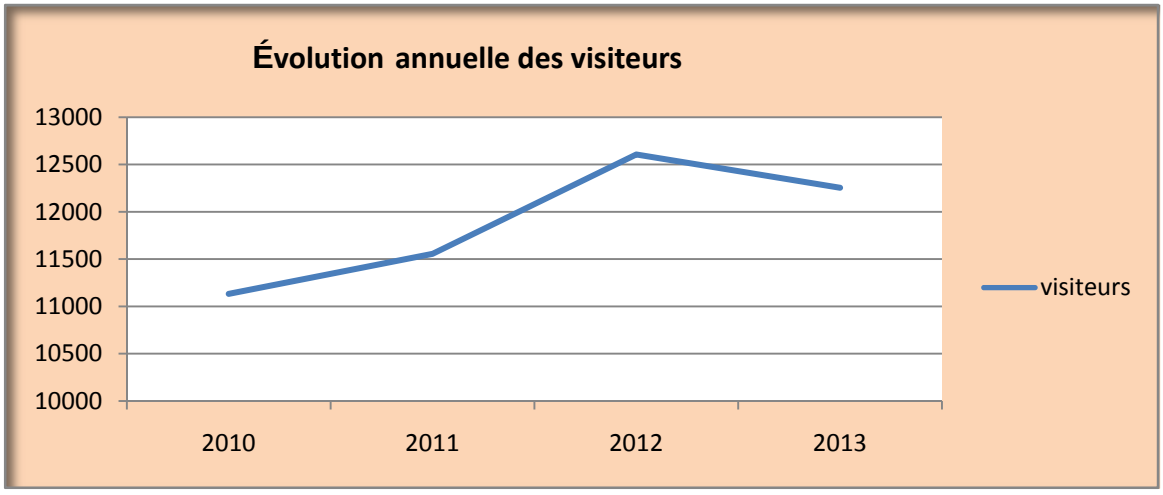

Source: Service régional du tourisme

D'après les données recueillies entre 2010 et 2013, la région de Saint-Louis a enregistré 47553 touristes composés pour la majorité de Français. Il y a eu aussi des Espagnols et autres Européens. En 2010, le nombre de visiteurs se situait à 11134, soit un taux de 23,41%. Entre 2010 et 2011, ils ont augmenté de 0,89%; entre 2011 et 2012 la hausse est de 2,21%. Cependant, entre 2012 et 2013 le nombre de touristes a connu une baisse de 0,74%. Cette situation se traduit par une instabilité dans ce secteur qui peut connaître soit une montée, soit une chute libre qui s'explique par les perceptions qu'ont les différents acteurs touristiques sur la ville de Saint-Louis, particulièrement sur les divers parcs nationaux. En effet, le tableau ci-dessous donne une vue d'ensemble sur l'effectif des visites effectuées dans ces parcs selon les nationalités.

Tableau 12.1: Visite des parcs selon la nationalité

Désignation	2012			2013		
	Djoudj	Guembeul	Langue de Barbarie	Djoudj	Guembeul	Langue de Barbarie
Français	7574	663	162	6900	716	450
Espagnol	783	63	61	713	74	174
Autres européens	2814	211	146	2564	266	119
Total	11170	937	369	10177	1056	743

Source: Service régional du tourisme

D'après ce tableau, le parc de Djoudj est le plus visité en 2012 et 2013 avec un effectif total de 11170 et de 10177 respectivement des différentes nationalités (Français, Espagnols et autres Européens). Il s'en suit le parc de Guembeul avec 937 visiteurs en 2012 et 1056 visiteurs en 2013, constitués pour la majorité de Français. Les Espagnols sont le groupe le plus minoritaire à visiter ce parc. Quant à la Langue de Barbarie, il y a eu une recrudescence des visiteurs en 2013 par rapport à 2012 avec notamment une présence effective des Français qui se situent au nombre 450 et des Espagnols au nombre de 174. En ce qui concerne les autres Européens, ils étaient plus nombreux en 2012 avec un effectif de 146 personnes, et de 119 en 2013. Compte tenu de ces chiffres, il en ressort que la présence des Français est plus marquante que celle des autres nationalités à cause du patrimoine que leurs ancêtres ont laissé dans cette ville historique.

XII.2 Caractéristiques des structures d'hébergement

Tableau 12.2: Situation de l'hébergement dans la région entre 2012 et 2013

Effectif	Auberge		Hôtel		Campement	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
	35	37	30	30	16	17
Nombre de lits	625	643	1007	1007	351	353
Nombre de chambres	275	293	606	606	139	141
Restaurant	27	29	29	30	16	17
Jardin	2	3	12	12	16	17
Piscine	0	0	9	9	1	2
Climatisée	5	7	32	32	10	11
Ventilée	32	33	0	0	6	6
Conférence	2	3	16	16	3	3
Wifi	8	8	30	30	5	6
Excursions	0	0	0	0	0	0
Plage	8	8	7	7	6	7
Vélo	0	0	0	0	0	0

Source: Service régional du tourisme

Les structures d'hébergement à Saint-Louis en 2013 sont composées de 37 auberges soit 2 de plus par rapport à 2012, 30 hôtels et 17 campements soit 1 de plus par rapport à 2012. Entre 2012 et 2013, le nombre de lits a augmenté passant de 1983 à 2003. Il en est de même pour le nombre de chambres qui passe de 1020 en 2012 à 1040 en 2013, soit 40 chambres de plus. La situation des auberges avec restaurant, jardin, climatisation, ventilo et salle de conférence a connu une légère évolution entre 2012 et 2013. Pour les hôtels, il n'ya pas eu de changements durant ces deux années à part l'augmentation d'un restaurant en 2013. Quant à la situation des campements, il y a une nette évolution sur le nombre de lits soit 2 de plus en 2013, et 2 chambres de plus durant cette même année. Toujours dans la situation des campements, s'agissant du restaurant, du jardin, de la piscine, de la climatisation, du wifi et de la plage, il y a eu une augmentation de 1 pour chacune de ces variables citées entre 2012 et 2013.

XII.3 Situation du tourisme en 2013

Cette partie nous renseigne sur l'évolution des arrivées, des nuitées et des chambres vendues dont l'étendue varie en fonction de la basse saison ou de la haute saison.

XII.3.1 Evolution des arrivées

En 2013, il y a eu plus d'attirance pour la destination touristique à Saint-Louis. En effet, entre la période de 2012 à 2013, le taux des arrivées a augmenté de 19,526%. Concernant les hôtels, le taux d'arrivées s'effectue à 32,006% en 2012 contre 49,633% en 2013 soit une évolution de 17,627%. Il y a aussi une montée des arrivées dans les auberges en 2013 de 1,899%. D'après les graphiques ci-dessous, les hôtels sont les plus sollicités en matière d'hébergement par rapport aux auberges. Néanmoins, le secteur du tourisme a connu plus d'intensité en 2013 et contribue davantage à la réduction de la pauvreté dans la région. Des évolutions remarquables ont été notées durant la période de 2013 et il semble que des efforts ont été faits afin de renforcer le secteur du tourisme. En outre, cette situation décrite et qui présente une certaine amélioration dans la fréquentation de la destination Saint-Louis traduit l'engagement des plus hautes autorités du pays qui ont décidé de positionner le tourisme comme le deuxième secteur à accompagner pour booster l'économie nationale et accroître la croissance mais aussi contribuer à résorber le chômage.

En ce qui concerne l'évolution des arrivées mensuelles en 2013, il apparaît une augmentation plus ou moins forte selon les saisons. En effet, à partir du mois de Mai, les arrivées ont connu une baisse jusqu'au mois de Juillet, ensuite elles ont un peu augmenté au mois d'Août pour encore retomber à partir du mois de Septembre jusqu'au mois de Novembre.

Graphique 12.2: Evolution des arrivées

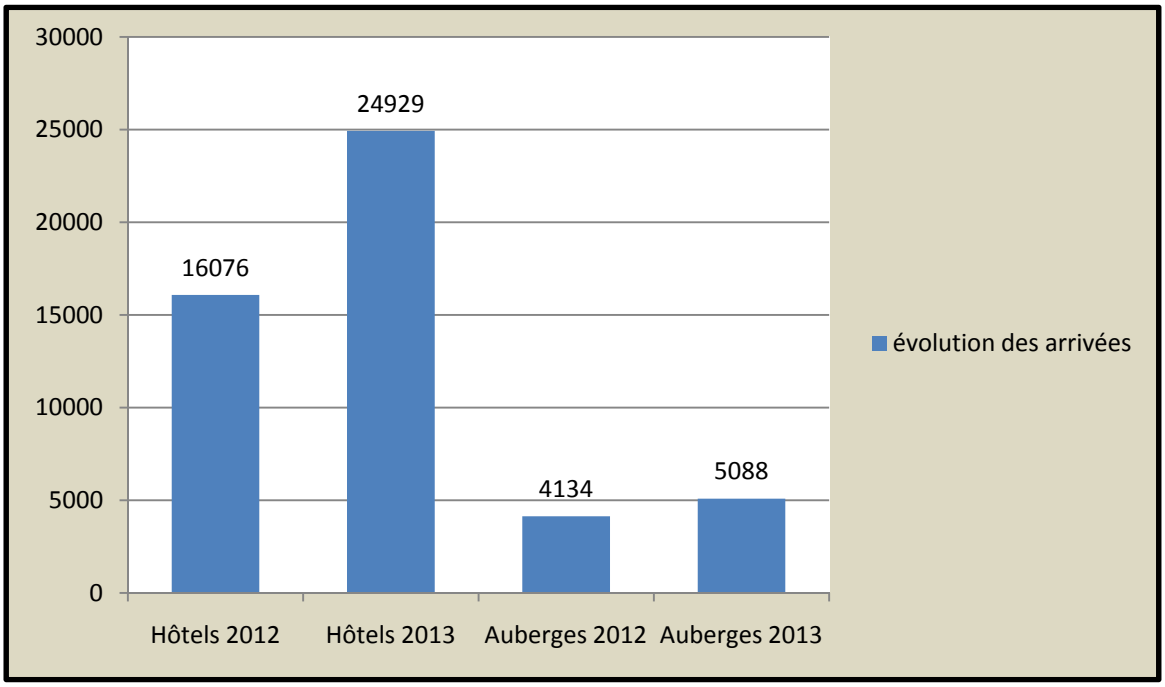

Source: Service régional du tourisme

Graphique 12.3: Evolution des arrivées mensuelles en 2013

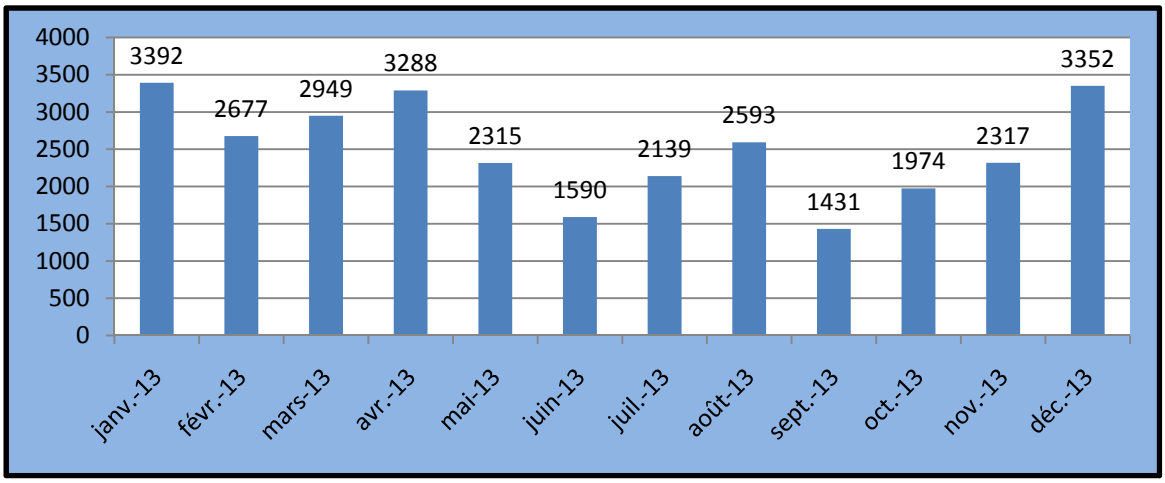

Source: Service régional du tourisme

XII.3.2 Evolution des nuitées

Tout comme les arrivées, il y a un accroissement des nuitées de 11515 réservations entre 2012 et 2013 notamment en ce qui concerne les hôtels. Pour l'année 2013, la fréquence des nuitées dépend de la période d'arrivées que ça soit en basse ou haute saison. Les nuitées les plus enregistrées se situent au mois de janvier avec un taux de 11,824%, suivi du mois de décembre avec un taux de 10,385%. Les nuitées les moins représentatives sont celles notées au mois de septembre avec un pourcentage de 4,636%. Ceci montre que les visites sont plus fréquentes au mois de janvier et au mois de décembre par rapport au reste de l'année.

Graphique 12.422: Evolution des nuitées

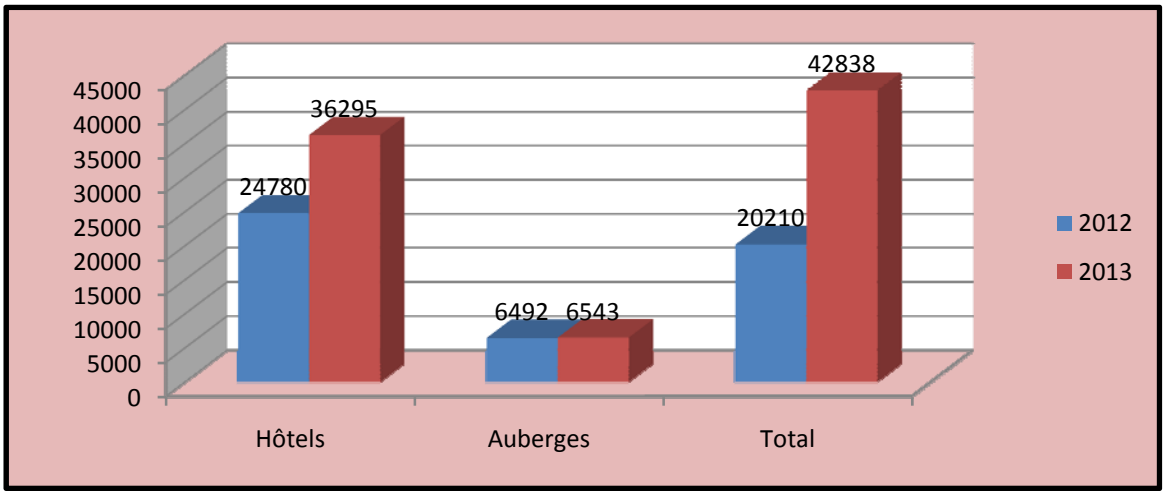

Source: Service régional du tourisme

Graphique 12.5: Evolution des nuitées mensuelles en 2013

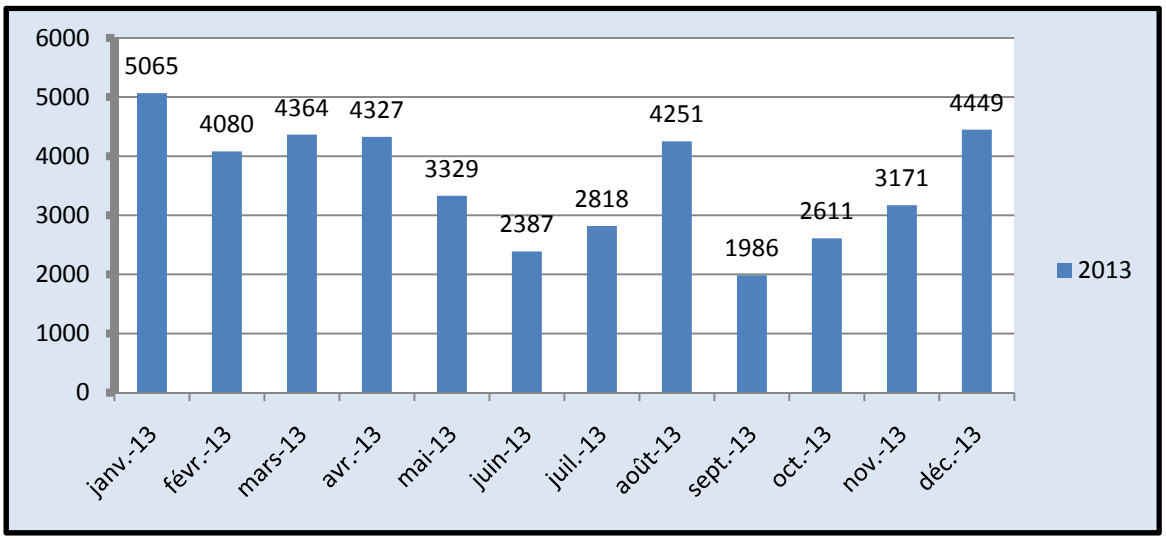

Source: Service régional du tourisme

XII.3.3 Evolution des chambres vendues

Les chambres vendues sont plus représentatives au mois de janvier et de décembre avec comme pourcentage 11,427% et 11,206% respectivement. Cette situation des chambres vendues est identique à celle des nuitées et des arrivées, respectivement sur les mêmes périodes. Le nombre atteint en 2013 est supérieur à celui de 2012 d'une différence de 6372 chambres vendues. Cette augmentation influe positivement sur les recettes du secteur touristique en 2013.

Graphique 12.6: Evolution mensuelle des chambres vendues en 2013

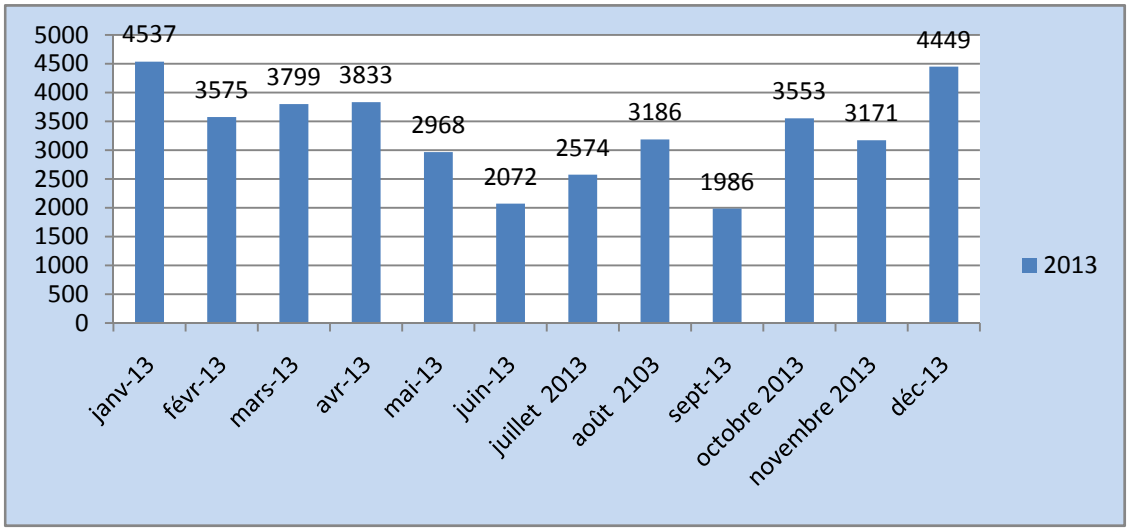

Source: Service régional du tourisme

Conclusion

D'après les résultats obtenus sur l'ensemble des situations économiques du secteur touristique en 2013, il en ressort qu'il y a eu une avancée notoire durant cette période. Malgré que le nombre de touristes en 2013 ait connu une baisse par rapport à l'année 2012, les nombres d'arrivées, de nuitées et de chambres vendues ont considérablement augmenté. Le secteur du tourisme connaît un regain d'intérêt dans cette région de par les emplois qu'il génère. Cependant, beaucoup d'efforts doivent être fait en l'occurrence une exploitation plus approfondie du tourisme sur tous les plans afin qu'il puisse contribuer favorablement au développement durable de la région.

En termes de perspectives, la région, grâce à son potentiel naturel énorme, fait l'objet de beaucoup de convoitise par les bailleurs. C'est à ce titre que Wetlands International partage avec l'Organisation mondiale du tourisme et d'autres organismes internationaux le «projet destination voies de migration» et souhaiterait le réaliser dans le parc de Djoudj. Ce projet a pour objectif de protéger des oiseaux migrateurs et leurs habitats et de créer des sources de revenus supplémentaires pour les populations locales. Le Ministère du Tourisme et des Transports Aériens est en train de finaliser la partie concernant le Sénégal sur le projet de développement du tourisme durable dans un réseau de parcs et aires protégées transfrontaliers en Afrique. Le parc de Djoudj a été retenu pour la mise en œuvre. Enfin, la région a bénéficié d'un financement de l'Agence Française de Développement pour la réalisation du Programme de Développement Touristique de Saint-Louis et sa Région pour une durée de 05 ans. Ce programme vise la valorisation des patrimoines historique, culturel et naturel à des fins touristiques.

A cela s'ajoute les efforts à entreprendre pour le renforcement de la capacité d'accueil, la diversification de l'offre de produits touristiques, le renforcement du professionnalisme des acteurs, la mise en place de financements adaptés, le renforcement de la dynamique organisationnelle, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine touristique régional.

XIII POSTE ET TELECOMMUNICATIONS

Introduction

La place du secteur postal dans l'économie nationale n'est plus à démontrer avec la diversification importante des services postaux malgré la concurrence. Ce secteur est un grand pourvoyeur d'emplois directs et indirects et demeure un moyen important de transfert d'argent et de communication entre les nombreux immigrés que possède la région

Le secteur postal est constitué des activités suivantes :

- la poste aux lettres ;
- la messagerie comprenant les paquets et les colis.
- les mandats postaux et les transferts rapides de fonds ;
- les services financiers : chèques postaux et caisse d'épargne.

XIII.1 Réseau des bureaux de poste

La région compte 20 bureaux de poste, un de plus que l'année précédente les bureaux de poste sont situés sur la nationale 2 et dans la zone de la vallée. C'est dire que la zone du Diéry est dépourvue de bureau de poste. Le département de Podor concentre 68,5% des infrastructures. Il est à noter que les bureaux de poste du département de Saint-Louis se trouvent dans la ville de Saint-Louis et totalisent en même temps 813 boites postales sur les 940 attribuées. La couverture territoriale du réseau postal touche souvent les villages les plus reculés de la région.

Tableau 13.1 : Répartition des bureaux de poste

Départements	Nombre	BP installées	BP attribuées
Saint Louis	2	3270	813
Dagana	4	950	85
Podor	14	2500	51
Total	20	6620	940

Source : Direction Régionale de la Poste

XIII.2 Mouvements financiers

Dans le domaine du trafic financier, La Poste a subi la rude concurrence des multinationales et les voies parallèles de transmission occasionnant une chute de ses activités. Depuis plusieurs années une nouvelle politique de relance a été initiée se traduisant entre autres par la mise en place d'un Centre Financier au niveau de la caisse nationale d'épargne.

Le montant des mandats payés est supérieur à celui des mandats émis. On constate que le montant des mandats émis et payés a augmenté de 2012 à 2013.

Le mouvement financier montre l'importance des émigrés dans le transfert de l'argent. Les pays où sont émis les mandats sont divers et concernent les continents Européen, Américain et Africain.

Tableau 233.2 : Répartition du nombre et du montant des Mandats Emis et Payés en Milliers

TYPE	Mandats Emis				Mandats Payés			
	Année 2012		Année 2013		Année 2012		Année 2013	
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant
WESTERN	7412	623746	9436	746874	42142	3.961094	53107	4.108330
POSTONE	58719	2.467065	67207	3.094218	70935	3.553285	69990	3.749052
TMS	7095	253911	4	415	7609	261162	9	537
TOTAL	73226	3.344722	76647	3.841508	120686	7.775541	4461	7.857920

Source : Direction Régionale de la Poste

XIII.2.1 Mandats émis

Les mandats émis dans la région en 2013 sont, pour l'essentiel (85,5%) destinés à l'intérieur du pays. Au cours de la période 2012-2013, le montant global des mandats émis a augmenté avec un taux de 15%. En 2013, une importante hausse de 496 millions est observée par rapport à l'année précédente sur les mandats émis.

XIII.2.2 Mandats payés

Le montant global des mandats payés au niveau des services postaux de la région est passé de 11 340 millions en 2012 à 16 070 millions en 2013 donc une augmentation en valeur absolue de 4730 millions soit 41% en termes relatifs. La plus forte proportion des montants payés en 2013 concerne les mandats provenant de l'extérieur (avec 80% du total) qui ont augmenté malgré la crise observée ailleurs. Les mandats en provenance de l'intérieur du pays ont également augmenté de 24% entre 2012 et 2013.

Tableau 13.3 : Evolution des mandats selon la destination ou la provenance de 2010 à 2013 (en millions de francs)

Désignations		2010	2011	2012	2013
Provenance	Sénégal	6 953	5 724	2 721	3 095
	Reste du monde	8 764	5 175	8 619	12 974
	Total	15 717	10 899	11 340	16 070
Destination	Sénégal	5 122	4 006	3814	4 381
	Reste du monde	508	23	647	765
	Total	5 630	4 029	4 461	5 147

Graphique 233.1 : Evolution des mandats payés ou émis selon la provenance et la destination

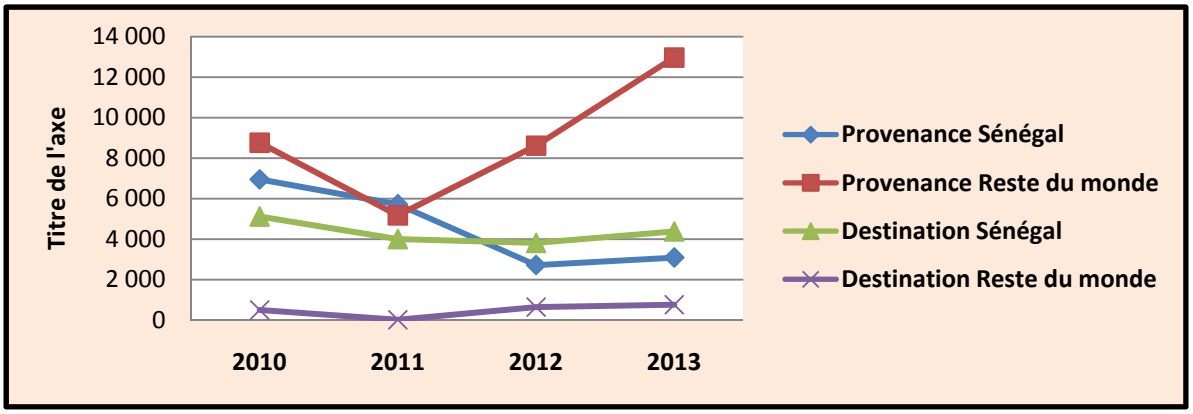

XIII.2.3 Caisse d'épargne

De 2012 à 2013 le montant des versements et des remboursements de la Caisse Nationale d'Epargne (CNE) a connu une baisse très considérable en 2013 comparativement à l'année dernière soit 3553 millions en valeur absolue pour les versements, et 3328 millions pour les retraits des déposants de la CNE en 2013 par rapport à 2012 passant de 4 317 millions à 989 millions.(voir annexe)

XIII.2.4 Trafic Postal

Le trafic postal est relativement important dans la région de Saint-Louis. Il est composé de dépêches expédiées et reçues, de lettres recommandées de paquets d'objets chargés, de colis postaux et d'E.M.S.

En 2013, les activités postales sont dominées par les lettres recommandées .Le trafic postal est plus dense sur plusieurs rubriques dans le département de Saint-Louis.

Tableau 24.4 : Trafic Postal en 2013

Désignation	Saint-Louis	Dagana	Podor	Région
Dépêches Expédiées	743	751	2372	3866
Dépêches Reçues	3282	670	2162	6114
L.R. Expédiées	16345	2269	5092	23706
L.R. Reçues	16732	1106	2654	20492
P.R. Expédiés	1039	138	110	1287
P.R. Reçus	1171	84	144	1399
V.D. Expédiées	709	224	692	1625
V.D. Reçues	658	11	519	1189
Colis Expédiés	780	_	_	780
Colis Reçus	1728	171	169	2067
E.M.S. Expédiés	2955	500	662	4117
E.M.S. Reçus	2442	758	744	3944

Source : Direction Régionale de la Poste

Conclusion

Défaut de données, nous n'avons pas pu analyser le secteur des télécommunications qui est très important dans la région avec la présence de trois opérateurs dans la région à savoir : Sonatel, Sentel (Tigo) et Sudatel. Le groupe Sonatel est actif dans la téléphonie fixe et mobile et dans l'internet ; quant à Sentel, l'activité se limite au mobile avec le label Tigo. La Soudanaise des Télécommunications avec « Expresso » est le troisième et dernier opérateur venu dans le marché.

XIV EAUX ET FORETS

Introduction

Le Service Régional des Eaux et Forêts de Saint-Louis, à l'instar des autres inspections régionales est un démembrement de la Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols. L'Inspection forestière de Saint-Louis met en œuvre la politique forestière définie par le gouvernement par le biais du Ministère chargé des eaux et forêts. Cette politique se résume essentiellement à la gestion rationnelle des ressources forestières aussi bien dans le domaine classé que dans le domaine protégé en concert avec les collectivités locales. La préservation des ressources naturelles constitue ainsi un paramètre qui prend de plus en plus son importance dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets et programmes de développement socio économique. Elle vise à lutter contre l'érosion des sols, la désertification, la déforestation, à améliorer l'accès aux sources d'énergie, leur diversification, à protéger la faune et la flore et à réduire la pollution.

XIV.1 Domaines forestiers

La région compte au total 61 massifs dont l'essentiel est occupé par les forets classés au nombre de 56 en 2013. Les massifs de la région se répartissent comme suit : Podor qui renferme la plus grande part avec 26 massifs, Dagana s'en suit avec 23 massifs, Saint-Louis vient en dernier lieu avec 12 massifs. Les forêts classées occupent 682 663,87 ha du territoire régional dont les 60,37% se trouvent dans le département de Podor. Le département de Dagana concentre 30,12% de la superficie tandis que la part du département de Saint-Louis est de 9,5%. Par contre les forêts protégées n'occupent que 109 106 ha.

XIV.2 Les feux de brousse

Pour cette campagne de 2013, 5 cas de feux ont été enregistrés sur l'ensemble de la région pour une superficie totale brulée de 837 ha correspondant à une considérable quantité de végétations herbeuses et ligneuses calcinées. Le département de Podor reste toujours la zone la plus touchée. En effet 67,74% des terres brulées appartiennent à cette localité. Les feux sont répartis ainsi :

- Le 01/01/2013 à Loumbol Thillé dans le département de Podor sur une superficie de 350 ha ;
- Le 05/01/2013, 20 ha ont été touchés à Saint-Louis dans le village de Leybar Boye ;
- Le 18//02/2013 à Kouel dans le département de Dagana 250 ha ont été brulés ;
- Le 21/02/2013 à Dounoubou Tatki à Podor 200 ha ont été touchés et le 04 /04 dans le même ; département à Ngassel et Thiewel 17 ha ont été brulés.

Pour remédier à cela des mesures ont été prises notamment l'organisation des journées de sensibilisation au profit des populations, la mise en place des pare feux verts entre autres programmes.

Graphique 124: Evolution des feux de brousses de 2002 à2013

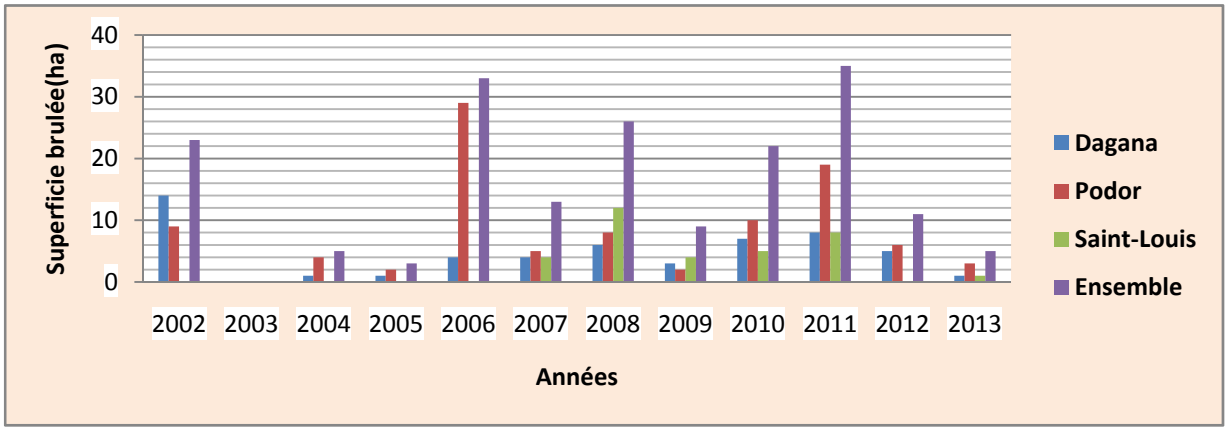

XIV.3 Activités de reboisement

- Production de plants

Près de 47,68 % de la production de plants est assurée au niveau de la région par la régie suivie de la production privée et individuelle avec des taux respectifs de 46% et de 6%. La part de la production scolaire est très minimum voire négligeable soit 0,01% de la production totale.

Tableau 14.1 : Situation de la production de plants par entité et par type de pépinières en 2013

Entités	Régie	Villageois	Commune	Individu	Scolaire	Privé	Total
Bango	81055		-				81 055
St-Louis	36 000		1010	8870			45 880
Dagana	19678	-		5900	400	41582	67 560
Podor	72257	1209		10522		160166	244 154
Tot al	208 990	1 209	1 010	25 292	56	201 748	438 305

Source : IREF Saint-Louis

Le tableau ci-dessous donne la situation de la production par catégories d'espèces et par type de pépinières.

Tableau 14.2: Production par catégorie d'espèces et par type de pépinières en 2013

Catégorie d'espèces	Régie	Comm	Villageoise	Indiv	Scolaires	Privé/ONG	Total
Forestières	197369	738	793	13065	56	155748	367769
Fruitières-Forestières	1442	136					1578
Fruitières	626		386	12227			13239
Ornementales	9553	136	30			46000	55719
TOTAL	208990	1010	1209	25292	56	201748	438305

Source : IREF Saint-Louis

Il ressort de ce tableau que la production globale est répartie en fonction des catégories d'espèces comme suit :

- Espèces forestières : 367 769 plants soit près de 84 % de la production globale de plants de la région
- Espèces ornementales : 55719 plants soit 13 % de la production globale
- Espèces fruitières : 8 216 plants soit 3 % de la production globale

➢ Production de plants par Techniques forestières

L'essentiel de la production est faite en gaine à l'exception des plants de Azadirachta indica produits à racines nues au niveau des pépinières en régie de Saint louis et de Podor (Réalisations physiques).

➢ Plantations massives

Dans le département de Dagana, il a été prévu l'utilisation de 200 ha mais 72 ha seulement ont été réalisés. Le nombre de plants par hectare s'élève à 38 923. A Saint-Louis 66 ha ont été utilisés en raison de 42 025 plants par hectare. Et à Podor 17850 plants par hectare ont été semés sur une superficie de 22 ha

➢ Plantations linéaires

Les réalisations dans ce cadre sont de 233 km répartis comme suit :

Haies vives….. 32 km ;

Brise vent……. 31 km ;

Axes routiers…. 15 km ;

Pare feux…… 0 km ;

Délimitation…. 155 km.

➢ Plantations conservatoires

La réalisation des plantations de fixation de dunes a été initiée avec l'appui de la Cellule de mise en œuvre du plan d'aménagement de la bande de filaos, seuls 5 ha ont exécutés en raison de la programmation tardive de l'activité. L'AIV (association inter villageoise) de Ndiael qui met en œuvre un programme de WIA a mené une activité de MEDR et RNA pour la restauration des terroirs des villages membres de l'AIV.

La mangrove a été réalisée sur 35 ha avec la RNC de Gandon soutenu par WIA, alors que les populations de Bango en collaboration avec l'UGB ont effectué 5 ha de plantation de mangrove avec Rhizophora racemosa. Cette activité a été lancée par le MEDD lors de la Journée de l'environnement tenue en juin dernier à Saint-Louis.

La conservation/enrichissement a été réalisée à hauteur de 53 ha dépassant largement les prévisions qui étaient estimées à 50 ha.

La MEDR et le RNA sont réalisés sur 160 et 24 ha respectivement.

XIV.4 Les activités de chasse

Tableau 14.3 : Recettes de la chasse en 2013

Permis chasse Touriste	Prix unitaire	Quantité (nombre)	Montant
Permis PC CT/CD*	15 000	185	2 775 000
Permis spécial de Gibier d'eau CT CD	15 000	110	1 650 000
Total Touriste		295	4 425000

Source : IREF Saint-Louis

Le nombre de touristes chasseurs de la région est passé de 384 en 2012 à 295 en 2013, soit une baisse annuelle de 23%. Les recettes venant des permis de chasse livrés aux touristes et aux résidents s'élèvent à 4 869 000 F CFA.

Conclusion

La protection et la préservation de l'environnement constituent une phase importante et nécessaire pour éviter la disparition de certaines espèces. Les récentes catastrophes naturelles notamment l'augmentation des feux de brousse et la diminution des activités de reboisement observées durant cette année, qui ont comme origine l'action néfaste de l'homme sur la nature, ont permis de prendre conscience de l'importance des problèmes environnementaux pour la survie de l'humanité. Ainsi des organismes nationaux comme internationaux ont pris bras le corps ce fléau tout en mettant en place des mesures et programmes visant à lutter contre la déforestation, la désertification entre autres activités malveillantes.

XV EAUX, ENERGIE ET ASSAINISSEMENT

Introduction

L'accès à l'eau potable, à l'énergie et à un bon assainissement constituent des leviers de développement durable pour le Sénégal. Ces trois secteurs sont d'une importance capitale pour le pays notamment pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, horizon 2015. Pour ce faire, l'Etat a pris des dispositions pour relever le défi de fournir une eau potable dans l'ensemble du pays à travers le projet PEPAM. En ce qui concerne le secteur énergétique, le Sénégal fait face à des problèmes tels que le taux important de dépendance énergétique de l'économie vis-à-vis des importations de produits pétroliers, la facture pétrolière trop lourde (plus de 46 % du revenu des exportations), les ressources en biomasse qui s'amenuisent, l'absence de ressources fossiles économiquement exploitables et le taux d'électrification rurale encore trop faible. Pour pallier à cela, l'Etat essaie de planifier l'offre des services énergétiques à tous les échelons afin de renforcer l'accès à l'énergie. Sur le plan de l'assainissement, il y a la présence de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal(ONAS) dans les grandes villes du pays. Ce programme vise à améliorer le cadre de vie des populations. Ainsi, dans ce présent chapitre, nous aborderons d'abord la situation du secteur hydraulique dans la région de Saint-Louis en 2013, ensuite celle du secteur énergétique avant d'en arriver au secteur de l'assainissement

XV.1 Hydraulique

La situation de l'accès en eau dans la région se résume ainsi :

- 71 forages motorisés ;
- 21 forages raccordés au réseau SENELEC ;
- 38 forages équipés de système solaire
- 32 stations de potabilisation raccordées au réseau SENELEC ;
- 1 station de potabilisation à l'éolienne ;
- 1 station de potabilisation équipée d'un groupe électrogène ;
- 2 stations de potabilisation équipées de système solaire.

XV.1.1 Hydraulique urbaine

❖ Evolution des abonnés de la SDE

L'approvisionnement en eau potable dans les communes est assuré par la Sénégalaise Des Eaux (SDE). Pour l'année 2013, la SDE compte 38285 abonnés dans la région contre 35757 pour l'année 2012. Il y a eu une hausse du nombre d'abonnés de 7,07% en 2013. Le département de Saint-Louis enregistre le plus grand nombre

d'abonnés (27467 en 2013, soit un taux de 71,74%) avec une prédominance à Saint-Louis Escale d'un taux de 62,89%. Il s'en suit le département de Dagana avec un taux global des abonnés de 21,52% en 2013. Podor détient le plus faible nombre d'abonnés de la SDE en 2013 (3539 abonnés), soit un pourcentage de 9,26%.

En 2012, la SDE a connu une importante hausse de 7,79% de plus que les années précédentes. Cependant, en 2013, la croissance a diminué de 0,72% par rapport à l'année 2012.

Tableau 15.1: Répartition du nombre d'abonnés de la SDE en 2013

Département	Désignations	2013	Pourcentage
Saint-Louis	Saint-Louis Escale	24077	62,89%
	Mpal	3390	8,85%
Dagana	Dagana	2206	5,76%
	Richard-Toll	5073	13,25%
	Rosso Sénégal	960	2,51%
Podor	Podor	1331	3,48%
	Ndioum	1248	3,26%
Total		**38285**	**100,00%**

- La consommation

La consommation en eau dans la région de Saint-Louis a connu une augmentation importante durant ces dernières années. En effet, son taux d'évolution est de 9,60% en 2013 et de 6,22% en 2012. Le plus petit taux d'évolution noté entre 2006 et 2013 se situe à l'année 2009 avec 0,50%. Le tableau ci-dessous montre aussi que les habitants de Saint-Louis Escale sont les plus grands consommateurs d'eau potable.

Tableau 15.2 : Evolution de la consommation 2006 –2012 (unité 1000 m3)

Désignations	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2012/2013
Saint-Louis Escale	3 523	3690	4036	3952	4156	4253	4474	4646,5	3,9%
Richard-Toll	488	519	538	578	613	643	686	740,382	7,9%
Dagana	206	215	225	257	275	286	302	323,523	7,1%
Podor	170	174	185	192	203	217	221	231,7	4,8%
Ndioum	152	154	156	161	174	188	217	225,708	4,0%
Rosso Sénégal	95	99	109	113	110	109	115	123,856	7,7%
Mpal	380	417	423	450	493	522	590	648,523	9,9%
Total	**5 014**	**5 268**	**5 672**	**5 703**	**6024**	**6218**	**6605**	7238,76	9,6%
Taux accr. (%)	**3,7**	**5,1**	**7,7**	**0,5**	**5,32**	**3,22**	**6,22**	**9,6**	

Source : SDE

Doublon du commentaire précédent le tableau 15.2. Merci.

❖ La facturation

Tableau 255.3: Facturation par type de consommateur entre 2010 et 2013 (Millions FCFA)

Désignations	Ménage				Administration				Gros consommateurs				Toal			
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
Saint-Louis Escale	1221	1162	1251	1292	1756	1752	1746	1841	183	198	197	181	3160	3112	3194	3314
Richard-Toll	231	180	203	218	46	67	74	80	24	23	27	25	301	270	304	323
Dagana	63	71	65	82	124	69	56	70	4	4	4	4	191	144	125	156
Podor	48	53	55	56,6	97	123	87	120	1	3	2	1,5	146	179	144	178
Ndioum	39	52	59	65	34	48	83	65	6	7	8	5	79	107	150	135
Rosso Sénégal	28	28	30	33	6	8	10	7	4	4	3	3	38	40	43	43
Mpal	151	229	181	199	16	18	24	28	0	0	0	0	167	247	205	227
Total	**1781**	**1775**	**1844**	**1945,5**	**2079**	**2085**	**2080**	**2211**	**222**	**239**	**241**	**219,5**	**4080**	**4099**	**4165**	**4376**

Source: SDE

Le tableau ci-dessus montre que la majorité des consommateurs se trouve à Saint-Louis Escale tandis que Rosso Sénégal enregistre le plus petit nombre de consommateurs en eau. Concernant la facturation pour les ménages, en 2013, il y a eu une nette augmentation par rapport aux années précédentes. Tel est aussi le cas pour la facturation des administrations. Par contre, s'agissant des gros consommateurs, la facturation en 2013 a subit une baisse considérable de 21.5 millions de FCFA par rapport à l'année 2012. Malgré cette situation, nous voyons que de façon générale, la facturation par type de consommateurs a connu une avancée notoire en 2013.

Graphique 15.2: Facturation en millions de F CFA par type de consommateurs et par département

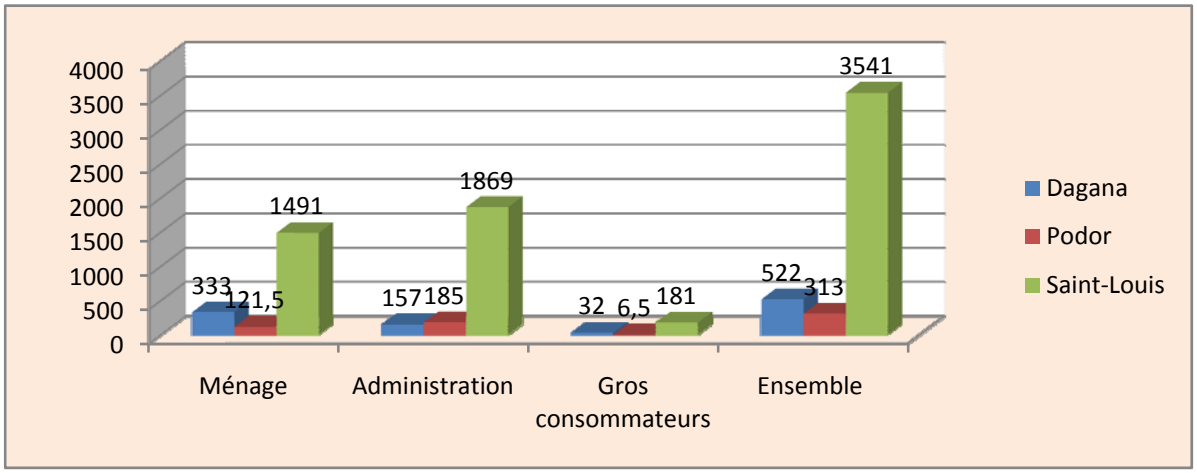

Source: SDE

Le département de Saint-Louis est le plus grand consommateur d'eau potable ce qui explique qu'il reçoive la plus grande facturation de la région. En effet, dans ce département, ce sont les administrations qui utilisent le plus d'eau potable, suivies des ménages et enfin des gros consommateurs. Le département de Dagana quant à lui occupe la deuxième place de la facturation par type de consommateurs d'eau potable dans la région avec une prédominance chez les ménages. Podor détient la plus faible facturation avec la plus grande part attribuée aux administrations, suivies des ménages et des gros consommateurs.

XV.1.2 Hydraulique rurale

La région de Saint-Louis dispose d'un potentiel hydraulique important à l'égard du fleuve Sénégal et de ses affluents. Cette eau permet de booster l'agriculture irriguée et offre la possibilité d'approvisionner certaines localités du pays en eau à l'instar de Touba, Gandiole, les Niayes et le Cayor. Saint-Louis, à travers ses énormes ressources en eau, a des opportunités de réaliser des forages agricoles, de vulgariser les cultures maraîchères et fourragères autour des forages pastoraux excédentaires (Diéri) et de réaliser des unités de potabilisation (UPT) multi villages. Toutefois, les obstacles ne sont pas en reste et se présentent surtout dans la prolifération des plantes aquatiques ; dans la dégradation de la qualité de l'eau et la pollution à partir de l'ouvrage de Bango.

Tableau 15.4: Situation des types d'ouvrages par département en 2013

Type d'ouvrages	Nbre	Dép. Podor	Dép. Dagana	Dép. St Louis
Forages motorisés	98	92	06	SDE
Forages solaires	35	35	0	SDE
Unité de potabilisation (UPT)	52	11	38	3
Total	185	138	44	3
Taux d'accès AEP		90,57%	74%	90,73%

Source : Division Régionale de l'Hydraulique

La région de Saint-Louis dispose de 98 forages motorisés dont 92 dans le département de Podor et 6 dans celui de Dagana. Le département de Saint-Louis quant à lui est alimenté par la SDE. Les forages solaires sont au nombre de 35 et se situent uniquement dans le département de Podor. Il y a 52 unités de potabilisation (UPT) dans la région dont 38 se trouvant à Dagana, 11 à Podor et 3 dans le département de Saint-Louis. Le taux d'accès aux AEP varie selon les départements. Selon la division régionale de l'hydraulique de Saint-Louis, le département de Saint-Louis a le plus grand taux d'accès aux AEP, suivi de Podor, enfin de Dagana avec respectivement 90.73%, 90.57% et 74%.

Tableau 15.5: Situation des ASUFOR

Situation des ASUFOR	Nbr.	Forages pastoraux				
Nombre d'ASUFOR et ASUREP	151	Dept	Nbr.	Panne	Panne	Fonctionnel
Nombre de comités de gestion	34			Captage	équipement	Eaux saumâtre
Nombre de récépissés délivrés	26	Podor	53	05	03	03
Nombre de gérants	0	Dagana	07	01		01
Nombre de licences d'exploitation	02	?				

Source: DRH/SL

La région de Saint-Louis compte 151 ASUFOR et ASUREP, 34 comités de gestion, 26 récépissés délivrés et 2 licences d'exploitation. Les forages pastoraux sont au nombre de 60 répartis dans les départements de Dagana(53) et Podor(7). A Podor, il y a 5 captages en panne, tandis qu'à Dagana il y en a qu'un. Les équipements en panne sont au nombre de 3 et se situent dans le département de Podor qui en plus dispose de 3 fonctionnels.

Les activités de la Division régionale de l'hydraulique de Saint-Louis tournent autour du suivi des campagnes hydrologiques (crues et étiages), de la collecte quotidienne des données, de la diffusion journalière du bulletin hydrologique, de la mise en place des banques de données, de la coordination de la gestion des ouvrages hydrauliques

et du suivi de la qualité de l'eau sur les axes hydrauliques. Ces activités se feront sur les stations de Bakel (10m: cote d'alerte; le temps de propagation de l'onde de crue se fera à partir de Bakel), Matam (8m: cote d'alerte; le temps de propagation de l'onde de crue se fera durant 3 jours), Podor (5 m: cote d'alerte; le temps de propagation de l'onde de crue se fera durant 15 jours), Dagana (4 m: cote d'alerte; le temps de propagation de l'onde de crue se fera durant 18 jours), Richard-Toll (3,50m: cote d'alerte; le temps de propagation de l'onde de crue se fera durant 20 jours), Saint-Louis (1, 75m: cote d'alerte; le temps de propagation de l'onde de crue se fera durant 22 jours). La brigade des puits et forages, l'AEP des cérémonies religieuses, le sous - Programme PEPAM IDA, le sous-programme PEPAM Corée, le sous - Programme PEPAM IDA Saint Louis et le raccordement des villages autour du Lac, entre autres, font aussi partie des activités de la DRH/SL.

Les travaux du sous-programme PEPAM IDA s'établissent sur l'intervalle 2012-2014 et es objectifs visés sont la construction de 8 unités de potabilisation pour 38 localités, le taux d'exécution est à 90%. Ils visent également de construire 14 AEP multi villages pour 71 localités, le taux d'exécution est de 100%. Entre autres objectifs, il y a la réalisation de 3500 branchements sociaux avec un taux d'exécution de 50%. Les observations tirées de ce sous-programme sont l'existence de 16 forages pastoraux. Le BCI a réalisé 4 forages avec un taux d'exécution de 100% et 4 observations. Les travaux en cours de la DRH sont la création d'un château d'eau de 1500 m3, l'extension de la station, la création d'un réseau à Saint-Louis à travers le sous programme PEPAM IDA Saint-Louis. Ces travaux sont gérés par la SONES et le cabinet Merlin. Le raccordement des villages autour du lac sont aussi en cours d'exécution. La réalisation d'un AEP multi village (taux d'exécution 95%), de 6 extensions de réseau (taux d'exécution 25%) et de 2 extensions station de traitement (taux d'exécution 75%) sont aussi des travaux en cours. Concernant les observations, il s'avère que 12 ASUFOR ont signé un

contrat pour le suivi technique et financier (STEFI). Le sous-programme PEPAM Corée est en train de réaliser 1 AEP multi villages pour 09 localités avec un taux d'exécution de 85%.

Tableau 15.6 : Besoins de la DRH/SL

Type d'ouvrages (dans les Départements)	Nbr	Podor	Ndioum	Dagana	St Louis
Forages multi villages	02	01	0	01	0
Forages pastoraux	14	12	0	02	0
Unité de potabilisation (UPT) multi villages	22	20	0	01 (Maraye)	01(Thilla)
Château d'eau au niveau des réservoirs au sol	44	40	0	04	0

Source : DRH/SL

La région de Saint-Louis comptabilise 2 forages multi villages (1 à Podor et 1 à Dagana), 14 forages pastoraux (12 à Podor et 2 à Dagana), 22 unités de potabilisation (UPT) multi village (20 à Podor, 1 à Dagana et 1 à Saint-Louis) et 44 châteaux d'eau au niveau des réservoirs au sol (40 à Podor et 4 à Dagana).

XV.2 Energie

❖ Situation énergétique de la région

Le secteur énergétique occupe une place de choix dans les priorités de l'Etat du Sénégal. Il constitue un facteur de développement durable et est inscrit dans les préoccupations des OMD. Cependant, en 2013, ce secteur a connu une évolution fulgurante notamment en nombre de clients, en ventes en énergie (MWH, FCFA). En effet, le nombre de clients est passé de 56637 en 2012 à 59263 en 2013, soit une hausse de 5%. Entre 2012 et 2013, les ventes en énergie ont augmenté de 7% pour les MWH et de 5% pour les ventes en FCFA.

Tableau 26.7: Evolution du secteur énergétique entre 2012 et 2013

Année	Nbre de clients	Ventes en énergie MWH	Ventes Energie en FCFA HT
2012	56 637	96 005	11 983 821
2013	59 263	102 590	12 540 674
Evolution %	5%	7%	5%

Source **: ESPS 2010-2011**

XV.3 Assainissement

XV.3.1 Assainissement urbain

Suite à l'aggravation des inondations dans les centres urbains ces dernières années, la question de l'assainissement est au cœur des débats et se pose avec acuité. La région de Saint-Louis et en particulier la ville de Saint-Louis n'est pas laissée en rade par ces inondations. Dans cette optique, l'Office National d'Assainissement du Sénégal (ONAS) dispose d'un service régional à Saint-Louis, et déploie des moyens pour éradiquer ce fléau et assurer un meilleur cadre de vie aux habitants de cette ville.

Ainsi, la commune de Saint-Louis dispose de nombreux branchements à l'égout qui subissent une évolution depuis pas mal d'années. Toutefois, en 2013, l'ONAS a octroyé 6959 branchements à l'égout dans cette même localité, soit une légère augmentation de 15 branchements par rapport à 2012. La prédominance des branchements se situe au niveau des ménages avec 13 de plus en 2013; au niveau des entreprises, ils ont augmenté de 2 seulement.

Tableau 15.8 : Evolution des branchements à l'égout

Désignation	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Ménages	3681	3781	4149	4747	5461	5811	5830	6838	6859	6872
Services Publics	28	30	32	33	33	36	39	40	40	40
Maisons de culte	11	12	12	12	13	18	20	23	23	23
Entreprises	12	14	14	18	18	18	18	19	22	24
Ensemble	3732	3837	4207	4810	5525	5883	5907	6910	6944	6959
Taux acc.an (%)	-	**3%**	**10%**	**14%**	**15%**	**6%**	**0,4%**	**16,98%**	**0,35%**	**0,2%**

Source : Agence Régionale ONAS

Tableau 15.9 : Evolution des branchements à l'égout par quartier de 2004 à 2013 dans le département de Saint-Louis

Désignations	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Ndar-Toute	9	12	35	41	67	81	81	81	83	83
Nord	21	31	47	59	74	92	97	98	100	102
Sud	14	21	23	30	40	42	44	44	50	55
Sor Nord (Diawling-Corniche)	10	22	60	88	127	171	176	180	180	181
Balacoss	23	39	74	94	134	158	158	158	164	166
Diamaguène	11	42	115	441	739	836	838	839	843	845
Léona HLM	16	33	101	303	496	649	654	657	660	660
Eaux claires Diaminar	2	10	22				0		0	2
Darou	0	0	0	0	0		0	1000	1000	1001
Ndiolofène cité Niakh	5	6	65	67	79	85	88	90	90	90
Autres quartiers										
Ensemble	111	216	542	1123	1756	2114	2138	3149	3173	3188

Source *: Agence Régionale ONAS*

La commune de Saint-Louis disposait de 111 branchements à l'égout en 2004 et de 216 en 2005. Cependant, entre 2007 et 2013, le nombre de branchements a connu une hausse fulgurante et montre le dynamisme de l'ONAS à améliorer la propreté de la ville de Saint-Louis. En 2013, les branchements à l'égout par quartier ont augmenté de 15 par rapport à 2012. Le plus grand nombre de branchements s'est effectué au niveau du quartier de Darou, suivi de Diamaguène, Léona HLM, Sor Nord (Diawling-Corniche), Balacoss, Nord avec respectivement des taux de 31.398%, 26.505%, 20.702%, 5.677%, 5.207%, 3.199%. Le quartier des Eaux claires Diaminar enregistre le taux le plus faible des branchements à l'égout de la ville de Saint-Louis.

XV.3.2 L'assainissement rural

En milieu rural, le taux d'accès à l'assainissement est de 38,7% en 2013, soit une hausse de 4.1points par rapport à 2012. Néanmoins l'objectif de 63% fixé en 2015 dans le cadre des OMD ne pourrait pas être atteint.

Les réalisations en cours dans le cadre du PEPAM IDA pour plus de 9000 ouvrages d'assainissement individuels (latrines VIP) et DLM attendues dans les ménages et 32 blocs sanitaires au niveau des écoles pourront considérablement contribuer à l'atteinte des OMD.

A ces réalisations s'ajoutent celles d'autres partenaires de l'Etat du Sénégal tels que l'OMVS qui a réalisé 32 latrines familiales, 04 blocs sanitaires et du matériel de collecte des déchets dans la CR de Mbane. Le Conseil régional est, à travers la coopération décentralisée (Programme AICHA, Nord-Pas de Callais, etc.) entrain de réaliser des ouvrages d'assainissement individuels et collectifs dans plusieurs localités de la région.

Face au risque lié à la défécation à l'air qui touche 33% de la population dont plus du tiers dispose toujours de latrines traditionnelles (inadéquats et inadaptés), l'assainissement rural doit rester une priorité dans les investissements.

Pour ce faire, les efforts en cours devront être poursuivis par la mise en place de projets et programmes de réalisations de paquets d'ouvrages individuels adaptés aux niveaux des ménages et des établissements publics (écoles, postes de santé, daras, marchés, etc.) mais aussi la mise en place de stratégies efficaces de sensibilisation des populations en matière d'hygiène et d'assainissement.

Les prochaines interventions devront tenir compte les zones à nappes affleurantes du Walo par la mise à disposition d'ouvrages d'assainissement autonomes et collectifs mieux adaptés. Ces interventions devront aussi intervenir dans les anciennes communes situées en milieu rural qui étaient jusque-là écartés mais aussi les zones souvent enclavées de l'Ile amorphile et du Diéry.

La mutualisation des programmes à travers la réalisation de paquets complets (eau, hygiène, assainissement, environnement, etc.) pourrait être plus efficace dans interventions de l'Etat et de ses partenaires.

Le réseau de l'Office national de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) à Saint-Louis comptait 6 886 raccordements en 2012 contre 5.907 en 2011 soit une hausse de 16,57%. Il faut, par ailleurs, noter que les branchements à l'égout ne concernent, pour l'instant, que les grandes villes comme Saint-Louis et Richard-Toll.

En milieu urbain, les programmes en cours dans le cadre du PEPAM IDA, les réalisations dans le cadre du Plan Décennal de Lutte contre les inondations dans la commune de Saint-Louis, le programme d'accès à l'assainissement des cinq centres intervenant à Richard Toll et les programmes d'accès à l'assainissement dans certains quartiers de la Mairie dans le cadre de la Coopération décentralisée pourront considérablement améliorer l'accès à un assainissement adéquat et à un meilleure cadre de vie des populations.

Dans les villes disposant de réseaux d'assainissement, des efforts considérables doivent aussi être faits pour une meilleure couverture et accès à ces systèmes principalement dans les quartiers périphériques.

Plusieurs villes de la région (Dagana, Podor, Ross Béthio, Ndioum, Mpal, etc.) doivent aussi disposer d'un PDA et de réseaux d'évacuation des eaux usées et eaux pluviales.

Conclusion

L'accès à l'eau, à l'énergie et à l'assainissement font partie des préoccupations majeures de l'Etat dans sa stratégie nationale de développement économique et social. Des mesures ont été prises pour une nette amélioration de ces trois secteurs et surtout pour l'atteinte des OMD à l'horizon 2015. Cependant des efforts doivent être encore consentis pour une plus grande disposition d'eau potable et d'énergie notamment dans le milieu rural. En ce qui concerne l'assainissement rural, l'Etat doit mettre en place des programmes et projets de réalisation de paquets d'ouvrages individuels adaptés au niveau des ménages ; des projets de réalisations d'ouvrages collectifs adaptés au niveau des établissements publics ; des stratégies efficaces de sensibilisation des populations en matière d'hygiène et d'assainissement. Il doit aussi penser à élaborer un processus permettant d'intégrer l'assainissement dans tous les projets d'approvisionnement en eau.

XVI COMMERCE

Introduction

Le commerce est un secteur transversal qui est à la croisée des chemins de toutes les activités économiques. Il peut être appréhendé suivant trois secteurs à savoir primaire, secondaire et tertiaire.

Le secteur primaire participe pour plus de 20% au produit local brut régional et emploie près du quart de la population active.

Le secteur secondaire est dynamique et porté principalement par les entreprises implantées dans la Région (CSS, SOCAS, GDS, etc.). A côté, prospèrent de petites unités qui s'activent dans le secteur agro-alimentaire.

Le Secteur tertiaire se rapporte à tout ce qui est commerce de services (banques, assurances, commerce de biens et services…).

Il repose sur le commerce informel et le commerce formel ; le nombre de boutiques enregistrées dans la région est de 1 500, soit 95% des entreprises commerciales recensées. Il existe 12 marchés permanents et 21 marchés hebdomadaires. Les unités de commerce classées dans le formel concernent les grossistes et demi-grossistes, les pharmacies, les banques et assurances et les stations de services.

Le commerce occupe une place de choix dans la croissance économique de la région et est largement dominé par le secteur informel. Cependant, avec l'indisponibilité des données sur le commerce extérieur, relatif aux échanges entre la région de Saint-Louis et les autres régions ou pays voisins, nous nous canaliserons exclusivement sur le commerce intérieur. Il s'agira dans ce chapitre de faire l'évaluation du commerce dans le département de Saint-Louis, celui de Dagana et de Podor.

XVI.1 Situation du secteur commercial

XVI.1.1 Principales activités du secteur commercial

Dans la région de Saint-Louis, les activités résultant du commerce sont essentiellement les boutiques de détail, les grossistes et demi-grossistes, les boulangeries, les pharmacies et les stations services. Ces domaines d'activités sont tous présent dans le département de Saint-Louis, celui de Dagana, de même que Podor mais avec des effectifs différents. Ainsi, d'après le tableau ci-dessous, Saint-Louis détient la plus grande part avec 612 boutiques de détail, soit un taux de 45,98%, 21 grossistes et demi-grossistes, soit 38,89%, 43 boulangeries, soit 75,44%, 28 pharmacies, soit 62,22% et 21 stations services, soit 55,26%. Le département de Saint-Louis enregistre pour l'ensemble de ses secteurs d'activités un taux global de 47,54%. Il s'en suit le département de Dagana avec un taux de 29,11% et celui de Podor avec 23,34%. En 2013, les effectifs ont augmenté avec par rapport à 2012 avec 1525 contre 1407, soit une hausse de 8,39%.

Tableau 16.1 : Situation des secteurs d'activités commerciales entre 2012 et 2013

Secteurs d'activités	TOTAL 2012	Saint Louis		Dagana		Podor		Total 2013
Boutiques de détail	1217	612	45,98%	29,83%	397	24,19%	322	1331
Grossistes et Demi-grossistes	54	21	38,89%	31,48%	17	29,63%	16	54
Boulangeries	62	43	75,44%	17,54%	10	7,02%	04	57
Pharmacies	46	28	62,22%	22,22%	10	15,55%	07	45
Stations Services	28	21	55,26%	26,31%	10	18,42%	07	38
Total	1407	725	47,54%	29,11%	444	23,34%	356	1525

Source: Service régional du commerce

XVI.1.2 Interventions du Service Régional du Commerce

La région de Saint-Louis dispose de deux types de marchés à savoir les marchés permanents et les marchés hebdomadaires. Ces marchés constituent d'importants lieux d'échanges commerciaux et permettent de mobiliser les secteurs d'activités dans un endroit prédéfini. Concernant les marchés permanents, en 2013 il y a en eu 3 de plus par rapport à 2012. De plus ce type de marché est plus nombreux dans le département de Dagana (08), suivi de Saint-Louis (04) et Podor (03). Les marchés hebdomadaires quant à eux, étaient plus nombreux en 2012 qu'en 2013, soit une légère baisse de 6. C'est dans le département de Podor qu'ils sont le plus nombreux (13), suivi de Dagana (06) et Saint-Louis (02).

Graphique 16.1: Situation des marchés entre 2012 et 2013

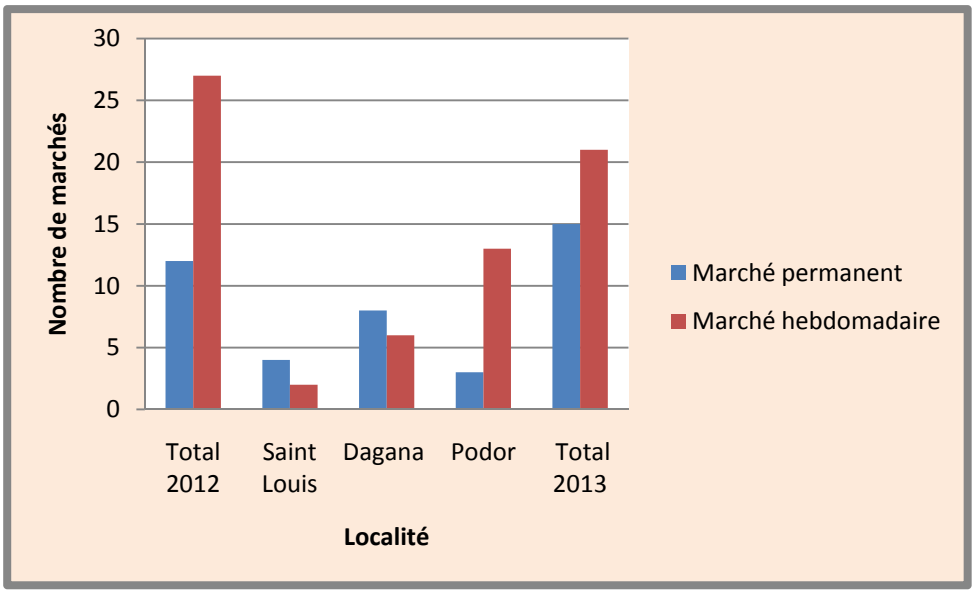

Source: Service régional du commerce

XVI.2 Evolution des prix des principaux produits à la consommation

XVI.2.1 Prix des légumineuses

En 2013, les prix moyens annuels des légumineuses, notamment l'arachide décortiquée et le niébé, ont diminué comparativement à l'année 2012. Tandis que le prix moyen annuel de la coque d'arachide a augmenté de 4% passant de 275 FCFA le kilogramme en 2012 à 286 FCFA en 2013.

Tableau 16.2 : ***Evolution des prix des légumineuses entre 2012 et 2013 (en FCFA/Kg)***

	Moy 12	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc	Moy 13	Var 13/12
Arachide Coque	275	244	270	260	268	292	300	292	288	283	304	325	306	286	4,00
Arachide décortiqué	643	600	600	567	585	600	594	580	590	600	600	600	575	591	-8,10
Niébé	710	442	450	520	510	538	575	570	581	592	600	800	625	567	-20,16

Source : CSA/SIM

D'après le graphique ci-dessus on note une constante évolution du prix de l'arachide décortiquée au mois de janvier, février, mai, septembre et octobre à 600 FCFA et une légère baisse au mois de décembre dont le prix est de 575 FCFA. Le niébé connaitra une augmentation de son prix de Janvier à Novembre avant de connaître une très nette chute en Décembre pour un prix au Kg de 625 FCFA.

XVI.2.2 Prix des céréales

En 2013, les prix moyens des céréales ont connu des baisses pour le maïs importé, le riz importé brisé ordinaire. En effet, le maïs importé a baissé de prix de 4,2% et le riz importé brisé ordinaire de 7,41% par rapport à 2012 tandis que le riz importé brisé parfumé à augmenté de 3,18%. Le prix moyen annuel du kilogramme du mil s'est établit à 257 FCFA en 2013 contre 250 FCFA en 2012, soit une augmentation annuelle de 2,64%. Les prix moyens annuels du sorgho et du maïs local ont augmenté respectivement de 0,60% et 3,99%

Tableau 16.3 : ***Evolution des prix mensuels des céréales entre 2012 et 2013 (en FCFA/Kg)***

Céréales	Moy.12	janv-13	févr-13	mars-13	avr-13	mai-13	juin-13	juil-13	août-13	sept-13	oct-13	nov-13	déc-13	Moy.13	Var 13/12
Mil	**250**	238	230	227	242	233	248	267	271	275	250	300	300	**257**	2,64
Sorgho	**252**	230	247	223	237	238	250	250	256	263	250	300	300	**254**	0,60
Maïs local	**249**	-	-	-	-	-	250	250	250	250	238	300	275	**259**	3,99
Maïs importé	**231**	205	220	210	-	-	-	-	-	-	-	234	238	**221**	-4,22
Riz importé brisé ordinaire	**306**	300	300	300	300	300	260	260	260	260	260	300	300	**283**	-7,41
Riz importé brisé parfumé	**439**	455	467	458	456	450	450	450	450	450	450	450	450	**453**	3,18
Riz local décortiqué	**-**	245	252	248	252	265	260	263	263	263	260	300	300	**264**	-

Source : CSA/SIM

XVI.2.3 Prix des légumes

Les légumes ont connu des hausses de leurs prix dans la capitale régionale entre 2012 et 2013. Les prix des variétés Carottes, Gombo frais, Navets, Oignons frais, Pomme de terre, Tomate ronde, Aubergine violette, poivron frais, poireau frais, salade locale, haricots blancs secs, cacahuètes et lentilles séchés se sont accrus respectivement de 12,7%, 5,9%, 8,4%, 13,2%, 19,0%, 10,2%, 15,5%, 1,3%, 45,5%, 23,6%, 27,7%, 9,1% et 7,1%. Tandis que les prix moyens de chou vert, manioc, oignon local, courgette, haricots verts, concombre, oseilles fraiches, arachide décortiqué et patate douce ont enregistré des baisses comparativement à l'année 2012.

Tableau 276.4 : Evolution des prix en F CFAdes légumes en 2013

Nom produit	Unité	Moy.12	janv-13	févr-13	mars-13	avr-13	mai-13	juin-13	juil-13	août-13	sept-13	oct-13	nov-13	déc-13	Moy.13	Var 13/12
Carottes	**1 kg**	**523**	470	315	906	286	382	502	583	758	729	804	740	735	**589**	12,7
Chou vert	**1 kg**	**466**	450	345	366	265	342	355	424	447	569	610	665	452	**440**	**-5,7**
Gombos frais	**1 kg**	**614**	528	494	662	630	463	668	611	849	823	571	856	788	**650**	5,9
Manioc frais	**1 kg**	**367**	264	298	286	289	356	379	457	362	389	403	421	325	**355**	**-3,3**
Navets	**1 kg**	**319**	319	253	287	291	296	353	341	356	542	360	404	295	**346**	8,4
Oignon local	**1 kg**	**311**	___	247	270	184	200	310	342	___	427	401	400	___	**309**	**-0,7**
Oignon frais rond	**1 kg**	**384**	398	364	384	374	___	___	___	514	512	515	417	387	**435**	13,2
Pommes de terre	**1 kg**	**411**	418	376	373	368	484	586	550	655	558	507	504	480	**489**	19,0
Tomates rondes	**1 kg**	**379**	440	240	374	286	342	281	551	318	583	491	687	417	**418**	10,2
Courgette	**1 kg**	**1113**	913	901	835	829	721	654	987	1207	1167	1627	1109	1074	**995**	**-10,6**
Aubergine violette	**1 kg**	**324**	927	282	252	208	286	273	283	327	469	361	441	373	**374**	15,5
Haricots verts	**1 kg**	**720**	338	238	250	450	750	1233	1200	___	___	___	___	1500	**637**	**-11,6**
Concombre	**1 kg**	**534**	406	406	384	486	466	302	374	423	669	1012	452	457	**489**	**-8,5**
Poivron frais	**1 kg**	**975**	575	438	363	288	675	725	675	1200	1425	2375	2125	1425	**988**	1,3
Navets	**1 kg**	**319**	319	253	287	291	296	353	341	356	542	360	404	295	**346**	8,4
Poireau frais	**1 kg**	**2134**	___	3985	4032	3058	___	3887	2872	___	3311	1387	2304	2977	**3105**	45,5
Salade locale	**1 kg**	**491**	677	479	200	436	467	325	499	800	1115	849	825	901	**607**	23,6
Oseille fraiche, feuilles vertes	**1 kg**	**433**	783	353	362	223	211	175	255	214	373	148	588	359	**335**	-22,7
Haricots blancs secs	**1 kg**	**1081**	1435	1475	1184	1436	1430	1386	1413	1274	1383	1297	1482	1369	**1381**	27,7
Cacahuète	**1 kg**	**1320**	1683	1564	1330	2084	1088	1879	1443	1135	1013	1322	1297	1246	**1440**	9,1
Lentille sèche	**1 kg**	**933**	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	**1000**	7,1
Arachide non décortiquée, non grillée	**1 kg**	**646**	663	650	600	600	600	600	600	600	600	600	700	638	**619**	**-4,1**
Patate douce fraîche	**1 kg**	**355**	285	273	246	279	315	293	310	333	361	382	338	259	**310**	**-12,5**

Source : SRSD/SL

XVI.3 Les interventions

La sécurité des consommateurs, le bon fonctionnement des marchés et la transparence des transactions font partie des préoccupations majeures de la politique commerciale de l'État du Sénégal. Pour ce faire, le service régional du commerce doit assurer le respect des normes relatives au commerce par les différents intervenants de ce secteur et par là même garantir la régulation et l'assainissement des activités commerciales et également moderniser les circuits de distributions. Ainsi, des visites de surveillance et de contrôle des commerçants sont effectuées chaque année pour voir si les normes édictées sont respectées ou pas. En 2013 dans l'ensemble de la région de Saint-Louis, 710 infractions ont été constatées avec une prédominance dans le département de Saint-Louis (392), suivi de Dagana (226) et Podor (92). Le taux d'infractions le plus élevé est celui lié à la pratique des prix illicites avec 43,38%, soit une valeur absolue de 308 dont 137 à Saint-Louis, 121 à Dagana et 50 à Podor. Comme seconde infraction marquante, il y a la tromperie sur la qualité avec un nombre de 162 dont 88 à Saint-Louis, 52 à Dagana et 22 à Podor, soit un taux global de 22,82%. Il s'en suit l'infraction aux règles de facturations (IRF) avec 13,66% et le défaut d'inscription au registre du commerce avec 13,10%. Les autres types d'infractions sont moins fréquents. Cette situation s'explique par une absence de rigueur dans la politique de l'État concernant les sanctions qui s'imposent face au manquement des normes édictées.

Tableau 16.5 : Infractions constatées par type lors des visites de surveillance et de contrôle en 2013

Nature de l'infraction	Saint Louis	Dagana	Podor	Total région	%
Pratique de prix illicite (PPI)	137	121	50	308	43,38
Infraction aux règles de facturations (IRF)	52	41	4	97	13,66
Tromperie sur la qualité (TQ)	88	52	22	162	22,82
Infraction aux règles de la métrologie (IRM)	8	2	4	14	1,97
Défaut d'inscription au Registre du Commerce (DIRC)	71	10	12	93	13,10
Défaut de mentions obligatoires (DMO)	10			10	1,41
Défaut d'autorisation de fabrication (DAF)	3			3	0,42
Défaut DIPA (déclaration d'importation de produits alimentaires)	14			14	1,97
Vente illicite de médicaments	9			9	1,27
TOTAL	392	226	92	710	100%

Source: Service régional du commerce

Tableau 16.6: Résultats des contrôles et pénalités en FCA en 2013

Département	Nombre de PV	Montants
Sant Louis	392	15 553 500 F
Dagana	226	3 057 500 F
Podor	92	935 000 F
Total	710	19 546 000 F

Source: Service régional du commerce

Tests de sel iodé réalisés dans la région de Saint-Louis en 2013

C'est dans le département de Dagana que la majorité des tests de sel iodé a été réalisée avec un pourcentage de 80%, suivi du département de Podor avec 78% et Saint-Louis de 47%. A Dagana, il ya eu 840 tests effectués dont 672 positifs et 168 négatifs. Podor enregistre 380 tests dont 296 positifs et 84 négatifs. Dans le département de Saint-Louis 396 tests ont été effectués dont 186 positifs et 210 négatifs.

Tableau 16.7: Tests rapides de sel iodé réalisés en 2013

Département	Nombre tests rapides	≥30ppm test positif	≤30ppm test négatif	Pourcentage conformité
Saint-Louis	396	186	210	47%
Dagana	840	672	168	80%
Podor	380	296	84	78%
TOTAL	1616	1154	462	71%

Source: Service régional du commerce

XVI.4 Contraintes

Le secteur du commerce fait face à un certain nombre de contraintes pouvant porter atteinte au développement économique de la région. Parmi celles-ci, il y a la non maitrise de la réglementation par certains opérateurs et le défaut de formalisation d'un nombre important des acteurs du commerce qui est un facteur limitant pour l'accès à certains marchés (commerce du gros, demi-gros, détail, GIE de transformation de céréales et prestataires de services divers). Entre autres obstacles, figurent l'insuffisance et la vétusté des infrastructures marchandes et commerciales, la difficulté de conservation et de stockage des productions agricoles, les produits maraichers en particulier. De plus, le fait que les employeurs et les employés soient très peu liés par des contrats en l'occurrence ceux exerçant dans le secteur du commerce de biens et de services, pose problème.

Conclusion

Le commerce est une activité génératrice de revenus et occupe une place prépondérante dans le développement socio-économique de la région de Saint-Louis. Il fait face à un certain nombre de contraintes mentionnées plus haut qui constituent un obstacle à son expansion. Il faut rendre le secteur du commerce moins informel (inscription au registre du commerce et au NINEA, respect des règles de facturation et tenue régulière de comptabilité ainsi que la contractualisation dans les prestations de service), augmenter le nombre d'unités modernes de vente des intrants agricoles, des aliments de bétail, des produits agricoles, d'origine animale et halieutique, etc. Il faut aussi construire des infrastructures de conservation de produits locaux en mettant en place des unités de production d'emballages de produits alimentaires conformes aux normes internationales et faciliter l'accès aux crédits pour la création d'unités modernes. En outre, il faut amener chaque commerçant grossiste et demi-grossiste, chaque propriétaire de quincaillerie à recruter un comptable parmi les jeunes formés, pour une tenue régulière de la comptabilité de l'unité institutionnelle. Il nécessite de développer et de mettre en œuvre l'intermédiation ; procéder à un « matching » entre l'offre et la demande, par la maîtrise et l'utilisation de l'information à l'aide des technologies de l'information et de la communication. Bref, il faut mettre en relation les offres de produits et de services aux demandes correspondantes en contrepartie d'une rémunération et créer des services privés de gestion et de traitement des ordures ménagères ; il ne s'agira pas seulement de jeter les ordures, mais de les détruire pour un meilleur cadre de vie et un développement durable. Partie qui se rattache au chapitre « Environnement ».

XVII FINANCES PUBLIQUES

Introduction

Le trésor public constitue le bras financier de l'Etat. La région de Saint-Louis est composée de la Trésorerie Paierie Régionale (TPR) de Saint-Louis et deux centres de perceptions, celui de Dagana et celui de Podor. Ils collectent les recettes pour financer certaines activités de la région pour son bon fonctionnement mais aussi contrôle l'utilisation des fonds de l'Etat. Le trésor est un intermédiaire entre l'Etat et les citoyens pour le recouvrement des recettes au profit de ce dernier.

XVII.1 Recouvrement des recettes

Le recouvrement des recettes se fait soit par paiement ou prélèvement des impôts directs et indirects. L'impôt est une contribution perçue par l'Etat et la collectivité locale. Il peut être direct comme indirect. Il constitue les recettes qui servent à couvrir le budget dégagé pour la réalisation de certaines activités.

XVII.1.1 Recouvrement des impôts directs

L'impôt direct est composé de l'impôt sur le revenu et de la contribution globale unique (CGU).

- Impôt sur le Revenu

En 2013 l'impôt sur le revenu ne couvre que 6,52% et 4,01% du budget respectivement de Saint-Louis et Podor. Par contre dans le département de Dagana, l'impôt sur le revenu ne participe même pas à la couverture du budget, soit un creux de 239500 F CFA par rapport à 2012. Dans cette localité le taux de couverture des impôts sur le revenu entre 2007 et 2013 évolue en dents de scies avec un maximum (75%) en 2008 et un minimum (0,00%) en 2013.

Le montant recouvré dans la région est passé de 21 976 841 FCFA à 7 943 085 FCFA entre 2012 et 2013, soit une baisse de 63,86%% en un an. Cette chute est due à la baisse des recouvrements à la TPR de Saint-Louis qui sont passés de 21 737 341 FCFA à 7 908 085 FCFA.

Graphique 17.1: Evolution de l'IR de 2007 à 2013

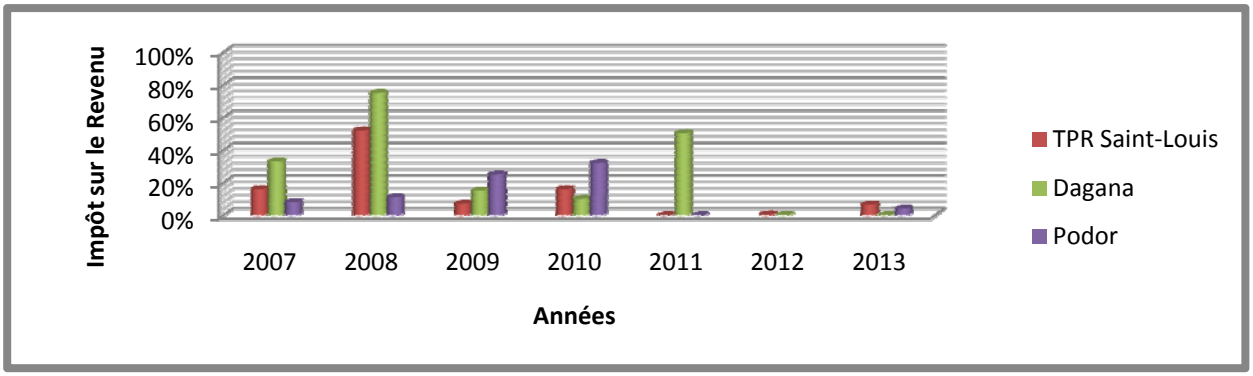

Source : TPR

Contribution Globale Unique (CGU)

La CGU est la synthèse de six (6) impôts différents à savoir :

- L'impôt sur le revenu assis sur les bénéfices industriels et commerciaux ;
- L'impôt du minimum fiscal ;
- La contribution des patentes ;
- La contribution des licences ;
- La Taxe sur la Valeur Ajoutée ;
- La contribution forfaitaire à la charge des employeurs.

Contrairement à l'impôt sur le revenu, dans le département de Dagana, la contribution globale unique est recouverte à 100% en 2013. C'est le seul département où on note une nette progression du taux de recouvrement de la CGU.

Graphique 17.3 : Evolution du taux de recouvrement de la CGU

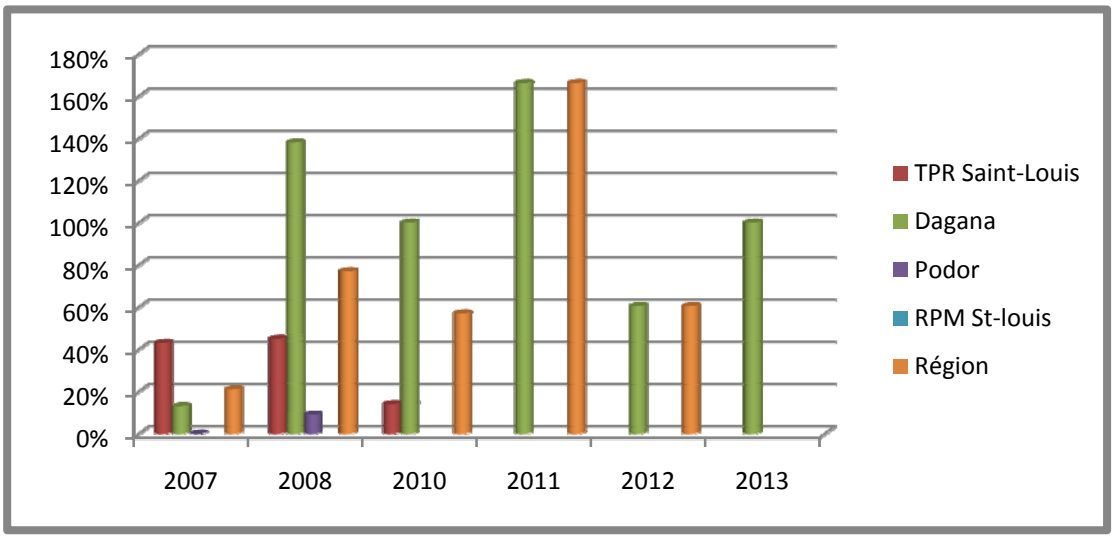

XVII.1.2 Recouvrement de recettes par les régies

❖ Recouvrement des escomptes prévisionnels

En matière d'impôt sur le revenu, l'acompte provisionnel est une somme versée au Trésor par le contribuable correspondant à une fraction de l'impôt normalement dû et déterminée en fonction du montant de l'impôt de l'année précédente. En 2013 le taux de recouvrement des escomptes prévisionnels est de 0,00% à Dagana. C'est la même situation qui s'était présentée en 2012. Mais le taux d'absorption dans cette localité s'élève à 71,48% qui est inférieur à celui de la trésorerie paierie régionale de Saint-Louis qui enregistre 73,5%.

De 2008 à 2012 le taux d'absorption des budgets se dégrade de plus en plus sur l'ensemble de la région. Le taux maximal est noté en 2009 (83.40%) suite à la hausse remarquable du taux d'absorption à Podor passant de 75.40% à 109.9% entre 2008 et 2009. Mais en 2013 une faible progression du taux est notée au niveau de la TPR Saint-Louis et à la perception de Dagana.

Tableau 17.4: Taux d'absorption des budgets des collectivités locales

	TPR Saint-Louis	Dagana	Podor	RPM St-louis	Région
2008	80,60%	76,10%	75,40%	?	77,90%
2009	80,40%	77,70%	109,90%	?	83,40%
2010	86,10%	64,50%	54,00%	?	70,30%
2011	75,79%	61,90%	62,68%	57,70%	64,52%
2012	71,47%	69,80%	73,00%	53,40%	57,40%
2013	73,5%	71,48%	?	?	?

Source : TPR

- Les impôts indirects

Les impôts indirects représentent au total 7 330 223 507 FCFA en 2013 soit un taux de croissance de 20,77% par rapport en 2012. Cette situation peut s'expliquer par une hausse de 64,83% des recettes à la TPR de Saint-Louis passant de 2 519 845 691 FCFA à 4 153 208 799 FCFA entre 2012 et 2013. Par contre une baisse de ces recettes est notée au niveau de Dagana et Podor respectivement de 10,12% et 23.71%. La chute de ces recettes à Dagana est due par la baisse des recettes versées par la douane. Et à Podor, toutes les régies ont vu leurs recettes baissées (Voir annexe).

XVII.1.3 Les dépenses effectuées et recettes

Au courant de l'année 2013, la TPR de Saint-Louis a réalisé des recettes à hauteur de 1 377 624 657 FCFA soit une baisse de 42% par rapport à l'année précédente. Néanmoins les dépenses ont baissé passant de 881 135 493 en 2012 à 867 421 841 FCFA en 2013. Cette baisse des recettes peut s'expliquer par le faible taux de contribution globale unique. Cette situation est un peu semblable à celle rencontrée dans le département de Dagana qui enregistre une baisse des recettes et des dépenses respectivement de 5,42% et 0,21%. Par contre Podor donne des performances différentes avec une hausse de ses recettes et de ses dépenses respectivement de 8,617% et 41,97%. De manière globale dans la région de Saint-Louis, en prenant compte des recettes municipales, les recettes perçues ont baissé mais les dépenses continuent d'augmenter respectivement de 9,97% et 8,94% par rapport à l'année précédente.

XVII.1.4 Recettes recouvrées et Dépenses payées par les collectivités locales

En 2013 la TPR de Saint-Louis a enregistré des recettes d'un montant de 1 377 624 657 FCFA contre des dépenses qui s'élèvent à hauteur de 867 421 841 FCFA, soit un excédent de 510202816 FCFA. Il faut noter que malgré tout, les recettes ont subi une baisse de 42% par rapport à 2012. Cette situation est semblable à celle du département de Dagana avec un excédent budgétaire de 683 556 944 FCFA. Au total la région de Saint-Louis présente un excédent budgétaire d'un montant de 2 053 381 248 FCFA.

Les recettes de la TPR connaissent des fluctuations avec une valeur maximale de 3 261 365 879 FCFA en 2009 et une valeur minimale estimée à 1 377 624 FCFA en 2013. Par contre les dépenses sont décroissantes sur toute la ligne.

Graphique 257/4 : Evolution des Recettes et dépenses TPR Saint-Louis

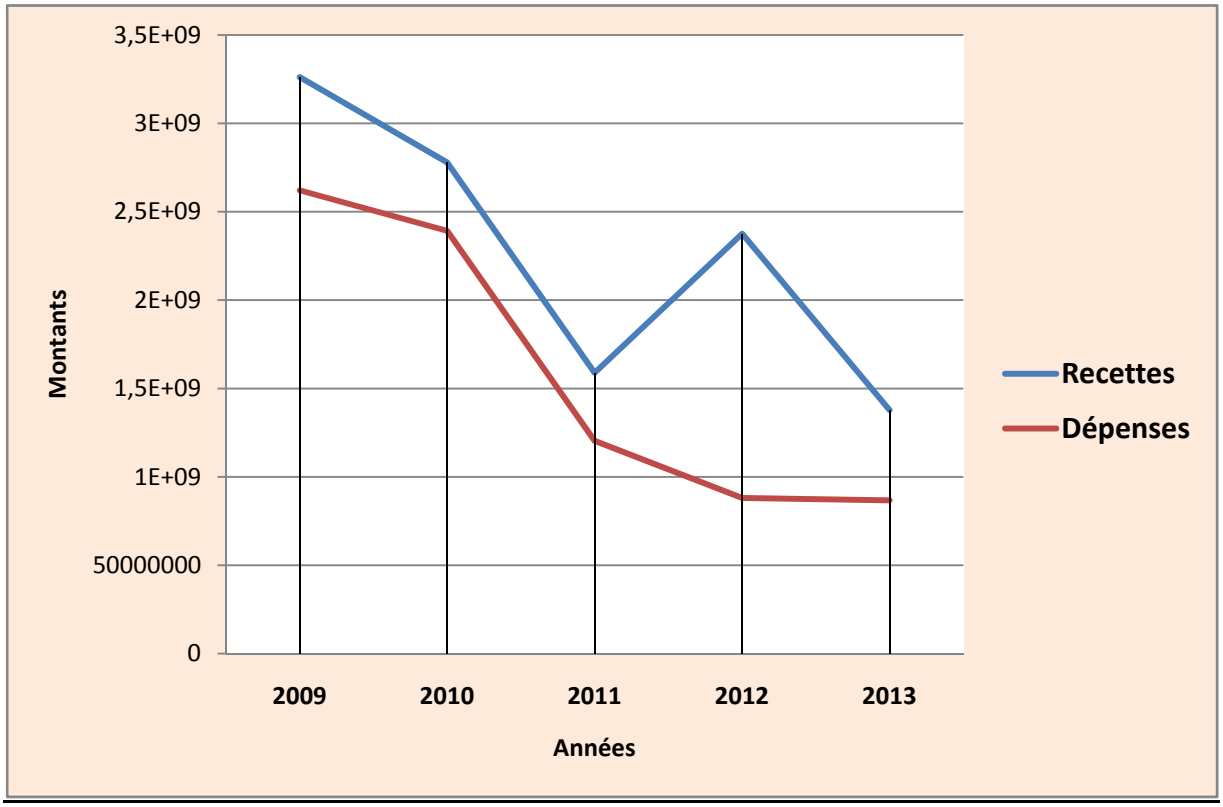

Source : TPR Saint-Louis

Conclusion

Les recettes de l'Etat viennent des impôts et taxes des contribuables. De manière globale seule Saint-Louis commune enregistre une hausse de ses recettes. Mais à Dagana et Podor c'est la tendance à la baisse. Donc pour pousser les recettes à la hausse, les autorités doivent trouver des mesures incitatives obligeant les citoyens, sociétés et entreprises à verser leurs contributions de manière régulière.

XVIII HYGIENE

Introduction

L'hygiène est un ensemble de mesures destinées à prévenir les infections et l'apparition de maladies infectieuses. Au Sénégal, c'est le Service National d'Hygiène (sous tutelle du Ministère de la anté et de l'Action Sociale) qui est en charge de cette mission de prévention qui consiste à :

- Eduquer les populations en matière d'hygiène et de salubrité publique ;
- Chercher et constater des infractions en matière d'hygiène ;
- Mener la lutte anti-vectorielle et la prophylaxie des maladies endémo épidémiques ;
- Surveiller les frontières et à contrôler la circulation des personnes en matière d'hygiène sanitaire.

Dans ce chapitre, nous ferons l'état des lieux du personnel du service d'hygiène avant d'analyser les résultats des inspections réalisées par la Brigade Régionale de l'Hygiène.

XVIII.1 Situation du personnel de la Brigade Régionale d'Hygiène de Saint-Louis

Le personnel de la Brigade Régionale d'Hygiène de Saint Louis, toutes catégories confondues, s'élève à quarante-quatre (44) agents en 2013 soit six agents de plus qu'en 2012. Le sous brigade de Saint Louis dispose de 43% des agents mis à la disposition de la région, suivi de la sous brigade de Podor avec 20% des agents. La brigade centrale arrive en troisième position avec 16% des agents. Arrivent en dernière position les sous brigades de Richard-Toll et Dagana avec respectivement 11% et 9% des agents. Par rapport à l'année 2012, les sous brigades de Saint Louis, et de Richard-Toll ont enregistré une hausse du nombre de leur personnel respectivement de 6 agents et de 2 agents. A l'opposé les sous brigades de Podor et de Dagana ont enregistré une baisse du nombre de leur personnel de 3 agents dans chaque sous brigade.

Graphique 18.1 : Répartition du personnel de service en 2013

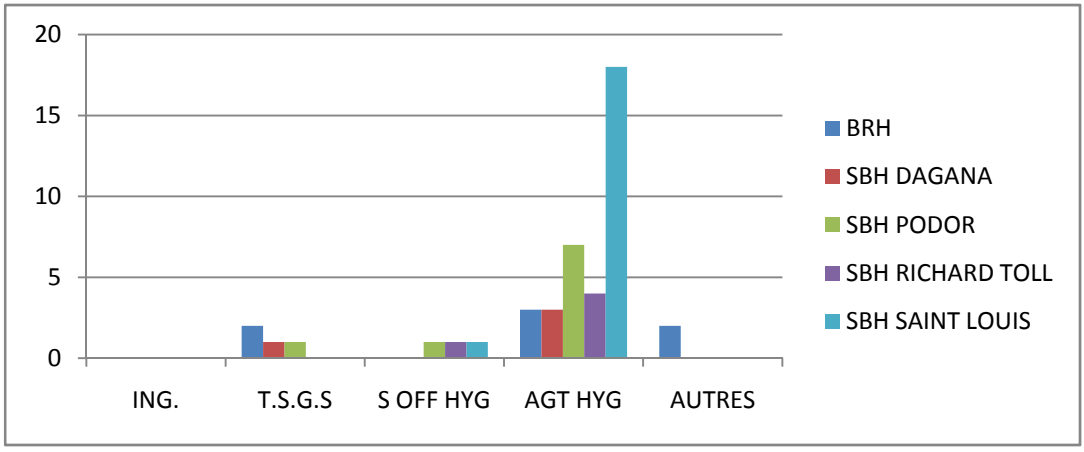

Source : BRH

La catégorie Agents d'Hygiène semble être la plus représentative. En effet, 80% des agents présents dans la région de Saint Louis appartiennent à cette catégorie. Notons aussi que 18 des 35 agents d'hygiènes exercent dans la ville de Saint Louis.

XVIII.2 Infractions constatées

XVIII.2.1 Infractions constatées lors des visites domiciliaires

Au courant de l'année 2013, les services d'hygiène ont eu à visiter 16644 concessions contre 10713 en 2012. Soit une hausse de 55,36% des visites de concessions entre ces deux périodes.

Graphique 18.2 : Distribution des infractions commises par les ménages par sous brigade

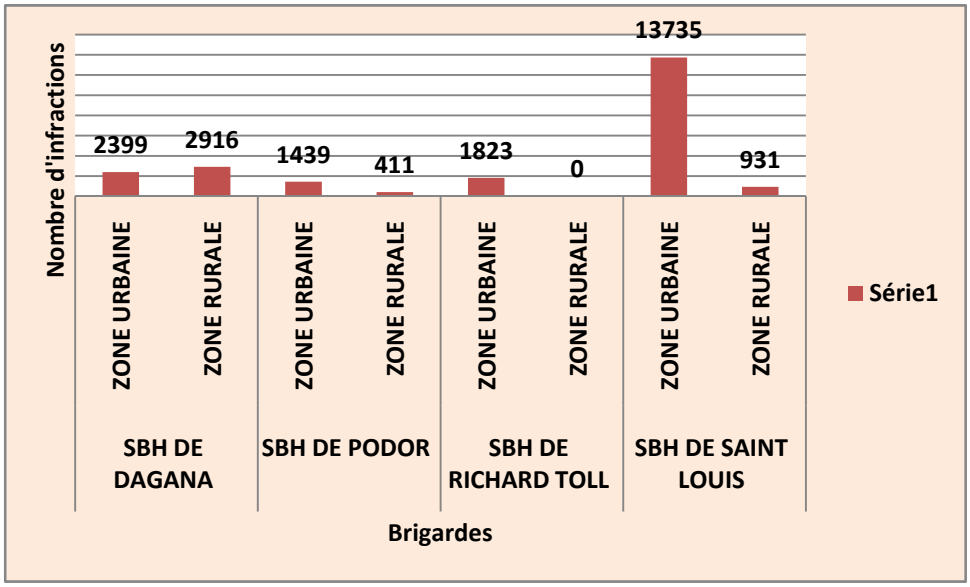

Source : Brigade Régionale de l'Hygiène (BRH)

Au cours de l'année 2013, les infractions constatées par le Service d'Hygiène s'établissent à 23654, dont 19396 infractions recensées en milieu urbain. Le nombre d'infractions commises a augmenté de manière vertigineuse par rapport à l'année 2012 pour laquelle on a dénombré 5297 infractions. En terme relatif on enregistre une hausse de 346% des infractions constatées entre 2012 et 2013.

On constate que la zone urbaine de Saint Louis concentre la majeure partie des infractions commises par les ménages avec un pourcentage de 58% des infractions relevées. Suivent les zones rurale et urbaine du département de Dagana avec respectivement 12% et 10% des infractions commises par les ménages. Il est nécessaire de souligner que la hausse vertigineuse du nombre d'infractions constatées chez les ménages est principalement due à la hausse des infractions constatées dans la ville de Saint Louis. En effet, par rapport à 2012 on enregistre une progression de plus de 960% des infractions commises dans ladite localité.

XVIII.2.2 Types d'infractions commises par les ménages

Au courant de l'année 2013, différents types d'infractions ont été commises par les ménages de la région de Saint Louis. Le diagramme circulaire suivant montre la répartition des infractions par catégorie.

Graphique 18.3 : Répartition des infractions par catégorie en 2013

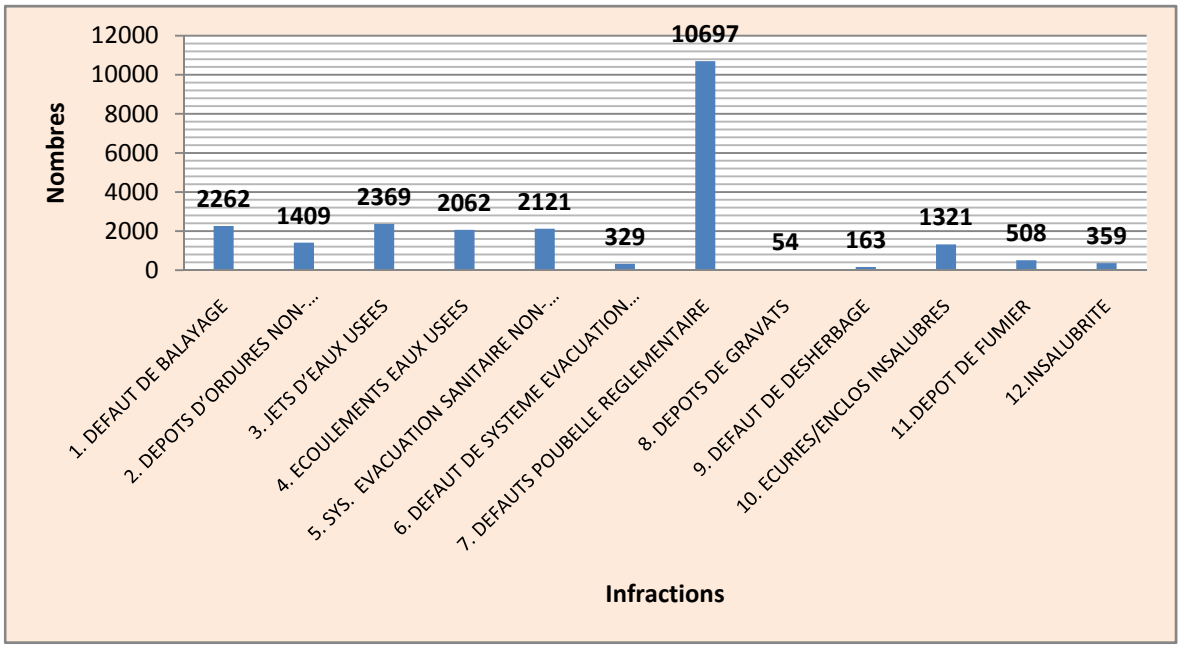

Source : Brigade Régionale de l'Hygiène

Au niveau régional, le défaut de poubelles réglementaires reste de loin le type d'infraction le plus fréquent. En valeur relative elle représente 45% des infractions commises par les ménages. Néanmoins la part relative du type d'infraction « défaut de poubelles réglementaires » est en baisse par rapport à 2012. En effet, elle représentait 54% des infractions commises par les ménages de la région de Saint Louis en 2012.

Le défaut de balayage et les jets d'eaux usées arrivent en seconde place avec 10% des infractions constatées. Les autres types d'infractions restantes ont des parts assez faibles dépassant rarement 5%.

L'examen des infractions par département montre que dans les 4 localités considérées le défaut de poubelles réglementaires constitue le premier type d'infraction commise. Par contre des disparités apparaissent dans la suite du classement. En effet, à Saint Louis le second type d'infraction constatée est le jet d'eau usée, suivit de près par les écoulements d'eaux usées. A Dagana et à Podor, les systèmes d'évacuations sanitaires non conformes arrivent en seconde position suivi du défaut de balayage. A Richard-Toll, les systèmes d'évacuations sanitaires non conformes arrivent en seconde position suivi des jets d'eaux usées.

XVIII.2.3 Infractions constatées dans les établissements recevant du public et assimilés

Au courant de l'année 2013, le personnel du service d'hygiène a effectué 8128 visites de contrôle dans les établissements recevant du public et assimilés dans la région de Saint Louis dont 6004 en milieu urbain et 2124 en milieu rural. Cela traduit une hausse de 64% des visites effectuées par rapport à l'année 2012 où le nombre de visites été de 4948.

Les graphiques qui suivent montrent les visites effectuées dans les ERP et assimilés selon le milieu (urbain, rural)

Graphique 18.4 : Répartition des contrôles dans les ERP et assimilés en milieu urbain

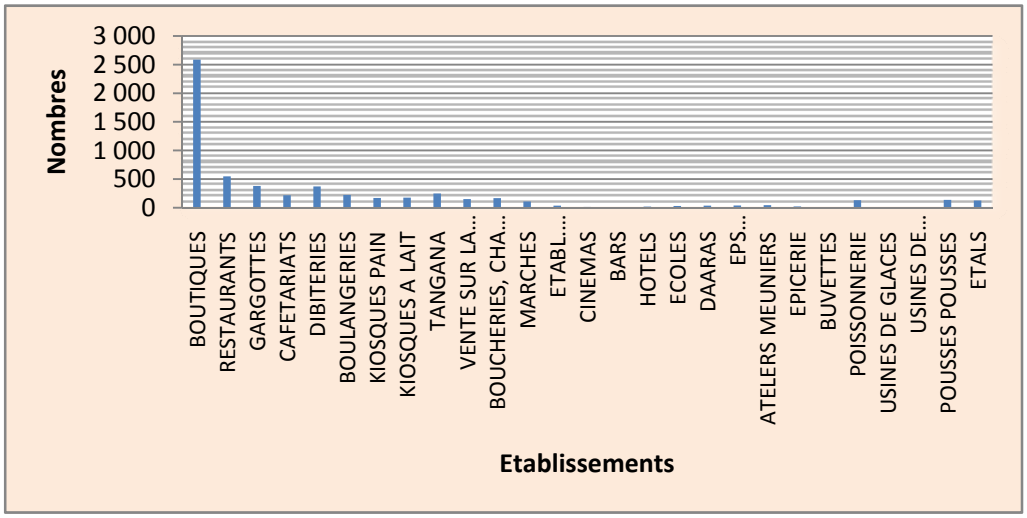

Source : Brigade Régionale d'Hygiène

En milieu urbain, on constate que les boutiques ont reçu le plus grand nombre de visites. En valeur relative, leur part dans le nombre total de visites effectuées est de 43% ce qui reste de loin la valeur la plus importante. En seconde position arrivent les restaurants qui représentent 9% des visites effectuées en milieu urbain. Les autres établissements enregistrent des taux de visite rarement supérieur à 5%.

Graphique 18.26: Répartition des contrôles dans les ERP et assimilés en milieu rural

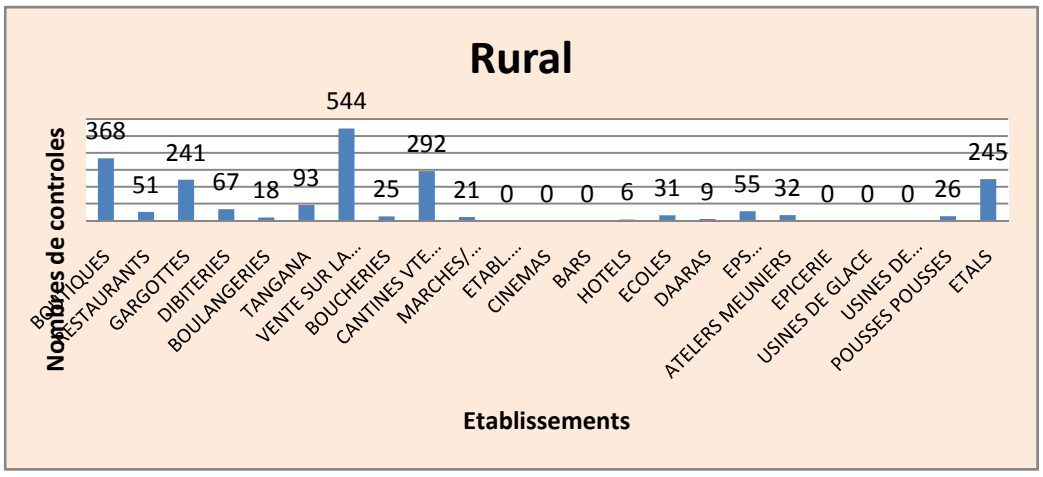

Source : Brigade Régionale de l'Hygiène

En milieu rural, la catégorie « vente sur la voie publique » a reçu le plus grand nombre de visites de la part des services d'hygiène. Leur part dans le nombre total de visites effectuées en milieu rural est de 26%. Les boutiques ont reçu 17% des visites effectuées en milieu rural suivi des cantines qui enregistrent 14% des visites.

Ainsi on constate qu'il y a une disparité au niveau de la structure des visites effectuées selon le milieu.

Graphique 18.6: Distribution des infractions commises par les ERP et assimilés par sous brigade

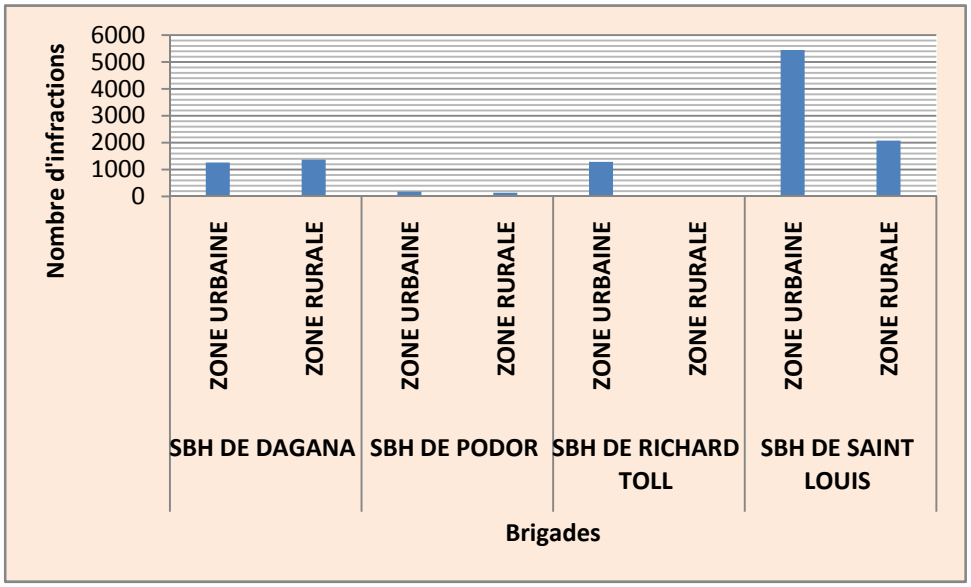

Source : Brigade Régionale de l'Hygiène

Au courant de l'année 2013, la Brigade Régionale d'Hygiène a dénombré 11765 infractions commises par les ERP et assimilés. On constate que la zone urbaine de Saint Louis arrive en tête des infractions commises par les ERP et assimilés, avec un pourcentage de 46% du nombre total d'infractions. Suivent de loin les zones rurales de Saint Louis et Dagana avec respectivement un pourcentage de 18% et 12%.

En 2012, le nombre d'infractions constatées dans les ERP et assimilés était de 2823. Ainsi on note une hausse vertigineuse de 317% des infractions commises par les ERP et assimilés entre les deux périodes. Cette hausse plus que proportionnelle peut être expliquée par la hausse de 64% du nombre de visites effectuées chez les ERP et assimilés, entre les deux périodes. D'un autre côté, il convient de mener des études plus spécifiques pour savoir si effectivement le comportement en matière d'insalubrité des ERP et assimilés s'est dégradé.

XVIII.3 Visites des établissements publics et assimilés

Au courant de l'année 2013, différents types d'infractions ont été commises par les ERP et assimilés. Le diagramme circulaire suivant montre la distribution des types d'infractions constatées.

Graphique 27.7 : Répartition des types d'infractions

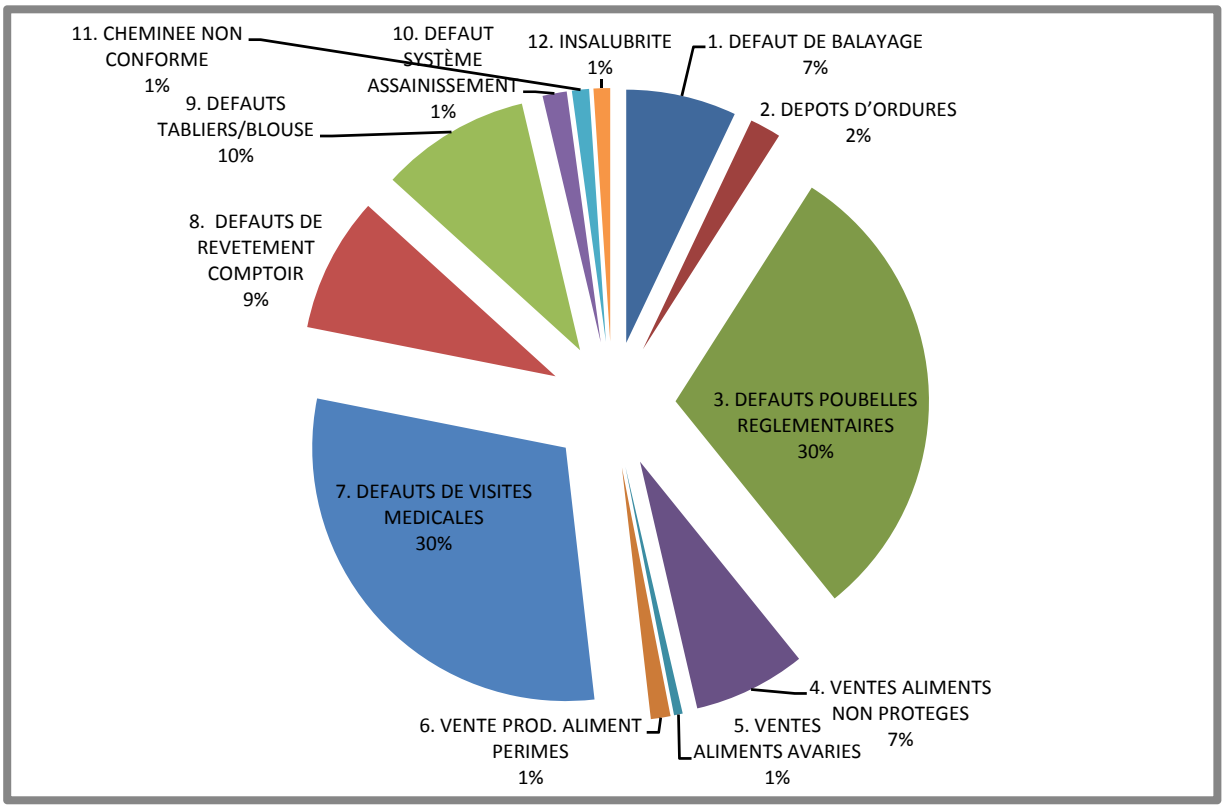

Source : Brigade Régionale de l'Hygiène

Au niveau régional, les délits « défauts de poubelles réglementaires » et « défauts de visites médicales » arrivent en tête des infractions les plus fréquentes avec 30% du nombre totale d'infractions commises par les ERP et assimilés. Arrive en troisième position « défauts de tabliers/blouses » avec 10% des infractions constatées.

Par rapport à 2012, on constate une baisse en part relative de la catégorie « défauts de visites médicales » qui concentrait 40% des infractions commises. Par contre la catégorie « défauts de poubelles réglementaires » qui ne concentrait que 20% des infractions commises en 2012 enregistre une nette augmentation.

L'étude des types d'infractions par localité montre une certaine disparité. En effet, la catégorie d'infraction « défauts de poubelles réglementaires » n'arrivent en tête que dans la localité de Dagana, elle arrive en seconde position dans les autres localités. La catégorie « défauts de visites médicales » arrive en seconde position dans la localité de Dagana, elle est en première position dans les autres localités. Le « défaut de tablier/blouse » n'arrive en troisième position que dans les localités de Podor et Saint Louis. A Dagana et à Richard-Toll c'est respectivement le « défaut de balayage » (qui représente 7% du nombre total d'infractions) et la « vente d'aliments non protégés » (7% du nombre total d'infractions) qui arrivent en troisième position.

Conclusion

Dans leur mission de veille à la propreté des domiciles et établissement publics, les services d'hygiène ont été très actifs durant l'année 2013 comparativement à la période précédente. Cette dynamique a permis de déceler un nombre aussi important que varié d'infractions commises par les ménages et établissements recevant du public en forte hausse par rapport à la période de 2012. Cela traduit une dégradation du comportement en matière d'hygiène dans la région de Saint Louis. Partant de là, l'Etat à travers les services d'hygiène devrait mener des actions visant lutter contre les facteurs qui influencent négativement l'hygiène dans la région de Saint Louis notamment, « le défaut de poubelle réglementaire » qui constitue le premier type d'infraction constaté aussi bien chez les ménages que les ERP et assimilés.

XIX JUSTICE

Introduction

La justice est un principe fondamental en vertu duquel les actions humaines doivent être sanctionnées ou récompensées en fonction de leur mérite au regard du droit, de la morale et autre source prescriptive de comportements. Le système judicaire occupe une place de choix dans la mesure où il est essentiel pour l'amélioration de la vie sociale et la civilisation. Il dispose de juridictions capables de faire respecter les lois édictées au risque de sanctions. A cet égard, la région de Saint-Louis enregistre trois tribunaux départementaux répartis dans les trois capitales départementales et un tribunal régional, à l'instar des autres régions du pays. Ces instances envoient les détenus aux trois Maisons d'Arrêt et de Correction de la région à savoir la MAC de Saint-Louis, celle de Dagana et de Podor. Ces Maisons d'Arrêt et de Correction contribuent à la sécurité sociale et veillent à l'harmonie de la société. Elles accueillent les détenus provisoires et les condamnés. Ainsi, dans ce chapitre, nous ferons une esquisse de la répartition de la population carcérale et de l'évolution mensuelle des détenus dans la région de Saint-Louis, nous parlerons aussi de l'évolution des écroués, avant d'en arriver aux infractions commises par type et par département dans la région. Ces points nous servirons de canevas pour analyser le secteur judiciaire dans la région de Saint-Louis en 2013.

XIX.1 Répartition de la population carcérale

La population carcérale comprend l'ensemble des prévenus et condamnés recensés dans les différents établissements de détention pénitentiaire. D'après le tableau ci-dessous, la population carcérale entre 2012 et 2013 est plus importante dans le département de Saint-Louis avec un pourcentage de 67% en 2012 et de 70,86% en 2013, soit une légère hausse de 3,86%. Il s'en suit le département de Dagana avec un taux de 21% en 2012 et 17,51% en 2013, soit une baisse de 3,49%. Le département de Podor enregistre la plus faible population carcérale notamment de 12% et 11,63% respectivement pour les années 2012 et 2013.

La population moyenne mensuelle des pensionnaires des MAC est de 410,416667 dont 106,5 pour la moyenne des détenus provisoires et 303,916667 pour les condamnés. Concernant les détenus provisoires, la moyenne des sénégalais est plus marquante que celle des étrangers. C'est à partir du mois d'août jusqu'au mois de décembre qu'il ya eu plus de détenus provisoires sénégalais. De même que les détenus provisoires, la moyenne des condamnés sénégalais sont plus grande que celle des étrangers. De janvier à décembre, la région de Saint-Louis a enregistré une forte présence des condamnés sénégalais.

Graphique 28.1 : Répartition de la population carcérale selon la MAC entre 2012 et 2013

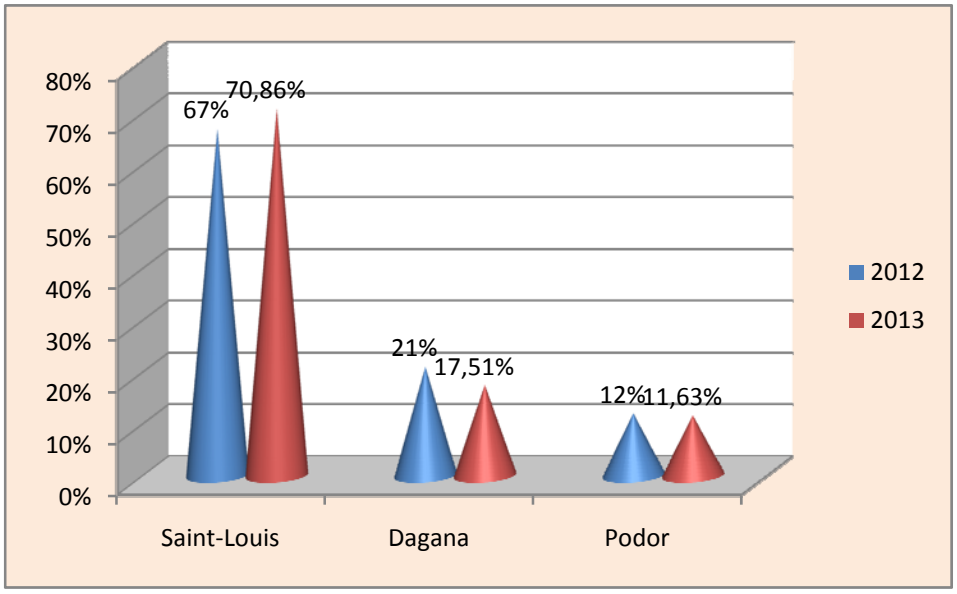

Source: MAC de la région de Saint-Louis en 2013

Tableau 28.1 : Evolution mensuelle des détenus dans la région de Saint-Louis selon la nationalité en 2013

Désignations	Détenus Provisoires			Condamnés		
	Sénégal	Etranger	Total	Sénégal	Etranger	Total
Janvier	89	6	95	294	11	305
Février	95	11	106	283	11	294
Mars	79	12	91	305	10	315
Avril	67	9	76	287	10	297
Mai	77	16	93	313	12	325
Juin	90	13	103	291	18	309
Juillet	83	11	94	312	21	333
Août	111	10	121	278	14	292
Septembre	103	8	111	285	16	301
Octobre	135	14	149	278	15	293
Novembre	100	18	118	299	20	319
Décembre	107	14	121	252	12	264
Moyenne Mensuelle	94,6	11,8	106,5	289,8	14,2	303,9

Source: Traitement des données des MAC de la région de Saint-Louis en 2013

XIX.2 Evolution du nombre d'écroués selon la MAC

Au cours de l'année 2012 la région de Saint-Louis a enregistré 1386 écroués. En 2013 elle comptabilise 1521 écroués soit une hausse de 135. Ces écroués sont répartis dans les trois départements de la région. Saint-Louis enregistre le plus grand nombre d'écroués en 2012 et en 2013 avec 934 et 1048 respectivement. Il s'en suit le département de Dagana avec 288 écroués en 2012 contre 301 en 2013, soit une légère hausse de 13 écroués. Le département de Podor a le plus faible nombre d'écroués avec 164 en 2012 et 172 en 2013. Toutefois en 2013, il ya une forte

présence des hommes dans les différentes MAC de la région par rapport aux femmes. En effets les hommes sont de 1447 et les femmes sont au nombre de 47.

XIX.3 Infractions

Au total, les détenus ont commis 1479 infractions en 2013. Les détenus de la MAC de Saint-Louis ont commis plus d'infractions avec un taux de 70,858%, suivi de ceux de la MAC de Dagana 17,51% et 11,63% pour la MAC de Podor. Le vol (34,01%), l'usage et le trafic de stupéfiants (21,16%), les coups et blessures volontaires (10,82%) constituent les infractions les plus représentatives dans la région de Saint-Louis. En outre il ya d'autres infractions importantes telles que le recel (4,60%), le viol attentat et mœurs (2,48%), l'homicide volontaire et involontaire (2,30%) et les faux, usage faux (1,76%). Le vol représente 53,83% des motifs de détention à la MAC de Saint-Louis contre 26,64% à celle de Dagana et 19,48% à la MAC de Podor (Voir annexe).

Conclusion

Les MAC de la région de Saint-Louis, sont de vieilles bâtisses datant de la période coloniale. Par conséquent, il y a un surpeuplement dans les prisons ce qui entraîne des effets négatifs pour les détenus (maladies par exemple) et pour l'ensemble de la société. Cette situation se traduit par une absence de mise en œuvre de politique carcérale pour faire valoir les droits des détenus et leurs conditions de vie. En outre les établissements pénitenciers sont non conformes aux normes de modernité et de sécurité. Les écroués ont besoin d'une prise en charge psycho-sociale ce qui devrait donner sens à la création d'une politique de réinsertion sociale.

XX CULTURE

Introduction

La région de Saint-Louis, constituée d'anciens royaumes (Walo, Fouta) bénéficie d'un riche patrimoine culturel. Cela témoigne d'un passé lointain, riche et glorieux. Malgré le contraste entre l'insuffisance d'infrastructures de promotion culturelle et son patrimoine culturel riche et varié, la région reste un lieu d'expression d'évènements culturels de portée nationale et internationale. Par la musique, la production artistique et littéraire, le tourisme religieux entre autres, Saint-Louis s'est bien illustrée.

XX.1 Patrimoine matériel

Le patrimoine culturel matériel de la région de Saint-Louis est assez bien doté en quantité et en diversité, lié aux vestiges et sites historiques et à la nature. Ce patrimoine, dont l'inventaire est loin d'être exhaustif, est disséminé à travers le territoire régional, mais avec une certaine concentration dans la ville de Saint-Louis.

Malheureusement ce patrimoine ne fait pas l'objet d'une promotion conséquente et suscite peu d'intérêt auprès des populations locales, voire de la population sénégalaise.

Les éléments considérés aujourd'hui comme patrimoine matériel de la région de Saint-Louis sont :

- Le centre des Impôts, au quartier Sud de Saint-Louis ;
- Le palais de justice, au quartier Nord de Saint-Louis ;
- La gouvernance de Saint-Louis ;
- Le pont Faidherbe ;
- L'ile de Saint-Louis classée patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en décembre 2000 ;
- Le parc National des oiseaux de Djoudj, classé en 1981patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- Le musée de l'aéropostal installé dans les locaux du Syndicat d'Initiatives à Saint-Louis ;
- La Folie du Baron Roger à Richard-Toll ;
- Le Fort Faidherbe de Podor construit en 1854 ;
- Les mosquées omariennes de Donaye, Mboyo, Guédé, Diama Alwaly et Alwar dans le département de Podor construites en banco ;
- La station de pompage d'eaux de Mbakhana avec d'anciennes machines à vapeur ;
- Les lieux de mémoire comme Nder et Dialawaly.

XX.2 Patrimoine immatériel

Il est constitué par un ensemble de valeurs spirituelles et morales, des pratiques sociales, des modes et arts de vie, des chants, des danses et coutumes. Le patrimoine immatériel de la région de Saint-Louis est très riche compte tenu de sa diversité ethnique et l'influence du métissage et du brassage historique des peuples. Le « fanal », les signares, les régates et le « simb » en sont les manifestations.

XX.3 Infrastructures

Les départements de Dagana et de Podor sont peu pourvus en infrastructures culturelles. En Effet, ils ne sont dotés que deux catégories d'infrastructures (Centre de documentation, bibliothèques et salles et aires de spectacle) et en nombre insuffisant. Pour ces Infrastructures, le département de Saint-Louis abrite 86,7% des centres de documentation, bibliothèques et 75% des salles et aires de spectacle sans compter les autres infrastructures qui y sont implantées : Centre culturel, salles de cinéma et galeries d'art. Cependant, la presque totalité des infrastructures citées est dans la ville de Saint-Louis. Une telle situation est héritée de la colonisation qui a fait de Saint-Louis une ville culturelle.

Tableau 29.1 : Situation des infrastructures culturelles par département

Désignation	Nombre infrastructures par département			Région
	Saint-Louis	Dagana	Podor	
Centres culturels	2	-	-	2
Centres de documentation, bibliothèques	59	4	5	68
Salles et aires de spectacle	33	6	5	44
Foyers des jeunes	1	-	-	1
Galeries d'art	4	-	-	4

XX.4 Activités culturelles

Les acteurs du secteur de la culture dans la région sont nombreux, mais le manque d'un recensement ou d'un répertoire fiable de ces artistes écrivains et promoteurs ne nous permet pas de donner leur nombre exact.

Les acteurs culturels sont essentiellement constitués par les pouvoirs publics, les artistes et les associations culturelles.

Les pouvoirs publics ont pour rôle de définir la politique culturelle, mettre en place les infrastructures et équipements et d'apporter un appui.

Au niveau des artistes, vivant de leur art, certains sont organisés en corporations, notamment les artistes plasticiens, les griots, les artistes de la musique moderne (orchestres), les artistes du théâtre. Dans la plupart des cas c'est des organisations

nationales décentralisées au niveau régional et d'autres jusqu'au niveau des départements. La fonctionnalité de ces structures laisse souvent à désirer.

Les associations culturelles, communément appelées ASC (Association Sportive et Culturelle) mettent l'accent sur le volet sportif et occasionnellement des activités culturelles sont entreprises.

La région compte plusieurs groupes artistiques répertoriés dans le tableau ci-dessous

Arts	Groupes Artistiques
Musique	Orchestre GUNEYI, Mama Sadio & le groupe SUNU JANT, Orchestre TERANGA, Khadim Tall & le groupe NGALAM, Mbaye NDIAYE TILALA & Le MASSINA rythme, MY HODERE, Le Groupe KSF, Ablaye CISSOKHO & KO, Louise & le DOGO CLUB, Sakis & le groupe ACCORD, Chorale de la Cathédrale St-Louis, Chorale Notre Dame de Lourdes, Chorale Saint-Augustin UGB, Chorale Eglise de Savoigne, Chorale de L'Eglise LUTHERIENNE, Chorale de l'Elise Protestante de Khor, Petit & le groupe Diam, Ochestre NGUEL UGB, Ndar Afro JAZZ, Mame Fily & le filing star, Abou THIAM & le NGAARY LAAW, Nguéweul Gui groupe
Danse	La Cie SEETU, La Cie JALLORE, La Cie DIAGN'ART, Le Ballet NGUEWEL GUI, Le ballet FASSALE, La Troupe MAURE, La troupe AL PULAAR, La troupe Bambara, Le Ballet l'ENFANTS de St-Louis, Le Ballet NARGUISS, Le ballet AUDITH NARIANE,
Théâtre	: La Cie ZOUMBA, La Cie LES RESCAPES DE…, La Cie PHOENIX, LES COPINARTS, La troupe AND LIGGEY, La troupe XAXATAAY SHOW, La Cie LES 7 ARCS, La Cie MBIR Théâtre, La Cie CLAIRE DE LUNE, La troupe de Théâtre SABADOR, La troupe de Théâtre PECCUM WALO, La Cie LUMIERE, La Troupe BAARA YEGGO, La troupe DUNYA de Dagana, Domou Walo, Dékale thiossane, leergi DAGANA
Arts Plastiques	l'association des artistes plasticiens de Saint-Louis compte plus d'une cinquantaine de membre

XX.4.2 Partenaires

Les différents partenaires du secteur sont principalement l'Etat, les collectivités locales, l'UNESCO et la Coopération décentralisée. Leurs interventions sont des appuis techniques (Etat, UNESCO) et financiers (collectivités locales, UNESCO, Coopération décentralisée).

A côté des promoteurs culturels, les collectivités locales avec leurs partenaires de la coopération décentralisée ont été surtout présentes dans l'accompagnement du secteur par l'acquisition d'un parc régional de matériels de sonorisation qui constitue un début de réponse au manque d'équipements culturels et à la problématique de l'aménagement des activités culturelles dans la région.

Toutefois, les acteurs culturels restent confrontés, entre autres, au déficit de formation, à l'absence de ressources destinées au financement de la culture.La culture est un des facteurs qui concourent grandement à un développement humain équilibré. Elle influe sur la cohésion sociale et participe à l'amélioration de la qualité de vie.

Dans la réalité, ce secteur est demeuré le parent pauvre du développement régional même s'il constitue un domaine d'expression par excellence d'une frange très importante de la population.

En effet, qu'il s'agisse des infrastructures, des équipements ou des personnels d'encadrement la culture est frappée par des déficits importants et répondent mal aux demandes exprimées par les populations de la région.

En perspective, il s'agit pour la région de permettre les conditions pour le développement d'activités culturelles en adéquation avec les potentialités de la région.

La mise en œuvre des stratégies suivantes peut aider à atteindre cet objectif :

- Développement des activités de loisirs par :
    - la multiplication des salles de spectacles, de théâtres et de cinémas dans les grands centres ;
    - l'édification de parcs de loisirs au profit des jeunes ;
    - la promotion des activités récréatives et de détente ;
- Restauration et valorisation du patrimoine culturel collectif par :
    - l'inventaire et le classement du patrimoine matériel et immatériel de toute la région ;
    - la réhabilitation du patrimoine architectural ;
    - la promotion des valeurs culturelles positives.
- Renforcement des capacités des institutions culturelles régionales par :
    - la réhabilitation et l'équipement des infrastructures culturelles (centres culturels, foyers de jeunes, CDEPS, etc.) et la création de centres socioculturels ;
- Restauration et valorisation du patrimoine culturel collectif par :
    - l'inventaire et le classement du patrimoine matériel et immatériel de toute la région ;
    - la réhabilitation du patrimoine architectural ;
    - la promotion des valeurs culturelles positives.
- Renforcement des capacités des institutions culturelles régionales par :
    - la réhabilitation et l'équipement des infrastructures culturelles (centres culturels, foyers de jeunes, CDEPS, etc.) et la création de centres socioculturels ;

En dehors du Conseil Régional, le Centre Culturel ne bénéficie pas de l'appui des collectivités locales particulièrement des Mairies

Atouts et contraintes

Les principaux atouts de ce secteur sont :

- Existence d'un patrimoine culturel riche et varié (matériel et immatériel) ;
- Existence d'un agenda culturel régional ;
- Classement et réalisation d'un répertoire des sites et monuments historiques.

Cependant on note beaucoup de contraintes dont principalement :

La dégradation des sites et monuments historiques par manque de politique de conservation ;

- Le manque de synergie entre les acteurs culturels et les collectivités locales à cause de l'absence de cadres de concertation ;
- Le Sous équipement du Centre Culturel régional et des CDPS par manque de moyens ;
- La Faible professionnalisation des acteurs liée au manque de formation des cadres et agents culturels.

Conclusion

Au regard des potentialités considérables qu'elle recèle sur le plan culturel, la région de Saint-Louis est particulièrement privilégiée pour impulser une vie culturelle intense et de qualité.

L'essentiel des activités est confiné dans la ville de Saint-Louis qui, contrairement à son arrière-pays, connaît depuis peu un net regain de manifestations culturelles d'envergure et l'édification d'infrastructures de haut niveau. Or, la diversité et la multiplicité du patrimoine matériel ou immatériel devraient autoriser la région à devenir un pôle exceptionnel de rayonnement culturel aux plans national et sous régional.

XXI TRANSPORT

Introduction

Le secteur des transports présente un intérêt particulier pour toute analyse d'ensemble de l'évolution de la région dans la mesure où il intègre le niveau d'activités des autres grands secteurs économiques : agriculture, pêche, tourisme etc. ceci montre l'impact direct ou direct, que le système des transports peut avoir sur le bien-être économique et social des populations, surtout les plus pauvres. La région a connu divers types de transport : le transport terrestre, le transport aérien, le transport ferroviaire (sur l'axe Saint-Louis Dakar florissant est presque abandonné) et fluviomaritime.

Le transport routier qui assure l'essentiel du trafic interurbain est le plus utilisé, par contre le trafic aérien connait un essor avec l'extension de l'aéroport de Saint-Louis désormais ouvert au trafic internationale en favorisant le développement du tourisme et offrant de bonnes perspectives au développement économique de la région.

XXI.1 Transport terrestre

XXI.1.1 Le réseau routier

Le secteur des transports présente un intérêt particulier pour toute analyse d'ensemble de l'évolution de la région dans la mesure où il intègre le niveau d'activités des autres grands secteurs économiques : agriculture, pêche, tourisme etc. ceci montre l'impact direct ou direct, que le système des transports peut avoir sur le bien-être économique et social des populations, surtout les plus pauvres. La région a connu divers types de transport : le transport terrestre, le transport aérien, le transport ferroviaire (sur l'axe Saint-Louis Dakar florissant est presque abandonné) et fluviomaritime.

Le transport routier qui assure l'essentiel du trafic interurbain est le plus utilisé, par contre le trafic aérien connait un essor avec l'extension de l'aéroport de Saint-Louis désormais ouvert au trafic internationale en favorisant le développement du tourisme et offrant de bonnes perspectives au développement économique de la région.

C'est le mode de transport le plus développé et qui assure l'essentiel des déplacements des personnes et des biens. Pratiquement les données entre 2012 et 2013 n'ont pas changé.

Graphique 21.1: Réseau routier par catégorie en 2012

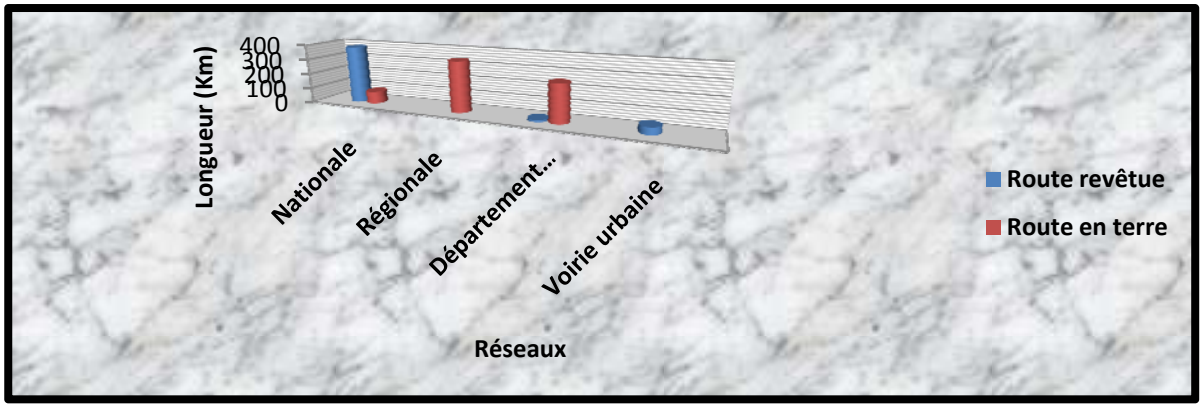

Source : AGEROUTE

Tableau 301.2 : Répartition de l'infrastructure routière par catégorie en 2012

Type	Bitumé (Km)	%	Nom bitumé (Km)	%	TOTAL
Nationale	384,6	86,4	82	12,2	466,6
Régionale	0	0	338,8	50,4	338,8
Départementale	13,4	3	251	37,4	264,4
Voirie urbaine	46,9	10,5	0	0	46,9
TOTAL	444,9	100	671,8	100	1116,7

Source : AGEROUTE

Le réseau routier a une longueur de 1116,7 km. Ce tableau montre que 40% est constitué de réseau bitumé et 60% pour le réseau non bitumé.

Les routes nationales constituent 86,4% des routes bitumés, suivies de la voirie urbaine 10,54% et enfin les routes départementales 3%. Parmi les routes non bitumés, 50,4% concernent les routes régionales, suivies des routes départementales 37,3% et enfin les routes nationales 12%. L'ensemble du réseau routier est dominé par 41,7% des routes nationales, 30,3% des routes régionales, 23,6% des routes départementales et 4% de la voirie urbaine avec une longueur de 46,9km.

XXI.1.2 Les gares routières

La Région de Saint Louis dispose de gares routières interurbaines plus ou moins aménagées (voir tableau ci-dessous).

Tableau 22.3 : Liste des gares routières de la région de Saint-Louis

Localité	Dénomination	Etat
Saint –Louis Commune	Gare Routière Interurbaine de St Louis	Aménagée
Saint –Louis Commune	Gare routière de Bango	Fonctionnelle -non aménagée
Ross –Béthio	Gare routière de Ross Béthio	Fonctionnelle -non aménagé
Rosso	Gare routière de Rosso	Aménagée -Fonctionnelle
Richard -Toll	Gare routière de Richard -Toll	Aménagée – non fonctionnelle
Dagana	Gare routière de Dagana	Aménagée - fonctionnelle
Podor	Gare routière de Podor	Aménagée - fonctionnelle
Ndioum	Gare routière de Ndioum	Aménagée - Fonctionnelle
Pété	Gare routière de Pété	Aménagée – non Fonctionnelle

Source : DRTT

Par contre il n'existe pas de gares routières urbaines proprement dites mais plutôt de simples têtes de lignes en bordure de route sans aménagement. Cette situation est facilitée par l'absence d'un système de transport urbain organisé. En effet, les populations sont installées dans les nouveaux quartiers sans penser à leur condition de déplacement. Ceci a favorisé en dehors de toute considération d'ordre économique et social, l'apparition et le développement de modes alternatifs de déplacement aussi rudimentaire qu'ils puissent être pour satisfaire la demande de transport résultant de ces extensions et non prises en compte par le transport collectif. En dehors de Saint Louis commune, le transport urbain s'effectue à bord de véhicules particuliers personnels communément appelés clandos de camionnettes et de véhicules hippomobiles.

XXI.1.3 Structure des véhicules immatriculés selon l'état

En 2013 le nombre de voitures immatriculées est passé de 487 à 672 soit une augmentation de 38%. L'ensemble de voitures immatriculées est composé de voitures neuves et d'occasions.

Pour l'ensemble des voitures immatriculées, les 62% sont des voitures d'occasion tandis que les voitures neuves ne représentent que 13%. S'il est vrai que la bonne maintenance du matériel est plus importante que son âge, il est important de souligner que le faible pouvoir d'achat des propriétaires de véhicules met à mal cette maintenance posant quelques problèmes de sécurité.

Tableau 31: Répartition du nombre de véhicules immatriculés selon l'état 2004 à 2013

Année	Etat des véhicules immatriculés 2004-2013		
	Neuf	Occasion	Ensemble
2004	30	449	479
2005	49	465	514
2006	35	428	463
2007	56	349	405
2008	88	308	396
2009	ND	ND	ND
2010	245	357	602
2011	146	315	461
2012	380	107	487
2013	611	61	672

Source : DRTT

XXI.1.4 Genre et âge des véhicules immatriculés

Les véhicules immatriculés sont répartis ainsi : les VP représentent 73% suivi des camionnettes 12% et les autres genres qui représentent 3% .Parmi l'ensemble des voitures immatriculées, on constate que 55% sont âgés de plus de 10 ans, 35% âgés de 6 -10 ans et 10% pour les 0-5 ans. La grande proportion des voitures qui ont l'âge compris entre 0 et 5 ans concerne les VP 40% suivis des deux roues 22% et enfin les camionnettes 19%.

Tableau 32: Répartition des véhicules selon l'âge et le type en 2013

Groupe d'âge	Total 2011	Total 2012	VP	Camionnette	Autocar	Camion	Tracteur	Semi remorque	Deux roues	Total
0-5 ans	158	147	27	13	7		6		15	68
6-10 ans	85	118	199	24	2	5		2	4	236
Plus de 10 ans	218	222	263	43	13	16	16	15	2	368
Total	461	487	489	80	22	21	22	17	21	672

Source : DRTT

Graphique 291.3 : Répartition des véhicules immatriculés selon l'âge en 2013

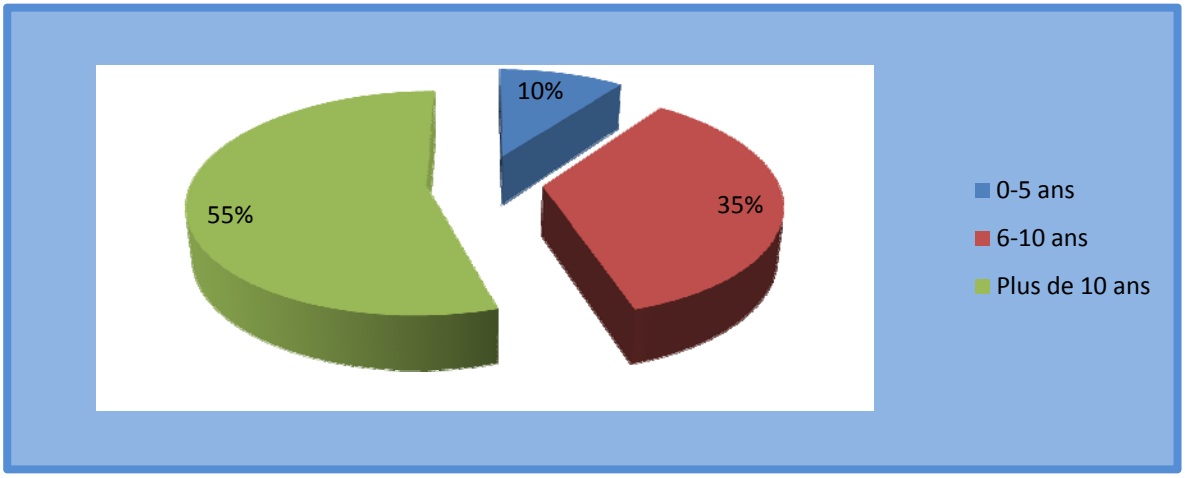

Source : DRTT

XXI.1.5 Les infrastructures routières

Pour l'année 2012, les accidents les plus violents ayant entrainé mort d'hommes sont notés au niveau de Podor et Ross- Béthio, avec 13 morts pour chacun de ces départements. Pour l'année 2013 Podor et Ross- Béthio se situent encore en tête avec chacun un nombre de 7 morts.

Ces résultats permettent d'appréhender l'importance de la signalisation routière sur les infrastructures. En effet ces localités en sont dépourvues. Mais de manière plus grave, à Ross -Béthio à cause du niveau élevé des accotements, les gros porteurs stationnent sur la chaussée, ce qui gêne ou plutôt empêche toute visibilité. D'où la nécessité de construire des aires de stationnement

Nous avons pu constater l'absence de balises à 10 km de Podor au niveau du virage de Djioudou, de panneaux de limitation de vitesse voire de ralentisseurs à l'entrée des agglomérations concernées (Colonat, croisement Guédé Chantier et Ndioum, Gamadji Sarre etc.)

Les ralentisseurs même s'ils existent au niveau de certaines localités devraient être mieux aménagés. Ils sont cependant complètement inexistants dans d'autres localités.

Au total nous avons recensé comme suit les besoins en signalisation : 107 panneaux pour Saint-Louis, 32 pour Diama, 20 pour Richard-Toll, 60 pour Podor, 02 pour Rosso, 30 pour Ross-Béthio et 10 pour chacune des localités que sont Dagana, Pété et Ndioum ***(tableau ci-après).***

XXI.2 Transport aérien

La région dispose d'un aéroport international à Saint-Louis et de deux Aérodromes (Richard-Toll et Podor). L'Aéroport de Saint-Louis dispose de matériel pour accueillir de gros porteurs et recevoir les vols de nuit Concernant, l'aéroport de Saint-Louis, il a été réhabilité et répond aux normes internationales : allongement de la piste d'envol (1 900 m de long et 45 m de large), renforcement de la force portante avec une capacité d'accueil des moyens porteurs (Boeing 747, Airbus 320 dont le tonnage avoisine 80 Tonnes) et Installation d'un réservoir de carburant d'une capacité de 100 000 litres. Par contre, les aérodromes de Richard-Toll et de Podor ont une envergure et une capacité d'accueil très limitées. Au plan de la fréquentation, seul l'aéroport de Saint-Louis fait l'objet d'une exploitation. Les aérodromes de Richard-Toll et de Podor sont fréquentés occasionnellement par les avions militaires ou par les avions empruntés par les autorités gouvernementales lors de leurs tournées.

XXI.2.1 Les mouvements des avions

Au niveau de l'Aéroport de Saint-Louis la rotation des avions (vol de départ et vol d'arrivée) passent de 765 à 602 mouvements d'aéronefs

Ce tableau montre une prédominance des vols privés pour l'ensemble des trafics avec 46% pour les départs et 47% des arrivées. Ils sont suivis des aéroclubs avec 29% de départ que d'arrivées, les commerciaux représentent 18% de départ de même que les arrivées.

En ce qui concerne les départs et les arrivées, on constate une baisse des vols militaires, des privées et des aéroclubs tandis que pour les commerciaux on observe une augmentation des départs et des arrivées.

Graphique 21.4 : Variation des départs et des arrivées entre 2012 et 2013

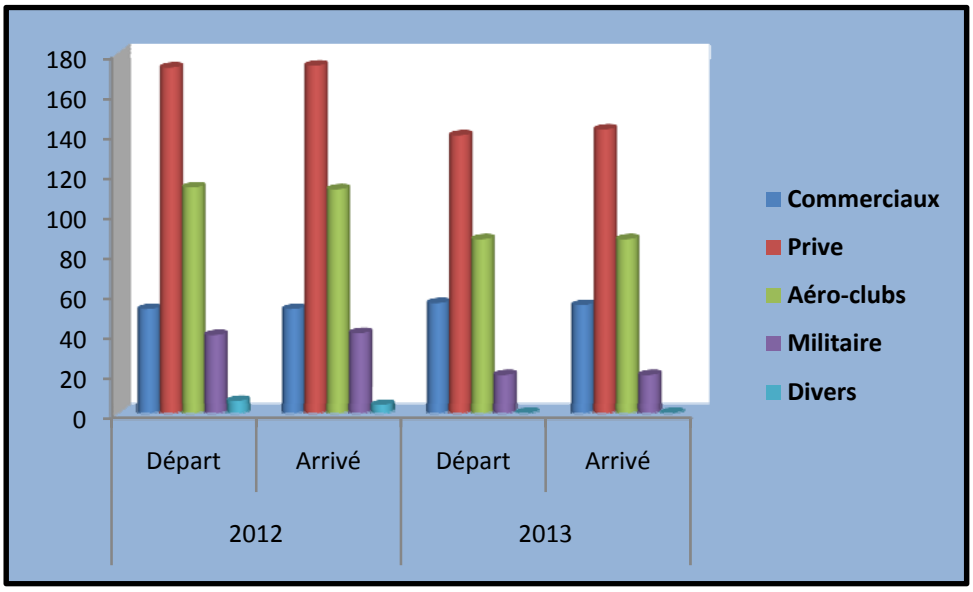

Source : DRTT

XXI.2.2 Les mouvements des passagers

Le trafic s'élève à 1943 voyageurs dont une faible part en transit 13% tandis que les débarquements et les embarquements représentent respectivement 42% et 45%. Ces mouvements ont baissé entre 2012 et 2013 en passant de 2247 à 1963 voyageurs soit une diminution de 13%. (voir annexe)

Conclusion

D'une manière générale, la région est confrontée à un enclavement interne avec l'inexistence de lignes régulières qui constitue un handicap pour permettre à l'aéroport International de Saint-Louis de jouer pleinement son rôle dans le développement économique et social de la région. A cela s'ajoute l'insuffisance du réseau routier et défectueux. Cet état accentue les difficultés de déplacement dans la région, l'inaccessibilité de plusieurs zones surtout en hivernage, Cependant la région bénéficie, avec le MCA, d'un important chantier de construction et de réhabilitation de routes.

XXII SPORT

Introduction

Le secteur du sport occupe une place de choix dans les priorités du Gouvernement du Sénégal notamment en termes de mesures pédagogiques, de moyens institutionnels et financiers. Le sport est un vecteur de croissance économique qui semble contribuer pleinement à la création de richesse nationale et d'emplois. Ainsi, la pratique sportive constitue une source viable de revenus à partir de l'exploitation des talents cultivés. Par ailleurs, de par ses nombreux vertus, le sport contribue à améliorer la santé et le bien-être des populations, à structurer la vie en communauté, à mobiliser la nation autour d'un idéal commun.

Toutefois, la région de Saint-Louis joue un rôle stratégique dans le développement du sport à travers les différentes représentations dans les compétitions nationales et internationales dans les différentes disciplines. Cependant, nous pouvons mentionner les équipes de football, de basket, etc. évoluant dans les championnats nationaux, l'organisation annuelle du tournoi international de judo à Saint-Louis, la participation de la Linguère de Saint-Louis aux championnats africains. Ainsi, dans ce chapitre, nous aborderons les différentes infrastructures sportives existant dans la région et les disciplines qui y sont pratiquées.

XXII.1 Les infrastructures sportives

Les infrastructures sportives sont des éléments fondamentaux pour le développement du sport. Ainsi, les données de l'année 2013 étant manquantes, nous nous focaliserons sur celles de l'année passée pour faire notre analyse. En effet, en 2012, la région de Saint-Louis comptait 104 infrastructures sportives réparties dans les trois départements qu'elle regroupe. Depuis 2009, il n'y a pas vraiment eu une augmentation des infrastructures sportives dans cette région. Les aires de jeu sont plus représentatives et sont au nombre de 44 dont, 23 se trouvant dans le département de Saint-Louis, 11 à Dagana et 10 à Podor. Il s'en suit les salles (16), les terrains clôturés (15), les stades (14), les plateaux multifonctionnels (13). Les stadium sont faiblement représentés, ils sont au nombre de 2 et se trouvent uniquement dans le département de Podor.

Au vu du graphique sur la répartition départementale des infrastructures, il s'avère que plus de la moitié des infrastructures sportives est concentrée dans le département de Saint-Louis avec un taux de 55%. Le département de Dagana regroupe 31% des infrastructures et Podor en détient 14%.

Tableau 22.1 : Répartition des infrastructures sportives selon le département

Année	Département	Aires de jeu	Terrains Clôturés	Plateaux multifonctionnels	Salles	Stadium	Stade
2008	Saint Louis	23	06	3	06	02	04
	Dagana	11	04	6	03	00	04
	Podor	3	04	4	02	00	03
	Total	37	14	13	11	02	11
2009	Saint Louis	23	05	3	08	02	5
	Dagana	11	04	6	03	00	04
	Podor	10	04	4	04	00	03
	Total	44	13	13	15	02	12
2010	Saint Louis	23	06	3	09	00	06
	Dagana	11	04	6	03	00	4
	Podor	10	05	4	04	02	04
	Total	44	15	13	16	02	14
2011	Saint Louis	23	06	3	09	00	06
	Dagana	11	04	6	03	00	4
	Podor	10	05	4	04	02	04
	Total	44	15	13	16	02	14
2012	Saint Louis	23	06	3	09	00	06
	Dagana	11	04	6	03	00	4
	Podor	10	05	4	04	02	04
	Total	44	15	13	16	02	14

Source : Service Régional des Sports

Graphique 22.1 : Répartition des infrastructures sportives selon le département

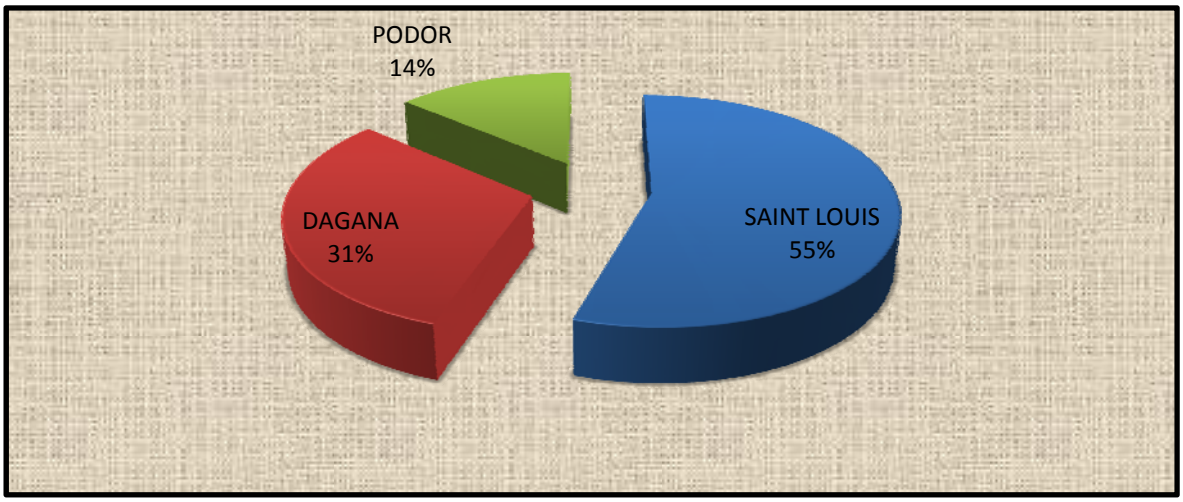

Une répartition par type qui renseigne sur la faible orientation des investissements vers le développement des infrastructures.

Graphique 22.2 : Répartition des infrastructures par type

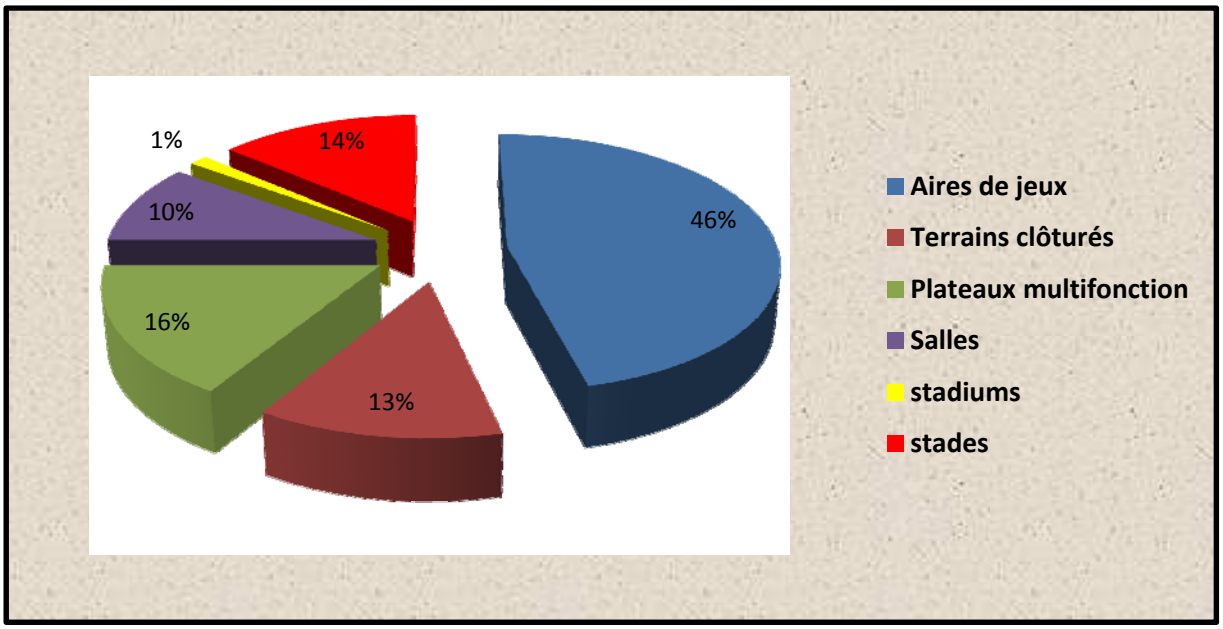

Source: Service régional des sports

Les aires de jeu représentent 46% des infrastructures. En effet, ce sont les espaces sportifs qui exigent le moins d'efforts financiers.

XXII.2 Les différentes disciplines

XXII.2.1 Les clubs

La région de Saint-Louis dispose de 18 clubs selon les disciplines. Ainsi, avec la figure ci-dessous, nous pouvons avoir une vue d'ensemble sur le statut des clubs en terme de pourcentage. En effet, le football est la discipline qui détient le plus grand nombre de clubs avec un pourcentage de 40%. Il s'en suit le sport travailliste avec un taux de 10%, les Jeux de dames avec 7%, le Taekwondo avec 6%, et le Handball avec 5%. Les clubs des autres types de sports sont moins représentatifs. Cette situation montre que le Football est le sport qui a le plus d'envergure dans cette région et requiert le plus d'attention d'où son taux important de clubs.

Par ailleurs, les Associations Sportives et Culturelles (ASC) jouent un rôle prépondérant dans le développement du sport. Elles sont présentent dans tous les départements de la région de Saint-Louis et constituent des éléments fondamentaux pour la valorisation du sport dans son ensemble. Cependant, nous retrouvons le même nombre d'ASC dans les départements de Dagana et Podor avec un taux de 34%. Le département de Saint-Louis regroupe 32% des ASC, soit 2% de moins que ceux de Dagana et Podor.

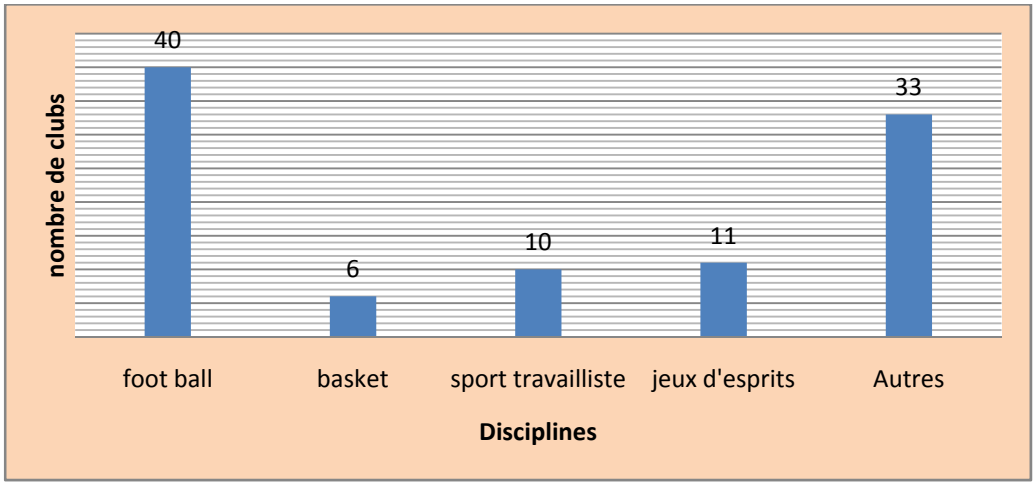

Source: Service régional des sports

Les clubs sportifs de Saint-Louis sont présents dans la totalité des compétitions sportives. Ainsi, une place de leader lui est attribuée surtout au niveau des discipline comme le basket, le football. Sur ces deux disciplines, la région compte des clubs qui jouent les grands rôles dans les championnats nationaux. On peut citer ainsi le Saint-Louis Basket Club (SLBC) et l'UGB pour le basket, la Linguère et le CSS pour le football.

Graphique 22.4 : Répartition des ASC de la région par département

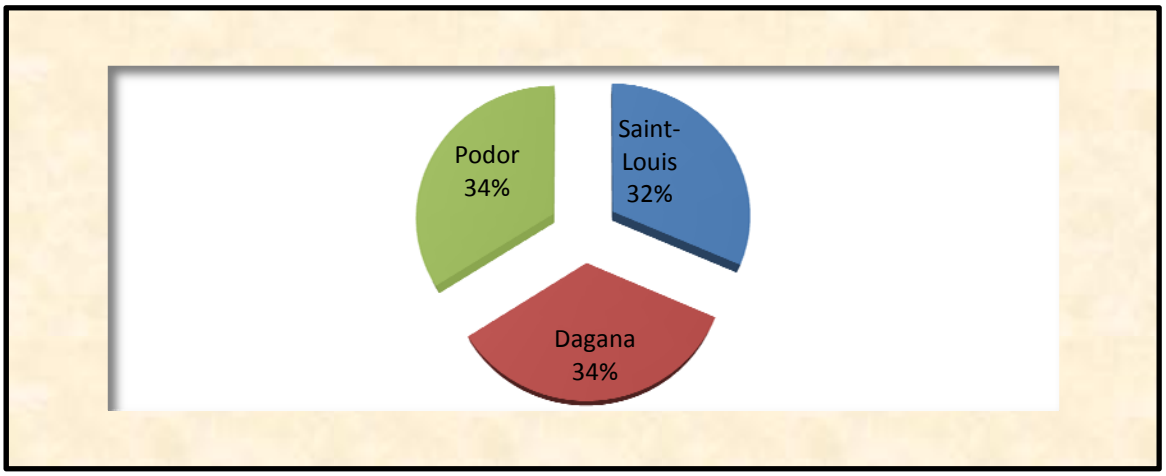

Source : Service régional des sports

Conclusion

En guise de conclusion, il en ressort que le secteur du sport occupe une place importante dans les préoccupations du Gouvernement du Sénégal. Il est un levier de développement socioéconomique et contribue à la valorisation du potentiel de la région de Saint-Louis. Cependant, des efforts doivent être consentis, notamment en ce qui concerne l'augmentation et la bonne gouvernance des infrastructures sportives. En outre, les ASC doivent être appuyées par des moyens matériels et financier en vue d'une amélioration de leurs activités et permettre à la région d'accéder au développement durable.

XXIII MINES ET GEOLOGIE

Introduction

Etant un secteur clé dans la région de Saint-Louis, l'extraction minière est une activité récurrente et très développée. La région recèle d'énormes ressources minières dont les principales sont le sable, la latérite et le banco qui sont exploités dans diverses localités.

Ce secteur est contrôlé par le Service régional des mines qui effectue les ventes et enregistre les recettes du commerce de ces substances minérales qui s'avèrent être des taxes perçues par l'Etat.

Au cours de l'année 2013, la recette fiscale tirée dans ce domaine est estimée à 36.504.000 FCFA dont 93% de ce montant (soit 33.399.000 FCFA) vient de l'extraction d'une quantité de 188362 m^3de substance minérale. Cette relative importance de l'exploitation minière renseigne sur l'urbanisation galopante de la région.

XXIII.1 Le sable

Le sable est l'une des principales substances minérales exploitées dans le secteur minier. Il est exploités sous forme de carrières qui sont répartis dans les diverses communes de la région. D'après les données de 2013, la région compte 14 sites d'extraction dont les plus exploités sont localisés dans les communes de Gandiole, Richard-Toll (souvent pour le compte de la CSS), Ronkh et Gamadji Saré. Le mètre cube (m^3) de sable est vendu à 100 FCFA.

Au cours de cette année, 42734 m^3 de sable ont été extraits soit 23% des substances minérales. La plus grande part de l'extraction est vendue à la CSS qui fait des achats mensuels réguliers nécessaires pour la réhabilitation des sols pour les cultures de canne à sucre.

L'extraction n'est pas régulière au cours des mois. Les besoins en sable semblent être importants durant les mois de Juillet et de Mai. Cela peut être expliqué par les mesures de précaution pour l'hivernage qui débute généralement pendant le mois d'Août. Ainsi les ménages sont animés par le besoin d'effectuer des travaux de réhabilitation et de réaménagement des concessions pour éviter et prévenir les inondations.

Le graphique suivant montre l'évolution de l'extraction de sable au cours des mois.

Graphique 23.1 : Evolution de la quantité de sable extraite (m^3)

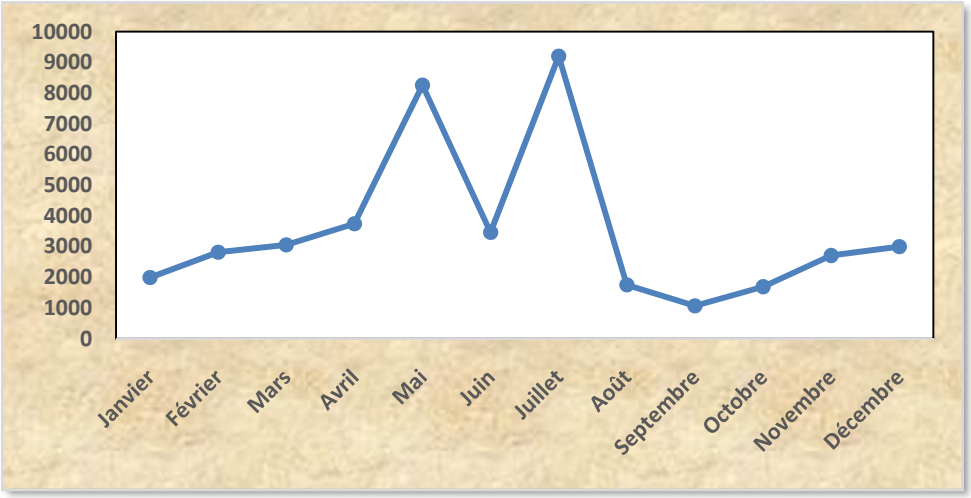

Source : Service régional des mines

Pour développer le secteur minier au niveau local et asseoir la réglementation et associer les collectivités locales dans son application et dans son implication, deux dispositions majeures ont été prises par l'Etat :

- Autoriser les collectivités locales à percevoir une taxe de stationnement : pour cela, il leur suffit tout simplement d'en faire une délibération ;
- Mettre en œuvre une procédure de modification du code minier afin de permettre aux collectivités locales de percevoir directement une quote - part sur les taxes d'exploitation.

D'ailleurs, les collectivités locales ont toujours bénéficié de manière indirecte de ces taxes qui, entre autres, alimentent les fonds de concours ou de dotation que l'Etat leur verse régulièrement

XXIII.2 La Latérite

Son exploitation est très importante dans la région et dépasse de loin l'extraction de sable. La latérite se trouve principalement dans les communes de Bokhole, Richard-Toll et Ndiayène Pendao. Au cours de cette année, une quantité importante de 123663 m^3 de latérite a été extraite dans la région, soit 2/3 de substances minérales extraites. Cette importante exploitation de la latérite s'explique entre autre par les importantes consommations de cette substance par la CSS qui à elle seule achète plus de 80% de la latérite extraite.

L'analyse du graphique relative à l'évolution de la quantité de latérite extraite révèle que l'extraction a atteint son point maximum pendant le mois de Février où la production avoisine 19743 m^3 soit 16% de la production annuelle. La quantité extraite a ensuite chuté à 3980 m^3 en Avril avant de remonter à 18665 m^3 pendant le mois de Juillet. La plus faible production a été effectué durant le mois d'Août pendant laquelle l'activité d'extraction de latérite a chuté jusqu'à 1375 m^3.

Graphique 23.2 : Evolution de la quantité de latérite produite (m^3)

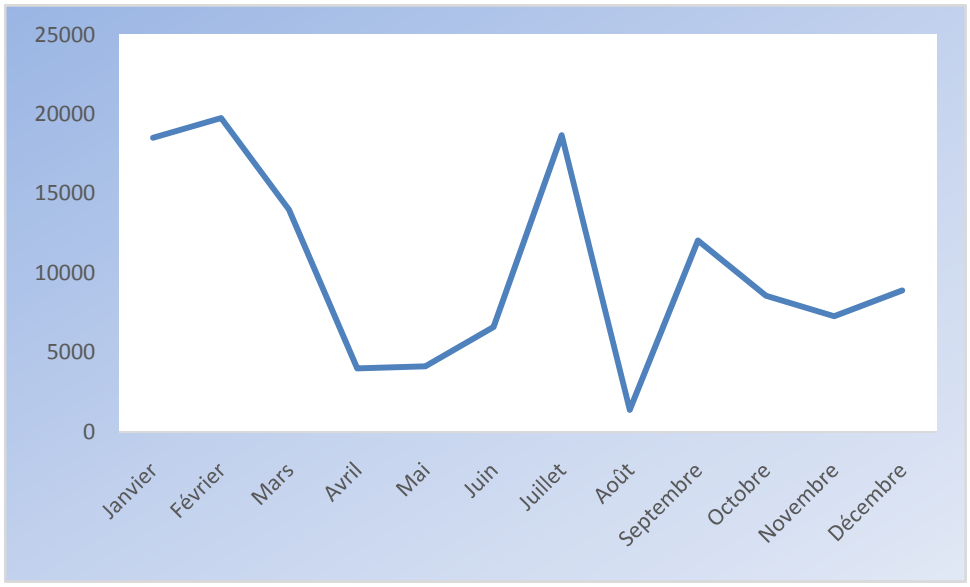

Source : Service régional des mines

La latérite est vendue à 200 FCFA le m^3 et ainsi le Service des mines a perçu 24.732.600 FCFA comme recette fiscale relativement à cette substance minérale.

XXIII.3 Le Banco

Le Banco est l'une des substances que l'on retrouve dans certaines localités de Saint-Louis. C'est un mélange de terre crue et de paille qui est utilisé comme matériau de construction. Avec seulement 12% de la quantité des substances minérales extraites, le banco est la substance la moins exploitée dans la région. On décompte plus ou moins deux sites d'extraction qui sont situés dans les communes de Gandon et de Gandiole. Le mètre cube (m^3) est vendu à 200 FCFA.

Au cours de l'année 2013, la quantité totale extraite est estimée à 21965 m^3 ce qui fait une recette totale de 4393000 FCFA.

Graphique 23.3 : Evolution de la quantité de Banco extraite (m^3)

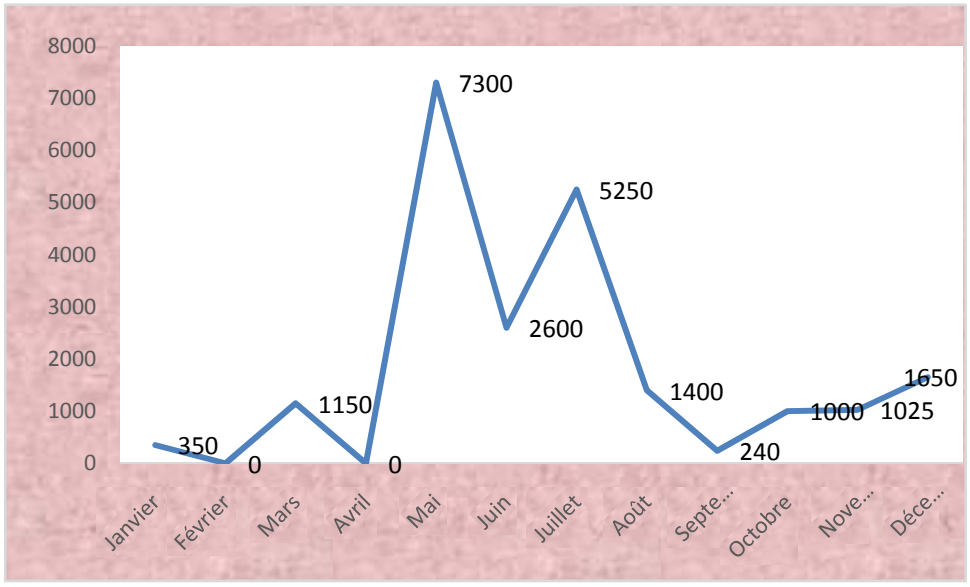

Source : Service régional des mines et nos calculs

Le graphique ci-dessus évoque l'évolution de la quantité de Banco extraite en fonction des mois. On constate que la quantité extraite est plus importante durant le mois de Mai qui totalise 7300m^3 de banco soit le tiers (1/3) de la production annuelle. Cette situation s'explique en grande partie par l'intensification des travaux de réhabilitation à l'approche de la période hivernale. Pendant certaines périodes comme les premiers mois de l'année et durant l'hivernage, l'extraction de banco devient faible voire inexistante

Conclusion

Avec la panoplie de chantiers dans la région, le secteur gagnerait à être mieux encadré car il peut causer beaucoup de dégât au niveau de l'environnement surtout au niveau des sites ayant servis carrières d'extractions

CONCLUSION GENERALE

Grossomodo la région de Saint-Louis est l'une des régions les plus déterminantes pour le projet de l'état d'atteindre l'autosuffisance en Riz en 2017. En effet 58% de la production de ce programme est assigné à la région avec l'encadrement de la SAED.

Les potentialités naturelles, les atouts et les pré- requis appropriés sont réunis pour gagner le pari d'ériger Saint-Louis en « pôle territorial agroalimentaire émergent ». Cette vision est en parfaite articulation avec l'étude prospective « Sénégal 2035 » et avec les orientations du PSE

Toutefois, sa réalisation reste fortement tributaire d'un engagement conséquent de l'Etat et d'un leadership politique local et territorial accompli qui constituent les principaux risques et hypothèses pour réussir le pari .

Chapitre I : ANNEXES

Annexe 1 : Evolution des effectifs du primaire par département selon le genre 2007-2013

Département	Sexe	Année						var 2013/2012
		2007/ 2008	2008/ 2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	
	Filles	16060	16936	17030	17592	18354	18359	0%
	Garçons	16181	16464	16486	16798	17317	17242	0%
Dagana	Total	32241	33400	33516	34390	35671	35601	0%
	Filles	24543	25825	26161	27230	28332	28389	0%
	Garçons	17089	18124	17793	17863	18513	18749	1%
Podor	Total	41632	43949	43954	45093	46845	47138	1%
	Filles	19692	20731	39336	21747	22315	22908	3%
	Garçons	20300	21331	40653	21691	22453	22946	2%
Saint-Louis	Total	39992	42062	79989	43438	44768	45854	2%
	Filles	60295	63492	64465	66569	69001	69656	1%
	Garçons	53570	55919	55904	56352	58283	58937	1%
Total Région	Total	113865	119411	120369	122921	127284	128593	1%

Source : IA Saint-Louis

Annexe 2 : Evolution des effectifs du moyen secondaire par département de 2007 à 2013

Département	Sexe	Année						var 2013/2012
		2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	
	Filles	3828	3717	6122	7085	8 225	8581	4%
	Garçons	5455	5243	7527	8446	9437	8939	-5%
Dagana	Total	9283	8960	13649	15531	17662	17520	-1%
	Filles	5627	6263	8861	10875	12043	14467	20%
	Garçons	5395	6008	8553	8324	9867	11389	15%
Podor	Total	11022	12271	17414	19199	21910	25856	18%
	Filles	8528	8689	14170	12240	13171	14277	8%
	Garçons	9952	10935	14822	12939	13532	14238	5%
Saint-Louis	Total	18480	19624	28992	25179	26703	28515	7%
	Filles	17983	18669	29153	30200	33439	37325	12%
	Garçons	20802	22186	30902	29709	32836	34566	5%
Région	Total	38785	40855	60055	59909	66 275	71891	8%

Source : IA Saint-Louis

Annexe 3 : Evolution des effectifs des CEM entre 2007 et 2013

Département	Sexe	Année							var 2013/2012
		2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	
Dagana	Filles	2311	2474	2297	4064	5 690	6569	6784	3,27%
	Garçons	3077	2997	2559	4881	6 349	7021	6703	-4,53%
	Total	5388	5471	4856	8945	12 039	13590	13487	-0,76%
Podor	Filles	3722	4855	4925	7249	9 575	10025	11838	18,08%
	Garçons	3217	4191	4270	6073	7 013	7620	8182	7,38%
	Total	6939	9046	9195	13322	16 588	17645	20020	13,46%
Saint-Louis	Filles	3969	4574	4557	7016	9 146	9631	10149	5,38%
	Garçons	4427	4694	3457	8592	9564	9396	10027	6,72%
	Total	8396	9268	8014	15608	18 710	19027	20176	6,04%
Région	Filles	10002	11903	11779	18329	24 411	26225	28771	9,71%
	Garçons	10721	11882	10286	19546	22 926	24037	24912	-38,07%
	Total	20723	23785	22065	37875	47 337	50262	53683	6,81%

Source : IA Saint-Louis

Annexe 4: Evolution des effectifs du secondaire selon le sexe par département de 2007 à 2013

Département	Sexe	Année						var 2013/2012
		2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	
Dagana	Filles	677	710	1029	1395	1 656	1797	8,5%
	Garçons	1229	1342	1323	2097	2 416	2236	-7,5%
	Total	1906	2052	2352	3 492	4 072	4033	-1,0%
Podor	Filles	386	669	806	1300	2 018	2629	30,3%
	Garçons	602	869	1240	1311	2 247	3207	42,7%
	Total	988	1538	2046	2 611	4 265	5836	36,8%
Saint-Louis	Filles	1977	2066	3577	3094	3 540	4128	16,6%
	Garçons	2629	3739	3115	3375	4 136	4211	1,8%
	Total	4606	5805	6692	6 469	7 676	8339	8,6%
	Garçons	4460	5950	5678	6 783	8 799	9654	9,7%
	Total	7500	9395	11090	12 572	16 013	18208	13,7%

Source : IA Saint-Louis

Annexe 5 : Situation de la santé reproductive en 2013

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux d'utilisation PF	7,8%	15,6%	6,2%	-	-	12%
Taux couverture CPN	11,1%	-	95%	-	-	19,2%
Couverture accouchements dans les structures	59,1%	67,2%	61%	-	-	53,3%
Proportion accouchements assistés par personnel qualifié	57%	51%	43%	-	-	86,83%

Source : Région Médicale (RM)

Annexe 6 : Tableau récapitulatif des besoins en signalisations routières

Localités	Signalisations et réaménagements	Lieux d'implantation	Nombre
Saint-Louis	- stop	Sor, Bango,	19
	-limitation de vitesse		06
	-panneaux avancés et de position (17ralentisseurs)	Bango, Sor, ile, langue de Barberie, Rao et Fass	68 (17 ralentisseurs)
	- passages cloutés		09
	- endroit fréquenté par les enfants	Ecoles et marchés	14
Diama	-panneaux avancés et de position (01 ralentisseur pour chaque localité)	Mboubéne, Chabab, Taba Ahmétou, Nakhla I, Nakhla II, Tabatreich, Deux Baraques, Darou Salam et Taba Tath	32 (08 ralentisseurs)
		Sortie d'usine SCl	
	- Passages Clouté		01
Richard- Toll	-panneaux avancés et de position (04 ralentisseurs)	Colonat, Entrée, sortie	16 (04 ralentisseurs
	- 03 Passages cloutés	Gare routière, entrée CSS, Khouma	
	-limitation de vitesse	Khouma, entré et sortie	04
Rosso	-panneaux de limitation de vitesse	Entrée, sortie	02
Podor	-Balises (virage)	10 km de Podor (virage de Djioundou)	30
	-Limitation de vitesse		12
	- panneaux avancés et de position	Lérabe, Gamadji Sarre, Guia , Djioundou	48(12 ralantissuers)

	(12 ralentisseurs) - passages cloutés	 Taredji, Podor commune	 03
Dagana	-02 Ralentisseurs -Limitation de vitesse - passages cloutés	 Entrée et sortie Lycée, station d'essence	08 02 02
Ndioum	-02 Ralentisseurs -Limitation de vitesse -passages cloutés	Entrée et sortie Marché et gare routière	08 02 02
Pété	- 02 Ralentisseurs -Limitation de vitesse - passages cloutés	 Entrée et sortie Station d'essence brigade de gendarmerie	08 02 02
Ross Béthio	- 07 Ralentisseurs -Limitation de vitesse - passages cloutés - aires de stationnement	- Ndiaye, Pont Gendarme, Mbodjene Marché, stations d'essence	28 02 05 02

Source : DRTT

Annexe 7 : Personnes en situation d'handicap en 2013

Département	Collectivités Locales	Personnes Handicapées	Total
Dagana	Commune Dagana	120	**1403**
	Commune Richard Toll	450	
	Commune de Rosso	80	
	Commune de Ross Béthio	420	
	Commune de Gaé	90	
	Communauté rurale de Ronkh	38	
	Communauté rurale de Bokhol	85	
	Communauté rurale de Mbane	50	
Saint-Louis	Commune de Saint-Louis	693	**1102**
	Commune de Mpal	65	
	Communauté rurale de Gandon	208	
	Communauté rurale de Fass Ngom	61	
	Communauté rurale de Ndiabéne	75	
Podor	Commune de Guédé	435	**1959**
	Communauté rurale de Dodel	248	
	Communauté rurale de Gamadji	171	
	Arrondissement de Cas CAS	154	
	Arrondissement de Saldé	296	
	Arrondissement de Thillé	123	
	Commune de Mboumba	95	
	Commune de Bodé	33	
	Commune de Podor	292	
	Commune de Ndiadane	60	
	Commune de Golloré	20	
	Commune de Aéré lao	32	
Région	**Total**	**4463**	

***Source* : Service Régional de l'Action Sociale**

Annexe 8 : Evolution des situations pluviométriques par poste pluviométrique

Postes	2008/2009		2009/2010		2010/2011		2011/2012		2012/2013		Moyenne des 5 dernières		2013/2014		Ecart entre 2013/2014 et moyenne 5 dernières années
	H (mm)	N.J	H (mm)	N.J	H (mm)	N.J	H (mm)	N.J	H (mm)	N.J	H (mm)	N.J	H (mm)	N.J	H (mm)
Dagana	298	23	383	15	392	16	88,2	6	364	28	305	18	188	10	-117,4
Richard-Toll	243	23	422	17	356	21	101	10	307	29	286	20	196	15	-90,2
Mbane	368	26	229	19	437	21	136	13	188	10	272	18	125	13	-147,1
Ross-Béthio	251	23	308	18	422	21	157	12	219	18	271	18	219	18	-52,8
Rao	302	26	265	20	569	27	279	21	125	13	308	21	307	29	-0,7
Saint-Louis	247	37	341	28	594	33	277	22	196	15	331	27	364	28	33,2
Podor	214	24	314	20	374	27	210	16	230	20	268	21	206	19	-62,4
Fanaye	238	14	408	21	382	17	131	8	286	14	289	15	170	17	-119,2
Ndioum	226	18	220	19	380	17	176	9	119	17	224	16	119	17	-104,7
Aéré-Lao	203	18	180	18	502	18	226	12	170	17	256	17	286	14	29,7
Galoya	274	18	374	22	447	28	289	16	206	19	318	21	230	20	-87,8

Source : DRDR Saint-Louis

Annexe 9 : La situation des mises en place des semences en 2013

DPT	MAÏS LOCAL			MAÏS HYBRIDE			SORGHO HYBRIDE		
	MP	V	St	MP	V	St	MP	V	St
ST LOUIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DAGANA	25	16,3	8,7	0	0	0	0	0	0
PODOR	35	28,9	6,1	5	1,65	3,35	0,5	0	0,5
REGION	60	45,2	14,8	5	1,65	3,35	0,5	0	0,5

La situation des mises en place des semences en 2013 (suite)

DPT	NIEBE			MIL			ARACHIDE		
	MP	V	St	MP	V	St	MP	V	St
ST LOUIS	18	12,6	5,4	10	10	0	62	28,2	33,8
DAGANA	18	11,7	6,3	5	5	0	65	46,5	18,5
PODOR	13,95	9,45	4,5	5	5	0	0	0	0
REGION	49,95	33,75	16,2	20	20	0	127	74,7	52,3

Source: DRDR

Annexe 10 : Part de l'agriculture régionale dans la campagne agricole 2013-2014

Culture		Saint Louis	Sénégal	Part en %
Riz	Sup (ha)	48284	108547	44%
	Prod (T)	306594	436153	70%
Mil	Sup (ha)	6044	754274	1%
	Prod (T)	1435	515365	0%
Maïs	Sup (ha)	2443	156576	2%
	Prod (T)	6106	225902	3%
Gombo	Sup (ha)	138	893	15%
	Prod (T)	999	9984	10%
Tomate	Sup (ha)	173	510	34%
	Prod (T)	2595	5614	46%
Manioc	Sup (ha)	990	20868	5%
	Prod (T)	5099	146031	3%
Arachide	Sup (ha)	8027	916750	1%
	Prod (T)	1308	677456	0%
Pastèque	Sup (ha)	2551	12266	21%
	Prod (T)	21567	136937	16%
Niébé	Sup (ha)	10760	123111	9%
	Prod (T)	2003	40688	5%
Bissap	Sup (ha)	68	6053	1%
	Prod (T)	16	3117	1%
Beref	Sup (ha)	2690	3835	70%
	Prod (T)	321	1695	19%

Source : DAPS

Annexe 11: Evolution des abattages contrôlés par année et par espèce selon les départements

Année	Département	Bovins		Ovins		Caprins		Camelins		Total	
		Nbre	Poids (t)	Nbre	Poids (t)	Nbre	Poids (t)	Nbre	Poids (t)	Nbre	Poids (t)
2012	Saint-Louis	5157	413	7394	106	8619	94	0	0	21170	613
	Dagana	5665	749	8027	114	7063	61	159	31	20914	954
	Podor	1639	144	2120	25	10728	91	11	2	14498	262
	Total	12461	1306	17541	245	26410	245	170	33	56582	1830
2013	Saint-Louis	6463	838	7115	98	11618	101	26	5	25222	1042
	Dagana	3 620	462	6 035	97	9 171	110	1	0	18827	669
	Podor	1688	158	2311	28	19838	70	23	6	23860	262
	Total	11771	1458	15461	223	40627	281	50	11	67909	1973
Variation%		-6%	12%	-12%	-9%	54%	15%	-71%	-67%	20%	8%

Source : IRSV de Saint-Louis

Annexe 12: Répartition des foyers d'affections, morbidité et mortalité en 2013

Affections	foyers	morbidité	mortalité	Localisation
Pasteurellose Ovine	12	2859	84	Podor
Pasteurellose bovine	10	136	33	Saint-Louis, Dagana, Podor
Dermatose nodulaire	35	1032	08	Saint-Louis, Dagana
Fièvre de la vallée du Rift	32	1613	499	Saint-Louis, Dagana
Fièvre aphteuse	07	1029	589	Dagana
Peste équine	01	02	02	Dagana
Peste des petits ruminants	04	40	21	Dagana
clavelée	08	317	31	Dagana, Podor
Théléiriose bovine	01	02	00	Dagana
Tétanos ovine	01	01	01	Dagana
gastroentérite	02	58	15	Podor
Distomatose	11	272	06	Podor
botulisme	03	48	15	Podor
Affections respiratoires	02	420	50	Podor

Source : IRSV de Saint-Louis

Annexe 13 : Evolution du nombre de pirogues entre 2012 et 2013

Désignation	Pirogues		Pêcheur	
	2012	2013	2012	2013
Janvier	1375	1166	8145	7460
Février	1590	1133	11605	7256
Mars	1484	1465	11006	8550
Avril	1374	1766	8866	8910
Mai	1419	2072	9061	10794
Juin	1419	2078	9061	10867
Juillet	1258	1690	6516	7890
Août	1190	1480	6190	6900
Septembre	1556	1430	7812	6750
Octobre	1250	1280	6270	6200
Novembre	1250	1467	6280	6825
Décembre	1274	1757	7120	9357
Moyenne	1370	1565	8161	8146

Source: SRPM Saint-Louis

Annexe 14 : Trafic Financier relatif à la CNE en 2012 et 2013 (en millions)

Désignation	Année	Nombre	Montant en FCFA
Comptes ouverts	2012	1 053	
	2013	_	
Comptes clôturés	2012	88	
	2013	_	
Comptes existants	2012	26 349	
	2013	_	
Versements CNE	2012	23 793	4 629
	2013	5963	1 076
Remboursements CNE	2012	27 655	4 317
	2013	7860	989
Total Mouvements	2012	51 448	8 946
	2013	13823	2 066

Source : Direction Régionale de la Poste

Annexe 15 : Evolution du nombre d'abonnés au téléphone fixe (pas de données en 2013)

Localité	2009	2010	2011	2012
Saint-Louis	7300	7926	6400	6253
Rao	259	268	271	291
Département Saint-Louis	7559	8194	6671	6544
Richard-Toll	2149	2223	1466	1447
Rosso-Sénégal	98	116	62	49
Dagana	724	943	1072	1050
Ross-Béthio	504	559	928	830
Département Dagana	3475	3841	3528	3376
Podor	541	352	596	474
Ndioum	173	133	125	96
Cas-Cas	39	33	334	337
Gamadji Saré	8	9	15	649
Saldé	33	29	222	224
Thillé Boubacar	66	52	362	374
Département Podor	860	608	1654	2154
TOTAL REGION	**11894**	**12643**	**11853**	**12074**

Source : Agence Régionale des Télécommunications

Annexe 16: Evolution du nombre d'abonnés de la SDE de 2006 à 2013

Désignations	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Saint-Louis Escale	18630	19 401	19890	20325	20865	21524	21075	22574	24077
Richard-Toll	3521	3 657	3917	4130	4205	4343	4183	4479	5073
Dagana	1460	1 541	1656	1802	1884	1940	1966	2143	2206
Podor	1259	1 286	1324	1371	1365	1368	1291	1313	1331
Ndioum	734	766	805	876	916	924	980	1157	1248
Rosso Sénégal	660	676	769	805	845	886	841	904	960
Mpal	1628	1 812	2074	2250	2402	2573	2837	3187	3390
Total	27892	**29 139**	**30 435**	**31 559**	**32 482**	**33558**	**33173**	**35757**	**38285**
Taux accr. (%)		**4,5**	**4,45**	**3,69**	**2,92**	**3,31**	**-1,15**	**7,79**	**7,07**

Source : SDE

Annexe 17: Recouvrement de l'impôt sur le revenu en F CFA par poste comptable entre 2007 et 2013

	Année	Poste Comptable				Totaux
		TPR Saint-Louis	Dagana	Podor	RPM ST-LOUIS	
Emissions	2008	126 835 449	13 658 596	55 147 290	-	195 641 335
	2009	531 924 750	39 820 335	15 187 825	-	586 932 910
	2010	387 209 296	127 802 428	34 877 678	-	549 889 402
	2011	-	-	-	-	-
	2012	-	-	-	-	-
	2013	-	-	-	-	-
Recouvrements	2008	66 032 299	10 242 006	6 194 651	-	82 468 956
	2009	37 681 791	5 904 814	3 754 080	-	47 340 685
	2010	62 520 301	13 302 640	11 237 713	-	87 060 654
	2011	63 494 042	155 647 717	1 219 299	-	220 361 058
	2012	21 737 341	239 500	0	0	21 976 841
	2013	7 908 085	0	35 000	0	7 943 085
TAUX	2009	7%	15%	25%	-	16%
	2010	16%	10%	32%	-	20%
	2011	0	50,34%	0	0	50,34%
	2012	-	0%	-	-	-
	2013	-	0	-	-	-

Source : TPR

Annexe 18: Recouvrement de recettes en F CFA par les régies

Poste Comptable	Régie	Montant 2010	Montant 2011	Montant 2012	Montant 2013
Saint-Louis	Compagnie de Gendarmerie	46 372 500	38 307 000	43 524 000	32 343 000
	Commissariat de Police	15 519 500	12 856 000	13 242 500	10 656 500
	Subdivision des Douanes	142 397 904	132 022 707	165 129 870	141 421 148
	Inspection des Eaux et Forêts	27 302 783	39 469 680	40 578 750	22 820 080
	Service Régional du Commerce	6 071 950	7 609 680	8 785 500	15 554 200
	Brigade d'Hygiène	5 598 000	9 419 000	5 431 500	9 321 000
	Parc des oiseaux de Djoudj	26 704 000	25 888 000	23 828 000	24 345 000
	Mine et géologie	7 753 728	36 401 962	38 841 410	36 504 000
	Parc de la Langue de Barbarie	764 000	890 000	1 230 000	1 866 000
	Parc National de Gueumbeul	1 461 000	1 591 000	1 187 000	1 405 000
	Centre des Services Fiscaux	14 514 817	1 465 953 857	2 178 067 161	3 856 972 871
	CRDS	101 100	71 800		
Total Saint-Louis		294 561 282	1 770 480 686	2 519 845 691	4 153 208 799
Dagana	Eaux et Forêts	4 544 850	6 289 850	5 716 725	5 894 350
	Commerce		2 286 500	2 386 000	2 819 061
	Douanes	3 175 006 090	2 897 448 930	3 434 191 101	3 086 552 222
Total Dagana		3 179 550 940	2 906 025 280	3 442 293 826	3 095 265 633
Podor	Commerce	2 110 000	2 015 000	1 485 000	935 000
	Eaux et Forêts	2 611 000	13 496 660	17 294 595	11 670 395
	Douanes	137 405 510	116 592 411	88 379 513	69 143 680
Total Podor		142 126 510	132 104 071	107 159 108	81 749 075
Total Région		3 616 238 732	4 808 610 037	6 069 298 625	7 330 223 507

Annexe 19 : Recettes et dépenses en F CFA par poste comptable entre 2009 et 2013

Poste comptable	Année	Recettes		Dépenses	
		Montant	Variation	Montant	Variation
TPR Saint-louis	2009	3 261 365 879	16%	2 621 584 180	16%
	2010	2 778 747 775	s-15%	2 392 763 056	-9%
	2011	1 588 768 473	-43%	1 204 238 050	-50%
	2012	2 375 440 924	49,515%	881 135 493	-27%
	2013	1 377 624 657		867 421 841	
Dagana	2009	1 684 744 110	0	1 309 688 891	-11%
	2010	2 466 362 015	0	1 589 972 763	21%
	2011	2 432 324 281	0	1 638 582 279	3%
	2012	2 534 683 314	0	1 717 286 609	5%
	2013	2 397 245 652		1 713 688 708	
Podor	2009	740 759 515	-1	813 965 891	-34%
	2010	1 827 281 139	1	986 446 233	21%
	2011	2 401 385 073	0	1 605 583 449	39%
	2012	1 915 518 885	0	894 325 726	-44%
	2013	2 080 589 481		1 269 720 876	
RPM St-louis	2011	1 095 887 653		1 034 853 747	
	2012	1 139 235 480	0	1 204 335 602	16%
	2013	1 315 011 590		1 266 258 707	
Totaux	2009	5 686 869 504	0	4 745 238 962	-4%
	2010	5 985 869 305	0	4 969 182 052	5%
	2011	7 602 388 389	0	5 639 564 688	22%
	2012	7 964 878 603	0	4 697 083 430	-14%
	2013	7 170 471 380		5 117 090 132	

Annexe 20 : Répartition des infractions commises selon le type par département en 2013

Type	Saint Louis			Dagana			Podor			Région		
Infractiion	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Vols	268	03	271	134		134	98		98	500	03	503
Usage et trafic de stupéfiants	287	05	292	18		18	03		03	308	05	313
Coup et blessure volontaire	67	09	76	41	02	43	37	04	41	145	15	160
Viol - Attentat aux mœurs	23	01	24	08		08	04		04	35	01	36
Escroquerie	30	01	31	02		02				32	01	33
Recel	29		29	24		24	15		15	68		68
Meurte/Assassinat/Parricide	10		10	04		04				14		14
Faux, usage faux	17	04	21	04		04	01		01	22	04	26
Homicide volontaire, involontaire	34		34							34		34
Infanticide		10	10								10	10
Rébellion, outrage à agent	04		04							04		04
Vagabondage - Mendicité	04	01	05	07		07	03		03	14	01	15
Détournement denier publics	01		01							01		01
Proxénétisme												
Fraude	01		01							01		01
Divers	233	06	239	15		15				248	06	254
Violences et voies de faits							01		01	01		01
Détention d'armes							01		01	01		01
évasion							01		01	01		01
Exploitation illicite des lois							03		03	03		03
Total	1008	40	1048	257	02	259	168	04	172	1433	46	1479

Source: Traitement des données des MAC de la région de Saint-Louis en 2013

Annexe 21 : L'agenda culturel régional de la région de Saint-Louis

Agenda culturel régional	Agenda national	Calendrier international
Célébration de la journée mondiale du théâtre		Journée mondiale du Théâtre (27 mars)
Festival international de Jazz Fête de la musique	Biennale des Arts Contemporains organisée tous les deux ans pairs	Fête de la musique (21 juin)
Célébration journée Mondiale de la Poésie Célébration de la journée Mondiale du Livre	Foire du livre en décembre	Célébration journée mondiale de la Poésie (21 mars) Journée mondiale du Livre (23 avril)
Organisation de la fête de la musique		
Régates de Saint-Louis		
Journées culturelles de Ndioum, Podor, Walo, Mbolo Birane, Pété, Thiélaw		
Fanal et Simb		
Journées du Patrimoine Organisation des journées du patrimoine		Journée mondiale du patrimoine (mai) Journée Mondiale pour la diversité culturelle, le dialogue et le Développement 21 Mai
Célébration de la journée mondiale du Patrimoine Audiovisuel		(27 octobre)
Journée de la danse Célébration de la journée mondiale de la danse à Saint-Louis	Journée mondiale de la danse (29 avril)	Journée mondiale de la danse (29 avril)

Annexe 22 : Population de la région de Saint-Louis en 2013

Nom Localité	Masculin	Féminin	Totale
REGION SAINT LOUIS	450 958	453 424	908 941
URBAIN	207 674	199 803	412 036
RURAL	243 284	253 621	496 905
DEPARTEMENT DAGANA	122 414	114 722	241 695
COMMUNES	60 323	53 910	118 793
COMMUNE DAGANA	11 133	10 617	21 750
COMMUNE GAE	3 548	3 600	7 148
COMMUNE RICHARD TOLL	31 112	26 766	57 878
COMMUNE ROSSO	8 393	7 477	15 870
COMMUNE ROSS-BETHIO	6 137	5 451	11 588
COMMUNE NDOMBO	2 358	2 202	4 559
ARRONDISSEMENT NDIAYE	39 193	38 263	77 456
CR DIAMA	17 459	17 370	34 828
CR NGNITH	10 659	10 376	21 035
CR RONKH	11 076	10 517	21 593
ARRONDISSEMENT MBANE	22 897	22 549	45 446
CR BOKHOL	8 433	8 372	16 806
CR MBANE	14 464	14 176	28 640
DEPARTEMENT PODOR	180 977	189 774	370 751
Communes	38 119	37 241	75 360
COMMUNE DEMETTE	1 517	1 525	3 042
COMMUNE GALOYA TOUCOULEUR	2 764	2 524	5 289
COMMUNE GOLLERE	3 276	3 097	6 373
COMMUNE GUEDE CHANTIER	2 772	2 828	5 600
COMMUNE MBOUMBA	2 519	2 377	4 896
COMMUNE NDIOUM	7 368	6 973	14 341
COMMUNE NIANDANE	2 562	2 277	4 839
COMMUNE PODOR	5 906	5 702	11 608
COMMUNE AERE LAO	4 680	4 792	9 472
COMMUNE PETE	2 037	2 174	4 211
COMMUNE BODE LAO	1 159	1 307	2 466
COMMUNE WALALDE	1 560	1 664	3 224
ARRONDISSEMENT CAS - CAS	38 673	40 884	79 557
CR DOUMGA LAO	13 863	15 132	28 995
CR MADINA DIATHBE	16 401	16 842	33 243
CR MERY	8 410	8 910	17 319
ARRONDISSEMENT GAMADJI SARE	49 239	53 767	103 006
CR DODEL	18 434	20 093	38 528
CR GAMADJI SARE	9 523	10 864	20 387
CR GUEDE VILLAGE	21 282	22 809	44 091
ARRONDISSEMENT THILE BOUBACAR	31 338	32 612	63 950
CR FANAYE	16 331	16 927	33 258
CR NDIAYENE PEINDAO	15 007	15 685	30 692
ARRONDISSEMENT SALDE	23 607	25 271	48 878
CR MBOLO BIRANE	11 859	12 858	24 717
CR BOKE DIALLOUBE	11 749	12 413	24 161
DEPARTEMENT SAINT LOUIS	147 568	148 928	296 496
Communes	109 232	108 652	217 884
COMMUNE SAINT LOUIS	105 371	104 380	209 751
COMMUNE MPAL	3 861	4 272	8 132
ARRONDISSEMENT RAO	38 336	40 276	78 612
CR FASS NGOM	8 017	8 650	16 667
CR GANDON	20 892	19 871	40 763
CR NDIEBENE GANDIOLE	9 427	11 755	21 182

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Annexe 23 : **Répartition par âge dans la région de Saint-Louis en 2013**

Age	Masculin	Féminin	Totale
0-4 ans	68 684	65 613	134 297
5-9 ans	72 223	66 889	139 112
10-14 ans	60 692	55 567	116 259
15-19 ans	49 926	49 229	99 155
20-24 ans	41 418	41 473	82 891
25-29 ans	31 872	35 130	67 002
30-34 ans	26 160	28 537	54 697
35-39 ans	21 022	23 315	44 337
40-44 ans	17 886	20 599	38 485
45-49 ans	14 205	16 240	30 445
50-54 ans	14 017	15 297	29 314
55-59 ans	10 431	10 682	21 113
60-64 ans	9 018	9 441	18 459
65-69 ans	5 200	5 479	10 679
70-74 ans	4 248	5 039	9 287
75-79 ans	2 834	2 955	5 789
80-84 ans	1 956	2 442	4 398
85-89 ans	995	955	1 950
90-94 ans	338	486	824
95 et +	190	258	448
Total	453 315	455 626	908941

Source : ANSD. RGPHAE 2013